

Des mots et des couleurs

Collection « Vertige de la langue »,
fondée et dirigée par Giovanni Dotoli

Ouvrage publié avec le soutien de XXXXXXXX

www.editions-hermann.fr

ISBN : 978 2 7056 9484 5

© 2017, Hermann Éditeurs, 6 rue Labrouste, 75015 Paris.

Toute reproduction ou représentation de cet ouvrage, intégrale ou partielle, serait illicite sans l'autorisation de l'éditeur et constituerait une contrefaçon. Les cas strictement limités à l'usage privé ou de citation sont régis par la loi du 11 mars 1957.

Louis de Saussure

DES MOTS ET DES COULEURS

ESSAI DE LINGUISTIQUE



hermann

Depuis 1876



À Alice, Cyril et Arielle,
trois enfants d'or, trois couleurs vives.



REMERCIEMENTS

Le projet de ce livre sur les termes de couleur est né en 2009 d'une conférence à l'Institut National Genevois sous l'impulsion conjointe d'André Hurst, helléniste, ancien recteur de l'Université de Genève, et de Georges Kleiber, professeur émérite de linguistique à l'Université de Strasbourg. À eux en tout premier vont mes remerciements pour m'avoir ainsi invité à travailler sur un sujet qui se révélerait vite passionnant. J'adresse ma gratitude à Luca Notari qui a eu le premier l'idée que de cette conférence pouvait naître un livre.

Le projet, pour être assez sérieux, impliquait d'entrer bien plus profondément dans les questions suscitées par ce thème pour enfin donner lieu à cet essai qui, destiné au non-spécialiste, se veut très libre. Il s'est écrit de manière lente et progressive en marge du travail habituel du chercheur dont les travaux se destinent ordinairement à la communauté restreinte de ses pairs.

Il me faut aussi remercier les collègues avec qui j'ai pu discuter de certaines de ces questions, soit *viva voce* soit à travers quelques échanges écrits, notamment Jean-Jacques Aubert, Michèle Fruyt, Itsuko Fujimora, Laurent Gosselin, Olga Inkova, Georges Kleiber, Anne Reboul, Irène Tamba, Marcel Vuillaume. Je remercie également les relecteurs anonymes des quelques articles que j'ai écrit sur cette question, ainsi que les participants d'un colloque à l'École Normale Supérieure organisé par le philosophe Marco Fasciolo et la linguiste Marie Lammert sur la dénomination et qui m'ont fait part de leurs précieuses observations. Les échanges que j'ai pu avoir avec Tim Wharton et Sylvain Briens sur des sujets connexes ont été également très importants. Je suis en outre très reconnaissant à Fabrice Clément pour ses précieux commentaires sur une première version du manuscrit et à Cécile Barbet pour sa relecture attentive de la première partie. De nombreux étudiants venus de tous horizons m'ont fait le plaisir d'interagir avec moi lors de séminaires et m'ont occasionnellement fourni l'éclairage de leur langue maternelle,

ce dont je les remercie. Il faut bien sûr ajouter que sans Andres Kristol, le grand spécialiste des couleurs dans les langues romanes, savant et collègue inestimable, je n'aurais sans doute même pas pu commencer cette entreprise. Merci encore à Pierre Vaisse qui m'a fourni deux articles imprimés de John Lyons qui n'étaient pas facilement accessibles, et enfin à Michel Porret et à Salah Stétié pour leurs conseils décisifs, ainsi qu'à Misha Müller pour son aide attentive dans la préparation du manuscrit.

Toutes les imperfections qui subsistent dans ce livre sont bien entendu les miennes et témoigneront tout simplement du fait que terminer une conversation sur un sujet aussi vaste et complexe empêche d'en corriger toutes les imprécisions, les approximations trop grossières, voire les erreurs qui auraient pu se glisser ici ou là. Heureusement, tout savoir est par sa nature même approximatif et incomplet, de sorte qu'il nous conduit toujours vers une nouvelle page à tourner.

L'AUTEUR

Louis de Saussure est professeur de linguistique et d'analyse du discours à l'Institut des sciences du langage et de la communication de l'Université de Neuchâtel en Suisse, dont il a fondé, avec quelques collègues, le Centre de sciences cognitives. Il enseigne également l'histoire et l'épistémologie de la linguistique à l'Université de Genève. Docteur de l'Université de Genève, son parcours l'a conduit à enseigner ou poursuivre des recherches dans diverses institutions : au CNRS à Nancy dans le domaine du dialogue homme-machine, au département de philosophie de l'Université du Texas à Austin où il a enseigné la philosophie du langage, au département de linguistique et phonétique de l'University College de Londres (UCL), à la Faculté des sciences de la communication de l'Université de Lugano, à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et à l'Université de Fribourg. Outre sa thèse, il est l'auteur d'un livre sur l'expression du temps en français – sa spécialité première – (*Temps et pertinence*, Bruxelles, De Boeck), et de nombreux articles scientifiques sur divers domaines de la linguistique française et générale, de la théorie linguistique et de l'analyse du discours. Il codirige les collections scientifiques *Sciences pour la communication* (Peter Lang) et *Oxford studies on time in language and thought* (Oxford University Press) ; il fait partie de nombreux comités éditoriaux, notamment de la revue *Langue française* (Armand Colin). Son cadre de recherche habituel est la « pragmatique cognitive », c'est-à-dire la théorie du sens linguistique du point de vue des sciences cognitives. Il a présidé la Société suisse de linguistique de 2014 à 2017.



PRÉAMBULE

Mon père, quand j'étais enfant et qu'il nous entraînait dans ses digressions philosophiques du soir, disait parfois cette phrase étrange : « Le concept aliène ». Bien qu'indispensable à notre saisie du monde, il l'aliène, disait-il, car il nous empêche de voir que le monde est continu, qu'il forme un tout inter-relié, et que les frontières intellectuelles que nous dressons entre les catégories sont des créations humaines. Nous regardons le vaste monde par le petit bout de la lorgnette, nous faisons des calculs d'épicerie dans ce grand tout mystérieux, auquel ce lecteur de Spinoza songeait comme à Dieu.

Rien n'est plus vrai pour ce qui est des couleurs. Le spectre chromatique, infiniment dégradé, est un monde continu et sans frontières naturelles ; et cependant les termes de couleurs, c'est-à-dire les mots que nous utilisons pour en parler, imposent des découpages, des catégories discontinues et dont la réalité nous semble même teintée d'évidence : *rouge, jaune, brun, bleu...* Même si le *rouge* ou le *bleu* ne sont pas des concepts comme les autres, car ils ne peuvent pas se décrire, ils désignent bien des réalités abstraites à propos desquelles nous pouvons discuter : « le rouge », « le bleu »...

Je ne pourrais pas jurer qu'il n'a jamais été question des couleurs au cours de ces conversations occasionnelles qui nous faisaient percer la nuit en famille, les fenêtres grandes ouvertes sur l'été genevois rempli d'effluves de marronniers. Ce livre continue en quelque sorte ces conversations d'enfance avec le vieil homme qui n'est plus.

Nous disons *bleu* et, nous référant à une perception sensible, nous pensons que rien n'est plus naturel et universel que l'identité propre de cette couleur vis-à-vis du rouge, du vert, du jaune, etc. Et pourtant, de telles notions ne sont pas complètement indépendantes de la langue que nous parlons et qui en fixe les frontières dans des mots. Or ces fixations, ces découpages, c'est bien connu, diffèrent d'une langue à l'autre. Cela ne concerne pas que le domaine de la couleur, bien sûr. À tel point que les traductions les plus réussies ne sont pas les plus littérales. La traduction d'une langue à

l'autre implique de passer d'une organisation conceptuelle à l'autre, mais l'entreprise reste possible grâce aux ponts offerts par ce que la cognition, la pensée humaine, et donc le cerveau humain, ont de commun. Mais plus on s'éloigne des sens littéraux, plus on entre dans le monde figuré et libre, dans le monde poétique, et plus la traduction est difficile...

Les couleurs posent depuis longtemps le problème de l'universel et du relatif, du naturel et du culturel. C'est à une promenade à travers le langage, grâce au fil conducteur des mots qui nous servent à parler des couleurs, que ce petit livre convie le lecteur. Le spécialiste y trouvera surtout des éléments connus de la littérature scientifique, mais aussi quelques analyses plus ou moins nouvelles et des interprétations parfois personnelles. Mais ce livre ne se destine pas aux linguistes et n'en comporte d'ailleurs pas la terminologie souvent rebutante; c'est un essai qui s'adresse au contraire au curieux qui voudra bien cheminer entre l'arc-en-ciel, les mots pour le dire, le langage en général, et, un peu, l'esprit humain.

I

INTRODUCTION : LE SILENCE DES COULEURS

Mon collègue Andrea, italophone, à qui je parlais de ce projet de livre, me disait récemment : « il y a chez nous un vase dont ma femme affirme sans aucune hésitation qu'il est vert (*verde*), alors que je suis absolument certain qu'il est jaune (*giallo*) ».

Est-ce une question de perception visuelle? Autrement dit, mon collègue et sa femme voient-ils vraiment l'un un vase vert et l'autre un vase jaune (et d'ailleurs qu'est-ce que cela signifierait exactement)? Est-ce au contraire une question de termes, de mots, la couleur de ce vase, qui serait alors identique pour les deux personnes, entrant « déjà » dans la catégorie des teintes désignables par *verde* pour sa femme tandis que cette teinte est « encore » *giallo* pour mon collègue?

Dans le premier cas, c'est le système visuel qui est en jeu : le cerveau construit l'impression de jaune chez l'un et l'impression de vert chez l'autre dans cette fréquence lumineuse. Dans l'autre cas, c'est une question de sémantique : le sens des mots *giallo* et *verde* serait légèrement différent chez les deux protagonistes de cette anecdote.

L'intéressant est ici : aucune de ces deux possibilités, qui semblent pourtant les deux seules à s'offrir immédiatement à l'imagination, n'est vraiment plausible. Expliquer pourquoi, et, plus largement, entrer dans le monde des dénominations de couleur et ses étranges ramifications dans différentes dimensions du langage, de la pensée et des cultures humaines, est l'objet de cette promenade linguistique. Nous partirons de petits phénomènes d'apparence anodine, et en soulevant de petits coins du voile, nous entreverrons non pas toute

l'étendue du tableau, mais à tout le moins un ensemble d'énigmes généralement inconnues du grand public et pourtant fascinantes. Cela nous conduira à plusieurs digressions en direction de la nature du langage, avec beaucoup de questions et peu de réponses définitives; nous reviendrons parfois vers le même thème avec différents angles, tout comme l'enquêteur qui doit occasionnellement revenir examiner tel aspect jusqu'ici laissé de côté sur les lieux du crime, quitte à se perdre occasionnellement dans quelques embouteillages en chemin.

*

Les impressions de couleur sont irréductiblement intimes : personne ne peut savoir à quoi ressemble ce que votre cerveau produit comme « teinte vécue », comme « impression de couleur » sous une dénomination donnée, « rouge », « vert », « bleu »... Il s'ensuit que les termes que nous utilisons pour désigner les couleurs s'associent peu à peu, au cours de l'acquisition du langage dans l'enfance, avec certaines expériences colorées vécues, les séparant alors d'autres expériences colorées, alors même que rien ne permet de savoir si ces expériences diffèrent de celles vécues par autrui.

Ainsi donc, il faut admettre que nous nous accorderons sur le terme à employer pour décrire la couleur de tel objet indépendamment du fait que deux interlocuteurs pourraient théoriquement avoir une impression de teinte complètement différente. On ne « voit » donc pas vert ou jaune : le vert, comme le jaune, n'existent pas dans le monde extérieur : ce sont des impressions intimes produites par le cerveau devant certaines fréquences lumineuses. Nous ignorons tout de l'éventuelle différence entre notre bleu et celui du voisin ; bien qu'il soit effectivement probable que nous ayons des représentations colorées largement similaires, rien ne nous le garantit. Nous avons donc au sujet des couleurs un accord de pure forme : votre rouge pourrait très bien, en tout cas théoriquement, être mon bleu, ou une teinte dont je n'ai pas la moindre idée, et il est impossible d'en rien savoir, jamais. Cela n'empêche en rien d'être d'accord sur le terme à employer pour désigner la couleur d'un objet quelconque.

Ce même fait invite à conclure qu'il est impossible que d'un individu à l'autre la terminologie des couleurs varie de manière erratique. Comme nous ne pouvons avoir qu'un accord de pure forme entre nous au sujet de ce qui est « rouge » ou « bleu », ou « jaune » ou « vert », cet accord devrait être garanti d'une grande stabilité puisqu'il ne repose que sur le fait que certains champs de fréquence lumineuse se disent par certains noms.

Autrement dit : alors qu'il est parfaitement imaginable que nous ayons une discussion pour savoir si nous avons plutôt affaire à une chaise ou à un tabouret, par exemple en examinant les parties qui définissent l'objet et leur agencement (la présence d'un dossier, la hauteur d'assise, etc.), qui sont des faits dont on peut discuter relativement objectivement, mais dont on peut aussi débattre de la pertinence pour définir les chaises et les tabourets, il est parfaitement impossible que nous argumentions pour savoir si nous avons plutôt affaire à du vert ou à du jaune. L'adage populaire « Des goûts et des couleurs, on ne peut discuter » ne concerne donc pas seulement des questions de préférences personnelles et subjectives, mais aussi quelque chose de beaucoup plus profond : non seulement on ne peut en discuter avec succès, mais la chose est fondamentalement impossible. Wittgenstein note à ce sujet : « Quand on nous demande : « Que signifient les mots « rouge », « bleu », « noir », « blanc » ? Nous pouvons bien sûr immédiatement pointer les choses qui ont ces couleurs, mais notre capacité à expliquer le sens de ces mots ne va pas plus loin ! »

Le fait que les avis sur les couleurs puissent diverger – or ce sont des divergences irréconciliables et qui ne sont pas exceptionnelles – est donc plutôt étonnant. Or c'est un fait : il y a bien de subtiles différences entre les individus, et des différences encore beaucoup plus impressionnantes entre les langues et les cultures, sur la manière de classer et de nommer les couleurs. On sait que le sexe peut intervenir : des recherches ont montré que les femmes ont une perception des couleurs plus fine que les hommes. Mais aussi

1. Wittgenstein L., *Bemerkungen über die Farben*, Oxford, Blackwell, 1977. Voir Bernez C., *Grammaire des couleurs*, Berne, Peter Lang, 2014.

l'âge : on a vu circuler sur les réseaux sociaux l'affaire de la robe « blanche-et-dorée ou noire-et-bleue » : à partir d'un certain âge, et pour les femmes en particulier, elle est plutôt dorée que bleue². On sait également que la capacité d'identifier des couleurs dans les rêves diminue avec l'âge³... Il existe des bibliothèques entières, de véritables flots de production scientifique, et en particulier linguistique, ethnolinguistique, psycholinguistique, sur la question du vocabulaire des couleurs. Sans parler des recherches menées en anthropologie, en psychologie et neurologie de la perception, en philosophie, etc., qui sont des domaines où la question de la couleur soulève aussi beaucoup de problèmes (et je laisse de côté ici la fascinante question de l'histoire culturelle des couleurs, abondamment étudiée par le bien connu Michel Pastoureau⁴). La littérature scientifique au sujet des termes de couleurs est beaucoup plus importante que celle qui est consacrée à d'autres domaines de la catégorisation linguistique de la perception, comme les termes de formes, de l'espace, ou des odeurs par exemple (même s'il existe aussi beaucoup d'études sur ces différents thèmes). À première vue, une telle avalanche d'études sur le vocabulaire des couleurs à travers les langues semble une fantaisie de professeurs Nimbus, isolés dans leur tour d'ivoire à cogiter sur des problèmes qui n'en sont pas. Ces recherches, qui continuent inlassablement aujourd'hui, sont en réalité absolument passionnantes : elles touchent bien sûr à la manière dont l'esprit humain traite la couleur, dont il la catégorise, mais aussi à la saisissante variété des découpages que les langues opèrent sur le spectre

2. Lafer-Sousa R. *et al.*, « Striking individual differences in color perception uncovered by 'the dress' photograph », *Current Biology* 25-13, 2015, 545-546.

3. Okada H., Matsuoka K. & Hatakeyama T., « Life span differences in color dreaming », *Dreaming* 21-3, 2011, 213-220.

4. Michel Pastoureau a écrit de nombreux livres sur l'histoire culturelle et sociale des couleurs, et notamment des ouvrages systématiques sur le bleu, le vert, le rouge et le noir (aux Seuil). Voir également le *Petit livre des couleurs* co-écrit avec Dominique Simmonet qui l'interroge (et qui reprend une interview périodique de *L'Express*, chez Points / Éditions du Panama, 2005). Il défend en filigrane l'idée que les couleurs sont des « créations sociales », une idée que nous retrouverons plus loin et que nous nuancerons.

lumineux, non seulement d'une langue à l'autre, mais aussi d'une époque à l'autre ; et au fond, la question que ces recherches posent est celle du relativisme et du naturalisme : notre langue façonne-t-elle notre perception, notre manière de voir le monde et de penser, ou est-ce au contraire la perception naturelle qui impose ses lois à la manière dont les langues se constituent ?

Pour le chercheur en sciences humaines et sociales, cette question est obsédante, mais peut-être aussi pour tout un chacun ; elle est d'une certaine manière également enivrante, car derrière elle s'en faufile une autre : sommes-nous des êtres libres, ou au contraire sommes-nous contraints par des forces qui s'imposent à nous ? Ces forces, le cas échéant, viennent-elles de la nature dans laquelle notre biologie est inscrite, ou au contraire sont-elles le produit du monde social dans lequel nous évoluons ? Ou encore sont-elles conditionnées par l'environnement dans lequel nous évoluons ? Et quelle est, dans tous les cas, notre marge de manœuvre ? En particulier, notre « culture » est-elle davantage « créatrice de réalités » qu'elle n'est le fruit de notre architecture cognitive ? Constamment, nous tournerons autour de ces questions et y retournerons à travers le prisme des couleurs.

*

Ce sont les termes de couleur qui viennent le plus spontanément à l'esprit pour parler du monde qui nous entoure. Les propriétés qu'ils signalent sont extrêmement proéminentes dans l'environnement : il nous est d'une évidence extrême que l'herbe est *verte*, que le ciel est *bleu* et que le sang est *rouge*. Ils ont un effet de familiarité extrêmement fort. Les couleurs nous accompagnent à chaque instant de notre vie quotidienne, elles sautent aux yeux.

Or les termes de couleur posent deux grands problèmes qui sont difficiles à concilier avec cette familiarité, et qui en font aussi un objet d'intérêt central pour la psychologie, l'anthropologie et la philosophie.

Le premier de ces problèmes concerne le « statut ontologique » des couleurs, c'est-à-dire leur vraie nature, puisqu'il s'agit d'impressions,

d'élaborations purement mentales et subjectives. Les philosophes expliquent volontiers que les couleurs, puisque ce sont des impressions, et contrairement aux fréquences lumineuses elles-mêmes, ne sont pas des « choses » ni des « éléments de la réalité », mais des « puissances » (ou « pouvoirs ») détenus par les choses réelles : le pouvoir de susciter des impressions particulières chez les humains quand elles sont exposées aux rayons lumineux. Que le ciel soit bleu n'est pas une réalité du monde, mais, si l'on considère la réponse du cerveau qui crée une impression teintée, une affaire de neurones, de pensée, et peut-être dans une mesure, de langage. Le ciel envoie une certaine fréquence lumineuse, mesurable, mais la correspondance entre cette fréquence et une impression bleutée ne résulte que de processus complètement internes à notre cerveau, processus non mesurables et hors de toute comparaison possible, bien qu'ils soient activés, bien sûr, par des éléments qui lui sont extérieurs. On ne peut donc tout simplement pas savoir ce qu'est *le rouge*, et cette question elle-même n'a pas de sens puisque « le rouge » n'existe pas dans la nature : seule existe la fréquence lumineuse correspondant à cette impression mentale. Et cependant l'existence bien réelle d'objets parfaitement rouges du point de vue de notre perception nous semble parfaitement évidente.

À ces couleurs, dépourvues d'existence matérielle, nous attribuons quand même toutes sortes de propriétés : nous pouvons dire que c'est une couleur chaude, violente, stimulante. Nous savons tirer toutes sortes de conclusions à partir du rouge : le taureau sera excité, les tomates sont mûres, il faut laisser passer les autres voitures... L'homme préhistorique avait toutes les raisons de parler à l'aide de couleurs de l'apparence de baies mûres ou non : le meilleur indicateur du caractère comestible d'un végétal est son apparence extérieure...

Comme il est en même temps radicalement impossible d'expliquer ce que c'est que le « rouge » à un daltonien, les couleurs ne mobilisent pas de l'information encyclopédique. Elles reposent sur de l'information « expérientielle ». Un dispositif imaginaire classique

intitulé « Ce que Marie ne savait pas⁵ » permet de se le figurer : on imagine une scientifique travaillant dans une pièce entièrement noire et blanche depuis sa naissance et qui étudie le monde par l'intermédiaire d'un écran de télévision lui aussi noir et blanc. Elle découvre ou acquiert toutes les notions physiques relatives à la couleur (et à d'autres choses, car cette expérience de pensée ne se confine pas nécessairement à la couleur). Elle devient imbattable sur tout ce qu'il est possible de savoir sur le plan encyclopédique au sujet des couleurs, par exemple au sujet du rouge (fréquence, traitement du signal visuel par la rétine, le nerf optique, le cerveau..., objets rouges, sortes de rouge, émotions associées au rouge, etc.). Ensuite seulement, on la confronte à un objet rouge (ou bien l'on branche la couleur sur le téléviseur). La question qu'on se pose est celle de savoir si à ce stade Marie apprend quelque chose de nouveau. La réponse, triviale, est évidemment positive. Cette scène imaginaire est une manière philosophique de prouver par l'intuition l'existence de propriétés subjectives et qualitatives de l'expérience vécue, que les philosophes appellent des *qualia*. On peut dire que quel que soit le savoir encyclopédique accumulé, l'expérience de la couleur rouge est radicalement inédite ; il s'ensuit que ce n'est qu'avec l'expérience intime, vécue, que naît l'association du mot *rouge* avec l'impression qu'il signifie. Le romancier et théoricien littéraire anglais David Lodge, dans son savoureux *Pensées secrètes*, imagine une version de cette expérience dans laquelle le choc de l'expérience concrète, matérialisée par une grande rose rouge et odorante, est si grand qu'il en est mortel. Le choc du vécu, en quelque sorte.

On rencontre ce phénomène avec l'ensemble du monde perceptif. Par exemple le « sucré » : nous savons que le miel est sucré, et cela ne fait même aucun doute ; les causes en sont même faciles à établir par

5. Cette expérience de pensée est imaginée par le philosophe Frank Jackson dans son article de 1982 « Epiphenomenal qualia », *Philosophical quarterly* 32, 127-136. Il a donné lieu à de nombreuses discussions et débats. Le lecteur intéressé par cette question et plus largement par la philosophie des émotions se référera utilement à l'ouvrage de Julien Deonna et Fabrice Teroni, *The emotions : A philosophical introduction*, Londres – New York, Routledge.

la présence de certaines molécules chimiques et par la physiologie du goût. Mais le sucré lui-même est une impression provoquée par notre cerveau et, tout comme la couleur, n'existe donc pas dans le monde. Tout comme le rouge ou le jaune, il n'existe en somme que dans notre tête. Ainsi donc, le sens du mot *sucré* est hermétique à qui n'aurait jamais expérimenté le goût sucré ; et il serait sans espoir de tenter une description du parfum de la lavande à une personne née anosmique (dépourvue d'odorat)⁶. Il en va de même avec la douleur : nous avons tous une expérience d'avoir mal, mais nous n'avons aucune certitude au sujet de ce que les autres ressentent quand ils ont mal à leur tour (même s'il y a de bonnes chances que ce soit plus ou moins la même chose).

De manière générale, les émotions partagent aussi cette propriété fondamentale, de même que de nombreux jugements évaluatifs, comme le caractère esthétique d'un objet ou le fait que nous trouvons telle personne attirante et non telle autre.

Il n'est donc pas étonnant qu'il soit impossible d'expliquer à autrui à quoi ressemble notre propre « impression de bleu » ou « impression de rose » : ces concepts, les couleurs, sont indicibles, ou *ineffables*, et ils le sont notamment parce qu'ils sont indécomposables en éléments plus fondamentaux. L'idée de *bleu* ne résulte pas de l'agencement de concepts élémentaires, d'où l'impossibilité de la décrire. Ils sont donc non seulement *ineffables*, mais ils le sont largement parce qu'ils sont aussi *atomiques*.

C'est étrange : ils sont ineffables et pourtant ils revêtent une importance évidente dans notre manière d'être au monde : pour nous, tout l'environnement regorge de couleurs.

La différence des termes de couleurs avec les mots désignant les chaises, les tabourets ou, pourquoi pas, le concept de liberté, apparaît, si l'on peut dire, avec davantage de netteté : ces derniers reposent sur des données encyclopédiques et on peut les analyser sans recourir

6. L'exemple du miel est notamment évoqué par le philosophe analytique américain Daniel Dennett qui a aussi beaucoup discuté la question des *qualia* et de la perception, mais il va sans dire que ce champ de réflexion couvre lui aussi des bibliothèques entières.

nécessairement à la réminiscence d'expériences sensorielles passées, à première vue tout au moins. En revanche, l'évocation des couleurs impose directement cette réminiscence d'expérience sensorielle.

Mais cette frontière entre ce qu'évoquent les mots encyclopédiques et les mots expérientiels n'est peut-être pas aussi rigide qu'elle ne paraît aux yeux du logicien. Pensons-y un instant : il n'est peut-être pas possible de faire saisir *complètement* à un interlocuteur qui n'en a jamais fait l'expérience ce que c'est qu'une chaise. Nous pourrions sans doute faire naître une représentation schématique par l'explication, mais il se tapit dans ce que désigne le mot *chaise* également autre chose : un ensemble d'éléments beaucoup plus intimes, expérientiels eux aussi, et donc ineffables, qui s'attachent insensiblement aux mots et aux concepts et qui échappent à la description encyclopédique. C'est, à tout prendre, le cas des termes qui suscitent une quelconque forme d'expérience sensible : le toucher de l'objet, notamment, mais aussi tout ce qu'on a eu l'expérience de faire avec ces objets, par exemple le fait qu'une chaise est susceptible d'entrer dans une catégorie provisoire d'objets adéquats au moment où nous nous demandons sur quoi nous pourrions monter pour changer cette ampoule au plafond. Pensons, à plus forte raison, à la mer : ceux qui ne l'ont vue qu'après l'enfance gardent en mémoire une impression si puissante que jamais aucune description ne saurait l'anticiper, impression qui s'attachera insensiblement au concept lors de ses évocations ultérieures. La voir, la sentir et l'entendre sont autre chose que d'en entendre parler – c'est une évidence. Je me souviens de cet étudiant africain venu étudier en Suisse et voyant la neige pour la première fois. Quelle émotion ! On peut aussi penser à des concepts plus abstraits comme la liberté ou la justice : s'il est théoriquement possible de discuter et d'argumenter à leur sujet sans en avoir jamais éprouvé l'existence ou la privation, il va de soi qu'il manquerait en ce cas une composante essentielle, expérientielle et ineffable, du sens que ces termes peuvent convoquer. Ce savoir d'expérience s'attache étroitement au sens des mots (certains philosophes parlent à ce sujet de savoir « non-propositionnel », d'autres considèrent qu'il s'agit de « connotations »). Sans cette composante-là, pourrait-on dire, il peut certes y avoir un échange d'idées mais jamais de réel partage

personnel, intersubjectif, au sein de la communication, or c'est ce partage qui crée l'intimité des relations. C'est en quelque sorte un paradoxe : l'ineffable nous rapproche au fond davantage les uns les autres que le dicible car il suppose la conscience d'un monde d'expériences vécues dont la ressemblance, soudain évoquée, nous montre d'une manière essentielle en quoi nos vies intérieures font écho l'une à l'autre. Et nous nous « comprenons » alors sur un plan que n'atteint jamais l'échange argumentatif et raisonné.

Le langage figuré et les autres ressorts expressifs de la parole, en particulier la dimension implicite de la communication, reposent également sur des effets interprétatifs qui dépassent le monde argumentatif, propositionnel et encyclopédique. Autant d'éléments qui ne se laissent pas traduire en termes littéraux sans faire s'évanouir une partie plus ou moins centrale du sens qui leur donne vie. Un certain nombre de dispositifs, qu'on peut appeler « poétiques » dans un sens large, permettent de donner un aperçu de ces éléments de sens intimes, subjectifs et ineffables, au destinataire, qui, en fait, va les reconstruire lui-même largement en faisant appel à ses propres ressources mémorielles (son expérience) et imaginatives. Quant à la poésie, la vraie, elle consiste – entre autres – à opérer cette compréhension qui se sert des mots sans jamais s'y trouver enfermée. Par ces moyens, on ne « dit » pas l'indicible, mais on le communique.

Les êtres humains, en effet, ont plus que toute autre espèce, développé une capacité imaginative qui permet de se représenter spontanément, sans devoir y réfléchir consciemment, les aspects pertinents de la vie intérieure d'autrui : ses pensées, certes, mais aussi ses émotions ou ses intentions. Nous imaginons sans cesse, grâce à quantité d'indices mais aussi grâce à des sortes de calculs intuitifs, les états mentaux des personnes avec lesquelles nous interagissons – ce qui nous permet occasionnellement de nous mettre à leur place, ou de les « simuler ». Cette capacité profondément enracinée dans la biologie de notre cerveau ne consiste pas uniquement à projeter sur autrui notre propre connaissance implicite des ressorts de notre esprit, de notre cognition, de notre vie émotionnelle, mais repose sur des mécanismes qui nous permettent même d'imaginer – avec une précision certes parfois relative – des états mentaux que nous

n'avons jamais éprouvés nous-mêmes. Il y a une variété de théories au sujet de cette capacité de « lecture de l'esprit » d'autrui, ou « théorie de l'esprit », qui est déjà présente dans un stade rudimentaire chez le nouveau-né mais qui se développe par paliers pour connaître une forme de maturité vers l'âge de sept ans, cet « âge de raison » à partir duquel les enfants non seulement semblent raisonner comme des adultes mais, sont également capables d'interpréter les sous-entendus, l'ironie, bref tout ce qui demande d'imaginer au-delà des apparences ce qu'autrui peut bien avoir en tête ; une aptitude qui permet alors d'entrer dans une autre forme de connivence avec le monde des adultes. On a coutume de considérer que l'*empathie* n'est pas étrangère à cette grande capacité de représentation des états mentaux d'autrui, mais les chercheurs tendent à s'accorder sur le fait qu'elle n'en est probablement pas le cœur⁷.

Outre le problème « ontologique », le deuxième problème posé par les termes de couleurs et qui suscite un intérêt anthropologique intense concerne un ancien débat qui s'est largement cristallisé autour de ces mots, et que nous avons déjà évoqué : la langue que nous parlons fabrique-t-elle nos perceptions ? Et notamment : est-ce notre langue maternelle qui nous « donne » nos couleurs en héritage, puisque les langues du monde découpent le spectre des couleurs de manière très variable, telle langue regroupant des teintes que le français sépare, telle autre séparant des teintes que le français regroupe ?

De manière générale, le débat classique de la « relativité linguistique » concerne le fait de savoir si la langue que nous parlons, en supposant qu'elle fait intimement partie de notre univers culturel, forge nos représentations du monde de manière arbitraire, conventionnelle, et indépendamment de toute réalité mesurable ou objective,

7. L'empathie n'est en effet vraisemblablement pas la meilleure clé pour comprendre notre capacité à entrer en résonance avec le vécu d'autrui ; nous utilisons plus vraisemblablement des ressorts qui ne passent pas systématiquement par l'identification ou le partage des sentiments d'autrui. Comprendre l'autre ne signifie pas nécessairement éprouver ce qu'il éprouve. Voir à ce sujet la passionnante étude de Paul Bloom, *Against empathy : The case for rational compassion*, Harpers Collins.

allant jusqu'à construire nos représentations perceptives, ou si, au contraire, toutes les langues partagent la même nature fondamentale et ne seraient que des variations superficielles sur un socle commun.

Il existe diverses variantes de la première hypothèse, dite du *relativisme linguistique*. Elles vont de la plus radicale, pour laquelle la « réalité » se résume à une construction sociale – il s'agit d'une version que les linguistes n'ont pratiquement jamais sérieusement entretenue, mais qui a la faveur de certains penseurs des sciences sociales dans certains courants du « constructivisme social » – jusqu'à des versions affaiblies pour lesquelles la langue que nous parlons influence notre conception du monde sans la déterminer radicalement. Cette version modérée, pour laquelle la langue que nous parlons influence de manière subtile nos représentations sans pour autant jouir d'une liberté absolue face aux faits matériels de la réalité et surtout et de la cognition humaine, fait plus ou moins consensus aujourd'hui, mais il y a d'intenses débats au sujet de la marge de manœuvre des langues (est-elle essentielle ou superficielle?) et à celui du lien entre cette marge de manœuvre et la « culture » ou la « vision du monde » des personnes selon qu'elles parlent l'une ou l'autre langue.

Le spectre des couleurs, nous le savons bien, est une ligne continue qui progresse de dégradé en dégradé. Il suffit d'ouvrir la palette des couleurs de l'ordinateur et nous voyons un spectre continu sans démarcations clairement définies. Pourtant, notre langue impose sur cette ligne des frontières entre catégories qui n'existent pas *a priori*. Des frontières qui nous font identifier le bleu par différence avec le rouge, le vert, le noir, le jaune, etc. Cette isolation d'une couleur par un mot particulier permet qu'elle soit catégorisée et donc manipulée pour elle-même, identifiée sous une étiquette qui lui est propre; la création de cette étiquette par notre langue va de pair avec l'isolation dans notre esprit d'une « idée » de bleu. Qui plus est, ces mots que nous venons de nommer ne signifient rien d'autre que des couleurs : ce sont des termes « abstraits » (nous y reviendrons), contrairement à « canari » ou « sapin ».

Mais, évidemment, ces frontières si familières que nous posons entre le *rouge*, le *jaune*, le *vert*, le *bleu* etc. sont celles du français :

elles dépendent de notre langue maternelle, et relèvent d'une sorte de convention puisque d'autres langues opèrent d'autres découpages. D'où le problème intéressant soulevé par la question du relativisme linguistique vis-à-vis des couleurs : si notre langue avait découpé les couleurs différemment, les termes de couleurs susciteraient-ils en nous d'autres impressions ? Par exemple, serait-il possible d'imaginer une couleur *blert* qui couvrirait des bleus et des verts mais dont nous aurions une impression « unitaire » ? Et comment imaginerions-nous alors cette idée de *blert* ? Ou un *roujaune* qui assemblerait des rouges et des jaunes dans une seule « teinte » globale ? Ou un terme qui regrouperait certains gris et certains verts mais en laissant d'autres de côté ?

Même les langues qui découpent les couleurs de manière très similaire au français, comme l'anglais, présentent des différences subtiles avec lui. En français de France (car d'autres variétés comme le français de Suisse ne présentent pas cette configuration), une personne avisant une paire de chaussures dira soit « c'est brun », sans s'attarder explicitement sur l'objet, soit « ce sont des chaussures marron », s'il s'agit de qualifier spécifiquement les chaussures : *brun* convient pour parler de la couleur de manière abstraite (« il s'agit de brun »), tandis qu'il faut plutôt *marron* pour attribuer une propriété colorée brune à certains types d'objets concrets⁸. Guère plus loin de nous, le russe et le grec, qui sont aussi des langues indo-européennes, ont deux termes différents pour des variétés de *bleu*. Le hongrois, qui n'est pas indo-européen, a deux termes distincts pour ce que nous appelons « rouge ». L'anglais ne connaît rien de tel que notre *roux*, et utilise le rouge – *red* – pour désigner la roussure des cheveux. Et ainsi de suite. On se doute donc qu'en regardant des langues plus éloignées, on trouvera des différences bien plus spectaculaires. De nombreuses langues, comme le latin et le grec ancien, n'ont pas de mot abstrait couvrant les teintes de notre « bleu ». D'autres encore n'ont pas de jaune, ou de vert, de brun, de violet. Certaines langues

8. C'est un exemple donné par John Lyons ; voir notamment son article de 1995, « Colour in Language », dans Lamb T. & Bourriau J., *Colour : Art and Science*, Cambridge University Press, où il le reprend et le développe.

rassemblent sous un seul mot des teintes qui nous semblent très différentes, et découpant donc le spectre chromatique d'une manière qui pourrait nous sembler anarchique... Il y a ainsi des langues qui ont un seul mot pour désigner les rouges et certains jaunes, ou les noirs et les bleus... Le coréen a deux mots abstraits pour deux verts différents; d'autres langues encore (mais elles sont plus rares qu'on aurait pu le croire), ont un terme qui vaut à la fois pour le jaune et le vert. Si c'était le cas en italien, la dispute entre mon collègue et son épouse n'existerait pas : ils parleraient joyeusement de leur vase « *jert* » (ou plutôt « *giallerde* »). Quant aux Danis de Nouvelle-Guinée, ils n'ont que deux mots pour désigner des couleurs abstraites : un mot qui recouvre les noirs et diverses teintes foncées, mais aussi des verts et des bleus, et un autre qui désigne les blancs, des teintes claires comme le jaune, mais aussi les rouges.

Nous aurons l'occasion de jeter un coup d'œil à ces langues et à d'autres, mais aussi à l'histoire de nos propres termes de couleur, au sein du domaine indo-européen, car cette histoire réserve quelques surprises.

Bref : à observer les données brutes des termes de couleur, on en vient à penser que les langues découpent le spectre chromatique selon des caprices imprévisibles, tous potentiellement différents. On peut imaginer la perplexité du chercheur qui s'aperçoit que le latin, le grec ancien et de nombreuses langues contemporaines n'ont pas de mot pour traduire « bleu ». Malgré une mention occasionnelle dans un article de journal ou une conférence, ce fait bien connu des spécialistes reste largement ignoré non seulement du grand public mais même d'un public déjà spécialisé, comme les étudiants latinistes ou hellénistes (des espèces malheureusement en voie de disparition).

Il va de soi que les Grecs et les Romains n'étaient pas incapables de parler de la couleur du ciel et de la mer, mais ils devaient pour cela recourir à des mots qui ne désignent pas directement une couleur de manière abstraite, par exemple un terme comparatif, une nuance, un peu comme nous dirions « pervenche » pour une teinte particulière. Le latin offre diverses nuances aptes à parler de la couleur bleue dans les contextes appropriés, comme l'emprunt grec *glaucus*, qui désigne un continuum allant du gris au bleu et

recouvrant certains verts (dont viendra, par une reprise de ce terme au XVI^e siècle dans la langue littéraire, notre « glauque » moderne dont le sens n'est plus directement lié à la couleur)⁹, ou *caerulus* qui réfère au ciel mais est spécialisé pour le bleu foncé, bleu marine. Le grec ancien, qui classe les teintes en incluant dans les termes une notion de brillance ou de mat, a recours à des mots comme *kyaneos* ou *glaukos* (la couleur des yeux de la déesse Athena)¹⁰, mais là aussi, ils recouvraient non seulement certains bleus (respectivement foncé et clair) mais aussi un ensemble de teintes dont le noir, le violet, le brun (pour *kyaneos*) et certains verts et gris, peut-être certains jaunes aussi, pour *glaukos*, qui présente même un sens de lustré, de brillant. Homère parle de la mer *lie de vin*, mais sans doute par temps sombre. Les textes anciens ont toutes sortes d'évocations colorées pour la mer, mais jamais rien qui soit proprement « bleu » ; le vocabulaire pour la qualifier est très attentif à la distinction entre le sombre et le clair, le sombre (*melas, kelainos*) renvoyant à la grande et profonde étendue, le clair, en particulier *leukos*, signalant au contraire la pureté et la tranquillité¹¹.

Même si nos stéréotypes sur le monde méditerranéen, vécu l'été et largement ignoré à d'autres saisons, peuvent nous tromper, et de fait, le ciel n'est pas toujours bleu et la mer peut avoir mille teintes, il reste vrai que là-bas plus qu'ici, le ciel est souvent d'un bleu glorieux, et quiconque a fréquenté l'Égée en diverses saisons a sans doute le souvenir d'un bleu profond et splendide, à nul autre pareil. Comment se peut-il que le monde gréco-romain n'ait donc eu aucun terme pour désigner précisément cette couleur ?

9. Mais au XIX^e siècle, *glauque* reste largement associé à une couleur peu avenante couvrant des gris-verts et des bleus ternes, puis a peu à peu connu de plus en plus d'emplois d'origine métaphorique pour désigner le caractère vaguement répugnant d'une ambiance ou d'une substance quelconque et jusqu'à s'employer aujourd'hui généralement sans plus aucune référence à la couleur.

10. Lyons J. (1995), *op. cit.*

11. Voir sur ces effets symboliques : Grand-Clément A., « La mer pourpre : façons grecques de voir en couleurs. Représentations littéraires du chromatisme marin à l'époque archaïque », *Pallas* 92, 2013, 143-161.

La question essentielle, derrière ce qui ressemble à de simples accidents linguistiques produits par le hasard des conventions, est double : elle concerne la conceptualisation d'une couleur, et sa perception. N'ayant pas de nom spécifique pour le bleu, les romains et les grecs ne conceptualisaient pas le *bleu*, du moins pas comme nous. Steven Pinker, un des grands noms contemporains des sciences cognitives, se livre à ce sujet à une boutade (un peu facile) dans son ouvrage *L'instinct du langage* : faut-il croire que Jules César, dit-il, « ne distinguait pas la tuile de l'ardoise¹² » ? C'est d'ailleurs un peu la même question qu'évoque Nietzsche au sujet des Grecs de l'antiquité dont l'œil, pense-t-il, « était aveugle au bleu et au vert¹³ ». Certains ont donc cru que si les Romains ou les Grecs n'avaient pas le terme pour « le bleu », c'est qu'ils ne voyaient pas la couleur bleue ou ne pouvaient pas la distinguer d'un gris-vert. Cela revient à admettre le principe « nominaliste » selon lequel ce qu'on ne nomme pas n'existe pas, à tout le moins pour la conscience des individus.

Il convient cependant de distinguer soigneusement entre la perception et la catégorisation. Considérons par comparaison un vert pomme et un vert sapin ; ou un bleu pigeon et un bleu outremer. Nous ne dirions certainement pas que ces teintes sont identiques : elles sont mêmes très différentes et nous les distinguons précisément. Cela ne les empêche pas d'entrer toutes deux dans la catégorie, respectivement, du vert et du bleu. Envisagée ainsi, nous pouvons observer que leur classification sous une seule étiquette (« vert », « bleu ») ne relève pas de l'évidence *a priori* : rien n'empêcherait, théoriquement, de joindre le noir et l'outremer dans une catégorie, à laquelle on pourrait ajouter d'autres teintes foncées, sans que ces teintes soient par cela écrasées ou perçues comme identiques. Et pourtant, en même temps, un seul mot unit ces différents verts ou ces différents bleus dans notre langue maternelle, et nous avons le sentiment, au-delà de la différence patente, d'une véritable unité

12. Pinker S., *L'instinct du langage*, Paris, Odile Jacob, 1999, p. 59-60.

13. Nietzsche F., *Morgenröthe*, aphorisme 426, cité par Grand-Clément A., 1995, *op. cit.*, p. 145.

générale. C'est tout le paradoxe de ces termes : d'une part il nous semble bien qu'un vert pomme et un vert sapin sont deux teintes vraiment très différentes, et en même temps, peut-être parce qu'elles sont réunies sous le même vocable, elles nous semblent relever de « la même chose », pour ainsi dire – le vert.

Dans le même ordre d'idées, il est logique de se demander si les Eskimos Inuit, dont on affirme souvent qu'ils ont 17 termes pour le *blanc*, perçoivent cette couleur « comme nous », ou, comme le veut l'idée popularisée par un demi-siècle d'excitation ethnolinguistique, s'ils « perçoivent » les choses, le monde, différemment, selon leur culture propre.

Si l'on se borne à penser que les langues découpent le monde de manière conventionnelle et purement arbitraire, alors le fait que le latin n'a pas de mot correspondant à *bleu* n'est qu'un détail de la description de cette langue et il n'y a pas lieu de s'interroger davantage. Tout observateur des langues sait en effet que les langues découpent le monde conceptuel de manière très variable, à tel point que c'est plutôt quand on rencontre la similitude entre ce que désignent des mots d'une langue à l'autre que l'on s'étonne. Pensons par exemple, à la suite du grand linguiste danois Louis Hjelmslev, au fait que l'enfant francophone voit une table en *bois* tandis que l'enfant danois la voit en *trae*, c'est-à-dire en *arbre*; ce dernier ne peut donc ignorer que la table est faite en matière d'arbre, ce qui pourrait échapper au petit francophone : il y a là un élément de connaissance encyclopédique qui est rendu manifeste au danois par le mot, mais reste à apprendre au petit français. Mais il y a plus : nos expériences d'arbres ne sont pas les mêmes que nos expériences de bois, et si nous devons parler d'une table en arbre, il n'est pas impossible que se glisseraient dans le sens de notre phrase quelques éléments venus d'un autre monde, le monde des arbres, qui est bien plus qu'un monde de planches. C'est d'ailleurs exactement cette rencontre de la matière et de son origine qui nous frappe en français, comme nous amuserait aussi une maison de rocher plutôt qu'une maison de pierre.

Par ailleurs, les mots sont généralement très imprécis : ils couvrent une grande variété de significations possibles en fonction du contexte,

et l'ensemble même de ces potentiels peut varier considérablement d'une langue à l'autre malgré un sens fondamental partagé. Le *café* du français désigne par un transfert de sens (« métonymique ») non seulement la plante et la boisson, mais également le lieu où elle est consommée (« le café du coin »), tandis que l'anglais *coffee* ne se prête pas à ce transfert. L'anglais, comme nous, *achète* (*buy*) un paquet de sucre, mais également des idées ou des propositions, ce qui semble assez étranger et même désagréable à la plupart des francophones. À l'inverse, plusieurs mots peuvent évoquer le même objet sans pour autant être synonymes, à l'instar de *cheval* et *destrier*, ou le fameux *étoile du soir* et *étoile du matin* qui sont deux manières de désigner Vénus, pour reprendre des exemples du grand philosophe allemand Gottlob Frege, l'un des pères de la philosophie analytique moderne.

Tout cela montre aussi que le sens d'un mot n'est pas uniquement ce qu'il désigne mais également ce qu'il évoque comme structuration d'une section de la réalité, et ce qu'il fournit comme mode d'accès particulier à la réalité et aux idées.

Puisque les langues, même dans des cas apparemment simples, connaissent des variations très grandes, il est évidemment souvent impossible de traduire fidèlement un texte d'une langue à l'autre. Cela force le traducteur à des circonvolutions virtuoses qui sont toujours des compromis entre l'exigence de la fidélité au texte original et de la conformité au fonctionnement de la langue cible, exigences incomplètement conciliables. L'anglais a un mot, *sauce*, qui correspond à toutes sortes d'aliments saucés mais qui inclut la purée de pomme (*applesauce*) tout en laissant la sauce à salade de côté, appelée *dressing*. Or un mot donné évoque inconsciemment toute la variété de ses sens possibles (c'est un effet dit de *facilitation* qui le montre), de sorte que le français *sauce* ne suscitera jamais exactement le même effet que l'anglais *sauce*¹⁴. Pire, il existe passablement de termes qui n'ont tout simplement aucun équivalent. Ainsi, le français n'a pas de mot pour l'anglais *serendipity*, qui désigne une découverte heureuse faite par hasard en étant occupé à autre chose

14. Je reprends cet exemple de mon collègue angliciste Martin Hilpert qui a coutume de le donner aux étudiants.

(le français, apparemment, a récemment introduit le mot *sérendipité* qui me semble encore sonner comme un barbarisme). De même pour *cosy* qui a fini par intégrer la langue française à force d'être emprunté à l'anglais. Et comment traduire en anglais le français *dépaysé*, ou le français *tout-à-l'heure* (qui peut être peu avant ou peu après)? Et ainsi de suite.

Tout ceci ne semble appeler aucune explication : il s'agit de conventions venues au fil du hasard par de multiples sélections fortuites au fil du temps, au même titre qu'en France l'étiquette veuille qu'on mette les mains sur la table pendant le repas, et qu'en Angleterre elle impose l'inverse. Nous pourrions nous arrêter là au sujet des langues et des couleurs : chacun sa langue, chacun sa convention, chacun son « découpage du réel », sa culture et sa « vision du monde ».

Et pourtant ce n'est pas là la fin de l'histoire, comme nous commencerons à le découvrir à partir du chapitre suivant.

Mais avant d'aborder ce territoire complexe, étonnons-nous encore devant la superbe productivité culturelle des termes de couleur. Ces mots atomiques et ineffables sont si présents dans notre vie qu'ils fondent quantité de métaphores et s'auréolent de mille de connotations. Comme l'illustre la lecture socio-historique des couleurs que donne Michel Pastoureau, ainsi que d'innombrables études sur leur symbolique, les couleurs s'associent à des associations culturelles changeantes mais puissantes, reflétées par le langage figuré, les analogies, les pratiques culturelles et artistiques, et bien sûr la symbolique quotidienne.

De manière schématique, le jaune ou l'orange nous sont chauds ; le bleu et le vert nous sont froids, du moins ici et aujourd'hui, car Pastoureau suggère que cette association n'a pas toujours eu lieu. Ces associations sont indépendantes des réalités physiques puisque les flammes bleues qui sortent de la cuisinière sont plus chaudes que celles, jaunes ou orangées, du feu de cheminée. C'est là une évidence : nous associons des sentiments à nos perceptions colorées, et en effet, toute une partie de notre vie esthétique – et donc une part de notre vie intimement « expérientielle » – est affectée par ce facteur. La subtilité avec laquelle nous arrangeons nos intérieurs, selon les

critères chromatiques qui s'accordent à nos souhaits, n'en est qu'un exemple évident. Les logos, les fonds d'écran, les photos échangées sur les réseaux sociaux, le design du moindre meuble à monter soi-même, nos tenues vestimentaires, ont des couleurs qui doivent nous plaire et plaire aux autres et donc renvoyer à tout un monde d'émotions, de plaisirs visuels et d'affects colorés. Nous aimons le vert d'un paysage et le moiré d'un velours ; nous jouissons presque sensuellement des couleurs à longueur de journée. Qu'on pense à l'église grecque, blanche mais couronnée de bleu et surplombant la mer ; qu'on pense aux ruelles colorées d'un village provençal ; au violet de la lande et au jaune des dunes, aux alpages verdoyants, au coucher du soleil : l'univers humain est rempli de couleurs qui suscitent mille réponses intimes. La peinture est un hymne continu à la couleur, aux formes et à la lumière ; les couleurs des magazines ou des prospectus sont choisies pour ce qu'elles évoquent : le bleu et le rouge conviennent aux banques, pressées de montrer efficacité et énergie, tandis que le vert ou le beige conviennent plutôt, par leur caractère apaisant, à l'univers de la vie saine et de la relaxation. Le rouge évoque bien sûr le sang, mais il peut le faire de deux manières : soit le sang qui se répand – c'est le danger, d'où nos feux rouges et toute la signalétique de l'interdiction – soit le sang énergique qui coule dans nos veines et nous fait vivre – d'où à la fois le drapeau des partisans et les logos bancaires¹⁵. Le bleu du drapeau européen n'est pas le fruit du hasard non plus... Ces « valeurs » changent à travers l'histoire et la géographie : selon Pastoureau, par exemple, ce n'est pas pour rien que les policiers allemands sont en vert, chose qui serait incongrue en France.

En ce qui concerne la langue, le changement des connotations est contrarié par l'existence d'expressions dites « figées », qui fixent des couleurs dans des métaphores. Au fil du temps, le lien avec la connotation originale se perd et les locuteurs ne comprennent plus du tout pourquoi une couleur particulière a été sélectionnée par la communauté pour évoquer certains faits, soit à cause d'accidents,

15. Voir Bertrand Y., « Les couleurs. Sens figurés, valeurs symboliques, aspects idéologiques », *Nouveaux cahiers d'allemand* 4, 2000, 423-438.

soit à cause de connotations originales. Les métaphores colorées sont absolument légion : les non-grévistes sont des *jaunes* car un jaune est un traître ; on sera rouge de honte, vert de rage, blanc de peur, complètement noir ou seulement un peu gris. Un *bleu* est une personne inexpérimentée, et cet innocent, blanc comme neige, ne conçoit pas de noirs desseins. À l'inverse, le vieillard encore vigoureux et plein de vie, est *encore vert*, d'un vert qui n'évoque pas le même monde que le « vert paradis des amours enfantines » de Baudelaire.

Nous aborderons cependant les termes de couleur par des questions beaucoup plus terre-à-terre, à la mode des linguistes, qui commencent par regarder de petits détails avant de les comparer à d'autres petits détails, de proche en proche, afin d'offrir au regard un paysage soudain beaucoup plus général. Nous regarderons donc d'abord quelques petits problèmes de langue française, avant de prendre du recul dans une seconde partie et de nous pencher sur quelques aspects de la distribution des termes de couleur à travers l'histoire des langues, surtout indo-européennes. À travers ce parcours, nous rencontrerons des choses surprenantes et dont les conséquences sont plus profondes que ce qu'on pourrait penser au premier abord, et nous céderons à plusieurs digressions sur la nature du langage et la communication.

La première partie sera consacrée à ceci : si le ciel peut *rougir*, *rosir* ou *jaunir*, nous observons qu'il ne peut pas *vermillonner*, *mauvoir* ou *carminer*. Et ce n'est pas l'effet du hasard.



PREMIÈRE PARTIE

AUJOURD'HUI



II

GRAMMAIRES

Les termes de couleur sont d'abord des adjectifs. Or derrière un adjectif, il y a une affirmation, celle d'une propriété qu'on attribue à un support. Incidemment, cela permet aux personnes intéressées par la grammaire d'observer que derrière les épithètes il y a des relations attributives, et que les adjectifs ont des points communs avec les verbes, mais ce n'est pas notre sujet. Ce qu'il importe de souligner c'est que comme les couleurs sont « ontologiquement » des propriétés que l'on attribue à des objets, leur nature profonde les relie prioritairement, en termes de grammaire, aux adjectifs.

Mais certains termes de couleur, et seulement certains d'entre eux, forment aussi des noms.

Or un nom c'est tout autre chose : le nom produit une catégorie conceptuelle autonome, qui n'a pas besoin de s'accrocher à autre chose, au contraire de l'adjectif. Le nom se lie à un concept en lui-même, à une « catégorie » abstraite. Par exemple, si je dis qu'« Arielle n'aime pas le rose », j'affirme qu'Arielle n'aime pas le rose *en soi*, en tant que catégorie abstraite, indépendamment d'un support spécifique. Cet usage de *rose* provient bien entendu de l'adjectif *rose*, à partir duquel on a construit le nom de couleur (*le*) *rose*.

Hormis dans certains cas particuliers, les adjectifs signalent une propriété *accidentelle*, contingente, que le locuteur attribue à un objet et qui le distingue d'autres objets du même type. En usage épithète, où la relation est présupposée et non explicitement affirmée, il est naturel de parler d'une *voiture rouge* ou d'une *personne sympathique*, mais beaucoup plus bizarre de parler d'un *serpent ovipare* puisque

tous les serpents sont ovipares par définition : il y aurait redondance à le faire, à moins que l'on ignore que tous les serpents sont ovipares.

Il y a des exceptions, comme lorsqu'on parle de *la personne humaine*. Soit le locuteur évoque alors la possibilité de personnes non humaines, et en ce cas nous sommes dans le cas d'un usage parfaitement ordinaire de l'adjectif (la question de la « personnalité » juridique des animaux, par exemple, est parfois évoquée dans les débats sur la protection des animaux). Soit au contraire la contingence de l'adjectif est effacée au profit d'un accent porté sur le caractère particulièrement humain de toute personne, par exemple afin en souligner d'autres propriétés davantage attachées à *humain* qu'à *personne*, comme l'appartenance à l'humanité universelle. Des effets similaires surgissent avec *la vaste mer* ou *une rapide voiture de course*. De la tautologie apparente, qui serait absurde, nous passons donc à la pertinence par de petits raisonnements spontanés, incontrôlables : des inférences. Une question de ce genre surgira tout-à-l'heure à propos de l'expression *un ciel très bleu* – mais n'anticipons pas.

Il arrive aussi, mais c'est rare et cela ne concerne qu'une sorte particulière d'adjectifs, qu'ils ne signalent pas une propriété de l'objet sur lequel ils portent, mais en annule un trait essentiel. C'est le cas du *faux billet de 10 euros* qui n'est pas « un billet 10 euros qui accessoirement serait faux » : un faux billet de 10 euros n'est pas un billet de 10 euros. Dans d'autres cas, l'adjectif suspend l'existence d'un trait essentiel de la description, comme dans *le meurtrier présumé*. Mais ces cas de figure sont à traiter comme des cas particuliers : ils portent en réalité sur une propriété non pas de l'objet mais de sa description. Le faux billet de 10 euros serait inadéquatement décrit par l'expression « billet de 10 euros ». Quant au meurtrier présumé, ce qui est modifié par l'adjectif, c'est l'engagement du locuteur sur le fait qu'il s'agit bien d'un meurtrier : on affirme qu'il est un meurtrier uniquement par présomption (on parle alors en linguistique de « modalisation »).

Bref : en général, donc, les adjectifs ne parlent donc pas de la nature même des objets. *Ancienne* ou *jolie*, la voiture reste une voiture, et ce n'est pas en vertu de leur définition que les voitures sont « anciennes » ou « jolies ». *Vieux*, *décharné* ou *rabougri*, ou au

contraire *vigoureux* ou *large*, un arbre reste un arbre. *Rouge* ou *bleue*, la chaise reste une chaise.

Comme les adjectifs de couleur désignent des propriétés extrêmement proéminentes dans notre environnement, ils sont souvent considérés comme l'archétype de l'adjectif. Les manuels de langue et les grammaires ont d'ailleurs coutume de donner un adjectif de couleur comme exemple par excellence de la catégorie des adjectifs.

À de nombreux adjectifs sont associés des noms qui ont la même base morphologique et qui leur sont parfois premiers et parfois dérivés; ainsi, nous pouvons parler de la propriété d'être *vieux*, mais aussi de la *vieillesse* en tant que concept en soi qui à son tour peut alors être teintée par un adjectif (une *belle vieillesse*). *Grand* donne *grandeur*; *beau* donne *beauté*, *nul* donne *nullité*. Et à l'inverse *français* dérive de *France*, *livresque* de *livre* etc.

Certains adjectifs de couleurs (on ne peut affirmer que ce soit le cas pour tous, mais c'est possible) se sont eux-mêmes formés à partir d'un nom originel d'objet, comme *rose*, *orange*, ou encore *taupe* ou *champagne*. Devenus adjectifs, ils permettent, comme de nombreux autres adjectifs, de former de nouveaux noms, qui cette fois sont bien des *noms de couleur* et plus du tout des noms d'objets. Qu'on pense à nouveau à *rose*. Né à partir du latin *rosa*, ce mot désigne d'abord une fleur, puis seulement se transforme en adjectif de couleur en perdant sa référence à la fleur d'origine : la couleur *rose* n'évoque plus directement la fleur. Enfin, une nouvelle dérivation permet de créer le nom « *rose* » mais cette fois pour désigner la couleur et non pas pour désigner la fleur. Si bien qu'en français, nous avons trois homonymes : « *rose* » pour la fleur, « *rose* » adjectif de couleur, et « *rose* » nom de couleur.

Un nom de couleur représente donc une sorte de concept de couleur : quelque chose comme l'empreinte mémorielle d'une couleur en elle-même, indépendamment de tout support, de toute relation concrète avec le monde. La couleur rouge est une impression mentale, mais sa stabilité conceptuelle repose sur la trace mémorielle de cette impression. Toutes les impressions qui font l'objet d'expériences de dénomination par ce mot *rouge* vont donc entrer dans la catégorie abstraite du *rouge*. Il s'agit évidemment d'un concept très

particulier, sinon bizarre, puisqu'il est atomique, mais on trouve très naturellement des phrases comme *J'aime le vert* ou *Le bleu est ma couleur favorite*.

Il y a parfois plusieurs noms pour une couleur : à partir des adjectifs « blanc », « noir », « rouge », « vert », nous formons non seulement des noms qui ont exactement la même forme (le blanc, le noir etc.) mais aussi des noms qui désignent plus spécifiquement la couleur d'un support ou, par métaphore, d'un phénomène (la « blancheur » d'un linge, la « noirceur » d'une action, la « rougeur » d'une plaie, la « verdeur » d'un pré)¹. Mais « verdeur » ne désigne que l'apparence d'un cas particulier et n'est donc pas un terme de couleur abstrait. Il est d'ailleurs impossible d'exprimer une opinion générale à propos de la verdeur : une phrase comme « La verdeur est ma couleur favorite » serait absurde.

C'est pour des raisons de ce type qu'on distingue entre deux grandes catégories d'adjectifs de couleur : ceux qui sont *abstrait*s comme « rouge » ou « bleu », qu'il s'agisse de l'adjectif ou du nom, et qui sont en nombre limité. Ensuite, il y a les termes de nuances, qui souvent relèvent d'espèces naturelles ou matérielles, et sont des types particuliers au sein des couleurs abstraites : « carmin », « mauve », « citron », « sapin », « outremer », « olive », « pervenche », et dont le nombre, élevé, n'est pas même fixé puisque des néologismes sont parfaitement possibles et même courants.

Certes, de nombreux adjectifs de couleur ont commencé d'exister à partir de noms d'objets, mais cette référence à des objets est aujourd'hui généralement oubliée en français. Même pour « orange » ou « rose », l'évocation de l'objet n'intervient plus directement dans leur compréhension, contrairement à « pervenche » : un canapé orange ne nous parle pas d'une orange, tandis qu'un canapé pervenche (si tant est qu'on puisse imaginer un tel objet) nous parle encore d'une pervenche à titre de comparaison chromatique. L'adjectif abstrait de couleur a donc pris une autonomie complète, ou presque complète, par rapport à son origine dans un nom.

1. Curieusement, seuls ces adjectifs produisent de tels noms (*jaune* ne donne pas la **jauneur*, ni *bleu* la **bleuité*, etc.).

Un tel processus d'évolution sémantique, où un sens original disparaît au profit d'un autre, plus abstrait, est courant non seulement dans les glissements qui s'opèrent d'un concept vers l'autre, mais aussi dans le passage du conceptuel vers le grammatical : par exemple, il en va ainsi avec la perte du sens de possession du verbe « avoir » lorsqu'il est utilisé comme auxiliaire pour former un temps verbal : dans la phrase « J'ai vu la beauté du monde », le « j'ai » du passé composé n'évoque plus le concept de possession.

C'est une erreur très répandue de croire que le sens est dans l'étymologie. Depuis qu'ils existent (c'est-à-dire en somme depuis relativement peu de temps), les linguistes dépensent leur salive face aux puristes pour le leur démontrer et redémontrer inlassablement. Cela s'explique simplement : la langue que nous parlons, nous ne faisons pas que l'hériter passivement de la communauté qui la parle et qui la ferait évoluer selon des processus insondables et mystérieux. Nous en recréons en réalité nous-même une version personnelle qui établira quelques différences avec celle de nos parents et donc avec celle du voisin, et qui sera influencée par elle, et l'influencera en retour. Peu à peu – mais en réalité, très vite du point de vue des générations qui passent – le « français » modifie ses lignes de force pour devenir progressivement différent de celui parlé par les générations précédentes. Le sens d'aujourd'hui n'est donc pas nécessairement le sens d'hier. Sans quoi, par exemple, aucun homme ne pourrait jamais être valablement dit « hystérique », puisque ce mot provient de celui qui signifie « utérus ». Qui plus est, la langue est un code qui dispose d'une grande souplesse pour se plier aux nécessités de la communication humaine. Le dialogue est donc constant entre le langage, avec ses formes, contraintes et structures, et la pensée, avec son organisation sophistiquée mais aussi sa vaste amplitude et sa grande souplesse. Et pourtant, la langue impose des limitations parfois extrêmement surprenantes : elle ne permet pas tout.

Les choses deviennent intéressantes en particulier lorsqu'on observe la capacité des noms de couleur à former non seulement des noms mais aussi des verbes, comme « rouge » donne « rougir ».

Les verbes de couleur signalent un processus de changement de couleur : l'émotion nous fait *rougir* et l'herbe *verdit* avec le

printemps. Dans ces deux cas, la transformation est complète : si nous rougissons, nous sommes devenus rouge ; l'herbe qui a verdi est devenue verte. Mais dans d'autres cas, la transformation est moins franche : le papier qui a jauni est peut-être encore blanchâtre, bien que ça et là plus ou moins teinté de jaune par l'effet du temps. Mais cela ne change pas grand chose : de complètement blanc, il est devenu jaune dans une mesure qui n'a pas nécessairement besoin d'être précise pour être pertinente. Appelons désormais ces verbes de changement de couleur les *verbes de devenir*.

La morphologie ne s'arrête pas là : comme avec tout verbe, nous formons avec ceux-ci des participes (*rougi, jauni*) que nous pourrions utiliser à loisir non seulement dans la conjugaison mais aussi de manière adjectivale, signalant alors la propriété, plus complexe mais toujours contingente, d'être *devenu d'une certaine couleur*. Autrement dit, un adjectif de couleur comme « rose », même né par transformation d'un nom de matière (« la rose »), peut se muer non seulement en nom de couleur (« (le) rose »), en verbe de devenir (« rosir ») mais aussi, par le biais du participe passé, en une sorte d'adjectif nouveau (« rosi »).

Tout un ensemble de notions encyclopédiques se présentent à notre esprit dès qu'un changement quelconque est évoqué, par exemple le passage d'une couleur à l'autre, et en particulier les relations causales qui y président. C'est une propriété fondamentale de la cognition humaine : nous associons des causes et des effets afin de prédire au mieux l'avenir et notamment les changements qui s'opèrent dans le monde et par nos propres actions. Notre esprit « théorise » sans cesse, c'est-à-dire qu'il recherche les causes des événements et les associe à ces événements eux-mêmes comme des composantes. C'est d'ailleurs là le sens technique qu'on donne à *théorie* : une théorie n'est pas une élucubration spéculative de chercheurs isolés dans une tour d'ivoire, mais l'affirmation de relations causales à l'œuvre dans un phénomène spécifique qu'elles permettent ainsi d'expliquer, plus ou moins approximativement, plus ou moins complètement.

Un papier *jauni* ou un linge *blanchi* sont donc jaunes ou blancs à cause d'un processus qu'ils ont subi (complètement ou seulement

partiellement). En parlant d'un papier jauni, nous ne parlons plus seulement d'un « état jaune » du papier, mais racontons une relation causale : le lent vieillissement par la lumière qui confère un charme évanescant au papier, par exemple. À cause de cette notion de changement, de notre savoir encyclopédique et de nos expériences intimes et personnelles, toute une narration se déroule ainsi devant le papier *jauni*. En somme, la différence entre un papier jaune et un papier jauni est que le premier est un objet alors que le deuxième est une histoire.

Les joues « rougies par le froid » : il suffit de pouvoir connecter notre vie avec de telles évocations pour les faire vivre, soit en retrouvant en nous l'écho de l'expérience personnelle, soit en imaginant le type d'expérience qui produit des joues rougies par le froid.

Et ce n'est pas encore tout. La langue offre encore des moyens de synthétiser davantage des notions de plus en plus complexes. *Verdir*, fait exceptionnel, peut se voir encore augmenté du préfixe *re-* pour signaler la répétition du processus de devenir vert. Ainsi, les arbres, au printemps, peuvent-ils *reverdir*. Un seul verbe pour cette complexité : devenir-vert-à-l'issue-d'un-processus-qui-s'est-reproduit. La composition des mots – la morphologie – est ainsi faite qu'elle peut synthétiser dans un mot de trois syllabes un ensemble de concepts liés entre eux qui impliquent des objets mais aussi des événements, et donc aussi la temporalité du monde comme le retour des saisons. Bien sûr, le contexte des saisons et de la végétation favorise grandement la pérennisation dans la langue du mot *reverdir*. Cependant, si de prime abord « rerougir » semble absent de notre lexique, il n'est pas radicalement impossible : il est fort imaginable qu'on puisse l'entendre dire spontanément dans un parler relâché au sujet d'une personne qui rougit une nouvelle fois, voire pour une affection cutanée qui semblait guérir mais revient. Une sauce, peut-être, pourrait aussi « rebrunir »... La langue est dynamique et son potentiel n'est pas uniquement exprimé par les dictionnaires qui la figent artificiellement (mais utilement) dans des normes stabilisées qui ne représentent, en somme la langue de personne. Il y a d'ailleurs une grande différence entre deux types de mots qui n'existent pas dans le dictionnaire : ceux qui seraient éventuellement

possibles, comme « rerougir », et ceux qui sont implausibles, voire impossibles, comme le verbe « mauvoir ».

Avons-nous fait le tour de « reverdi » ? Pas même : le feu de la circulation ne reverdit pas, ni ne rerougit. Et le ciel qui fut un temps obscurci par un orage ne semble pas non plus pouvoir « rebleuir ». Comment l'expliquer ? D'abord, le processus doit sans doute être graduel, ce qui exclut le cas du feu rouge. Ensuite, il faut que les événements de changement de couleur soient en quelque sorte comptabilisables : l'arbre reverdit de manière régulière chaque année, la personne qui « rerougit » l'a déjà fait une ou plusieurs fois comptabilisables, etc.

Que le ciel ne puisse pas *rebleuir* est plus étonnant, mais cela concerne sans doute le fait qu'il faut pour ce verbe l'existence d'une cause extérieure, or le ciel est bleu par nature et non pas par circonstance extérieure. On observe la même chose avec une feuille de papier sur laquelle on braquerait une lampe jaune : il jaunit peut-être sous l'effet de la lumière (c'est à voir), mais en aucun cas ce papier ne blanchit-il, ni *a fortiori* ne reblanchit-il, lorsque la lumière jaune s'estompe.

On s'aperçoit ici facilement que pour comprendre le fonctionnement d'une langue, c'est-à-dire pour en mesurer l'étendue des possibles, il faut en premier lieu identifier les impossibles. Cela permet de déduire l'existence de raisons, parfois très subtiles, sous-jacentes à ce que nous pouvons observer, et de découvrir l'existence de règles que nous appliquons avec une régularité de métronomes mais sans rien en savoir consciemment. C'est en somme avec cette méthode de comparaison de faits, de proche en proche, et de mise à jour des contrastes primordiaux entre ce qui existe et ce qui ne peut exister, que des hypothèses peuvent naître, et qu'elles peuvent ensuite être éprouvées dans leurs prédictions (avant, souvent, de devoir être raffinées devant des faits empiriques plus complexes).

Voici précisément un contraste linguistique très intéressant : bien que *carmin*, *olive*, *vermillon* ou *citron*, associés à des noms (*le carmin*, *l'olive*, *le vermillon*, *le citron*), désignent des couleurs, ils ne

permettent en principe pas la formation des verbes correspondants (nous apporтерons quelques nuances plus bas)².

Adjectif	Nom	Verbe signifiant le devenir
<i>carmin</i>	<i>le carmin</i>	* <i>carminer</i> ³
<i>vermillon</i>	<i>le vermillon</i>	* <i>vermillonner</i>
<i>olive</i>	<i>l'olive</i>	* <i>oliver</i>
<i>citron</i>	<i>le citron</i>	* <i>citronner</i> (pour « devenir jaune citron »).

De la sorte, une phrase comme *Le ciel se mit à carminer dans le couchant* est impossible, sauf dans une licence poétique assez douteuse, de mon humble point de vue.

Le fait est qu'il n'y a que certains termes de couleur qui produisent des verbes. On trouve dans cette liste essentiellement « blanc », « noir », « rouge », « vert », « jaune », « bleu », « rose » et « brun ». Des adjectifs comme « gris », « orange » ou « violet » font également des verbes mais ils donnent l'impression intuitive de manquer de naturel : « griser », « oranger », « violeter » demandent un examen plus attentif. On trouve aussi « roux » qui donne « roussir » ou « blond » qui donne « blondir ».

Reste que l'immense majorité des termes de couleur interdisent fermement la formation d'un verbe : on ne rencontre pas des verbes comme « carminer », « turquoiser », « ivoirer », « mauvoier », « cham-pagner », « émerauder », « sapiner », « vermillonner », etc. La liste des termes de couleur communs compte dans les quatre cent termes. C'est dire que la proportion de mots formant des verbes est faible, puisqu'elle compte entre huit et dix termes.

Il faut cependant être attentif à l'ambiguïté de sens qu'on peut rencontrer dans un verbe de couleur. Les verbes que nous avons mentionnés plus haut concernent le processus de *devenir d'une*

2. Cf. de Saussure L., « Sur un critère morphologique pour les couleurs basiques et son interprétation en pragmatique cognitive », *Cahiers de lexicologie* 99-2, 2011, 133-150.

3. Nous signalons par un astérisque initial les cas impossibles ou problématiques, en appliquant (de manière un peu relâchée) une convention linguistique courante.

certaine couleur. Nous les appelions plus haut, pour les besoins de la discussion, des *verbes de devenir*. Mais ces verbes, mettons « blanchir », connaissent en réalité deux emplois différents : « devenir blanc », comme dans « Le tissu a blanchi avec le temps » mais également un emploi grammaticalement différent, qui correspond à « rendre blanc », comme dans « Les Grecs blanchissent leurs maisons à la chaux ». Un certain nombre seulement de verbes de couleur acceptent ces deux sens, comme « blanchir » : devenir blanc ou rendre blanc. Beaucoup des termes de nuances permettent uniquement l'emploi en « rendre » et non pas celui en « devenir ». « Vermillonner », par exemple, est possible pour parler de l'action d'appliquer du vermillon sur un support (par exemple pour un artiste qui colore un objet). Mais ce verbe ne peut pas indiquer le processus de « devenir vermillon ». Il est exclu de dire que le ciel « vermillonna » dans le couchant.

Ce sont les emplois en « devenir » qui sont intéressants : pourquoi donc des verbes comme « vermillonner », « carminer » ou citronner, etc., sont-ils impossibles, au moins dans ces emplois de devenir, alors que « blanchir », « noircir », « rougir », « verdier », « bleuir », « jaunir », « brunir » sont parfaitement naturels ? Bien sûr : ils ont en commun d'être construits sur des termes de couleur *abstraites*. Blanc, noir, rouge, jaune, vert, bleu, brun... sont des couleurs génériques, abstraites, tandis que carmin ou citron sont des nuances spécifiques. Un objet « citron » est par définition aussi un objet « jaune ». Au contraire, un objet « jaune » n'est rien d'autre que « jaune ».

Le comportement de ces deux catégories d'adjectifs, désignant donc des couleurs abstraites d'une part, des nuances de l'autre, nous allons le voir, est très différent.

En termes cognitifs et communicatifs, il se pourrait simplement qu'il soit trop peu utile de mémoriser une catégorie de processus qui concerne le fait de devenir d'une certaine nuance. Signaler le fait de devenir d'une certaine couleur abstraite, générique, est sans doute suffisant, le contexte et les connaissances générales du monde déterminant alors la teinte précise, si tant est que ce soit nécessaire, dans la communication ordinaire : le jaune du papier

jauni est peut-être d'une sorte d'ocre pâle, mais s'il s'agit de parler d'un citron qui a jauni sur l'arbre, il s'agit alors d'un jaune franc signalant le mûrissement du fruit; la teinte du visage de celui qui a rougi d'émotion n'est pas semblable à celle du fer rougi au feu, etc. L'objet qui subit le changement signale sa nuance, et le verbe général suffit à être pertinent.

Pour ce qui concerne le cas des verbes de devenir d'une certaine couleur, il semble donc que le langage se soit en quelque sorte adapté à une sorte d'équilibre de la communication, situé quelque part entre donner inutilement trop d'information, ou une information trop précise, et n'en donner pas assez.

Mais le langage n'est pas *toujours* optimalement adapté à la communication. Le petit chapitre qui suit est consacré à un aparté à ce sujet.



III

LANGAGES

Nous utilisons naturellement le mot *langage* de mille manières qui sont sans lien direct avec ce qu'est vraiment « le » langage. On parle du langage des chats quand il s'agit de relier certains de leurs comportements avec ce qu'on voit – peut-être par anthropomorphisme – comme des émotions, des désirs, etc. On parle du langage corporel pour nos attitudes physiques (bras croisés, mèche de cheveux remise en place, pieds agités etc.) qui témoignent, soi-disant, de notre vie intérieure. On parle de langage vestimentaire pour suggérer l'idée que la mode nous sert à communiquer des informations à notre propre sujet dans le monde social selon des codes plus ou moins implicites et inconscients. Les architectes parlent du langage de l'architecture, pour évoquer quelque chose qui est effectivement difficile à exprimer autrement que par cette métaphore, qui concerne non seulement les codes architecturaux, les structures, la « grammaire » (autre usage imagé), mais jusqu'à l'harmonie particulière d'un style reposant sur un agencement de formes et de composants. Le *nec plus ultra* étant le « langage des fleurs » qui cette fois ne désigne pas la manière dont les roses communiquent, ni la manière dont les fleurs sont arrangées, mais les codes sociaux et conventionnels réalisés par le choix des fleurs que l'on offre. Sans parler du « langage des couleurs ».

Lorsque nous utilisons ces expressions, nous faisons vaguement référence à une idée courante selon laquelle non seulement le langage (le vrai) est une sorte de code qui produit la communication, mais

de plus, *toute* communication reposerait sur un code qu'on pourrait donc assimiler à un « langage ».

Il y aurait beaucoup à dire sur le fait que la communication langagière humaine, en réalité, ne suppose pas nécessairement une forme de code, le code étant plutôt un facilitateur de la communication ; et dans le cas du langage, un facilitateur d'une puissance extraordinaire. Ce qui permet la communication, c'est notre capacité à tirer des conclusions – par exemple au sujet des intentions de sens de notre interlocuteur – à partir des signaux qui nous sont adressés de manière ostensible. Il se trouve que chez les humains, cette capacité de raisonnement spontané est non seulement très développée mais elle se double d'une aptitude à imaginer les pensées et les états d'esprit d'autrui à partir d'une multitude d'indices. Bien sûr, le langage est un type d'indice absolument spectaculaire pour reconstruire avec une facilité et une puissance extraordinaires de telles intentions de sens. Nous y reviendrons plus bas mais le langage n'est pas la même chose que la communication. Il en est un instrument remarquable. Et toute communication n'est pas un langage.

Bien sûr, dans le parler courant, comme nous recourons en général au langage pour communiquer, nous assimilons les deux notions par facilité. Cependant, bien sûr, nous communiquons souvent sans l'aide du langage, et à l'inverse nous utilisons également souvent le langage à d'autres fins que communicatives.

Un geste, un grognement, un regard appuyé, permettent de communiquer des choses assez sophistiquées. Si lors d'une réunion j'attire votre attention par le regard sur une bouteille d'eau hors de ma portée, vous devinerez que je vous demande de me la passer. Si je pousse un soupir d'aise en ouvrant la fenêtre dans la pension de bord de mer où nous venons d'arriver en vacances, je communique tout le bien que je pense de la bouffée d'air marin et de la vue qui s'offre à nous ; dans ce type de cas, je ne communique pas un contenu clair et déterminé mais un ensemble d'impressions que je vous invite à imaginer¹. À l'inverse, suis-je bien en train

1. J'emprunte cet exemple à Sperber D. & Wilson D., *Relevance. Communication and cognition*, Oxford, Blackwell, 1995.

de « communiquer » lorsque j'inscris (donc avec le langage) un rendez-vous de dentiste sur mon agenda ? Certains diraient que je communique avec moi-même, et qu'il en va de même si je soliloque sous la douche. Certes, il peut arriver qu'on se mette en scène et qu'on produise d'éloquents discours à l'intention d'une audience imaginaire. Mais il arrive aussi qu'on ne considère aucun public, ni même soi-même comme interlocuteur *alter-ego*. En réalité, nous monologuons souvent dans le but de retirer un certain avantage d'une formulation orale : enrichir ma propre pensée par la vertu même de sa verbalisation. Autrement dit, quand je monologue, j'utilise un processus qui sert à la conceptualisation et au raffinement de mes propres idées plutôt qu'à leur communication, même si en cas de pseudo-communication symbolique avec un *alter ego* imaginaire. En soliloquant, en effet, j'aperçois toutes sortes de conclusions et d'idées offertes par le langage lors de la mise en mots de mes pensées. Cela tient essentiellement au fait que les mots suggèrent des associations que les pensées ne dressent pas toujours toutes seules avant leur verbalisation : les phrases incitent à des conclusions que les pensées n'évoquent pas systématiquement si elles restent à l'état mental. On peut l'expliquer : ce que disent les phrases est toujours moins précis que les pensées elles-mêmes ; les mettre « en langage », les formuler, ouvre donc de nouvelles interprétations, de nouvelles analogies, de nouvelles conclusions auxquelles nous n'aurions peut-être pas songé sinon. Il va de soi que cet effet du langage comme stimulateur de la pensée existe aussi dans la communication ordinaire, et c'est certainement l'une des raisons pour lesquelles nous aimons échanger avec autrui. Non seulement pour connaître ses opinions et pour le plaisir d'interagir, mais aussi, au moins occasionnellement, pour observer ce à quoi conduisent nos propres pensées. Combien de fois arrive-t-il aux enseignants de songer à de nouvelles pistes de réflexion simplement en enseignant des choses qu'ils savent ? Et combien souvent le fait de coucher sur le papier quelques réflexions conduit à en concevoir d'autres qui nous étaient jusqu'ici cachées.

Mais même en dehors de ce genre d'effets, il y a mille situations où nous utilisons le langage sans communiquer. Par exemple, lorsque nous consignons par écrit quelques notes qui ne sont pas

destinées à une quelconque communication. Et nous utilisons le langage aussi pour noter un rendez-vous de dentiste dans l'agenda, comme un nœud de mouchoir mais avec les détails que le langage permet, pour consigner d'utiles informations sans qu'il s'agisse d'une communication – à moins d'utiliser une notion de « communication » si lâche qu'elle ne veut alors plus rien dire. C'est donc un saut intellectuel très romantique que d'imaginer que « tout usage du langage est communication » voire, comme on l'entend parfois, que tout comportement est par nature social et donc communicatif.

Mais il y a des raisons plus profondes pour considérer que le langage n'est pas « la communication » et qu'il en est seulement un instrument qui s'est relativement bien adapté pour accomplir cette tâche. Tout d'abord, en effet, le langage obéit à des principes qui réduisent parfois son efficacité communicative. D'autre part, il permet de faire une quantité d'absurdités parfaitement inutiles à la communication. Ces deux éléments mettent en doute l'idée que le langage serait « né du besoin de communiquer », ce qui serait d'ailleurs un raccourci problématique du point de vue de la théorie de l'évolution, puisque si les traits évolutifs se stabilisent en effet pour les avantages qu'ils procurent, mais ils n'émergent pas pour satisfaire à une quelconque nécessité préexistante.

De nombreux chercheurs tentent de comprendre la nature profonde du langage à partir de ses caractéristiques les plus stables à travers les langues du monde. Une conclusion se dessine : l'émergence du langage chez l'homme n'est pas fondamentalement indépendante de celle de la pensée, ou plutôt d'un certain aspect de notre pensée, à savoir ce qui nous permet de saisir de manière abstraite les choses du monde en les rangeant dans des catégories (des concepts) et de poser des jugements articulés à leur sujet, que les philosophes appellent des « propositions ». Les stoïciens, et jusqu'aux grammairiens du XVII^e siècle, considéraient que « le langage *exprime* la pensée » comme une sorte de traduction transparente. Cela suppose une sorte de correspondance binaire entre les « idées » et les « mots », entre les « jugements » et les « phrases ». L'intuition est fondamentalement juste car il y a très probablement un lien, effectivement, entre la structuration de la pensée et celle du langage. Cependant il n'est

pas exact que le langage soit transparent vis-à-vis des pensées qu'il exprime, parce que le langage est beaucoup moins précis que les pensées : la même phrase peut servir à exprimer une multitude de pensées différentes. Et plus la recherche avance, plus on s'aperçoit que le langage est finalement très schématique en comparaison de la richesse de notre vie cognitive.

Avec la révolution structuraliste, au début du xx^e siècle, le panorama a changé. À la suite des travaux de Ferdinand de Saussure sur la linguistique « générale » (menés à Genève entre 1907 et 1911), on a commencé à considérer que la langue que nous parlons « structure notre pensée » : la pensée serait indistincte et « amorphe » s'il n'y avait pas la langue, affirme cette tradition. Il s'agit d'une idée qui se situe à l'opposé de celle des anciens, puisque la langue n'est alors pas vue comme le mode d'expression d'une pensée qui existe en dehors d'elle, mais comme l'architecture même de la pensée, qui est héritée par les individus à partir de la convention collective. Cette conception, bien qu'erronée dans sa généralité, témoigne cependant d'une intuition extraordinairement fine et subtile sur le fait que le langage, comme la pensée, procède de différences et d'analogies, et nous le verrons aussi avec la question des couleurs.

Plus récemment, des linguistes comme Noam Chomsky et des chercheurs en sciences cognitives comme Steven Pinker ont une sorte de position intermédiaire : le langage et la pensée sont si intimement liés que la structure de l'un n'est que l'expression schématique de la structure de l'autre : les règles de la grammaire, dans toutes les langues du monde, reposent toutes sur un socle identique de lois permanentes, qui sont donc naturelles, relevant de l'architecture biologique de l'esprit humain (le cerveau) et qui sont également celles qui structurent toute pensée relevant d'un jugement en propositions logiques. Les conventions d'usage, et les langues de manière générale – y compris le « découpage » de la réalité en concepts – peuvent certes varier indéfiniment, mais ils ne peuvent pas le faire absolument n'importe comment. Pour Chomsky, dont les travaux récents sur l'émergence du langage au cours de l'évolution sont aussi stimulants que controversés, ce qu'on appelle « le langage » est même une aptitude fondamentale

de la pensée qui consiste à « fusionner » des éléments (par exemple le verbe « mange » et l’adverbe « vite ») pour en faire des unités nouvelles (le syntagme verbal « mange vite ») à leur tour fusionnables avec d’autres unités constituées de la même manière (par exemple « mange vite » avec « le petit garçon des voisins ») pour finalement constituer des phrases (« le petit garçon des voisins mange vite ») qui se dotent de significations. De la sorte, l’aptitude fondamentale du langage serait indiscernable d’une propriété fondamentale de la pensée elle-même : son potentiel combinatoire abstrait, propre aux humains, et qui expliquerait à elle-seule des pans entiers de l’originalité humaine parmi les espèces animales² (sans qu’il faille aucunement considérer que les animaux seraient des êtres méprisables ou négligeables vis-à-vis de notre prétendue grandeur humaine, mais c’est un tout autre sujet). Quant à l’expression, c’est-à-dire la communication verbale orale ou écrite, éventuellement gestuelle, de phrases dans une langue donnée, elle ne serait apparue que plus tard comme une forme d’« externalisation » du langage, lorsque s’est opérée la mise en relation de la capacité phonatoire humaine avec les capacités conceptuelles abstraites et les moyens de communication préexistants³.

La question fait encore abondamment débat et la proposition de Chomsky et de ses collègues, dont des biologistes, implique un processus génétique évolutionnaire qui n’est pas vu comme standard par tous les chercheurs et suscite donc une certaine méfiance ; divers linguistes et spécialistes de la cognition ne partagent donc pas cette perspective. Mais quelle que soit la position qu’on adopte, le lien organique, naturel et fondamental, qui émerge finalement au-delà de la question technique de la naissance du langage, c’est la primauté du lien du langage avec la pensée et non pas avec la communication. En somme : il y a trois dimensions qui s’articulent de manière

2. On trouvera une synthèse de cette position dans : Bolhuis J. J., Tattersall I., Chomsky N., & Berwick R. C., « How could language have evolved? », *PLoS Biology* 12-8, 2014, e1001934.

3. Voir Reboul A., *Cognition and communication in the evolution of language*. Oxford University Press, 2017.

assez complexe : la pensée, qui manipule des idées abstraites en les fusionnant et en les structurant, le langage, qui exploite exactement ces mécanismes fondamentaux en donnant des étiquettes stables aux concepts et en fixant les articulations générales de la pensée, et la communication, qui existait bien sûr très anciennement et qui a trouvé avec l'externalisation du langage vers des interlocuteurs un instrument spectaculairement efficace.

La problématique de l'origine du langage est inséparable de celle de sa nature fondamentale. Or il reste très commun de confondre les fonctions les plus manifestes du langage avec ses origines. Outre la fonction communicative, on attribue souvent au langage la fonction d'assurer la socialisation, ou plutôt la construction et la maintenance des liens sociaux (nous y reviendrons brièvement plus bas). Pour certains penseurs, comme le célèbre psychologue Michael Tomasello de l'Institut Max Planck de Leipzig, le langage procède du caractère fondamentalement coopératif, sinon altruiste, des êtres humains entre eux. Ce serait la tendance vers une coopération optimale qui aurait été le principal moteur de l'émergence et de la stabilisation du langage, alors que nos proches cousins chez les primates en seraient plutôt restés à des attitudes plus simplement compétitives. Mais c'est là une hypothèse que beaucoup de chercheurs, notamment philosophes, trouvent exagérément optimiste ; par exemple, à l'autre extrémité du spectre, la philosophe et linguiste Anne Reboul, de l'Institut des sciences cognitives de Lyon (CNRS), pose que la communication langagière a émergé et s'est stabilisée par les avantages que procure à un individu la capacité de manipuler et de dominer autrui par la parole ; la fonction de la communication implicite, à cet égard, est centrale, et est soulignée aussi par certains travaux récents de Steven Pinker et de ses collègues⁴.

Mais quoi qu'il en soit, il est logique de considérer que c'est la « communication » sous toutes ses formes qui intervient dans les

4. Voir Reboul A., « A relevance-theoretic account of the evolution of implicit communication », *Studies in Pragmatics* 13, 2011, p. 1-19 ; Pinker S., Nowak M. A., & Lee J. J., « The logic of indirect speech », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 105-3, 2008, p. 833-838.

aspects sociaux du langage (coopération et/ou manipulation) : ce n'est que parce que le langage est l'instrument le plus évident et sophistiqué de la communication qu'il intervient dans ces processus de socialisation en lui offrant des ressources facilitatives.

Il est d'ailleurs possible d'aller encore plus loin et de poser la question d'un éventuel lien, profond, entre les structures de l'activité sociale et celles du langage. À leur manière, les structuralistes l'imaginaient déjà, mais plus récemment, un linguiste et philosophe américain, Ray Jackendoff, faisait justement l'hypothèse que la vie sociale est structurée comme une grammaire, mais cette fois non pas en parlant de manière figurée, mais bien littérale : il y aurait quelque chose de plus fondamental, d'antérieur à la fois au langage et au comportement social, sous la forme de structures de l'esprit humain, qui déterminerait les cultures, qui seraient ainsi comparables organiquement à des langues reposant toutes, malgré leurs différences très visibles, sur un socle de lois cognitives fondamentales organisant la pensée et l'action symbolique⁵. Pour d'autres encore, comme l'anthropologue Dan Sperber et la linguiste Deirdre Wilson, plus prudents, ce sont des processus cognitifs généraux et inter-reliés qui font émerger corollairement i) la communication humaine ii) la coordination entre humains et iii) l'aptitude à interpréter la vie intérieure d'autrui, ses états mentaux, ses intentions, trois aptitudes pour lesquelles le langage, son externalisation à l'égard d'autrui, est un instrument très efficace.

La communication, qui existait donc bien avant le langage, a passé au cours des âges du non-langagier au langagier, ou plutôt, les humains ont commencé d'exploiter le langage pour communiquer. Le langage, en tant qu'aptitude fondamentale connexe à la structuration de la pensée, dès qu'il a pris cette utilité extraordinaire dans la communication quand la production de sons a été couplée avec cette aptitude structurelle, a subi une pression évolutive favorable à son maintien. Le langage a donc vraisemblablement émergé

5. Jackendoff, R., « Toward a cognitive science of culture and society », *Pinkel Lecture*, 2004. Accessible sur Internet : <http://www.ircs.upenn.edu/pinkel/lectures/jackendoff>.

d'abord comme une aptitude d'abstraction purement mentale et conceptuelle, indépendamment de la nécessité de communiquer et de coopérer, et sans lien avec des formes sonores déjà à disposition des humains pour soutenir leur communication, à l'instar de ce que font nos cousins sur la ligne de l'évolution.

Pour certains, l'émergence de cette forme mentale de langage, qui précède causalement toute verbalisation linguistique, s'est faite en quelque sorte brutalement sur un terrain qui a entraîné des modifications en cascade à partir d'une causalité accidentelle. Pour d'autres, la survenue de ce premier langage a été au contraire progressive car liée à la vocalisation de plus en plus complexe accomplie par les hominidés, et dont les arrangements produits par les grands singes actuels ne seraient pas forcément des réminiscences. Quoi qu'il en soit, cette nécessité communicative a de son côté trouvé dans le langage un outil propre à la satisfaire de manière spectaculairement plus efficace que les formes antérieures de la communication. Mais il va sans dire que de nombreuses controverses agitent les chercheurs qui spéculent à ce sujet et qui se retrouvent partagés en plusieurs camps souvent assez fortement marqués, idéologiquement parlant (nous reviendrons brièvement sur ces controverses dans le chapitre xvi).

Pour revenir au rapport entre langage et communication de manière un peu plus concrète, il est important de relever une série de bizarreries linguistiques qui montrent que la nature fondamentale du langage n'est pas en elle-même exactement « communicative ». Arrêtons-nous un instant sur l'une d'elles, que j'emprunte au linguiste Fritz Newmeyer, de l'Université de l'Etat de Washington⁶. Une phrase comme « tous les carreaux n'ont pas été nettoyés » ou « Toute la Gaule n'a pas été conquise » signifie en général que seulement certains carreaux, mais pas tous, ont été nettoyés ou que quelque chose n'a pas été conquis en Gaule. Mais elle porte en elle une

6. On trouvera un article passionnant et accessible de Fritz Newmeyer en version française de l'auteur dans les *Nouveaux cahiers de linguistique française* N° 29 (2009), intitulé « Peut-on reconstruire la langue des premiers humains ? » (disponible en ligne, <http://clf.unige.ch>).

ambiguïté : « tous les carreaux » forme le sujet de « n'ont pas été nettoyés », ce qui pourrait donc conduire à une interprétation où « n'ont pas été nettoyés » est vrai de « tous les carreaux » : tous les carreaux sont sales. Après tout, si on remplace « tous les carreaux » par « la plupart des carreaux » (une autre expression de quantité), c'est bien cette lecture que nous obtenons : de la phrase « la plupart des carreaux n'ont pas été nettoyés », on conclut que « n'ont pas été nettoyés » est vrai de « la plupart des carreaux » : seulement la minorité des carreaux a été nettoyée. Avouons que ce type de cas ne facilite pas la communication, et ils sont nombreux. Il aurait été tellement plus simple d'avoir un mot pour dire *pas tous*, par exemple « pous⁷ », un peu comme nous avons le mot « aucun » pour dire *pas même un seul*. On dirait alors quelque chose comme « Pous les carreaux ont été nettoyés », ce qui serait clair. D'ailleurs, cette absence de « pous » en français nous gêne, et on dit spontanément quelque chose comme « pas tous » dans le langage courant pour éviter l'ambiguïté, et tant pis pour le prix à payer en termes d'élégance : « Pas tous les étudiants sont venus à la soirée » est quand même plus clair que « Tous les étudiants ne sont pas venus à la soirée ». Alternativement, on peut aussi dire que « quelques » étudiants sont venus, en laissant l'interlocuteur comprendre que puisque je dis « quelques », c'est donc que je pense « pas tous ». Mais ce sont là des palliatifs.

Avouons que cette absence de « pous » est assez curieuse, tant il est simple et courant de devoir l'exprimer. Je peux dire que *tous* les étudiants sont venus à la fête de fin d'année, ou au contraire qu'*aucun* étudiant n'est venu. Je peux dire que *beaucoup* ou *peu* d'étudiants sont venus ; je peux encore dire que la *plupart* sont venus, ce qui représente une quantité complexe (*la plupart* se situe dans une zone qui est à la fois *plus que la majorité* et *moins que la totalité*). Mais je n'ai pas de mot pour dire que « pas tous » les étudiants sont venus.

7. Voir Horn L., *A Natural history of negation*, Chicago, University of Chicago Press, 1989 et Levinson S., *Presumptive meanings. The theory of generalized conversational implicature* Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

Or ce qui est vraiment surprenant, c'est que le phénomène n'est pas propre au français : il est généralisé. Aucune langue connue à ce jour n'a de mot équivalent à « pas tous ». La logique n'empêcherait pourtant pas l'existence d'un « pous » et cela serait bien pratique. Il y a quantité de mots au sens plus complexe, comme *aucun* qui ne peut pas se traduire simplement par « pas un » (car *deux* serait alors compatible avec *aucun*) mais plutôt par « pas un seul », ou « quelques » qui signifie plus ou moins « plus que deux ». Il faut donc supposer qu'il s'agit d'une contrainte conceptuelle à laquelle le langage ne peut déroger, mais sans qu'on sache pourquoi. Or cette contrainte n'est pas adaptée à la communication, elle en forme plutôt même un obstacle.

À ce degré de généralité, il faut vraisemblablement admettre à titre d'hypothèse qu'il s'agit d'une propriété enracinée dans la « nature humaine », donc une propriété de la cognition humaine, qui fait que, curieusement, l'esprit ne saurait agréger en un seul concept la notion de « pas tous », contrairement à celle de « pas même un seul » (*aucun*), en dépit de son utilité communicative. Mais les choses sont en réalité un peu plus compliquées, notamment parce qu'il y a trois grands types de faits langagiers.

Les premiers sont ceux qui relèvent de la simple convention et sont donc aléatoires ; c'est le cas pour l'essentiel du vocabulaire conceptuel et des paramètres grammaticaux, et c'est ce qui explique l'infinie diversité des langues et les difficultés inhérentes à la traduction. Les faits conventionnels sont des faits qu'on décrit mais qui ne s'expliquent pas car ils ne reposent pas sur une chaîne causale stable, et ils ne sont pas généralisables à l'ensemble des langues (au contraire). Par exemple, il n'y a aucune explication à donner au fait que nous appelons certains fruits des « poires » au lieu d'un autre mot, ou pour le fait que le sens de *jeu* en français n'est pas exactement le même que celui de *game* en anglais (qui ne convient pas pour le jeu théâtral). Ce sont les hasards des conventions, contingentes et donc instables : elles varient de manière imprévisible à travers les langues et les époques. Tout comme les conventions sociales, les conventions linguistiques sont sujettes au changement : nous incorporons de nouveaux mots, nous en abandonnons d'autres, et certains changent

de sens. Chaque nouvelle édition du Petit Larousse offre son lot de néologismes, d'éliminations et de changements, afin de refléter au mieux les conventions en vigueur en français.

La grammaire elle-même est en évolution. Par exemple, la génération qui a 20 ou 30 ans aujourd'hui dira volontiers une phrase comme « Regarde comment il court bien ! » tandis que les plus âgés préféreront « Regarde comme il court bien ! ». Et il en va de même, bien évidemment, pour la phonologie, c'est-à-dire la structure acoustique des langues. Dans la plupart des régions francophones (à l'exception des parlers du sud), nous éliminons les *e* selon une règle mathématique précise mais inconsciente que nous appliquons avec une précision absolue, afin de prononcer *un'fenêtr'* (gardant le premier *e* du mot « fenêtré ») mais *ferm' la fnêtr'* (en le faisant disparaître). Il s'agit de faits conventionnels et contingents, c'est-à-dire qu'ils sont dus à des aléas hasardeux qui n'obéissent qu'à la perception changeante que les individus ont au sujet de ce qui leur requiert moins d'effort tout en maintenant la compréhensibilité. Ainsi apparaissent des règles conventionnelles, mais très précises, que tout locuteur respecte malgré lui et sans en avoir conscience, et qui peuvent varier en fonction du milieu social et de la géographie, comme le documente la sociolinguistique.

La deuxième catégorie de faits langagiers est formée par ceux qui sont statistiquement trop permanents à travers les langues pour être purement conventionnels mais qu'on ne peut pourtant pas expliquer en termes d'utilité dans la communication. Ce sont donc des faits de cognition qui sont dus aux contraintes universelles qui s'appliquent d'une part à la manière dont les humains catégorisent du monde, et d'autre part à la manière dont leur langage est structuré (la grammaire). Ces faits ne sont donc pas liés à l'usage communicatif que les individus font du langage mais, à des degrés qui font débat, à la fois à l'architecture du cerveau lui-même (dont la « plasticité », c'est-à-dire la capacité de se reconfigurer pour satisfaire des besoins particuliers, n'est pas illimitée) et à la convergence des environnements humains qui, tout simplement, partagent un certain nombre de nécessités naturelles. Cependant, lorsqu'on est dans la grammaire, et qu'on n'identifie aucune motivation communicationnelle, il est

difficile d'imaginer que les contraintes ne sont pas cognitives : si effectivement le langage humain ne forme jamais un mot équivalent à *pas tous*, c'est un fait de cognition, d'architecture de l'esprit, et non de culture ou d'environnement : on ne voit pas ce qui « dans le monde » conduirait un organisme à empêcher l'émergence de cette forme dans une langue quelconque.

Il y a une grande quantité de ces « universaux linguistiques », qui sont de natures diverses mais en particulier grammaticale. Ils se décrivent souvent de manière assez complexe, en termes de syntaxe et d'organisation de phrases et de relations entre éléments structurels. Certains sont d'ailleurs assez inattendus. Par exemple : *Si une langue marque l'interrogation par une intonation, alors ce marquage est en fin de phrase* (on l'observe en français par exemple). On pourrait avoir envie d'imaginer que l'absence de certitude (la question) se montre par un effet d'ouverture, d'absence de clôture de l'intonation, par mimétisme avec l'absence de clôture de la pensée... En tout cas, quelque chose, à savoir la vérité, est en quelque sorte laissé en suspens.

Mais laissons la grammaire (et avec elle sans doute la question de la véritable nature du langage), puisque la question des couleurs n'est pas grammaticale mais lexicale (elle relève du vocabulaire). Il est beaucoup plus rare d'identifier des « universaux » dans le vocabulaire, hormis des choses vraiment très générales, comme le fait que nous ne construisons pas de catégories réunissant des concepts en même temps conçus comme totalement dépourvus de liens (il n'y a pas de mot possible qui désignerait spécifiquement à la fois les poètes et les rochers). Cela semble une évidence, mais les évidences sont intéressantes pour les hypothèses qu'elles motivent et qui permettent de voir des faits beaucoup moins évidents.

Il y a d'autres exemples, plus intéressants, qui font intervenir l'histoire sémantique des langues. Par exemple, on a pu montrer une similitude étonnante, à travers les langues, au sujet des verbes qui indiquent l'idée de nécessité, comme le verbe « devoir » en français. Les langues semblent connaître un schéma d'évolution identique en ce qui concerne le sens de ces verbes : leur sens d'origine est celui de *devoir quelque chose* (à quelqu'un), et ce n'est qu'ensuite qu'ils se dotent de la capacité d'évoquer la nécessité et l'obligation

(*devoir faire*). Enfin, dans un troisième temps seulement, le verbe se dote d'un sens de croyance hypothétique (« Pierre doit être chez lui à l'heure qu'il est »)⁸.

Enfin, la troisième catégorie de faits langagiers concerne ceux qui peuvent s'expliquer à la fois du point de vue cognitif et du point de vue d'un avantage pour la communication. C'est le cas pour le placement des adjectifs dans la phrase : plus la propriété représentée par l'adjectif (ou la construction adjectivale) est perçue comme intimement liée à l'objet, plus l'adjectif sera proche du nom. Ainsi, on dira *une voiture rouge puissante* mais moins volontiers *une voiture puissante rouge* : dans nos représentations, la couleur est plus intimement liée à la voiture que la puissance de son moteur. À l'inverse, on dira *une voiture de sport rouge* plutôt que *une voiture rouge de sport* : la *voiture de sport* est davantage un type de voiture qu'une *voiture rouge*, qui l'est cependant davantage qu'une *voiture puissante*⁹. Cette organisation peut changer d'une langue à l'autre mais toujours en obéissant à des impératifs cognitifs : la proximité morphologique tend à refléter une proximité conceptuelle.

La propriété la plus centrale du langage humain est qu'il est fondamentalement économe ; c'est une caractéristique qu'on observe à travers ses différents aspects, notamment l'organisation sonore des langues, leur grammaire, le nombre optimal de mots disponibles pour couvrir une grande quantité de sens tout en évitant à la fois un flou excessif et une précision inutile, et bien sûr dans l'opération complexe qui se nomme « comprendre », qui ne repose pas uniquement sur un « code », mais aussi, abondamment, sur le

8. Bybee J, Perkins R., Pagliuca W., *The evolution of grammar. Tense, aspect and modality in the languages of the world*, The Chicago University Press, 1994 ; van der Auwera J. & Plungian V. A., « Modality's semantic map », *Linguistic Typology* 2, 1998, 79-124. Voir Barbet C., « Le verbe modal *devoir* en français médiéval et contemporain : hypothèses pragmatiques sur le changement linguistique », in Combettes B. et al. (éds), *Études de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, 2010, pp. 19-41

9. Quand on rajoute encore un adjectif, d'autres questions entrent en jeu, et, en français, elles se résolvent par d'autres règles : nous dirons *une puissante voiture de sport rouge*, par exemple, mais ceci nous entraînerait trop loin.

raisonnement intuitif. Cette « économie » est en quelque sorte un équilibre entre coûts et bénéfices (si l'on accepte cette métaphore), qui est constamment surveillé par notre capacité à imaginer la pensée et les intentions d'autrui (et de les prédire, si l'on prend le point de vue du locuteur)¹⁰.

Pour cette raison d'économie générale, ce que la langue classe en mots résulte d'un équilibre entre la nécessité d'avoir à sa disposition suffisamment de précision pour garantir la qualité de l'échange d'informations (nous avons ainsi des termes de couleur en grand nombre, de « rouge » à « carmin » en passant par « vermillon » et « brique ») et celle de ne pas surcharger la mémoire et les processus mentaux, afin de communiquer efficacement en utilisant relativement peu de ressources. Certains termes de couleur, en nombre limité, sont ainsi plus généraux, comme « rouge », « jaune », « vert », « bleu »... que d'autres, comme « vermillon ») tout en étant suffisants pour assurer une communication efficace en général.

Il est intéressant de constater, parallèlement, que les verbes de devenir permettent parfois de tirer d'autres conclusions : le citron qui a jauni est mûr, le papier qui a jauni est ancien, la personne qui a rougi est émue, la prairie qui a verdi est fertile, etc. D'où le sentiment que la couleur peut être symbolique d'un processus particulier. Or, parfois, il peut y avoir ambiguïté entre les contextes et les conclusions possibles. Dire que quelqu'un *jaunit au soleil* est ainsi trop ambigu et évoquerait plutôt une maladie curieuse, alors que *bruni* n'est possible que pour des cas relativement extrêmes d'addiction à la plage. La nuance devient alors importante pour lever une ambiguïté trop grande, et le verbe « bronzer » pour dire « devenir couleur de bronze », ou « dorer » (au soleil) surviennent

10. En ce qui concerne l'importance cruciale de ces mécanismes de représentation des pensées d'autrui pour ce qui fait de nous des humains aptes à la communication, on pourra se référer utilement à un article récent qui fait le point sur les théories linguistiques de la communication en montrant qu'elles partagent un ancrage sur cette propriété cognitive : Reboul A., « HOT theories of meaning: The link between language and theory of mind », *Mind & Language* 21(5), 2006, 587-596.

dans le lexique commun, mais s'associent prioritairement à des cas particuliers.

Ce sont des faits similaires qui nous permettront d'expliquer le cas étrange des dérivés en *-âtre* comme « verdâtre », qui ne supportent pas non plus, en principe, de s'appliquer à des nuances précises. Ce suffixe *-âtre* cache en réalité un phénomène assez subtil et d'une profondeur insoupçonnée.

IV

PRESQUE

Les adjectifs de couleur les plus communs permettent de former d'autres adjectifs par l'adjonction de suffixes : « rougeaud », « azuréen », « verdâtre », « beigeasse », « ocreux » en sont des exemples. Ils sont construits en ajoutant à la base (« rouge », « azur », etc.) un suffixe indiquant une nuance particulière, qu'il n'est d'ailleurs pas toujours facile à préciser. « Azuréen » se situe par rapport à « azur », qui est lui-même situé comme nuance de « bleu ». On trouve aussi des adjectifs construits en *-é*, comme « orangé » ou « azuré » ; en *-escent*, comme « opalescent » ; en en *-in* comme « purpurin », etc¹. À bien y regarder, ils désignent des objets qui sont bien de la couleur concernée, bien que d'une manière particulière. Ce qui est « opalescent », dit le dictionnaire de référence du français, le *Trésor de la langue française*, a la teinte et l'aspect d'une opale ou rappelle l'opale par ses reflets irisés. Ce qui est « azuré » est de couleur azur et évoque ce qui a été rendu azur (sans doute par son origine participiale) ; ce sont donc bien des teintes respectivement « opale » et « azur ».

Le suffixe le plus communément accolé aux adjectifs de couleur est le suffixe – *âtre*, comme dans « blanchâtre », « rougeâtre » ou « brunâtre ». Ces termes semblent avoir un statut plus complexe,

1. On trouvera un panorama général de ces termes dans : Molinier C., « Les termes de couleur en français. Essai de classification sémantico-syntaxique », *Cahiers de grammaire* 30, 2006, 259-275.

dans leur rapport à la couleur d'origine, et c'est un point qui ne manque pas d'intérêt et de conséquences inattendues.

Tous ces termes ont une propriété intéressante : ils ne s'appliquent qu'à des objets bien déterminés et ne peuvent donc s'évoquer pour eux mêmes, de façon abstraite en formant des noms : on imagine mal dire « j'aime le bleuâtre » ou « l'opalescent est ma couleur préférée ». On peut éventuellement imaginer entendre une phrase comme « je préfère l'azur au pourpre », qui peut servir à souligner une préférence de couleur indépendamment de tout objet particulier, mais la phrase « Je préfère l'azuré au pourpré » ne s'imagine guère s'il ne s'agit pas de la teinte d'un objet, par exemple un revêtement de canapé à choisir dans un magasin. Pour certains de ces adjectifs, cela tient au fait qu'ils évoquent un processus de transformation sous une action quelconque, d'où l'effet poétique du ciel « azuré », qui « vire au mauve » dans la chanson de Gainsbourg : c'est comme si quelque main avait *rendu* le ciel azuré². On note au passage qu'il ne s'agit pas de parler du devenir, comme avec « rougir » dans « Pierre a rougi », mais d'une action portée sur un support qui le rend d'une certaine couleur. Mais pour ce qui est de l'étang « verdâtre », aucun processus de ce genre ne semble faire partie de la signification du mot.

Quelle est la nuance d'un verdâtre vis-à-vis d'un vert « tout court » ? La première idée qui vient à l'esprit, quand on se penche sur la question, est qu'un verdâtre n'est *pas* un vert, mais qu'il lui « ressemble ». Une manière de le dire est que ce qui est verdâtre est « approximativement » vert. Or ce qui est approximativement quelque chose n'est précisément *pas* ce quelque chose : ce qui est « à peu près terminé » n'est pas terminé, et s'il est « presque 8h » il n'est pas 8 heures. Le linguiste Georges Kleiber endosse cette position et la précise, de manière intuitivement convaincante, à propos du « blanchâtre » qui, dit-il, « tire vers le blanc mais n'est pas blanc³ ».

2. On notera que cet élément de sens s'est effacé dans *doré* qui n'implique pas nécessairement l'idée d'une transformation.

3. Kleiber G., « Adjectifs de couleur et gradation : Une énigme très colorée », *Travaux de linguistique* 55, 9-44, 2008, p. 30.

Bien sûr, un « jaune verdâtre » est bien un jaune, qui tire vers le vert, mais qu'en est-il d'un verdâtre « tout nu » ?

Cela pose un problème, car cela signifie qu'un verdâtre n'est « nulle part ». En effet, ce n'est pas une sorte de jaune, de rouge ou de bleu, ni d'aucune autre couleur, sans quoi on se serait tourné vers elles pour en parler (comme lorsqu'on dit « jaune verdâtre »). Donc, si un verdâtre n'est pas un vert, et comme il ne saurait être autre chose, il s'ensuit qu'il n'est rien : il ne se situe pas dans un champ chromatique quelconque. Comme nous sommes alors dans une impasse, il faut en conclure que le verdâtre doit être une sorte de vert ; reste alors la possibilité qu'il s'agisse d'un vert qui n'est pas prototypique parmi les verts. C'est bien un vert, mais un vert éloigné des représentants habituels de la catégorie des verts. Plutôt qu'un vert approximatif, un verdâtre est vaguement vert, puisqu'il est vert tout en étant inclassable parmi les nuances prototypes du vert : le vert sapin, le vert pomme, le vert émeraude, sont des verts par rapport auxquels un verdâtre est éloigné. Mais ce qui est verdâtre, tout en approchant des limites de la catégorie, reste encore un vert plutôt qu'un jaune ou un bleu⁴. L'étang verdâtre est vert, mais pas du vert typique et attendu pour un étang franchement vert. De même, on appelle volontiers « rougeâtre » des teintes rouges tirant vers le brique ou le brun. Un rouge non typique. En somme, un verdâtre n'est donc pas un non-vert qui tire vers le vert, mais plutôt un vert qui tire vers le non-vert.

Cela vaut aussi pour les autres adjectifs : ce qui est « douceâtre » n'est pas « vaguement doux » : c'est en réalité bel et bien doux, mais d'une manière qui ne correspond pas à la « douceur » la plus habituelle ou typique.

4. Voir, pour des détails sur le sens de ce suffixe : Bottineau T., « Les valeurs sémantiques du suffixe -âtre, marqueur d'opérations sur le plan notionnel », *Syntaxe et sémantique* 17, 2010, 35-54, ainsi que, pour les termes de couleur : Achard P., « Des mots et des couleurs en français. Promenade linguistique entre le proverbe et le plan du métro », in Tornay S., *Voir et nommer les couleurs*, Nanterre, Service de publication du LABETHNO, 1978, 138-166.

Il y a une étrangeté, que nous pouvons constater, mais pour laquelle il est difficile de trouver une explication : les teintes brillantes semblent impossibles à désigner par *-âtre*. Ainsi, un bleu tirant vers le noir brillant ne sera pas désigné par « bleuâtre ». Un jaune tirant vers le blanc, s'il est brillant, est difficile à nommer « jaunâtre ». Un rose brillant mais qui n'est pas dans le type bonbon devrait correspondre à « rosâtre » mais ce terme ne semble pas possible. Il y a peut-être là une trace de l'origine étymologique de « âtre », qui n'est autre que l'un des mots latins pour désigner le noir mat, « ater », et non le noir *brillant* (« niger »).

Cela a une conséquence qui n'est pas sans intérêt : les termes de nuance, qui signalent précisément un type précis à l'intérieur d'une couleur, refusent en principe leur combinaison avec ce suffixe : on ne trouve pas de « sapinâtre » ou de « turquoisâtre », ni en anglais de « chartreuseish⁵ ». D'ailleurs, la liste des termes de couleur du français qui autorisent ce suffixe est proche de celle des termes qui permettent de construire des verbes de devenir :

blanchâtre; noirâtre; rougeâtre; jaunâtre, verdâtre, bleuâtre, rosâtre, brunâtre, grisâtre, roussâtre, olivâtre.

Quelques autres termes sont incertains, et la liste elle-même en est incertaine : parfois donnés par les dictionnaires, parfois non, ils semblent plus ou moins naturels ou plus ou moins bizarres selon les personnes :

orangeâtre; violâtre; pourprâtre; beigeâtre; saumonâtre, et sans doute quelques autres comme mauvâtre.

Mais l'immense majorité des termes de couleur, refuse radicalement de s'affubler de ce suffixe. Pas de *paillâtre, vermillonâtre, émeraudâtre, outremerâtre, etc.*

On pourrait penser que cela provient de l'origine de ces termes dans des noms, qui relèvent par principe de catégories binaires : selon cette approche, un objet ne saurait être « plus ou moins table » ni, donc, « plus ou moins turquoise ». Mais cette explication n'est qu'une fausse piste, suscitée par l'idée trop répandue que les catégories

5. J'emprunte cet exemple à Berlin B. & Kay P., *Basic color terms*. Berkeley – Los Angeles, University of California Press, 1969.

grammaticales sont liées de manière tellement étroite aux catégories mentales qu'elles leur correspondent terme à terme, mécaniquement. Et, sans même parler de « rose », considérons « olive » qui donne « olivâtre ». Par ailleurs, il y a quantité de manière de dire d'un objet qu'il est en effet « plus ou moins » dans une certaine catégorie.

Arrêtons-nous un moment sur ce point. Pensons déjà à toutes les périphrases que nous pouvons faire à cette fin. « Une sorte de table » (ou « un machin genre table ») signifie en général un objet qui ressemble à une table sans être une table proprement dite, donc bien une table approximative... Sans compter les ressources du langage non-littéral : par exemple, parlant d'un chagrin d'amour, quelqu'un peut vouloir dire quelque chose comme « ça va prendre du temps pour guérir cette blessure », suggérant par métaphore qu'un malheur est une *sorte* de blessure⁶. De même, si un premier ministre déclare qu'il faut faire la « guerre » contre le terrorisme, il suggère que les stratégies destinées à combattre le terrorisme sont bien une *sorte* de « guerre ». Bien qu'il n'y ait ni tanks ni divisions d'infanterie qui se font face, ni d'armées constituées, l'affirmation métaphorique laisse penser que combattre le terrorisme est, plus ou moins, une forme de guerre, ce qui justifie, dans un sens ultime, le recours à des méthodes d'exception comme l'état d'urgence, typique des temps de guerre. De telles métaphores et procédés rhétoriques, qui jouent avec les frontières des catégories, ont envahi le langage politique avec toutes les distorsions et manipulations que cela permet : la dette de la Grèce arrive un certain jour à « maturité » comme un fruit, la crise a « frappé » le pays (comme s'il s'agissait de causalités naturelles imprévisibles, un ouragan par exemple), et on loue les « réformes courageuses », qui consistent entre autres à diminuer les retraites de vieillards déjà dans la misère et à brader les aéroports à des agences étrangères. Si les métaphores sont très présentes dans le discours politique, c'est d'abord parce qu'elles le

6. Cet exemple – en anglais *It will take time to heal these wounds* – est utilisé par la philosophe Robyn Carston pour évoquer certains types de communication non littérale (mais différents de ceux qui sont évoqués ici). Voir Carston R., *Thoughts and Utterances*, Oxford, Blackwell, 2008.

sont dans le langage courant, tout simplement parce que ces effets d'approximation ont un pouvoir de simplification spectaculaire quand il s'agit d'évoquer des questions complexes. Le beau livre, déjà ancien, de George Lakoff et Mark Johnson intitulé *Les métaphores dans la vie quotidienne* l'a montré et a donné lieu à d'abondants développements (parfois controversés car trop extrêmes) sur le rôle des métaphores pour l'esprit : une métaphore « de la vie quotidienne » consiste à traiter un problème abstrait et complexe (par exemple la vie) en utilisant des repères physiques terre-à-terre (par exemple le déplacement dans l'espace, le voyage). « Nous avons pris un nouveau départ », « j'ai suivi un long chemin spirituel », etc. sont ainsi des manières de communiquer de manière simplifiée des pensées et des impressions complexes, en utilisant l'analogie avec l'expérience ordinaire du monde physique et spatial⁷. Par le biais d'une exploitation de ces processus, les métaphores figurent parmi les outils les plus puissants de la persuasion, y compris de mauvais aloi, comme le montrent les métaphores politico-économiques qui nous environnent sans retenue.

Revenons aux frontières de catégories : nous pouvons utiliser quantité de diminutifs pour signaler que nous sommes, avec un objet donné, proches des frontières conceptuelles. De telles dénominations sont souvent dépréciatives et concernent typiquement les noms de fonction ou de statut : un *écrivillon* est un écrivain raté (donc ce n'est pas un écrivain « digne de ce nom ») et une *marâtre* est une mère de substitution. On voit ici incidemment pourquoi certaines féminisations de noms de fonction perturbent les représentations en instaurant des éléments dépréciatifs. Si une *gendarmette* est un peu ridicule, c'est parce que ce n'est pas une « vraie » gendarme « digne de ce nom », mais un gendarme « approximatif »... On voit donc que le terme condescendant porte en germe une insulte véritable.

Ce qui n'est n'appartient pas clairement à une catégorie est en quelque sorte hybride. Dans l'imaginaire commun, il s'agit

7. Voir aussi les travaux célèbres de Fauconnier et Turner et notamment : Fauconnier G. & Turner M., *The way we think. Conceptual blending and the Mind's hidden complexities*, New York, Basic books, 2002.

souvent d'un deuxième choix, vaguement méprisable et impur. C'est un exemple frappant du chemin funeste que nous n'avons que trop tendance à emprunter entre le conceptuel et le normatif, entre la logique et la morale. Autant il est commode pour notre vie quotidienne et pour la communication de simplifier et de tout ranger en catégories, autant il est dangereux de se laisser gagner par la catégorisation, la typification, les stéréotypes, dans notre vie morale : cela peut conduire au rejet de ce qui n'est pas classifiable selon les schémas familiers, culturels, préconstruits.

Comme le langage admet dans une grande souplesse de jouer avec des combinaisons conceptuelles, il faut conclure qu'il n'y a pas de rigidité absolue qui devrait empêcher la formation de termes en – *être* construits sur des nuances.

En anglais, *-ish*, qui est sémantiquement très proche du français *-être*, peut se combiner non seulement avec à peu près n'importe quel adjectif, mais aussi avec des noms, sous l'idée qu'il s'agit d'imager la « manière d'être ». Cela autorise de nombreux néologismes : on peut ainsi rencontrer une attitude *babyish*, qui sera une attitude puérile rappelant celle d'un bébé, sur le modèle de *childish* ou de *foolish*. Mais dès qu'on regarde les couleurs, le fait étrange apparaît aussi : en anglais comme en français, seuls certains adjectifs de couleur acceptent ce suffixe. Et ce sont pratiquement les mêmes qu'en français : *reddish* ou *blueish* sont naturels, mais pas **chartreuseish* ou **siennaish*⁸.

En réalité, des mots comme *sapinâtre* ou *turquoiseâtre*, ou en anglais *chartreuseish*, sont problématiques pour la raison suivante : il s'agit de constructions linguistiques qui sont trop coûteuses à interpréter tout en n'étant pas d'un apport suffisant dans la communication. Le rapport coût-bénéfice est perdu.

L'interprétation de tels termes est coûteuse en particulier parce qu'il n'y a pas de distinction évidente entre une catégorie qui serait « la couleur sapin » et son prototype : les deux sont la même chose. « Turquoiseâtre » pose le problème de chercher à désigner une teinte

8. Cf. Berlin & Kay (1969), *op. cit.*

non typique des bleus turquoise, aux frontières la classe des bleus turquoise mais toujours à l'intérieur de cette catégorie. Or il ne s'agit pas d'un spectre disposant de frontières : il n'y a pas vraiment de différents bleus turquoise possibles, et l'étendue de ce que dénote le terme « turquoise » se confond pratiquement avec un prototype unique. Parallèlement, puisque la couleur turquoise est elle une nuance de bleu, elle se présente justement comme l'un des types possibles du bleu : on ne voit donc plus très bien comment construire un « turquoiseâtre » qui serait donc vaguement d'un bleu précis. C'est une construction mentale qui rappelle la blague du contrôleur des chemins de fer suisses à qui on demande l'heure et qui répond qu'il est « à peu près 16 h 28 » : l'effet d'humour tient précisément à la possibilité logique qu'il y aurait pour un esprit obsédé par les minutes et les horaires d'exprimer qu'il est « à peu près 16 h 28 » s'il est 16 h 27 et 40 secondes, alors qu'une telle précision est inutile et donc n'a aucune pertinence pour le commun des mortels. C'est même pire : en admettant qu'on construise mentalement une représentation de cette couleur, on n'obtiendra rien d'autre qu'un simple « bleuâtre », tout comme pour le commun des mortels, s'il est « à peu près 16 h 28 », il est « à peu près 16 h 30 »...

L'anthropologue Dan Sperber et la linguiste Deirdre Wilson affirment, dans un livre très intéressant intitulé « La Pertinence⁹ » que la communication est guidée par un principe général d'ajustement mutuel vers l'équilibre entre l'effort mental de l'interprétation et l'effet que cette interprétation est censée produire sur notre savoir. La satisfaction de cet équilibre est, disent-ils, le fondement de notre notion intuitive de « pertinence ». « Turquoiseâtre » est un terme qui, en principe, est donc dépourvu de pertinence.

Or, s'il s'agit d'une question de pertinence, on pourrait s'attendre à trouver des exceptions : il ne s'agit pas d'une loi linguistique abstraite mais bien de problèmes liés à l'utilité de tels termes dans la communication. Notamment, la licence poétique devrait pouvoir y recourir pour produire des effets particuliers, et, bien sûr également

9. Sperber D. & Wilson D. (1995), *op. cit.* La première édition est de 1986, parue en traduction française aux Minuit en 1989.

vous et moi dans des circonstances qui y conduiraient. Les linguistes n'ont pas dans l'idée qu'il existe des usages corrects et d'autres usages qui sont fautifs ; en revanche, ils distinguent entre des cas possibles, des cas impossibles et des cas douteux. Un adjectif comme *ivoirâtre* est certainement improbable en français, mais non impossible, car les principes qu'il enfreint n'ont à voir ni avec les conventions grammaticales ni avec les capacités imaginatives des êtres humains, mais avec la plausibilité qu'il y a à utiliser une construction aussi complexe pour dire quelque chose qui n'est pas généralement significativement différent de « blanchâtre ».

Notons en passant que l'impression que ce qui est blanchâtre n'est pas blanc repose sur une particularité du blanc qui, comme le noir, se situe à une extrémité du spectre chromatique, de sorte qu'on peut avoir le sentiment d'un blanc « absolu » ou d'un noir « absolu » vis-à-vis desquels toute nuance n'est plus du vrai blanc ou du vrai noir. Mais pour les langues humaines, il existe bien des nuances de blanc, et le latin, pour prendre cet exemple, avait même une distinction entre des blancs brillants et des blancs mats. Un blanc laiteux et un blanc neigeux ne sont en effet pas identiques, et ce n'est pas que l'un est « plus blanc » que l'autre.

On peut enfin remarquer que certaines nuances non typiques sont elles-mêmes des « *-âtre* ». Par exemple, l'ocre jaune est bien une nuance de jaune, mais il est tentant, en même temps, de considérer qu'un objet ocre jaune est également jaunâtre : ce n'est pas contradictoire, puisque certaines nuances identifiables peuvent elles-mêmes se trouver dans une zone qu'on situe proche des frontières chromatiques. Peut-être aussi qu'un bleu opalin est bleuâtre tant il est clair. En revanche, il est certain qu'un objet rouge sang ou rouge coquelicot ne sera pas considéré comme rougeâtre : ce sont des prototypes du rouge.

La distinction entre des termes génériques abstraits (blanc, noir, rouge, jaune, vert, bleu, brun, gris, rose, violet, orange, qui ne sont des nuances d'aucune autre couleur), et une multitude de termes de nuances, continue donc d'apparaître. Et pourtant, il ne faudrait pas être tentés d'y voir une rigidité complète : notre vocabulaire est plein de ressources car il est fondamentalement imprécis.



V

IMPRÉCISIONS

Notre vocabulaire est composé de mots dont les significations ne sont pas toujours (loin s'en faut) précises ou définitivement arrêtées, contrairement à l'idée reçue selon laquelle convient d'appeler un chat un « chat ». Bien au contraire, leurs significations sont adaptables au contexte dans une mesure impressionnante, qui va jusqu'à la licence poétique en passant par le langage figuré plus ordinaire. De manière générale, bien qu'il soit contraint par un ensemble de lois formelles, à savoir ces lois syntaxiques profondes qui régissent non pas la norme du « bon usage » mais notre parler ordinaire, ainsi qu'un ensemble de principes sémantiques fondamentaux, ce que nous donne le langage n'est somme toute que schématique et ce sont bien diverses procédures de raisonnement et de découverte qui, de cas en cas, nous permet de sélectionner les bonnes informations afin de découvrir ce que le locuteur cherche à nous communiquer. L'interlocuteur adapte donc le sens schématique en le précisant ou au contraire en choisissant une lecture non littérale pour obtenir un sens qui soit pertinent dans les circonstances.

Prenons par exemple le mot *fenêtre* qui donne lieu à des évocations conceptuelles bien différentes dans les énoncés suivants :

Pierre est passé par la fenêtre (l'ouverture)

La fenêtre est cassée (le carreau)

La plus jolie chose dans une chambre est la fenêtre (l'ensemble)

La fenêtre est complètement pourrie (le bois, le cadre).

C'est George Lakoff qui donne ces exemples¹. Ce célèbre linguiste américain suggérait que nous sélectionnons à chaque occasion un sens parmi une sorte de répertoire de ce genre. L'exemple d'*école*, que donne le linguiste Pierre Cadiot², est également très frappant : outre le bâtiment (« l'école du quartier »), ce mot peut désigner l'institution indépendamment de tout lieu (« l'école de la République »), le type d'action qui s'y déroule (« l'école ne lui convenait pas »), le fait d'apprendre (« l'école de la vie »), etc. Le philosophe Gilbert Ryle donne l'exemple de ce visiteur qui, observant les bibliothèques et Facultés (en fait, les « colleges ») d'Oxford, se demande où peut bien être l'Université, pensant à un bâtiment particulier quand il faut penser à une institution. Il y a mille exemples de ce genre : quand on utilise le mot « symphonie », pense-t-on à l'œuvre, à son exécution hier soir, à la partition ? Et ainsi de suite.

On parle souvent de « polysémie » pour expliquer les faits de ce genre, mais la réalité est beaucoup plus subtile. La notion de polysémie est elle-même complexe. Il y a des cas plutôt évidents, comme l'exemple classique de *construction*, qui peut référer aussi bien à l'action de construire, comme dans « la construction de la maison dure trop longtemps », ou à son résultat, comme dans « c'est une jolie construction ». Il y a des cas plus flous. La phrase « J'ai pris un café avec Pierre hier » n'implique pas que les consommations aient bien été du café et non du chocolat ou du thé, et cependant il serait curieux de considérer que le mot « café » puisse signifier « toute boisson ». Et pourtant, le café est le prototype des boissons prises dans un bistrot, et il est possible d'élargir le sens du mot *café* dans cet exemple pour signaler tout ce qui s'agence mentalement autour de ce prototype... Nous sommes encore dans un effet de polysémie : une polysémie née de la force de l'habitude, un peu comme « café » en est venu à désigner aussi, à force d'emplois imagés répétés, le lieu où l'on consomme le café (le bistrot).

1. Lakoff G., *Women, fire and dangerous things*, Chicago University Press, 1987, p. 416.

2. Cadiot P., « Extensions et glissements polysémiques d'une langue à l'autre », *Atti della fiera internazionale della traduzione*, Forlì, Ateneo, 1992, 31-56.

Mais la « polysémie » qui suppose un ensemble fixe de concepts pour un seul et même mot n'est en fait pas le cas général mais plutôt l'exception. Les mots dans leur immense majorité peuvent désigner un ensemble de concepts qui n'est pas restreint par une quelconque liste fixée d'avance ; l'imprécision est pour ainsi dire constitutive du langage, et c'est paradoxalement le gage de son efficacité : nous ne pourrions pas garder en mémoire l'incroyable variété conceptuelle que nous offre l'esprit humain qui s'adapte et élabore des catégories pour les besoins de la pensée instantanée. Notre répertoire de mots serait immense et même infini. Or nous avons au contraire un répertoire de mots relativement limité, qui certes évolue au fil du temps, mais est sans commune mesure avec les choses que nous pouvons imaginer et singulariser. Il faut donc deux clés pour identifier ce dont on parle : le mot, bien sûr, mais aussi le contexte.

Certains exemples sont parlants car ils ont une souplesse particulièrement évidente. Un mot comme « amour » semblent ouvrir vers tellement de possibilités conceptuelles différentes, dans une sorte de ligne dégradée et continue, qu'on voit tout de suite qu'il serait tout simplement impossible d'en stocker tous les sens possibles dans une liste figée d'étiquettes. Il est même très difficile, sinon impossible, d'en donner une définition satisfaisante qui ne repose pas sur d'autres termes également assez imprécis comme « affection » ou « sentiment ».

Le sens est donc partiellement composé dans son contexte d'occurrence ; et dans le « contexte », il y a aussi ce que nous savons ou devinons de notre interlocuteur, de ses intentions possibles, de son état psychologique du moment, et de ses représentations à notre sujet...

En réalité, non seulement la plupart des mots désignent une potentialité virtuellement infinie de significations adaptées au contexte, mais même les mots polysémiques, une fois identifié le sens de la liste à sélectionner, peuvent à leur tour donner lieu à d'infinies spécifications dans l'usage. Voyons apparaître le mot « construction » dans une phrase comme *La construction du texte est intéressante*. Ici, dans la liste polysémique, nous sélectionnerons certes non pas le processus de construire, mais le résultat. Pourtant il ne

s'agit pas d'une construction physique comme un bâtiment, mais d'une construction intellectuelle. Est-ce une métaphore ? Peut-être bien que non : nous construisons des bâtiments, nous construisons aussi des textes, et le mot « construction » est finalement peut-être moins déterminé qu'il n'y paraît de prime abord. Et si l'on nous dit que « la réalité est une construction sociale », de quoi veut-on parler ? On ne sait plus clairement identifier ce que signifie ni « réalité » ni « construction » sans explications supplémentaires (et peut-être que ce sera difficile même avec elles, si tant est qu'on soit capable d'expliquer de manière claire ce que cela peut signifier). Autant le mot et la phrase sont-ils formellement rigides et régis par des lois d'organisation interne, autant le sens lui-même est-il l'objet d'une malléabilité remarquable.

La manière dont les mots désignent des objets de pensée distincts dans des contextes différents fait l'objet de débats et de recherches intenses, y compris neurocognitives, car outre son intérêt de principe, elle a beaucoup d'importance concrète. D'abord, elle concerne diverses pathologies, par exemple liées à des accidents vasculaires cérébraux, puisqu'une théorie plus exacte permet une prise en charge plus précise et efficace. Elle a beaucoup d'importance aussi parce qu'elle concerne des aspects centraux de notre vie intérieure.

Que je parle de choses terre-à-terre avec un membre de ma famille qui me demande « Est-ce que tu as l'heure ? » ou que j'écoute le poète qui me dit « Chaque homme, de sa larme secrète, arrose une fleur connue de lui seul³ », je ne peux comprendre, je ne peux tenter une interprétation (voire même jouir de l'échec d'une interprétation complète et me lancer dans des spéculations intimes rétives à l'explicitation claire, comme dans le cas de l'aphorisme métaphorique), que s'il advient un moment où je prends la peau de l'autre pour imaginer voir le monde avec ses yeux. Rien n'advient sans cette grande fonderie où chacun se trouve projeté dans l'autre. Sans même le savoir, je m'interroge sur l'état mental d'autrui, ses émotions, son savoir, son raisonnement, et bien sûr ses intentions.

3. Salah Stétié, *En un lieu de brûlure*, Paris, Robert Laffont.

Parmi celles-ci, ce qu'il cherche à me dire. Bref : nous adaptons nos représentations grâce à cette aptitude cognitive qui nous fait automatiquement imaginer ce que peut être l'intention d'un locuteur, son vouloir-dire dans un contexte particulier, au-delà des mots ou d'une phrase abstraite.

Notre chemin vers la découverte de ce qui fait sens passe d'abord par la recherche de ce qui a des conséquences concrètes dans notre environnement, dans notre vie, dans un sens parfaitement terre-à-terre. Mais ces conséquences peuvent être beaucoup plus symboliques et riches – voir le mot du poète, mot choisi pour dire ce qui ne se laisse pas dire autrement.

Cela ne veut pas dire que les mots n'ont qu'un sens vague, ou n'ont toujours qu'un sens vague ; cela veut dire qu'ils peuvent prendre un sens *plus précis* ou au contraire *plus large* dans les divers contextes dans lesquels ils apparaissent. Nous adaptons le sens des mots lors d'une parole particulière selon diverses procédures à notre disposition. Si je dis que le voleur est entré par la fenêtre, mon interlocuteur comprendra spontanément que je parle de l'ouverture, sans que cela soit conscient et donc sans que cela retienne son attention ; dans ce cas, c'est (surtout) le contexte encyclopédique, nos connaissances du monde, qui sert de filtre pour l'interprétation. Dans d'autres cas, ce sont des données liées plus directement aux circonstances elles-mêmes. Enfin, dans d'autres cas encore, ce sont des informations à la fois liées aux circonstances, au savoir encyclopédique et aux hypothèses que l'on forme au sujet de la plausibilité de l'interprétation, hypothèses qui sont convoquées dans une sorte d'équation à résoudre et dont l'arbitre est la plausibilité, parfaitement concrète, qu'un individu veuille nous communiquer une certaine idée dans certaines circonstances.

Il en va par exemple ainsi de la différence entre les deux panneaux suivants que l'on peut trouver accrochés à la porte d'une boulangerie :

- *Fermé le mardi.*
- *Ouvert le dimanche.*

Dans le premier cas, l'information est restrictive : la boutique n'est fermée *que* le mardi. Dans le second, au contraire, on comprend que la boutique est ouverte *aussi* le dimanche. Cela tient à des

faits évidents pour qui est familier des habitudes du commerce (une boutique ouverte uniquement le dimanche est improbable) et pour qui sait que le dimanche est un jour normalement chômé. Mais encore faut-il que nous soyons dotés des bonnes procédures de raisonnement ; tout ceci tient donc aussi aux raisonnements spontanés et non conscients que nous mettons en œuvre pour attribuer à une énonciation une interprétation plausible. Grâce au passage mental par l'esprit de l'autre (du moins par notre capacité à imaginer l'esprit de l'autre, car il va de soi que nous ne nous y téléportons pas), nous touchons à son intention de communiquer.

On pourrait dire en somme : le sens est riche, tandis que la phrase est pauvre. Ce que nous cherchons, c'est finalement la réponse à la question de savoir pourquoi quelqu'un produit cette phrase ici et maintenant. C'est ce qui se produit lorsque le serveur à qui vous venez d'adresser un signe vous dit « j'arrive » tout en partant vers la cuisine – événement familier s'il en est dans les brasseries bien fréquentées. Le serveur ne cherche pas à dire qu'il arrivera plus tard, mais il dit bien qu'il arrive *maintenant*. Aucune métaphore ici. C'est bien son arrivée *présente* qu'il soumet à votre attention. Mentirait-il donc ? Non : en dépit de son départ pour la cuisine, il invite à procéder à une interprétation qui correspond à quelque chose comme « tout se passe comme s'il était vrai que j'arrive », afin que nous tirions la conclusion qu'il sera ici rapidement, même si son trajet passe par un autre point entre-temps. Son but est de laisser de côté sa non-arrivée en nous dirigeant vers des conséquences pratiques partagées entre le monde tel qu'il est (le serveur n'arrive pas immédiatement) et ce qu'il représente (le serveur arrive immédiatement) : il arrive dans peu de temps. Finalement, les usages figurés ne sont pas si différents : s'il pleut des hallebardes, c'est qu'il faut immédiatement prévoir un abri, complètement renoncer à sortir, plus encore que s'il pleuvait tout court, donc en somme comme si de vraies hallebardes chutaient des cieux.

Découvrir le sens d'un mot dans son contexte d'occurrence est une question cognitive – il s'agit de traitement de l'information par l'esprit. Mais au niveau linguistique à proprement parler, il existe des moyens de signaler explicitement l'approximation ou le vague,

par exemple avec le suffixe *-âtre* accolé au terme de couleur auquel il s'attache. Il y a donc des moyens morphologiques qui permettent d'activer ces opérations fondamentales de détermination conceptuelle en situation concrète de communication. Ces éléments, essentiellement grammaticaux, sont donc des « aides » pour le raisonnement spontané, des guides pour l'inférence, des facilitateurs, donc des déclencheurs de procédures d'interprétation plus économes.

Dans nos conversations quotidiennes, tout comme le poète, mais sans préoccupation proprement poétique, nous créons et renouvelons sans cesse les représentations que nous communiquons. Autrement dit, nous ne sommes pas figés dans un monde de concepts rigides, qui seraient les seuls avec lesquels nous pourrions échanger et interagir les uns avec les autres, et qui restreindraient sans espoir notre vision de la réalité. Bien au contraire, nous sommes dans un monde cognitif et linguistique dynamique et créatif pratiquement infini (Pascal dit « Par l'espace, l'univers me comprend et m'engloutit comme un point ; par la pensée, je le comprends », sans doute au sens de « je le contiens »). Le langage nous offre un moyen schématique, d'une part limité certes par les structures formelles des langues (syntaxe et morphologie), limitations qui ont leur aspect facilitateur car elles sont structurantes, mais illimité par le raisonnement, d'échanger et de représenter, bref de comprendre.

Voilà en somme pourquoi il nous est donc en fait souvent possible d'utiliser des expressions parfaitement inattendues. Nous devrions donc pouvoir trouver des combinaisons improbables en *-âtre* comme *azurâtre* ou *carminâtre*. Mais il y a évidemment cette condition *sine qua non* que nous avons mentionnée : qu'il soit possible de trouver à de tels mots une valeur de sens pertinente dans un contexte donné.

Et de fait, la règle des *-âtre* n'est en effet pas rigide. Il y en a certes qui ne se rencontrent vraiment pas, comme « turquoisâtre » mais d'autres peuvent se rencontrer de manière occasionnelle. Et les dictionnaires en donnent même quelques-uns comme « beigeâtre ».

Il faut donc que dans certains contextes, il soit pertinent de parler de « beigeâtre ». Penchons-nous un instant sur ces libertés.



VI

LIBERTÉS

D'un côté, on rencontre en effet parfois quelques termes comme « beigeâtre » ou « mauvâtre » qui sont construits sur des nuances et non sur des termes abstraits, mais de l'autre, on ne rencontre pas, ou pas autant qu'on s'y attendrait, des constructions comme « orangeâtre » ou « violâtre », qui proviennent pourtant de termes abstraits.

À la différence du rouge, du vert, du jaune, du bleu... qui offrent une grande variété de nuances, l'orange n'en a pas ou pratiquement pas dans le vocabulaire quotidien (nous ne parlons pas ici des peintres). Il en va de même pour le violet. Pas de « orange feu » à l'horizon, et au plus un « aubergine » dans le champ des violets.

Il est intéressant de comparer la fréquence des termes concernés. On trouve cinq ordres de grandeur.

Un premier ensemble contient des termes très fréquents, qui apparaissent entre 25 000 et 35 000 fois sur une année sur Internet (le sondage a utilisé Google.fr¹). On trouve ainsi 34 000 *jaunâtre*, 28 200 *blanchâtre*, 27 300 *verdâtre*, 24 900 *rougeâtre* et 25 700 *grisâtre*.

1. Ce résultat, calculé en février 2015, ainsi que ceux qui suivent, sont bruts, à l'exception du filtre « moins d'un an ». L'important n'est pas le moteur de recherche en particulier, ni même le filtre, mais que ce soit le même dans tous les cas. Notons par ailleurs qu'il ne s'agit ici que d'un indicateur très général de fréquence et non de ce que la linguistique appelle une étude de corpus, qui devrait alors être conduite avec une méthodologie statistique différente, dans laquelle on contrôle l'homogénéité des sources et leur validité. Les « études de corpus » ne s'intéressent généralement pas aux simples effets de fréquence absolue de termes

Un deuxième ensemble se rassemble autour de la dizaine de milliers : 13 200 *brunâtre*, 10 700 *noirâtre* et 8 830 *bleuâtre*.

Un troisième ensemble comprend des termes peu fréquents, mais toujours chiffrant en milliers : entre 2000 et 4000 occurrences : *rosâtre* (3 980), *olivâtre* (2 570) et *roussâtre* (2 170). Ces deux derniers sont perturbants : ce ne sont pas des termes abstraits ou du moins pas comme les autres puisque *olive* est une sorte de vert, et que *roux* qualifie un ensemble de teintes qui toutes entrent dans des autres catégories : l'orange des cheveux roux de Poil-de-carotte ou de la livrée du renard, le brun rougeâtre du sucre « roux »...

La quatrième série, qu'on pourrait encore peut-être subdiviser, fait apparaître des termes qui sont apparus au maximum quelques centaines de fois. *Violâtre*, contrairement peut-être à nos intuitions, est apparu quand même 560 fois et fait peut-être figure d'intermédiaire entre la quatrième et la troisième série. *Orangeâtre* n'est sorti que 168 fois. Quant à *beigeâtre*, pourtant clairement présent dans les dictionnaires de référence, n'a donné lieu qu'à 78 occurrences ; *mauvâtre* est apparu 32 fois. « Mauve » est un terme sur lequel on peut être perplexe : est-ce une sorte de rose ou de violet²? Nous avons laissé de côté *pourprâtre* qui apparaît parfois mais appartient au jargon médical.

Pour finir, on trouve un très grand ensemble de termes absents ou pratiquement absents. Par exemple, des mots comme *azurâtre* ou *ivoirâtre* retournent un résultat nul sur l'année 2015. Si l'on étend la recherche à toutes les périodes confondues (selon la profondeur historique de l'Internet indexé par Google, évidemment), *azurâtre* ou *ivoirâtre* comptent quelques rares occurrences dans des textes poétiques.

du lexique, comme nous le faisons ici, sauf quant elles portent sur l'évolution historique des emplois (ce qui n'est pas notre cas).

2. On trouve aussi dans la littérature l'hypothèse que *mauve* est un substitut pour *rose* dans certains contextes. C'est l'hypothèse de Delbecq N., *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 2002.

Ces chiffres bruts ne font pas la différence entre les types de textes sur lesquels ces termes apparaissent : livres, écrits divers, blogs, journaux... ; on peut obtenir des indices de fréquence spécifiques à la littérature, par exemple grâce à des grands corpus comme Frantext ou l'indice du grand dictionnaire *Trésor de la langue française*³. Ces deux ressources ont l'avantage d'offrir des profondeurs historiques plus ou moins grandes et d'être plus fiables que le simple outil de recherche internet pour des objectifs spécifiques ; mais il nous faut ici quelque chose de plus instantané, et toutes les productions verbales nous intéressent.

Un terme fréquent est naturel, mais beaucoup de termes peu fréquents, voire rares, le sont également, et le locuteur ordinaire du français les utilise et les interprète sans tiquer. Il n'y a pas une relation systématique entre la fréquence d'une expression et son caractère naturel et spontané : il y a quantité d'expressions rares mais bien naturelles. En revanche, au moins dans la question qui nous occupe, il y a une relation, mais nous y reviendrons, entre la fréquence d'un terme et son caractère conventionnel, caractère qui à son tour a des conséquences, par exemple sur le degré d'abstraction en jeu. D'une manière générale, plus un terme est fréquent et plus il est conventionnel de l'utiliser, mais aussi plus son caractère schématique, abstrait, s'affirme.

La rareté d'une combinaison comme celle que nous observons en ce moment doit se comprendre comme le symptôme de la rareté des contextes où ces mots peuvent faire sens, ou « être pertinents ». Regardons « orangeâtre » ou « beigeâtre » ; ils apparaissent volontiers dans des contextes dépréciatifs, et même ironiques.

L'ironie consiste à placer une expression ou un énoncé dans un contexte qui le rend ridicule, que ce soit pour se moquer de la

3. Frantext : <http://www.frantext.fr>. Trésor de la langue française en ligne : <http://atilf.atilf.fr>. Des différences intéressantes peuvent apparaître grâce à ces outils ; en ce qui nous concerne, on peut observer que les textes littéraires (mais il est vrai, toutes époques confondues) placent *bleuâtre* en tête, et *rosâtre* au même niveau que *brunâtre*. Les ordres de grandeur restent toutefois les mêmes que ceux que nous trouvons avec une recherche brute et « tout-venant ».

personne qui la produite, ou pour rire de l'individu imaginaire qui dirait ces paroles dans les circonstances présentes. L'ironie consiste donc à se moquer d'une idée, et ici, le suffixe *-âtre* permet de se moquer de celui qui dirait « beige » à propos d'un objet qui ne mérite manifestement pas ce nom. Un canapé « beigeâtre » est un canapé dont la couleur, en quelque sorte, est indigne d'être décrite comme du « vrai beige⁴ ».

À quelles opérations mentales sommes-nous donc conviés par de tels mots, lorsque nous devons les interpréter, c'est-à-dire comprendre l'intention de sens du locuteur ? Le processus de compréhension n'est pas aléatoire ou magique : il est organisé par des principes d'économie cognitive, avec la présomption que l'interlocuteur est capable de doter l'énoncé de sens. Un « beigeâtre » ou un « orangeâtre » doit donc prendre son sens en se distinguant d'une teinte regardée comme un représentant légitime de la couleur. Mais comme avec ces mots, l'écart sémantique ne peut se faire que difficilement vis-à-vis de la couleur elle-même, du fait que ces couleurs sont *a priori* singulières et sans nuances, le plus probable est que nous allons sélectionner alors une autre échelle : non pas celle de l'écart par rapport à un prototype mais celle, plutôt, de la qualité. Un beigeâtre n'est pas une sorte approximative de beige sur le plan de la teinte, mais une sorte approximative de beige sur le plan de sa qualité esthétique. Un beige moche, un « beige sale » disent même certains dictionnaires. « Orangeâtre », construit sur un terme abstrait, hésite entre un orange peu net et un orange qui n'est pas beau. Ce n'est en somme pas *-âtre* qui fabrique, par sa propre vertu de signification, une valeur

4. La littérature sur l'ironie est très abondante ; le linguiste Oswald Ducrot en a élégamment montré les ressorts fondamentaux. Il a notamment insisté sur le fait que l'ironie est essentiellement une forme de citation, et non pas une simple figure de style. L'exemple type est la phrase « Beau temps pour un pique-nique » alors qu'il pleut à verse et que l'interlocuteur avait pourtant prédit le beau temps et proposé la promenade. Disant cela, le locuteur a mentionné la pensée de l'interlocuteur dans un contexte qui la rend manifestement inadéquate (voir Ducrot O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984). L'ironie a également d'autres propriétés comme l'écart par rapport aux normes usuelles de l'interaction.

dépréciative, mais bien sa combinaison particulière avec un certain terme qui nous fait produire cet effet qui peut être teinté d'ironie.

Comme pour l'obtenir nous avons passé par une sorte de raisonnement intuitif, c'est qu'il s'agit d'un sens implicite. Par conséquent – on l'a dit – il y a toutes les chances que ce sens ne survienne pas obligatoirement dans toutes les occurrences de tels mots. Les poètes le savent et nous y revenons dans un instant.

Le suffixe *-âtre* en soi ne signale pas la laideur. Il existe au moins un autre suffixe qui, lui, est beaucoup plus clairement dépréciatif, quelque soit le terme de couleur auquel il s'adjoint : le suffixe *-asse*. « Jaunasse », « brunasse », « beigeasse », « blondasse », ou même « filasse », qui ne dérive pas de blond mais désigne tout de même une blondeur terne, sont des variantes laides, dans tous les contextes possibles. Mais ce n'est pas le cas de *-âtre*. D'abord, remarquons qu'un rougeâtre peut être beau, tout comme un rosâtre ou un jaunâtre. Telle description botanique de champignon parle sans difficulté du « beau jaunâtre » qu'il prend à maturité⁵. Des mentions du ciel « d'un beau rosâtre » sont courantes. « Rougeâtre » est un cas d'espèce : il est plutôt agréable à l'œil, tant le rouge lui-même est la couleur belle par excellence (c'est même probablement la couleur par excellence, comme nous le verrons un peu plus bas).

Voyons ces citations :

« Elle baissa vite, avec embarras, son bras nu, belle anse rougeâtre » (Colette, *La naissance du jour*).

« De toutes parts, des montagnes de schiste s'élèvent en amphithéâtre, elles déguisent leurs flancs rougeâtres sous des forêts de chênes » (Balzac, *Les Chouans*).

La peau de la jeune femme est sans doute entre rouge et rose, et les montagnes de schiste sont probablement plutôt d'un rouge tirant vers le brun. Il n'y a sans doute pas ici à épiloguer : que ces « rougeâtre » soient un rouge non typique ne les empêche aucunement d'être

5. Secrétan L., *Mycographie suisse*, Genève, Bonnant, 1833, p. 25.

beaux. Le mot « rougeâtre » évoque aussi vaguement le rougeoiement de la braise sous le vent ; ainsi, sans doute, la couleur rouge en *-âtre* est-elle non seulement vague, mais aussi changeante, moirée. Des mots comme « bleuâtre », « verdâtre », « brunâtre » et « grisâtre » semblent traîner une connotation plus négative, mais il s'agit là d'une idée préconçue : ils peuvent tous être beaux comme ils peuvent être laids, et l'on trouve par exemple toutes sortes de « beaux verdâtres » même si les contextes d'emploi favorisent en général plutôt une touche dépréciative. Maxime Du Camp, dans *Le Nil, Egypte et Nubie*, rapporte par exemple sa traversée d'un canal naturel « où coulait une belle eau verdâtre ».

Quoi qu'il en soit, la communication verbale humaine étant fondée sur une forme de devinette contextuelle (l'interlocuteur forme des hypothèses plus ou moins justes à propos de ce que le locuteur cherche à communiquer dans les circonstances), les composants du sens, y compris les connotations, sont sujets à toutes sortes d'ajustements sur le moment. Les connotations peuvent donc occasionnellement s'effacer. Ainsi, un *bel orangeâtre* ne peut pas être exclu : les connotations ne sont pas une partie du sens, mais une partie du réseau imaginaire et émotif qui l'entoure et qui peut ne s'activer, comme on l'a vu, que dans des contextes particuliers. Un *bel orangeâtre* empêchera l'ajustement que nous venons de décrire et se verra alors plutôt attiré vers le rouge ou le jaune, ses couleurs voisines et en quelque sorte parentales. Il s'agira alors d'un rouge ou d'un jaune bellement teinté d'orange, plutôt qu'un orange à proprement parler.

Revenons pour finir aux combinaisons accessibles seulement aux poètes, comme « azurâtre », qu'on n'imagine que difficilement dans la conversation courante. Tentons de nous représenter un azurâtre poétique. L'azur dispose non seulement de sa nuance précise de bleu profond du ciel, mais aussi de connotations beaucoup trop fortes pour être éliminées par le suffixe : un azur est un bleu sublime. Le beau titre du livre de vulgarisation de l'astrophysicien Hubert Reeves, *Patience dans l'azur*, ou plus prosaïquement l'imaginaire de beauté que nous associons à la Côte d'azur l'illustre. Un « triste azur » est presque aussi clairement oxymorique (ou contradictoire)

que le « soleil noir de la mélancolie » de Nerval. Un ciel azurâtre doit donc réussir un tour de force qui confine à l'impossible : il doit déjà être à la fois vaguement et précisément bleu mais en outre il doit aussi être beau. On ne peut donc pas l'interpréter comme en « à peine nommable par *azur* en vertu de son esthétique ». Le poète, avec « azurâtre », nous raconterait peut-être un environnement à la nuance imprécise mais belle, proche de l'azur mais sans l'être pleinement, autrement dit à la couleur moins uniforme que s'il s'agissait précisément de l'azur. L'azurâtre, ainsi, serait probablement un azur instable, voilé, troublé, mais il reste azur malgré tout. On trouve l'évocation d'une « brume azurâtre » dans une nouvelle littéraire⁶, or une brume est précisément mouvante, changeante, tout en ne défigurant pas définitivement le ciel azur mais le masquant à-demi. Bien sûr, il y a « azuré », mais un azuré n'est pas un azur vague : c'est un véritable azur, sauf qu'il s'applique à un objet qui a été rendu azur. Le « ciel azuré » – qui d'ailleurs « vire au mauve » – de la chanson de Gainsbourg est beau comme une peinture, puisque sa couleur est l'œuvre d'une action délibérée, celle de la nature, par une forme de métaphore subreptice... Nous l'avons déjà dit. Ce qui survient avec de tels emplois n'est plus strictement conceptuel. Autre chose de beaucoup plus indistinct et nébuleux survient dans ce type d'usage de la langue, et peut-être dans la poésie en général : la puissance d'une évocation tiendrait donc aussi à son caractère indicible littéralement, car il s'agit alors tout simplement d'une invitation faite à imaginer librement. Le poète, sans doute, nous ouvre une porte inconnue vers un monde de représentations riches et que nous sommes alors invités à vivre, au moins par procuration, puisque nous ne pouvons pas toujours la *comprendre* au sens terre-à-terre, conceptuel et logique, de ce mot.

6. Alain van Crugten, « Héron vole », *Personnes déplacées : nouvelles*, Éditions L'Âge d'Homme.



VII

DEVENIR

Après ce parcours qui nous a entraîné si loin dans les couleurs pures et les couleurs vagues, et forts de ces observations, nous pouvons enfin en terminer avec la question des verbes de couleur, comme « rougir », « verdir », « jaunir ». Là aussi, on rencontre des impossibles, comme « jaunâtrer », « outremerer », « oliver »... et des termes à propos desquels l'intuition est hésitante, comme « oranger ».

D'abord, on pourrait imaginer que dès lors qu'on peut être orangé, on peut « oranger ». En effet, pour être orangé, il a fallu être rendu orange. Et si l'on a été rendu orange, c'est qu'on ne l'était pas – on était donc d'une autre couleur. Il reste d'ailleurs parfois une trace imaginaire d'une autre couleur dans les participes comme « jauni » ou « orangé » : Le papier jauni était blanc – il l'est peut-être encore par endroits, voire, il est d'un blanc jauni, et son jaune n'est pas franc. Mais il ne s'agit là que d'un aléa dû à notre connaissance encyclopédique des papiers qui jaunissent avec le temps ; ici tout est encore affaire de contexte, et d'expérience personnelle : le mur de la maison grecque blanchi à la chaux est d'un blanc éclatant ; un fer qui a rougi sous l'action du feu est d'un rouge vif et lumineux. Et quand Juliette rosit sous l'effet de la déclaration d'amour de Roméo, ses joues sont littéralement roses et même d'un rose franc, du moins est-ce ainsi qu'on l'imagine volontiers.

Mais voici un problème : s'il y a le « orangé », formé comme adjectif à partir du nom mais dont la forme est la même que celle d'un participe, le verbe *oranger* n'existe pas dans l'usage courant, n'en déplaie au *Wikitionnaire* qui le propose assez imprudemment.

Du moins, il n'existe pas vraiment comme un verbe ordinaire existerait, c'est-à-dire avec des flexions et des personnes, donc des conjugaisons. Il est amusant que par le jeu des formes, l'adjectif semble vraiment apparenté à une idée verbale de processus : si de l'orange se glisse dans le ciel du soir, il sera « orangé » comme teinté d'orange par le couchant (ou de manière un peu moins agréable, par les lumières de la ville en pleine nuit). Mais au sens de *devenir orange*, on ne trouve pas ce verbe. Des phrases comme celles-ci font rire par leur impossibilité :

À ces mots, Paul orangea brusquement.

Le ciel se mit à oranger dans le soir.

Les verbes de devenir demandent un passage graduel vers la teinte « cible ». Juliette rougit progressivement, l'herbe verdit en un certain temps, le papier jaunit peu à peu. Un objet peut jaunir relativement vite (par exemple trempé dans une solution teintée qui le rendra jaune) mais le processus n'est jamais un passage brutal ou instantané. Or pour qu'il y ait un tel processus, graduel, il faut bien sûr qu'il puisse exister un dégradé... ce qui n'est pas le cas, comme on l'a vu, avec « orange », qui ne se conçoit pas (cela arrivera peut-être un jour) en français comme un champ chromatique mais plutôt comme une seule teinte isolée des autres. Ainsi, il est fort difficile d'oranger.

Et pourtant, le poète veille : il ne s'agit pas là d'obligations linguistiques à proprement parler. Ce n'est que parce que l'orange est ce qu'il est dans les conventions linguistiques qu'il est bizarre de se figurer un processus de « devenir orange » isolable par un verbe « oranger ». Mais un poète pourrait sans peine dilater le processus pour nous faire entrevoir ce devenir orange, et proposer quelque chose comme *Les crêtes orangeront dans le soleil levant* (ou sans doute quelque chose de mieux).

Si l'on ne peut pas oranger, c'est donc pour une raison très proche de celle qui fait qu'on ne trouve pas facilement d'orangeâtre : la couleur conceptuelle n'autorisant pas naturellement de nuances en français, elle est rétive à admettre l'écart par rapport à un type,

or cela semble également nécessaire pour parvenir à une nouvelle couleur : pour devenir x, il faut partir d'un ailleurs en passant par ce qui n'est pas typiquement x. Nous pouvons sans doute utiliser l'adjectif « orangé » qui s'est paré dans une certaine mesure de cette idée, mais point d'« orangeâtre » proprement dit.

Le problème posé par des verbes imaginables mais impossibles (en français contemporain) comme *azurer*, *écarlater* ou *paillir* est du même ordre. En ceci, « orange » ressemble étonnamment à ces termes de couleur qui sont des nuances précises d'autres couleurs et refusent la formation d'un verbe, comme mauve ou outremer, mais pourtant, à leur différence, orange n'est pas la nuance d'une autre couleur.

L'impossible « verdâtrer » pose un problème différent. Ce qui empêche verdâtrer d'exister (ou rougeâtrer, ou bleuâtrer, etc.), c'est que le verdâtre se définit à la fois par sa différence d'avec le vert typique, son appartenance aux verts en général et sa non-correspondance avec une autre couleur identifiable. Or il est difficile de devenir ce qui se définit par l'absence. On observe le même phénomène avec « tiédasse » qu'on peut construire à partir de « tiède », et « tiédir » pour « devenir tiède », mais il n'y a pas de « tiédasser » possible pour signifier « devenir plus ou moins tiède ». De tels mots relèvent d'une unité conceptuelle improbable car étrangement complexe ou, tout simplement, inutile dans les contextes ordinaires car demandant un trop grand effort cognitif pour, en quelque sorte, une valeur ajoutée inexistante ou presque. C'est en somme le même phénomène d'économie du langage que nous observons ici, et tout se tient. Nous sommes, avec tout ceci, dans la question du précis et du générique : si je puis grandir ou rapetisser, mots qui marquent des processus généraux, je ne parviens pas à énormiser ou à minusculer ; si je puis vieillir, je ne puis non plus ancienniser. Et pourtant, quoi de plus naturel, en termes de langue, que des périphrases verbales comme devenir énorme ou devenir écarlate ? Le fait de créer un mot pour ces complications imposerait sans doute une abstraction inutile.

Ce que nous entrevoyons à travers ces étrangetés repose en fait aussi sur un problème de classification plus fondamental, qui sépare ces fameuses couleurs abstraites, en nombre limité et qui ne sont des

nuances d'aucune autre couleur, des nuances de ces couleurs, qui sont en nombre potentiellement illimité et ne sont que des sous-types de couleurs abstraites. La plupart des couleurs abstraites couvrent un champ de teintes, mais certaines d'entre elles se comportent partiellement comme des termes de nuances car elles sont trop précises pour couvrir un vrai champ, comme *orange*.

Cependant, comment articuler ces deux faits d'apparence contradictoire : le caractère continu des fréquences lumineuses et le caractère partitionné, « discret », des catégories mentales codées par des mots ?

Le continuum chromatique, vrai pour la physique et pour le système optique de la physiologie humaine, est bien représenté par les programmes d'ordinateur où nous cliquons sur un ensemble dégradé pour sélectionner une teinte. Et pourtant, les couleurs humaines, sur le plan cognitif, forment des entités séparées les unes des autres, groupées dans des sortes de concepts de couleur représentés par des mots. Les couleurs ne forment donc pas pour notre esprit conceptuel le continuum dégradé de la physique et de l'appareil visuel « brut ». L'esprit s'approprie le monde en l'aliénant en concepts, et classe automatiquement les couleurs – couleurs abstraites et nuances – en entités bien séparées et plus ou moins clairement identifiées. Les couleurs de l'esprit conceptuel et du langage sont donc bien des abstractions, immensément utiles puisque nous pouvons ainsi simplifier le monde d'une manière extrêmement efficace, mais ce sont des schémas brossés à gros traits.

Et si ce sont des abstractions, ils sont bien, en effet, des blocs affranchis de tout continuum. Ces termes de couleur revêtent donc deux dimensions contradictoires et pourtant mariées dans leur sémantique : le fait de constituer des blocs atomiques et indécomposables, et celui de recouvrir tout un champ de nuances identifiables.

VIII

PLUS OU MOINS DE COULEUR

Tout téléspectateur (d'un certain âge) qui a souvenir de la publicité pour une marque de lessive qui *lave plus blanc* se rappelle aussi de la légère perplexité suscitée par le slogan. Est-il possible de laver « plus ou moins blanc » ? Est-ce une manière imagée de dire « d'un blanc plus éclatant » plutôt que vraiment « plus blanc » ?

L'une des particularités partagées par de nombreux adjectifs est de signaler des propriétés susceptibles de degrés : ces propriétés peuvent être plus ou moins présentes, plus ou moins intenses, plus ou moins fortes. Même si une porte est soit ouverte soit fermée, la porte de la chambre peut être plus ouverte que celle du salon ; elle peut être très ouverte, peu ouverte, entrouverte, etc. Donc, si les adjectifs de couleur sont des adjectifs par excellence, on peut s'attendre à ce que quelque chose puisse être plus ou moins rouge, jaune, bleu, etc. Et pourtant « laver plus blanc » semble un petit peu étrange.

Prenons donc un adjectif comme « beau ». Il est possible d'indiquer le degré de beauté considéré à l'aide de divers moyens : exclamation, adverbe, comparatif, superlatif :

Quel beau tapis / chat / cèdre / tableau / nez!

Comme ce tapis est beau!

Ce tapis est très beau.

Ce tapis est assez beau.

Ma voiture est plus belle / moins belle que la tienne.

La Deux-Chevaux est la plus belle des voitures.

À première vue, les adjectifs de couleur ont un comportement similaire : l'herbe est « plus verte » dans le pré du voisin, et à Genève l'eau du Rhône est « plus bleue » que celle de l'Arve, rivière gris-vert chargée d'alluvions montagneuses. Des énoncés de la vie quotidienne comme les suivants sont très naturels :

*Quel ciel bleu! Quel drap blanc! Quelle eau bleue! Quel sang rouge!
Comme ce ciel est bleu! Comme cet arbre est vert!
Ce ciel est très bleu. La lune est très jaune ce soir.
La rivière est assez verte.
Le ciel est plus bleu à Naples qu'ici.
Cette lessive donne un linge plus blanc.*

Et cependant, ça ne marche pas toujours. À tel point que les exemples ci-dessus ressemblent en fait plutôt à des exceptions¹. Alors même que les couleurs comptent mille nuances, des dégradés et dérivés de toutes sortes, la plupart des choses ne peuvent pas être *très rouges* ou *très bleues*.

Voici des énoncés sur lesquels les linguistes se sont arrêtés, considérant qu'ils posent des problèmes d'interprétation :

*Quel papier bleu!
Quel drap vert!
Quelle table rouge!
Une table très verte.*

1. Voir Milner J.-C., *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil, 1978; Whittaker S., *La notion de gradation. Application aux adjectifs*, Berne, Peter Lang, 2002; Kleiber G., 2008, *op. cit.*; Molinier C., Les adjectifs de couleur en français. Éléments pour une classification. *Revue Romane* 36, 2001, 193-206; Noailly M., L'intensité de la couleur. Remarques sur l'emploi de *très* devant bleu, rouge, vert, jaune, in Choi-Jonin I., M. Bras, A. Dagnac & M. Rouquier, *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions*. Berne, Peter Lang, 2005, 263-273 (*inter alia*). Voir également Kennedy C. & McNally L., Color, context, and compositionality. *Synthese*, 174(1), 2010, 79-98, qui étudient aussi la question de la gradabilité des adjectifs de couleur selon des lignes similaires mais avec l'appareillage complexe de la « sémantique formelle ».

Comme le papier est bleu!
Comme cette voiture est blanche!
La voiture de Marie est très bleue.
La voiture de Marie est assez jaune.
Ma voiture est plus jaune que la tienne.
Mon écharpe est plus verte que mon chapeau.
C'est le canapé le plus violet du monde.

Même si l'on saisit d'emblée qu'il se passe quelque chose de spécial avec de telles combinaisons, on soupçonne aussi que cette question est directement liée à nos connaissances encyclopédiques et au contexte. S'il est possible d'avoir un « ciel très bleu » mais plus étrange d'avoir une « voiture très jaune », cela tient nécessairement à ce que nous saisissons du ciel vis-à-vis du bleu, d'une part, et des voitures à l'égard du jaune, d'autre part. Il y a une grosse différence : il y a un certain bleu typique du ciel, mais nous n'avons rien à dire des relations entre les voitures et la couleur jaune.

Pourtant, les phrases ci-dessus sont seulement bizarres. Elles ne sont pas du tout impossibles. Comment expliquer la bizarrerie, d'une part, et de l'autre, leur possibilité ?

Regardons d'abord la difficulté conceptuelle dans laquelle ces phrases nous plongent *in abstracto*. C'est bien sûr une question d'échelle : pour une phrase comme « Quelle table rouge ! », on a besoin en quelque sorte d'une aide extérieure pour savoir vis-à-vis de quel critère de rougeur cette table justifierait une telle exclamation. Et comment, sans un tel critère, savoir comment une table pourrait être *peu bleue*, ou la robe de la reine d'Angleterre *plus violette* qu'une autre ? Rien de tel en revanche avec la plupart des autres adjectifs : une fois de plus, les adjectifs de couleur sont des adjectifs bizarres. *Quelle vieille église!*, *Quelle maison délabrée!* ou *Un tableau moins beau qu'un autre* ne nous troublent pas car ils ne requièrent, pour faire sens, pas l'accès à une échelle de beauté qui dépende strictement du nom.

Une explication qui a été proposée par les linguistes francophones (cf. note 47) passe par l'idée que les termes de couleur seraient des adjectifs binaires (on est rouge ou on ne l'est pas) sauf quand ils

portent sur un support naturellement coloré, comme le ciel. Dans de tels cas, le support donne une échelle de coloration sur laquelle on peut se situer.

De nombreux adjectifs sont binaires (« classifiants » selon le jargon). D'autres ne le sont pas, et enfin d'autres encore le sont ou non selon les contextes et les emplois. Selon cette explication, les adjectifs de couleur appartiendraient à cette troisième catégorie.

Si je parle d'un *chien policier*, je classe le chien de manière binaire dans une certaine catégorie : l'expression « un chien très policier » n'a donc pas de sens, puisqu'un chien est ou n'est pas policier. C'est la même chose avec par exemple « aveugle » ou « orthogonal ». Ainsi, si je dis que « Rex est un chien aveugle », il est à la fois vrai que Rex est un chien et que Rex est aveugle, et il est aveugle indépendamment de sa qualité de chien car il n'y a pas de manière particulière aux chiens d'être aveugle. Là aussi, il n'y aurait aucun sens à s'exclamer « Comme ce chien est aveugle! ».

Parmi les adjectifs ambigus, parfois binaires et parfois non, on trouve le cas des adjectifs de nationalité. Si je dis « Pierre est français », cela signifie qu'il a la nationalité française, et il ne peut évidemment pas l'avoir plus ou moins qu'un autre, malgré quelques suggestions politiques récentes au sujet des double-nationaux qui seraient « moins » français que les autres. Confusion gênante au demeurant : le monde légal, pas plus que la langue française, ne peut créer d'échelles à l'intérieur de l'ensemble des individus qui disposent de la nationalité française. L'étonnant de cette affaire est que la confusion peut passer inaperçue, alors qu'elle est grossière ; cela tient au fait que les adjectifs de nationalité sont binaires dans certains contextes seulement, à l'instar de l'adjectif politique qui est binaire dans « un homme politique » mais non lorsqu'on dit d'une décision qu'elle est « très politique ». Un individu peut être « très français » et Berne peut être une ville « très suisse » : cela indique que l'individu ou la ville représentent très bien les propriétés culturelles qu'on attribue aux Français ou à la Suisse par stéréotype, mais cela ne nous parle pas de nationalité ou d'appartenance géographique. D'ailleurs, un Anglais peut être dit, à cet égard, très français par ses goûts, son allure, son mode de vie... Telle ville proprette d'Alsace

pourrait être qualifiée de très suisse même si elle n'est géographiquement pas en Suisse. C'est qu'être français est possible selon deux types complètement différents de classification conceptuelle : culturelle, auquel cas on peut l'être plus ou moins, et nationale, auquel cas on l'est ou on ne l'est pas, sans intermédiaire, sans degrés, sans intensité.

Tout comme on peut être français de nationalité et par ailleurs « très français » de mœurs, on peut d'une part être jeune par opposition à « vieux », et en même temps l'être plus ou moins. Ainsi, de deux jeunes gens, l'un peut être dit plus jeune que l'autre ; cependant, cette vérité s'applique aussi à quiconque n'est pas jeune du tout : tel vieillard est plus jeune que tel autre, mais aucun vieillard n'est jeune. Un escargot peut être plus rapide qu'un autre et pourtant ne jamais être rapide.

Tout se complique encore du fait qu'on peut presque toujours utiliser le langage d'une manière non littérale et créative ; les adjectifs binaires peuvent alors apparaître, de manière figurée, comme gradables, et *vice-versa*. Un jardin, par nature aux contours peu nets, pourra ainsi être dit « très carré », alors même qu'une forme est carrée ou ne l'est pas. Comme un jardin, par nature, ne peut jamais être carré au sens de la géométrie, « très » signale que le jardin est particulièrement proche du carré géographique relativement aux autres jardins possibles. De manière figurée, on pourra également parler d'une « politique particulièrement aveugle ». À l'inverse, « bon » qui est par essence sujet à degrés peut servir à classer de manière binaire les « bons peintres » et les « mauvais peintres ». Et ainsi de suite.

À propos des adjectifs de couleur, l'idée de plusieurs spécialistes (mais avec des différences subtiles sur lesquelles nous n'entrerons pas)² consiste à dire que, appliqués à des objets naturellement colorés comme le ciel, les adjectifs de couleur ne désignent plus la couleur elle-même mais un degré de conformité avec la couleur typique (le *bleu du ciel* ou le *blanc du linge* par exemple) et sont donc alors tout naturellement susceptibles de degrés, à l'image des adjectifs de nationalité qui dans certains contextes d'emploi signalent un degré

2. Milner J. C. (1978), *op. cit.* ; Whittaker S. (2002), *op. cit.* ; Noailly M. (2005), *op. cit.*

de conformité avec des aspects culturellement typiques et non la nationalité au sens strict. La linguiste Michèle Noailly explique ainsi que les adjectifs de couleur désignent des types d'intensité différentes selon le nom qu'ils qualifient³. Autrement dit, la nuance donnée par un adjectif de couleur ne serait pas absolue, mais relative à l'élément coloré. Par exemple, la teinte d'un fleuve « jaune » est clairement différente de celle d'un canari « jaune », de sorte qu'un fleuve « très jaune » aura une teinte qui se rapproche beaucoup du type de jaune qui va avec les fleuves. Un fleuve très jaune est en quelque sorte un fleuve très « jaune-fleuve ». De même un ciel peut être très bleu si son bleu est très similaire à l'image idéale du bleu du ciel, un sapin très vert et une pomme très verte (on ne parle pas ici de la maturité du fruit) sont « très verts » chacun à leur manière. En revanche, si le nom n'amène pas sa propre nuance, comme « table », sa couleur ne pourra pas être « très rouge » puisque qu'il n'y a pas de rouge propre aux tables. Nous comprenons donc mieux qu'une neige puisse être *très blanche*, une paille *très jaune*, mais non une table ou une voiture. À cet égard, les adjectifs de couleur seraient comme « grand » ou « petit » : leur échelle est posée par le nom qu'ils qualifient. Un grand chat n'est grand que relativement aux chats, et un grand chat est plus petit qu'un petit immeuble, qui n'est, quant à lui, petit que dans le monde des immeubles.

Le linguiste Christian Molinier⁴ suggère que quand l'adjectif de couleur s'interprète comme gradable sur une échelle, il sélectionne précisément une échelle d'appréciation signalant un aspect positif. Un ciel plus bleu, un linge plus blanc, sont aussi plus plaisants ; si l'herbe est plus verte dans le pré du voisin, c'est qu'elle y est plus désirable. Malheureusement, ce n'est pas systématique : un nez *très rouge* n'est pas exactement le sommet de l'esthétique nasale. Sunniva Whittaker a également une idée intéressante. Selon elle, lorsque nous parlons d'un ciel très bleu, d'une herbe très verte, ou d'un nez très rouge, nous établissons une relation avec un autre phénomène que la couleur elle-même. Ainsi le ciel très bleu est-il signe de très beau

3. Noailly M. (2005), *op. cit.*

4. Molinier C. (2001), *op. cit.*

temps, l'herbe très verte signe de la grande fertilité de la terre, le nez très rouge signe d'alcoolisme ou de gros rhume, et le linge très blanc signe d'une impeccable propreté. Et bien sûr cela ne peut marcher qu'avec des objets déjà dotés de couleurs typiques, comme le ciel, le linge, l'herbe, puisque ce sont les porteurs de ces qualités⁵. La verdure d'une table n'évoquant aucun autre phénomène, contrairement à la rougeur du nez qui évoque l'alcoolisme ou le rhume, nous ne pourrions donc avoir de « table très verte » ; de même pour une robe très jaune ou une voiture très bleue qui ne sont signes de rien.

L'explication est intéressante, et elle permet de se poser la question plus fondamentale de savoir si un ciel peut au fond vraiment être plus ou moins bleu et donc s'il y a des bleus plus bleus que d'autres. Or précisément, jusqu'ici, il nous semblait plutôt que dès qu'on y réfléchit en termes de concepts associés à des mots, les couleurs deviennent des abstractions binaires : on est bleu ou on ne l'est pas, et on ne saurait l'être plus ou moins. Il y en effet un vrai problème : les adjectifs de couleur sont justement l'exemple-type des adjectifs binaires. Si Rex est un chien gris, il est gris d'une manière complètement indépendante de sa condition de chien et non pas d'un *gris-de-chien-gris*. Qui plus est, « gris » a ainsi classé Rex dans une catégorie de chiens à l'exclusion des autres (les chiens noirs, blancs, marron, etc.).

C'est qu'en réalité, *on ne peut tout simplement pas être très rouge, très bleu, très vert* etc. : il n'y a aucune échelle de couleur. C'est ce que démontre un autre linguiste, G. Kleiber, que nous avons déjà mentionné. Le panorama qui va s'ouvrir va incidemment nous montrer une fois de plus que même si par nature les couleurs sont infiniment multiples et situables sur des échelles d'intensité parfaitement imaginables, ou fait intervenir des degrés de ressemblance avec des prototypes, il n'en reste pas moins qu'en termes de concepts associés à des mots, ce sont des abstractions binaires. C'est par ce dernier point que s'achèvera notre première partie de réflexions sur les termes de couleur, qui ne fait qu'ouvrir à un phénomène plus fondamental.

5. Whittaker S. (2002), *op. cit.* Voir aussi. Milner J. C. (1978), *op. cit.*



IX

PAS TRÈS ROUGE

Remettons les pieds sur terre et regardons les choses avec la naïveté de la simple intuition : un ciel « très bleu » n'est pas plus proche du « vrai bleu ciel » que ne l'est un ciel tout simplement « bleu ». Et même au contraire ! Avec un « ciel très bleu », nous imaginons en réalité un ciel au bleu *qui n'est justement pas le bleu du ciel typique*. Le bleu qui vient à l'esprit est plus foncé, plus limpide, plus profond que le bleu ciel typique et ordinaire.

La même remarque vaut pour les autres cas : un citron *très jaune* est plus soutenu que nous ne l'attendons du citron le plus typiquement « jaune citron ». Quant au fleuve « très jaune », il est d'un jaune plus soutenu que le jaune que revêtent normalement les fleuves jaunes.

Georges Kleiber donne un nouvel élément de solution à la suite de la proposition de Whittaker¹ : de telles expressions ne nous parlent pas de l'intensité de la couleur mais de l'intensité d'autre chose, et cependant il ne s'agit pas des phénomènes dont la couleur est le symptôme (fertilité de la terre, propreté, ivrognerie etc.), puisqu'on peut avoir les cheveux *très blonds* ou les yeux *très verts* sans que cela ne signale une quelconque caractéristique symbolique ou pratique. Il note aussi qu'il n'est pas besoin d'attendre que le ciel soit *très bleu* pour qu'il signale le beau temps, ni même que l'herbe soit *très verte*

1. Kleiber, G. (2008), *op. cit.*

pour que la terre soit fertile : la verueur simple suffit à faire déduire la fertilité, comme la simple bleuté du ciel suffit au beau temps.

Kleiber observe ensuite que les adjectifs de couleur se comportent très différemment des adjectifs binaires comme les adjectifs de nationalité : si *français* en usage culturel n'impose pas que le sujet soit effectivement français de nationalité (puisqu'un anglais peut être très français dans sa manière de vivre), il est en revanche impossible pour un ciel *très bleu* de ne pas être également bleu littéralement, et pour une herbe *très verte* d'être autre chose que littéralement verte.

En réalité, explique Kleiber, les couleurs, tout simplement, ne sont pas susceptibles de degrés. On ne peut en effet que souscrire au fait évident qu'un vert pomme n'est ni plus ni moins vert qu'un vert sapin, qu'un bleu ciel n'est ni plus ni moins bleu qu'un bleu outremer, qu'un jaune de Naples est ni plus ni moins jaune qu'un jaune citron, et qu'un rouge sang n'est ni plus ni moins rouge qu'un rouge coquelicot.

Rien d'étonnant à cela si les couleurs sont bien ces monolithes sémantiques, ces concepts atomiques que nous avons décrits en introduction : indépendamment des continuums colorés de la nature, qui correspondent à des fréquences lumineuses pour la physique, électriques pour la vision, l'esprit – le cerveau – construit des conceptualisations séparées (« discrètes »), atomiques, qui sont à la fois cognitives et linguistiques. Et leur caractère atomique subsiste même si les couleurs abstraites peuvent par ailleurs se distinguer en diverses conceptualisations de niveau plus précis comme le carmin à l'intérieur du rouge.

Il s'agit là d'une manifestation de ces deux dimensions en apparence antagonistes des termes abstraits de couleur dont nous avons parlé : ils recouvrent un champ chromatique (le « vert » recouvre aussi bien le vert pomme que le vert sapin et mille autres nuances), et en même temps ils sont singuliers, sémantiquement indécomposables (atomiques) et situés hors de toute définition explicite possible.

Situation complexe et paradoxale mais qui se retrouve dans d'autres phénomènes linguistiques. Ainsi, si dans un manuel scolaire, on lit que *l'humanité inventa l'agriculture il y a cinq à six mille ans*, l'événement est conçu comme une singularité abstraite et

« ponctualisée », indépendamment du fait évident que cela ne s'est pas fait en un jour. Plusieurs systèmes de représentations se superposent donc, et la langue permet d'adopter divers angles de vue : l'invention de l'agriculture peut être « vue » comme un point sur la ligne du temps, sans oblitérer la connaissance *par ailleurs* de la durée d'un tel processus; le rouge peut être isolé comme un bloc sémantique rigide, sans supprimer pour autant l'existence, à un autre niveau de représentation, de rouges de diverses sortes.

On s'attend donc à ce que, en conditions normales, on ne puisse tout simplement pas combiner l'adjectif de couleur abstrait avec « très » (ou avec n'importe quelle autre forme impliquant le degré, comme le comparatif ou l'exclamation). Le problème ne surgit donc pas avec la « table très rouge » dont il est finalement normal qu'elle ne sonne pas naturel. Le problème, c'est bien « ciel très bleu » ou « herbe très verte » qui ne devraient pas être possibles. Le problème s'est inversé.

Kleiber explique que les couleurs ne sont qu'un des aspects extérieurs d'un objet parmi d'autres, à savoir les nombreux paramètres de chaleur, d'intensité, de clarté, de texture, de brillance... qui, eux, sont bien susceptibles de degrés. C'est donc vers ces échelles que nous nous trouvons dirigés, et non vers une échelle qui irait du plus ou moins jaune, lorsque nous rencontrons l'expression « très jaune ». Un ciel « très bleu » signale ainsi bel et bien une nuance conditionnée par le bleu habituel du ciel; ce sera alors un ciel au bleu plus foncé, vif, profond... qu'à l'ordinaire. Mais non pas un ciel plus « bleu ». L'expression dit « bleu » quand le locuteur pense « foncé », « vif », « profond » ou encore « brillant », « lumineux », et c'est la prise en compte du contexte qui orientera inconsciemment l'interprétation.

Ce n'est que par des effets de sous-entendus, très variables selon les contextes, que l'on pourra tirer d'autres conclusions au sujet de ce que le locuteur a alors en tête, par exemple l'idée qu'il fait vraiment particulièrement beau. Cela ne fonctionne, bien sûr, que si l'on a une référence de brillance ou d'intensité qui concerne le support dont il est question; pas de robe très verte, de table très rouge ni de voiture très bleue.

L'explication est convaincante, et cependant on rencontre malgré tout de telles expressions. Cherchons à nouveau les poètes. Fernando Pessoa, l'âme de Lisbonne, pays dont la langue partage l'essentiel de ces faits avec la nôtre, écrit :

*Je vais vous expliquer ce qui s'est passé (dit l'homme triste au visage joyeux),
je vais vous expliquer...*

*Quand je possède une automobile, je la nettoie. Je la nettoie pour plusieurs
raisons : pour me distraire, pour faire de l'exercice, par souci d'économie, et,
parfois, pour qu'elle soit propre.*

*L'année dernière, j'ai acheté une voiture très bleue. Cette voiture-là aussi, je
la nettoiais. Mais chaque fois que je la nettoiais, elle persistait à s'en aller. Le
bleu pâlisait, et c'est la peau de chamois et moi qui devenions bleus. Ne riez
pas... La peau de chamois devenait vraiment bleue : ma voiture disparaissait
dans la peau de chamois. Finalement, me suis-je dit, je ne nettoie pas ma
voiture, je la défais².*

Et on trouve dans la réalité linguistique quantité de robes très rouges. Et de chapeaux très verts. Et il est indiscutable que certaines robes de la reine d'Angleterre sont vraiment très vertes. Cécilia Bernez, dans son livre très détaillé sur la question de la nature des adjectifs de couleur, relève quantité d'exemples, qui vont de *Les Simpson sont des personnages vraiment très jaunes* à *Le polo vert pomme est vraiment très vert pomme* en passant par *[un tissu avec une] couleur de fond très orange*³.

Il convient donc de compléter l'explication de Kleiber, qui est au sujet de la *difficulté* d'interpréter de telles séquences, par une

2. « Texte publicitaire pour les peintures Berryloid » dans *Proses II (1923–1935)*. Éditions de la Différence (texte N° 46, trad. Parcidio Gonçalves). L'important n'est pas uniquement que le poète ait choisi ce mode d'expression, mais que le traducteur nous la donne en français, et d'une manière qui nous est parfaitement naturelle.

3. Exemples donnés par Bernez C. (2014), *op. cit.* Elle suggère l'existence de mécanismes proprement sémantiques qui sélectionnent entre trois types d'interprétation de l'intensité en fonction du référent.

explication complémentaire qui concerne la *possibilité* de les interpréter en conditions particulières.

Cette possibilité existe tout simplement à la mesure de notre capacité d'imaginer à quoi pourrait ressembler l'apparence la plus typique d'un objet qui n'est pas naturellement d'une certaine teinte. Et cette capacité diffère en fonction des sortes d'objets que nous pouvons évoquer. La voiture *très rouge* ou *très bleue* est particulièrement brillante, à la teinte vive, métallisée, profonde. Le visage des Simpson est d'un jaune invraisemblable pour la peau humaine ; le tissu très orange est d'un orange plus lumineux qu'on l'attendrait pour un tissu.

Quel que soit le support, en somme, nous obtenons l'idée que la teinte est plus visible, plus remarquable, que nous ne l'aurions anticipé.

Une phrase comme « Que ce ciel est bleu ! » est une manière très sobre et efficace de rendre une idée en fait assez complexe, qui exige de se figurer des échelles alternatives à l'impossible « échelle de couleur ». L'effort de compréhension est faible s'il s'agit du ciel, dont nous savons déjà l'aspect naturel, dont il suffira de s'éloigner, sur l'un des axes pertinents. Le mécanisme ne change pas quand l'objet sur lequel porte l'adjectif de couleur n'a pas de teinte typique, comme dans le cas de la table ou de la voiture : nous recherchons alors la bonne échelle, à la mesure de la possibilité d'en imaginer une (à la mesure de son accessibilité cognitive, donc). Une marque allemande de voitures chic et sport a lancé un temps la mode d'un noir givré, très mat. Cette voiture-là est moins noire que la mienne, dans le sens d'une teinte moins métallisée, mais elle est également plus noire que la mienne, si l'on considère son aspect sombre et mat et son écart par rapport aux noirs habituels des voitures... En même temps, il est impossible de suggérer que l'une et l'autre ne soient pas toutes deux noires, ni plus ni moins.

Avouons-le : « cette voiture est très rouge » est plus rapidement dit et compris que « cette voiture est d'un rouge très métallisé, intense et profond pour une voiture ». L'équilibre entre l'effort

de compréhension et l'effet obtenu est optimal, la pertinence de l'expression est là⁴.

On imagine peut-être une échelle de clarté pour le chapeau très vert ou la robe très rouge, mais on voit moins bien quelle échelle sélectionner pour une table très rouge ou un livre très jaune : il faudra imaginer ce que peut être la rougeur pour une table ou le jaune d'un livre, ce qui rend ces possibilités moins probables, mais non pas impossibles.

C'est que traiter les données linguistiques, c'est-à-dire décoder la phrase, est généralement plus complexe et coûteux que de comprendre à demi-mot, c'est-à-dire tirer des inférences, pour autant que le locuteur soit coopératif en énonçant des phrases appropriées au contexte.

On entrevoit ici la puissance du langage quand l'imagination et le raisonnement se couplent à la codification abstraite : les phrases sont de petits points lumineux dans un ciel « très noir » et dont l'esprit fait des constellations de sens pertinents.

Partons maintenant vers d'autres dimensions : l'histoire des langues et leur relation complexe avec notre manière de nous figurer le monde qui nous entoure.

4. Pour la notion de *pertinence*, cf. Sperber & Wilson (1995), *op. cit.* Traduction française chez Minuit, 1989.

CONCLUSION À MI-COURSE

Notre monde infiniment coloré se décline sur deux palettes linguistiques bien différentes.

Il y a d'abord les rouges, les bleus, les jaunes, les blancs, les noirs, les verts, et quelques autres encore. Ce sont des termes abstraits qui en parlent, et ils sont en nombre limité; la littérature linguistique leur donne le nom de *termes basiques de couleur* (*basic colour terms*)¹ et c'est désormais la dénomination que nous utiliserons à leur sujet. Ils vivent de leur vie propre et n'évoquent pas un support particulier pour désigner une couleur. Autonomes, ils ne sont la nuance d'aucun autre terme, même si certains d'entre eux peuvent laisser percevoir d'autres teintes (par exemple, on peut percevoir du rouge dans l'orange, mais on ne perçoit pas d'orange dans le rouge²). Largés, ils couvrent généralement un certain champ chromatique (mais pas tous), et en même temps ils ont un caractère monolithique; ils s'organisent autour de prototypes, et ils peuvent donner lieu de manière très naturelle, pour la plupart d'entre eux, à des verbes de devenir et à des adjectifs d'approximation. Et en même temps, ces

1. Le terme se trouve chez Conklin H. C., « Lexicographical treatment of folk taxinomies », *International journal of American linguistics* 28, 1962, 119-141. Paul Kay, un chercheur de l'Université de Berkeley dont nous reparlerons, signale dans un échange de 2007 avec l'ethnolinguiste Daniel Everett (sur le forum *Language Log* de l'Université de Pennsylvanie) qu'il considère les *termes basiques* comme étant concrets et non abstraits, en raison du fait qu'ils se relient à une expérience sensible immédiate. Cependant, comme il s'agit de catégories génériques dont on peut parler indépendamment de tout support, comme dans *J'aime le rouge*, il convient de retenir leur caractère effectivement *abstrait*, comme le suggère d'ailleurs Everett dans ce même échange de 2007. Il ne faut pas confondre le caractère abstrait d'une notion de couleur et le degré de segmentation du spectre chromatique, car pour un autre usage du mot *abstrait*, ce qui est plus général est plus abstrait et ce qui est plus spécifique l'est moins. Ce n'est pas le registre que nous utilisons ici, mais la confusion est possible.

2. Cf. Brookes J. « Could we see lime, purple, orange and teal as unique hues? », *Behavioral and brain sciences* 20-2, 1997, 183-184.

concepts sont mutuellement exclusifs : on ne peut appartenir au monde des rouges et en même temps à celui des jaunes, même si techniquement, l'orange mêle ces deux couleurs, et que, même, certains mots pour désigner l'orange se construisent morphologiquement comme l'agrégation des racines correspondant à ces deux teintes (comme l'ancien mot anglais *geolubread*, en vigueur jusqu'à son remplacement par *orange*). Du moins, comme on le verra dans la seconde partie de ce livre, à partir du moment où ces catégories sont effectivement formées par des mots distincts.

Ces termes basiques avaient déjà été remarqués par les penseurs de l'antiquité. Le grammairien et philosophe Aulu-Gelle (Aulus Gellius), par exemple, écrit dans ses « Nuits Attiques » que le latin dispose de termes désignant des couleurs « simples », comme *rubor* ou *viridis* qui recouvrent de multiples variétés et aspects différents³.

Face à ces termes basiques, il y a l'immense série de termes de nuances, dans lesquels l'objet ou la matière est souvent encore plus ou moins clairement évoquée : *émeraude*, *ivoire*, *carmin*... Ce sont des termes précis, qui ne se déclinent pas en nuances diverses, et qui sont eux-mêmes des réalisations particulières de couleurs abstraites. Nous manions couramment autour de 200 termes de nuances et les lexiques spécialisés en retiennent en moyenne dans les 400 : de *basané* à *vermillon* en passant par *taupe*, *caca d'oie*, *grenat*, *magenta*, *cyan*, *plomb* et tant d'autres, qui sont tous situés à l'intérieur d'une couleur basique spécifique, peut-être à l'exception de *roux* que nous avons déjà évoqué et sur lequel nous reviendrons encore. Enfin, les jargons spécialisés en comptent même des milliers – on évoque ainsi souvent les plus de cinq cents termes professionnels pour désigner seulement les différents rouges dans les métiers de la peinture ou de la tapisserie.

Qu'en est-il de *rose*, *orange*, et encore peut-être *violet*, qui correspondent à une matière, fleur ou fruit ? Le fait qu'ils soient autonomes,

3. Cf. Fruyt M., « La lexicalisation et la conceptualisation de la couleur dans les textes techniques et scientifiques latins », in C. Thomasset, *L'écriture du texte scientifique au Moyen-Âge*, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2006, *Cultures et civilisations médiévales* 35, 13-47.

c'est-à-dire que le rose, ni l'orange, ni le violet, ne sont des nuances d'une couleur abstraite, est le signe qu'ils sont eux-mêmes devenus abstraits; Ils n'évoquent d'ailleurs pas nécessairement une certaine fleur ou un certain fruit quand il s'agit de parler de couleur. Pourtant, un terme comme *orange* ou *violet*, on l'a vu, ne recouvre pas de champ chromatique étendu, et peine à tolérer des transformations morphologiques pourtant très naturelles pour d'autres termes abstraits comme *rougeâtre* ou *rougir*. Il y a sans doute quelque chose à creuser ici, mais pour y arriver, il faut ouvrir davantage le champ de la diversité linguistique et de l'histoire des langues.

D'autres termes semblent hésiter entre les deux catégories. C'est le cas d'*olive* qui semble activer la représentation d'une « couleur de l'olive », mais *olivâtre* est parfaitement naturel, du moins pour qualifier certains supports, tandis que *oliver* n'existe pas. C'est aussi le cas de *roux*, qui n'évoque aucune matière mais n'évoque pas non plus un champ chromatique bien déterminé.

Ces points, en eux-mêmes, ne permettent pas de préjuger du caractère culturel ou naturel des termes de couleur : comme nous n'avons regardé que des données du français, c'est peut-être au cours de l'acquisition du lexique français, et selon une organisation culturellement déterminée, que nous enracinons ces manières-là de conceptualiser les couleurs.

Plusieurs chemins s'ouvrent à partir de cette clairière. Si les couleurs sont culturelles, on s'attend à observer d'autres cas de figures, très différents, dans d'autres langues et cultures. Il est possible également que nous ayons hérité d'un type de conceptualisation déjà propre au proto-indo-européen dont les langues indo-européennes auraient conservé la trace. En ce cas, il s'agirait d'un type de conceptualisation d'une étonnante robustesse, étant donné la grande variété des lexiques observables entre ces idiomes cousins, descendants d'une langue – ou d'un ensemble de dialectes – parlés voilà au moins 6 000 ans. Il se peut aussi que les cultures convergent les unes avec les autres sur un certain nombre de points essentiels car après tout, les humains vivent tous dans un certain type d'environnement matériel (notre environnement terrestre commun) et qui se trouve être lui-même coloré, au moins au sens de la physique. En

ce cas, nous observerions des convergences plus universelles. Mais alors se poserait aussi la question de savoir si c'est plutôt la cognition humaine, à savoir l'architecture du cerveau et de l'appareillage physiologique visuel, qui déterminerait de telles convergences. Voire, même, il est possible qu'il n'y ait pas de contradiction fondamentale entre *cognition* et *culture*, comme le propose Ray Jackendoff, mais cela demande alors d'autres réflexions qui nous emmèneraient dangereusement loin.

Ce qu'on constate de prime abord, c'est l'immense diversité avec laquelle les langues du monde parlent des couleurs. Un véritable arc-en-ciel, si l'on peut dire.

DEUXIÈME PARTIE

HORIZONS SPATIO-TEMPORELS



X

VARIÉTÉS

Nous avons mentionné en introduction que les Romains – qui parlaient donc le latin, du moins toutes sortes de variétés dialectales de latin –, tout comme les Grecs de l'antiquité, n'avaient pas de terme *basique* clairement équivalent au champ couvert par notre « bleu ». Même si on pourrait penser qu'un mot comme *caerulus* était un terme basique¹, un penseur latin comme Aulu Gelle classifie *caerulus* comme une nuance de *viridis*, c'est-à-dire de vert, et c'est aussi l'avis d'Isidore dans son traité d'étymologie².

Nous savons bien que le vocabulaire varie à travers les langues d'une manière qui semble infinie, ce pourquoi les traductions sont presque toujours difficiles et approximatives. Le lexique du français est donc différent de celui des autres langues, et l'on peut dire la même chose de chacune des (environ) six mille langues du monde. Une manière courante de formuler les choses consiste à dire que les langues découpent le monde différemment, c'est-à-dire que chaque langue détermine le répertoire des concepts disponibles pour ses locuteurs.

On pourrait s'arrêter ici, sur ce constat général : le grec n'a pas de terme correspondant à *bleu*, le français n'a pas de terme pour

1. C'est par exemple la suggestion d'Andres Kristol dans : Kristol A., *Color. Les langues romanes devant le phénomène de la couleur*, Berne, Franke, 1978.

2. Cf. Anderson E. R., *Folk taxinomies in Early English*, Londres, Associated University Press, 2010, p. 111 sq. Ce livre est par ailleurs une mine d'informations sur cette question.

le *cosy* de l'anglais, l'inuit a de nombreux termes pour désigner la neige, et il y a des langues amazoniennes qui n'ont pas de mot pour *carburateur*; les mots désignent des catégories différentes dans chaque langue. Tout ceci relèverait en général de simples aléas imprévisibles : les conventions arbitraires. Selon ce critère, il n'y a donc rien à dire de plus au sujet du fait que les termes de couleur varient à travers les langues.

Mais la couleur relève de la perception, et donc d'une sorte de plomberie cérébrale, biologique, commune aux humains. De ce fait, une hypothèse opposée est également possible : il serait vraisemblable que cet appareillage biologique impose une catégorisation stable et universelle, constituant un lexique spécifique dont les frontières ne seraient pas arbitrairement posées d'une langue à l'autre mais relèveraient du traitement cognitif du signal visuel commun aux humains, quelle que soit leur culture et quelle que soit leur langue.

La question de savoir s'il y a une explication scientifique à l'absence de terme pour le bleu en grec, et peut-être en latin, recouvre cette interrogation. C'est à la développer, à travers l'observation de quelques éléments historiques, que sont consacrés les chapitres qui suivent. Mais quelques mots d'abord sur l'infinie diversité des lexiques humains, diversité que nous avons effleurée en introduction en passant quelques exemples en revue. Ajoutons-en quelques-uns ici pour nous remettre dans le contexte.

Traduire *fleuve* en anglais est aussi problématique que de traduire *river* en français, puisque la distinction entre les cours d'eau qui se jettent dans un autre cours d'eau ou dans une mer est absente du lexique anglais³. Le tendre *batiouchka* du russe est mal traduit par

3. Il s'agit là d'un exemple classique de non-correspondance de termes à travers les langues. Cependant, on peut suggérer, contrairement aux dictionnaires, qu'en français les fleuves sont sémantiquement des sortes particulières de rivières : ce sont des rivières plus spécifiques qui se jettent dans une mer. Les rivières, en effet, ne sont en réalité pas nécessairement des cours d'eau qui se jettent dans d'autres cours d'eau : en l'absence de connaissance à propos d'un cours d'eau, on choisira *rivière*, plus générique, et non *fleuve*, plus spécifique. De la sorte, la propriété « se jette dans un autre cours d'eau » n'existe que par la déduction opérée *a contrario* de cette rivière spécifique qu'est le fleuve et n'appartient au sens de *rivière* que par sa

petit père et pourtant c'est la ressource ordinaire des traducteurs, car on ne voit guère d'autre choix. L'allemand doit choisir entre *aber* et *sondern* quand il rencontre notre *mais*. Le *but* anglais renvoie soit à *mais* soit à quelque chose comme « n'est que » (dans *The Earth is but a village* « la Terre n'est qu'un village »). Nous n'avons pas de mot français pour la notion de « frères ou sœurs » (hormis le mot de *fraterie*, qui implique une pluralité et qui est réservé à certains contextes), alors que l'anglais a *siblings*. Et le français exprime avec *tout-à-l'heure* la proximité temporelle indépendamment de la direction du temps : nous désignons avec ce mot soit ce qui vient d'arriver soit ce qui va arriver. Si on entre dans le détail de l'analyse sémantique, on ne trouve finalement que peu de termes traduisibles sans déperdition. La liste des intraduisibles et des mal-traduisibles, finalement, est pratiquement celle du lexique entier des langues. Nous donnerons d'autres exemples plus bas au cours de la discussion.

Nous avons donné en introduction l'exemple le plus connu des étudiants pour illustrer ces différences. Il vient du linguiste danois Louis Hjelmslev. Quand il envisage de réaliser une théorie sémantique « structurale », il l'illustra par la remarque suivante : le mot *bois* en français désigne une matière mais aussi une petite forêt, tandis que le *holz* allemand se restreint à la seule matière ligneuse, la petite forêt devenant immédiatement *Wald*⁴ ; en danois le mot *træ* désigne à la fois l'arbre (on reconnaît la parenté avec l'anglais *tree*) et la matière bois. Cette différence qui a l'air anecdotique n'est cependant pas sans conséquences, et nous l'avons dit : elle implique que les tables, pour un danois, sont construites en *træ*, c'est-à-dire en « arbre ». Un enfant danophone, contrairement à un francophone, accèdera donc immédiatement au fait que le bois est la « matière d'arbre ». Et cela suppose aussi un effet beaucoup plus subtil, qu'il est difficile d'explicitier en termes strictement logiques : ce n'est pas la même chose que les tables soient construites en bois ou qu'elles

cohabitation avec *fleuve*. Il n'y a ainsi rien de choquant à ce que la ville québécoise *Trois-Rivières* soit bordée par un fleuve, le Saint-Laurent.

4. En allemand « standard », car il y a des variations historiques et dialectales sur cette distribution.

soient construites en arbre. Le rapport entre les arbres et les tables, chaises, cabanes etc. n'est pas le même pour les danophones et pour les francophones, et ceci d'une manière subtile qui s'infuse, au gré du temps et de l'enracinement progressif de ces notions dans l'esprit des locuteurs d'une langue.

L'observation qui concerne les termes du bois peut être étendue à d'innombrables secteurs conceptuels découpés par la langue en mots. Je me souviens très bien, sortant d'un bureau de tabac aux Etats-Unis, d'avoir lu un panneau « Thank you, call again » sur la porte, et m'être interrogé longtemps sur ce « call again » que j'interprétais comme « appelez-nous à nouveau ». La solution m'a été donnée l'année suivante à l'annonce d'un train de banlieue à Londres qui indiquait : « This train is calling at Lewisham, Blackheath, Kidbrook... » : ainsi, le verbe « to call » sert à désigner non seulement l'action d'appeler mais aussi celle de passer par un lieu ; en anglais, un *caller* est d'ailleurs également un *visiteur*. Toujours dans cette langue, il y a deux verbes, de signification bien différente, pour notre seul verbe *pouvoir* : *can* et *may*. L'un concerne surtout la possibilité matérielle et concrète (« John can come tonight » signifie que John va effectivement pouvoir venir ce soir), l'autre concerne l'éventualité que quelque chose soit vrai (« John may come tonight » exprime abstraitement qu'il est possible, tout bien considéré, que John vienne ce soir). En italien, il y a deux termes pour *maintenant* : *ora* et *adesso*. Il n'est même pas certain que *et* et *and* soient vraiment identiques. Arrêtons-nous ! Car c'est la tentation première du linguiste : se plaire à montrer les différences entre les langues, tentation qui s'accompagne du risque de se complaire dans la contemplation de ces innombrables différences.

En parlant de tentations : le chercheur n'échappe pas à une penchant humain puissant : celui de la généralisation excessive qui impose d'interpréter au maximum les faits par une certaine grille d'analyse déjà établie. Il est plus confortable, plus économique intellectuellement, de trouver le moyen de confirmer une théorie existante que de devoir commencer à penser autrement face à des données gênantes ou tout simplement qui pourraient s'interpréter différemment. Ce biais de confirmation, qui a une réalité neuro-cognitive

dont les humains font l'expérience quotidiennement sans le savoir – c'est par exemple lui qui nous conforte dans nos stéréotypes : nous interprétons les éléments « confirmants » comme des faits probants et les éléments « infirmants » comme des faits d'exception –, menace aussi le chercheur, lui aussi tenté par l'équation simple qui résout tout, quitte à couper un peu (ou beaucoup) ce qui sort du cadre. Le contexte actuel de la recherche, qui pousse à l'ambition et à la notoriété personnelle, ne cultive pas les valeurs de doute et de désintéressement qui devraient prévaloir dans le monde de la recherche. Il n'est donc pas très surprenant que certains chercheurs, constatant de telles diversités, suggèrent que les langues, au fond, ne sont *que* de la diversité et ne comportent jamais rien d'universellement stable. La généralisation selon laquelle les langues découpent le monde en concepts sans contrainte, manifestant par là même l'indépendance de la culture vis-à-vis de la nature, à un degré plus ou moins grand, est celle du *relativisme linguistique*. Après plusieurs étapes de débats au sujet de cette conception, les débats se sont aujourd'hui un peu recentrés. Mais les termes de couleur ont été, et restent largement, au cœur de cette question, pour des raisons que nous allons développer un peu plus bas.

Il existe indéniablement une variété lexicale importante, en ce sens que beaucoup de catégorisations ne sont pas réalisées de la même manière dans une langue et dans l'autre. Mais cela ne signifie pas encore qu'il y ait une véritable relativité linguistique, car il faudrait déduire à partir de la variété lexicale des modes d'organisation de la pensée radicalement différents. Par ailleurs, cette liberté n'est pas complète, et cela s'explique par deux raisons essentielles.

La première tient à l'inscription essentielle de l'homme dans le monde physique, cet environnement qui l'entoure et dont il discrimine des composants de manière profitable pour lui-même (pour qu'il y survive de mieux en mieux, et pour que sa promenade ici-bas soit la plus confortable). Le monde s'impose à nous, et en particulier le monde physique, si bien que les réalités essentielles à la survie humaine ne varient pas fondamentalement d'une communauté humaine à l'autre. Cela a certains effets sur la manière dont les humains classifient la réalité. Par exemple, nous l'avons dit plus

haut, on ne verra pas de langue faire un mot unique qui désigne spécifiquement à la fois les rochers et la poète (ou les pieds et la pluie, etc.) et qui ne seraient pas des homonymes. Ces réalités ont des formes d'être dans le monde qui diffèrent sur de trop nombreux axes, selon la perspective humaine, pour former une seule catégorie.

La seconde tient au partage par les humains d'un ensemble de similitudes cérébrales essentielles. C'est le cerveau qui construit et gère les conceptualisations. On s'attend donc à ce que, malgré la plasticité du cerveau, certains traits généraux de conceptualisation se retrouvent à travers les langues, et qu'elles les manifestent d'une manière ou d'une autre.

La langue que nous parlons nous a bel et bien doté des catégories que nous utilisons pour représenter le monde à l'égard d'autrui, c'est-à-dire pour communiquer, mais il y a une différence entre la représentation linguistique de la pensée et la pensée elle-même. Nous verrons aux chapitres XIV et XIX que la question est assez subtile, mais commençons par relever que les termes de couleurs sont l'un des exemples le plus frappants pour illustrer la variété des langues en relation avec ces problématiques.

La grande variété dans les dénominations des couleurs à travers les langues, alors même que les couleurs sont pourtant l'interprétation par le cerveau de fréquences physiques mesurables et qui ne varient évidemment pas à travers les cultures, semble bien sûr indiquer que la langue structure cette portion de la réalité qu'est le monde coloré, et potentiellement toute portion de la réalité, de son propre chef et en toute indépendance, selon l'arbitraire inhérent aux conventions et sans se préoccuper des réalités physiques. Nos perceptions sont alors donc le fruit des dénominations, lesquelles sont infiniment variables si elles dédaignent toute objectivité physique. Et si la physiologie du traitement lumineux contraignait la dénomination des couleurs, elles ne pourraient pas varier ainsi mais devraient au contraire montrer une convergence universelle.

Un très grand ethnolinguiste, Benjamin Lee Whorf, a donné son nom à l'hypothèse générale du relativisme linguistique qui stipule que notre langue détermine notre vision du monde et qu'elle le fait de manière arbitraire. La conséquence a de quoi faire rêver, ou

laisser songeur : si la langue détermine notre vision du monde, alors notre vision du monde est elle-même conventionnelle et arbitraire : rien ne la motive dans la nature ou dans la réalité⁵. Cela donne un certain vertige : tout ce qui nous semble relever de la stabilité objective du monde n'est, selon cette perspective, qu'une illusion, une impression qui nous est fournie par la communauté linguistique à laquelle nous appartenons, qui, dès l'enfance, a implanté dans notre esprit les étiquettes dont elle s'est dotée selon une chaîne de conventions hasardeuses.

En ce qui concerne les termes de couleur, l'existence d'une grande variété est évidente. Nous en avons déjà vu quelques exemples, mais allongeons la liste. En picorant notamment dans l'encyclopédie des termes de couleur dans les langues de populations moins industrialisées (le *World Color Survey*)⁶ on trouve une avalanche de choses étranges du point de vue francophone. En voici quelques-unes qui ajoutent au répertoire qu'on a noté en introduction.

L'abidji de Côte d'Ivoire comporte un terme qui couvre à la fois les noirs, bleus et verts, un autre qui est ambivalent entre des bleus et des verts également, et un terme qui regroupe des rouges et des jaunes... ; au Cameroun, la langue gunu inclut certains pourpres dans son terme pour le bleu et a au moins trois manières de désigner des jaunes, parfois regroupés avec des rouges ou d'autres nuances. Le Karaja du Brésil réunit sous un même mot des jaunes, des verts et des bleus tout en isolant le noir et le rouge et en hésitant, pour un mot, entre un sens de « blanc » et un sens de « brillant ». Dans la langue tiv, parlée au Nigéria, le mot *ii*⁷ signale le vert, certains bleus et certains gris, mais aussi le noir et plusieurs couleurs foncées,

5. On attribue à Whorf cette posture, mais il ne l'a jamais exprimée lui-même dans cette radicalité. Ce sont plutôt des chercheurs ultérieurs qui ont radicalisé cette pensée, rencontrant les postulats du socio-constructivisme alors en plein essor, pour lequel la réalité est une « construction sociale ».

6. Kay P. *et al.*, *The World color survey*, Stanford, CSLI Publications, 2009. Nous citons dans ce qui suit également des données de Berlin & Kay (1969), *op. cit.*

7. Pour les besoins d'une lecture facile, nous n'utiliserons ici que des transcriptions approximatives et non l'alphabet phonétique international, mais on trouvera facilement les transcriptions techniques dans la littérature.

alors que *poupou* désigne d'autres bleus, des gris plus clairs et le blanc; enfin, *nyian* signale dans cette langue une couleur couvrant les rouges, les jaunes et les bruns. En jalé, langue danienne de Nouvelle-Guinée, on trouve essentiellement deux termes, *holo* et *sign*, désignant respectivement les violets, noirs, bruns, bleus foncés, rouges profonds, et de l'autre côté les jaunes, les blancs, certains bleus et rouges et d'autres teintes encore. Certaines langues ont par exemple un seul terme basique pour dire quelque chose comme *bleu ou vert*. Cela implique que les locuteurs de telles langues, en interprétant ce terme, voient dans le vert pomme et le bleu ciel des nuances d'une seule couleur abstraite, un peu comme nous pouvons observer à la fois la différence frappante d'un vert pomme et d'un vert sapin tout en les traitant comme des nuances d'une couleur générale et abstraite, le vert, en les assimilant sous un seul label général. À l'inverse, nous avons mentionné plus haut le fait que le coréen a deux termes basiques pour distinguer deux catégories de verts (la même chose se produit pour le bleu en grec moderne et en russe, pour le rouge en hongrois⁸, etc.). Nous voyons que si les textes homériques décrivent la mer couleur de « vin sombre », ce n'est que l'expression de la grande variété universelle.

Bien sûr, une langue n'ayant pas d'équivalent pour notre « bleu » ou notre « vert », comme l'ibo du Nigéria, peut désigner ces teintes par des périphrases ou par des noms d'espèces naturelles; ainsi, en ibo, on peut parfaitement parler d'un objet « couleur de feuille⁹ » ou « couleur de ciel » (c'est l'origine du latin *caerulus*). Mais – et tout l'intérêt de la discussion est ici – « couleur de feuille » n'est pas la même chose que « vert », tout comme *sapin* n'équivaut pas conceptuellement à « vert » : ce ne sont pas des termes basiques.

Abrégeons. On voit que, si étonnant que cela puisse sembler, le fait qu'une langue donnée, par exemple le latin, le grec, ou le tiv

8. Il y a cependant discussion au sujet de savoir si ce sont bien deux termes basiques ou non, cf. Uüskula M. & Sutrop U., « The puzzle of two terms for red » in Hungarian, in Wohlgemuth J. & M. Cysouw, *Rara & rarissima. Documenting the fringes of linguistic diversity*, Berlin, De Gruyter Mouton, 2010.

9. Berlin & Kay (1969), *op. cit.*, p. 30.

ou l'ibo du Nigéria, n'ait pas de terme équivalent au « bleu » du français n'a en fait rien de particulièrement original.

Il est temps de regarder, avant de revenir plus loin sur la question du relativisme linguistique, le monde de « nos » termes abstraits de couleur, en français certes mais plus largement dans le domaine indo-européen – domaine auquel nous consacrons maintenant quelques pages générales.



XI

TRACES PRÉHISTORIQUES

Nous savons tous que le français, l'italien, le castillan, le catalan, le galicien, le portugais, le roumain et un ensemble d'autres langues appartiennent au domaine des langues romanes (ou « latines »). La manière habituelle de le dire consiste à affirmer qu'elles « descendent » du « latin ». Il faut mettre ici beaucoup de guillemets, car la « descendance » est une métaphore, et « le latin » une abstraction, une reconstruction idéalisée et standardisée d'un ensemble linguistique complexe et fractionné. De plus, les langues ne sont pas des êtres vivants et les phonèmes qui les composent ne sont pas des gènes, même si la ressemblance peut sembler frappante au premier regard. L'analogie entre l'évolution des langues et le modèle darwinien de l'évolution des espèces, affirmée par le linguiste August Schleicher au XIX^e siècle et beaucoup critiquée par la suite, et qui a encore des continuateurs aujourd'hui, doit être prise avec beaucoup de circonspection¹, même s'il y a sans doute certaines similitudes très générales.

Plutôt que de parler de langues filles et de langues mères se succédant comme des générations, l'une accouchant de l'autre, il serait plus exact de dire que les francophones et les lusophones parlent deux versions différentes du « latin actuel », qui sont donc deux formats

1. Voir par exemple : Pagel M., « Darwinian perspectives on the evolution of human languages », *Psychonomic bulletin and review*, 2016. Cette question de l'analogie entre le modèle darwinien et l'évolution des langues oppose encore féroce­ment des linguistes de traditions différentes.

d'évolution depuis le latin antique (en réalité de multiples formats, variantes aux multiples embranchements, que nous simplifions par ces noms : « français » et « portugais »). Mais « le latin » de l'antiquité, comme celui du haut Moyen Âge, se décline lui-même en une grande quantité de variantes et de dialectes, et il n'est pas né un beau matin. Il faudrait donc se représenter un complexe faisceau d'influences dialectales avec séparation progressive en ensembles de plus en plus distincts les uns des autres, séparés par des traits de plus en plus différents. Comme de tels schémas sont pratiquement impossibles à réaliser, on s'en tient donc à la métaphore généalogique, qui présente beaucoup d'avantages pour se représenter de manière synthétique un panorama en réalité beaucoup trop complexe. Ce n'est qu'une fois ce petit détour opéré qu'on peut alors tolérer qu'on dise qu'il y a des « langues » qui « descendent » de « langues » plus anciennes, car ce n'est possible qu'à la condition que chacun garde à l'esprit qu'il s'agit d'une métaphore et d'une simplification pratique. C'est en effet encore le moyen le plus évocateur de se représenter, avec toute l'approximation que cela suppose, l'histoire des langues, au travers d'une vérité elle aussi approximative et relativement conventionnelle : une « langue » est formée par un ensemble suffisant de traits linguistiques (lexique, morphologie, grammaire) partagés par les locuteurs pour permettre une intercompréhension généralisée et fine entre eux.

Comme on le sait, les langues romanes ne sont qu'une branche d'un ensemble plus vaste : essentiellement à l'exception du basque, du finnois, de l'estonien et du hongrois, toutes les langues européennes actuelles, et jusqu'à l'arménien, aux langues indiennes et au persan, partagent une même origine. Cette langue des origines est désignée généralement sous le terme de « proto-indo-européen² » et on la date à environ 6 000 ans d'ancienneté. La grande famille des langues qui partagent cette origine est celle des « langues indo-européennes ».

De manière schématique, cela signifie qu'une ou des sociétés parlant un idiome, peut-être lui-même fragmenté en toutes sortes de

2. On parle parfois également d'« indo-européen ».

dialectes apparentés entre eux, ont diffusé leur parler dans différentes zones géographiques (dans des circonstances inconnues). Ils ont probablement émigré vers de vastes territoires et dans des directions différentes, ce qui a isolé différents groupes perdant contact les uns avec les autres, de sorte que leurs parlers se sont progressivement différenciés en donnant lieu à de nouvelles zones de dialectes séparés de ceux parlés dans d'autres lieux d'émigration. Malgré les grandes différences que ces langues n'ont pas tardé à manifester, un ensemble très fourni de paramètres communs peut être débusqué par une analyse technique, ne laissant pas de doute sur leur lien étroit. Un peu comme avec le français et le castillan, mais avec plus de difficultés puisque, contrairement au latin, nous n'avons pas de traces directes de cette langue ancienne que fut le proto-indo-européen. C'est en observant un type particulier de similitudes dites « régulières », statistiquement significatives, parfois immédiatement évidentes mais souvent cachées à travers des propriétés plus complexes ou des chemins phonologiques successifs, qu'on a pu, essentiellement au XIX^e siècle, établir l'origine commune de ces langues actuelles dans un socle ancien. Bien qu'il s'agisse de reconstruction et qu'il y ait donc des zones d'incertitude plus ou moins grande, les méthodes sont précises et ne se promènent pas au hasard selon les fantaisies du moment ou l'inspiration hasardeuse du chercheur ; les linguistes se fondent dans leur opération de reconstruction sur des parallèles qui sont d'abord phonologiques, en étudiant la correspondance systématique de sons d'une langue avec ceux d'une autre dans certains environnements sonores, mais aussi morphologiques, c'est-à-dire qui concernent le mode de construction des mots et en particulier des éléments grammaticaux comme les désinences par suffixes etc. Souvent, les deux dimensions vont ensemble ; c'est le cas par exemple d'un phénomène indo-européen connu sous le nom d'*apophonie* ou *ablaut* qui concerne un mode d'alternance vocalique qui sert à marquer différentes valeurs grammaticales pour un même mot ou concept ; on le trouve par exemple dans le latin *est-sunt* ou dans le verbe anglais moderne *sing-sang-sung* et le nom correspondant *song* (l'*ablaut* permet de voir que ce qu'on appelle des « verbes irréguliers » ne sont pas des aberrations résultant de hasards imprévisibles mais

des constructions en fait parfaitement régulières au sein d'un autre « paradigme »).

Qu'en est-il du « peuple indo-européen » des origines ? Si les linguistes ont tout le matériel nécessaire pour établir l'existence d'une langue (on s'en rappelle : les « langues » sont des ensembles de fractionnements dialectaux), ils précisent qu'ils n'ont pas pour tâche de discuter des aspects sociaux de la population qui parlait le proto-indo-européen. Même si une société quelconque devait logiquement parler le proto-indo-européen il y a environ six mille ans, ce n'est donc pas au linguiste de le situer dans l'espace ou de lui attribuer des caractéristiques culturelles. Il s'agit là plutôt du travail des anthropologues, généticiens des populations, archéologues, historiens et préhistoriens, si tant est qu'ils en aient les moyens et que cela ait un intérêt.

Il n'empêche : il est vrai que, dans l'histoire du XIX^e et du XX^e siècle, comme Jean-Paul Demoule le rappelle dans son ouvrage polémique sur les indo-européens³, les nationalistes de tout poil dans cette Europe de plus en plus suprématiste ont recyclé à bon compte les découvertes des linguistes pour tenter d'ériger une théorie de la supériorité des « Indo-européens », dont en particulier les « Aryens » qui seront invoqués par le totalitarisme nazi.

L'histoire est facile à monter et à conter : dans ce vaste accouchement successif de langues et de peuples, le premier fut à la fois le conquérant et le civilisateur, et nous en serions les héritiers, sinon les descendants, nous, les Européens, portant leur supériorité guerrière et civilisatrice (et certains étant plus supérieurs que d'autres, à savoir les auteurs des théories concernées, évidemment). Il s'est alors trouvé quantité de savants échevelés pour mettre ensemble dans une grande soupière une pseudo-linguistique, une pseudo-anthropologie, une pseudo-archéologie, tout cela pour déclamer les vers auto-glorifiants de l'aryanité et trouvant toujours des solutions à bon marché pour des problèmes sans objet, oblitérant par là même les exigences les plus élémentaires de la recherche scientifique. Par exemple, les

3. Demoule J.-P., *Où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, Paris, Seuil, 2014.

anthropologues crurent établir une identité aryenne dans la forme du crâne, qu'ils trouvèrent commune aux peuples de l'Allemagne et nordiques, censés être les vrais indo-européens. Mais petit souci : les Finlandais et les Estoniens, aux crânes parfaitement aryens selon les mesures des docteurs de l'aryanité, ne parlent pas une langue indo-européenne mais ouralienne (tout comme le hongrois). Qu'importe, il suffit de bâtir une théorie *ad hoc*, artificielle et fantaisiste qui place pour la circonstance le finnois très près de l'« indo-germanique » (puisque tel est le terme utilisé par les chercheurs allemands) tout en n'étant pas de la même famille⁴.

Mais oublions ces errances. Le livre à grand succès médiatique de l'archéologue Jean-Paul Demoule, qui cependant échouera à convaincre les linguistes et probablement la communauté scientifique en général, tente de suggérer un peu solitairement qu'il n'y a jamais eu de société parlant le proto-indo-européen pour la bonne raison que les preuves archéologiques manquent. Cet argument par l'absence semble moins fort cependant que l'accumulation de deux siècles de mise au jour de convergences linguistiques ; et d'autre part les solutions imaginées par cet archéologue pour expliquer les similitudes sont peu crédibles. Il conjecture que la parenté des langues indo-européennes pourrait être due à une « pidginisation » (c'est-à-dire un état de langue préliminaire à ce qu'on appelle les créoles, caractérisé par un mélange intense de différents idiomes dans un espace donné) à un moment d'« insécurité linguistique » (dont on ignore les raisons). Mais l'idée d'un « pidgin » initial non seulement n'est pas très plausible (il suffit d'observer que les dialectes et les langues européennes ne se sont pas fondus en créoles alors que les échanges n'ont fait que s'intensifier à travers l'histoire) mais surtout peine à expliquer le partage de traits proprement grammaticaux (en particulier morphologiques) et phonologiques sur de telles étendues. Son seul argument intéressant *a priori* consiste dans le fait que l'ensemble des racines effectivement partagées aujourd'hui

4. Le lecteur intéressé par cette question pourra se référer au livre d'Anna Pereltsvaig et Martin Lewis, *The indo-european controversy* (Cambridge University Press, 2015), auquel j'emprunte cet exemple.

par *toutes* les langues indo-européennes est restreint. Mais le fait s'explique à nouveau facilement. En effet, le nombre important des langues indo-européennes (faisant abstraction des variantes dialectales) et leur distribution géographique implique qu'elles se sont progressivement différenciées depuis des millénaires ; au fil du temps, autant de sociétés de locuteurs se sont formées, qu'ils soient eux-mêmes d'origine proto-indo-européenne ou qu'ils aient adopté cet idiome pour des raisons diverses, conservant occasionnellement des éléments linguistiques de langues antérieurement parlées dans les territoires concernés (les rares « substrats »). Et au cours de l'évolution des idiomes, certaines racines se perdent, d'autres se créent ou s'empruntent ailleurs. Le processus, continu jusqu'à aujourd'hui, donne une intense fragmentation. Ce qui est justement extraordinairement frappant, c'est que malgré cette intense fragmentation, on retrouve un très grand nombre de racines non pas *totale*ment mais *largement* partagées, de l'Inde jusqu'à l'Atlantique. Et si un certain nombre d'entre elles sont restées présentes dans absolument toutes les langues indo-européennes, il s'agit là d'une donnée non pas négligeable mais tout au contraire spectaculaire au regard de la rapide évolution des langues. Ainsi donc, le fait qu'il existe quelques racines communes à l'ensemble des langues indo-européennes est un indice très puissant de leur lointaine origine commune.

Même sur la soi-disant absence de preuve archéologique, Demoule est sévère, car il existe une littérature scientifique assez conséquente sur les indices archéologiques d'une société proto-indo-européenne, et ces travaux n'émanent pas d'amateurs ni de rêveurs⁵.

Mais attention : il n'y aurait aucun sens à prétendre que les Européens d'aujourd'hui, les Iraniens, les Indiens... seraient les descendants des populations proto-indo-européennes. Si notre langue provient de la langue ancienne, et divers aspects de notre

5. Un état de l'art de cette question est à trouver dans Anthony D., *The horse, the wheel, and language: How bronze-age riders from the Eurasian steppes shaped the modern world*, Princeton University Press, 2007. Sur le proto-indo-européen, le livre suivant constitue une introduction de qualité : Forston B., *Indo-European language and culture. An Introduction*, Oxford, Blackwell, 2010, 1^{re} édition : 2004.

culture également peut-être (la culture des proto-indo-européens a été patiemment imaginée par l'examen des traits linguistiques communs par Georges Dumézil, mais c'est une thématique où la spéculation peut aller bon train), les diverses populations qui furent à un moment supplantées par les probables migrations indo-européennes n'ont pas du tout systématiquement disparu. Par exemple, dans un village du nom de Cheddar, en Angleterre, connu pour son excellent fromage, on a établi en 1997 la parenté génétique d'un enseignant (et d'ailleurs d'une grande partie de sa famille) avec l'« homme de Cheddar », un homme d'il y a 9 000 ans dont les restes avaient été découverts dans une grotte de la région⁶. La découverte, due à l'institut de biologie moléculaire de l'Université d'Oxford, a d'ailleurs été l'occasion pour les élèves de donner divers surnoms à leur malheureux professeur. Toujours est-il que l'homme de Cheddar date de bien avant qu'une langue indo-européenne ne soit parlée en Grande Bretagne, et que le professeur en descend.

Les contours géographiques de la zone où vivaient les indo-européens des origines continuent de donner lieu à des débats mais une récente étude de génétique des populations parue dans *Nature* en juin 2015 conforte l'hypothèse déjà largement admise des « steppes », dite *hypothèse yamna* ou des Kourgan⁷. Une autre grande hypothèse, dite hypothèse anatolienne, a eu la faveur des savants pendant une certaine période et a même été soutenue à nouveau avec une certaine insistance ces derniers temps par des chercheurs qui ont tenté une fois de plus de calquer les modèles évolutionnaires de la biologie sur l'évolution des traits linguistiques et ont réalisé des tests statistiques à leur sujet. Mais le récent livre d'Asya Pereltsvaig et Martin Lewis, *The indo-european controversy*, qu'on ne peut que recommander à toute personne cherchant des informations sérieuses sur cette question, semble avoir donné un coup d'arrêt définitif à ce qui apparaît comme une fantaisie. Cette hypothèse voyait les proto-indo-européens venir de l'est anatolien

6. Voir l'article de *The Independent* qui relatait l'aventure (8 mars 1997).

7. Haak W. *et al.*, « Massive migration from the steppe was a source for Indo-European languages in Europe », *Nature* 522, 2015, 207-211.

(dans l'actuelle Turquie), et son succès a été en partie dû au fait qu'elle semblait d'une part correspondre à l'expansion de l'agriculture, et d'autre part aux caractéristiques particulières des langues anatoliennes, notamment celles du hittite, déchiffré dans les années 1920 seulement, qui a des particularités qui ont pu faire croire qu'il était particulièrement proche du proto-indo-européen des origines (on trouve notamment en hittite des phonèmes dont le linguiste Ferdinand de Saussure avait déduit l'existence ancienne qu'il attribuait au proto-indo-européen, car c'était la seule solution technique pour expliquer l'alternance entre certains phonèmes dans les langues indo-européennes ; c'est la fameuse histoire des « laryngales », qui, bien que passionnante comme une enquête policière, nous conduirait trop loin). L'hypothèse anatolienne est devenue aujourd'hui relativement marginale, en particulier parce que le hittite forme un groupe linguistique qui n'a probablement pas les propriétés « originelles » qu'on lui prêtait. D'autres théories, plus fantaisistes, ont placé tour à tour les proto-indo-européens dans les hauts plateaux afghans ou même dans le grand-nord européen, mais elles ont été marginales et vite abandonnées.

C'est donc aujourd'hui l'hypothèse *yamna* qui est la plus étayée et la plus partagée par les chercheurs, car elle fait converger les données linguistiques, les éléments archéologiques et les recherches des généticiens des populations. Le nom *yamna* vient du russe *yam* pour « fosse », et est attribué à cette culture préhistorique hypothétique en référence à des pratiques d'inhumation caractérisées par la position du défunt (replié sur lui-même) et une manière d'apprêter les corps pour une sépulture qui s'érige en tumulus. Ces tumuli s'appellent des *kourganes* et c'est pourquoi l'hypothèse *yamna* porte encore parfois le nom d'« hypothèse kourgane⁸ ». On situe cette population dans la steppe nord-caucasienne ; elle aurait commencé l'expansion indo-européenne vers 3 500 à 4 000 ans avant notre ère. Ils étaient donc des indo-européens déjà tardifs ; ils seraient en effet les successeurs d'une société antérieure appelée « culture de Sredny

8. C'est l'archéologue et anthropologue préhistorienne Marija Gimbutas qui avait la première mis le doigt sur cette possibilité déjà dans les années cinquante.

Stog », du nom d'un village de la steppe pontique situé dans la région du fleuve Dniepr, et où on suppose qu'on parlait le proto-indo-européen primitif. La thèse dite « modifiée » des Kourganes admet ainsi que les proto-indo-européens étaient bien les gens de la culture de Sredny Stog. Il est possible, cependant, que plusieurs sociétés distinctes aient partagé des rituels funéraires ressemblants, et que seule une composante démographique de la culture des kourganes parmi d'autres ait été le berceau proto-indo-européen. La question suscite bien sûr des débats encore et sans doute à jamais insolubles donc relativement stériles.

Les Yamnas commencent leur expansion pour des raisons inconnues et à propos desquelles on a pu faire d'abondantes spéculations. Y a-t-il eu un empire conquérant ? Mais les langues indo-européennes se sont rapidement fragmentées, ce qui n'accrédite pas bien cette hypothèse. Une amélioration soudaine des conditions de vie par de nouvelles technologies ou des conditions environnementales plus favorables a-t-il conduit à un pic démographique et donc une nécessité de mouvement vers de nouvelles terres ? Une catastrophe naturelle se serait-elle produite ? Toujours est-il que cette culture a connu une diffusion territoriale importante et décisive pour l'Europe où elle s'est dirigée et implantée entre le quatrième et le deuxième millénaire avant Jésus-Christ. Cette migration fut vraisemblablement le fait de plusieurs vagues opérées par des groupes dont la langue se mit à évoluer indépendamment de la langue source ancienne, formant les différentes familles indo-européennes connues aujourd'hui et supplantant les parlers antérieurs : langues germaniques, celtiques, slaves, grecques, baltes, indiennes, iraniennes..., et bien sûr les langues romanes auxquelles appartient le français.

Les conquêtes romaines ont diffusé la langue latine, en fait un ensemble de parlers dialectaux qui se partageaient un cœur de racines communes, sur un vaste territoire, et appelées par la suite à évoluer différemment dans les diverses régions concernées. Si l'on excepte les quelques survivances celtes et emprunts au francique germanique, les langues d'origine de la Gaule ont été pratiquement oblitérées par l'ouragan linguistique venu de Rome. Ce qui s'est passé dans ce monde roman s'est vraisemblablement produit plus anciennement

lors de l'expansion des langues indo-européennes, mais on ignore largement si ce fut le fait de conquêtes violentes ou de migrations paisibles. Dans de nombreux cas, la diffusion d'un parler indo-européen a conduit à une suppression pratiquement absolue des langues anciennes : il ne reste virtuellement rien de l'étrusque ou du minoen de Crète, sans parler des nombreux idiomes qui étaient pratiqués préhistoriquement dans les zones par la suite gagnées par les langues indo-européennes. En fait, seul le basque a résisté.

Il y a d'une part un effet d'évolution rapide des langues, qui deviennent méconnaissables en peu de temps, mais il y a aussi d'autre part une remarquable permanence de traits plus opiniâtres que d'autres. On peut donc observer (au moins) une double temporalité de l'évolution des langues : une courte et superficielle, mais qui rend les états de langue incompréhensibles en une faible durée (quelques siècles), et une longue, marquée par une évolution au pas à pas de faits de langue qui tracent une ligne de continuité à travers l'histoire.

Il est vrai que la temporalité courte induit des écarts très grands qui se forment en peu de temps : ainsi un texte de français médiéval, datant d'il n'y a que quelques siècles, sera inintelligible au lecteur moderne sans une formation spéciale ou une traduction. Et même, les jeunes lecteurs actuels peinent occasionnellement sur les *Trois mousquetaires*, qui ne pose pratiquement aucun problème de compréhension pour les plus de quarante ans.

Mais à l'inverse, d'autre part, certaines formes transparaissent encore clairement au regard de la forme moderne. Ainsi, un passage de Chrétien de Troyes montre à la fois des formes inconnues au lecteur d'aujourd'hui, du moins en apparence, et des mots, voire des phrases, pratiquement limpides. Par exemple, pour certains vers du début de l'aventure de Perceval, il suffit de lire attentivement pour se risquer à une compréhension rudimentaire selon le prisme de notre français moderne, tandis que d'autres vers restent largement obscurs⁹ :

9. Il va de soi que la même démonstration ne vaut pas de manière identique pour toutes les langues et toutes les époques. Si une langue se trouve modifiée

*Ce fu au tans qu'arbre florissent,
 fuelles, boschaige, pré verdissent,
 et cil oisel an lor latin
 dolcemant chantent au matin
 et tote riens de joie anflame,
 que li filz a la veve dame
 de la Gaste Forest soutainne
 se leva, et ne li fu painne
 que il sa sele ne meist
 sor son chaceor et preïst
 javeloz, et tot ensi
 fors del manoir sa mere issi.*

(Chrétien de Troyes, *Le conte du Graal*)

Il est par exemple notable que le mot désignant le *père* dans de nombreuses langues indo-européennes modernes de différentes familles soit pratiquement inchangé : il se disait *pater* en latin et *pitar* en sanskrit ; il se dit *padre* en italien, *pita* en hindi et bengali moderne, *pateras* en grec moderne, *vater* (« fater ») en allemand (après passage du *p* en *f* dans les langues germaniques dans ces environnements, d'où également *father* en anglais)... Bien entendu, un tel mot connaît diverses évolutions dans certaines langues, comme en français où le *t* originel ne reste que dans les dérivés (*paternel*), ou *at(h)er* (« *athair* ») en gaélique d'Irlande après la chute du *p* initial, etc. Mais il suffit de quelques notions de phonologie pour montrer que *athair* gaélique n'est en somme rien d'autre que *pitar* sanskrit ou *pater* latin. Les « sons » d'une langue ne changent pas de manière erratique : un *a* ne devient pas du jour au lendemain

soudainement par une conquête, comme l'anglais lors de la conquête normande, elle devient soudainement beaucoup moins intelligible. Le vieil anglais est ainsi beaucoup plus différent de l'anglais moderne que le français médiéval du français moderne (et la question de l'anglais se complique encore d'une grande étape de changement vocalique, qui explique largement les divergences entre la graphie des voyelles, restée conservatrice, et la prononciation, très différente et variée ; c'est d'ailleurs pourquoi les petits anglais sont les plus lents d'Europe à acquérir la norme orthographique).

un *g*. L'appareil phonatoire humain est ainsi fait que nous glissons généralement d'une sonorité vers l'autre de proche en proche sans sauter brusquement d'un son vers un autre qui serait sans aucun point de proximité articulatoire avec le premier.

De tels exemples sont nombreux, et indiquent donc à la fois la rapidité de l'évolution des langues, qui en quelques siècles deviennent inintelligibles, et la relative permanence de traces très anciennes. Un new-yorkais désigne ainsi son père de manière pratiquement identique non seulement qu'un locuteur de l'hindi ou du grec mais aussi qu'un Romain de l'antiquité. Il est techniquement improbable, sinon impossible, que la raison n'en soit pas une origine commune. Les proto-indo-européens disaient donc sans guère de doute possible un mot déjà formé de *p-t-r* voici 6 000 ans.

En revanche, d'autres mots ont subi des altérations que seul le retraçage des transformations phonologiques régulières successives peuvent réconcilier. Seul un spécialiste de ces transformations, qui se font de proche en proche, en général par modification d'un paramètre phonétique (le lieu de la prononciation (palais, lèvres, dents, luette...), la position des lèvres, celle de la langue, la vibration vocalique...), peut retrouver l'identité entre le russe *govjadina* (« viande de bœuf ») et le latin *bovis* (et le grec ancien *bous*).

Qu'en était-il avant le proto-indo-européen? Vraisemblablement, le concept de père est immémorial, et il est raisonnable de supposer que le *ptr* indo-européen n'est que la manifestation d'un état plus archaïque, et sans doute ainsi de suite jusqu'à des idiomes très anciens. Le proto-indo-européen n'est bien sûr lui-même pas du tout notre langue originelle à proprement parler : il était évidemment lui-même une langue peu à peu transformée à partir d'une langue plus ancienne, et ainsi de suite jusqu'au fond des âges et des origines du langage dans les groupes humains. Cependant, la question de savoir s'il est possible ou impossible de remonter au-delà du proto-indo-européen n'est pas tranchée. La méthodologie comparatiste moderne inventée à la fin du dix-neuvième siècle, en tout cas, échoue à être efficace dès qu'on sort d'une famille linguistique (l'indo-européen, le sémitique, l'ouralien...) car les racines auxquelles on parvient ne peuvent plus être comparées entre elles avec assez

de sécurité. Néanmoins, le linguiste Joseph Greenberg, un temps décrié, a établi des comparaisons de grandes quantités de langues et relevé des similitudes frappantes, qu'on a appelé les *universaux de Greenberg*. L'apport des outils statistiques, puis maintenant le traitement de grandes données par les ordinateurs (le *big data*), permettent aujourd'hui d'établir des récurrences inattendues à des échelles très larges. Il est assez plausible, par exemple, que dans une étape précédente, une langue, que les chercheurs ont baptisée « nostratique », devait exister qui donnerait ensuite d'une part les langues indo-européennes et d'autre part les langues sémitiques et ouraliennes. Mais tout ceci fait encore débat.

Certains concepts, comme celui du père et de la mère, mais aussi du végétal, du feu, et d'autres concepts importants pour la survie humaine, ont sans doute un codage linguistique extrêmement ancien. Ainsi, il est assez vraisemblable que le feu revêtait une importance aussi décisive pour les indo-européens récents (il y a 6'000 ans) que pour leurs ancêtres plus anciens, non seulement à l'aube de l'*homo sapiens* africain mais pour les populations d'hominidés dispersés bien antérieurement encore, puisque la maîtrise du feu est beaucoup plus ancienne que l'émergence d'*homo sapiens* et du langage. Le feu brille mais aussi noircit ; il est brillante, fumée, suie et il est couleur.

Rien n'empêche de penser que les contemporains de Lascaux il y a seulement 17'000 ans devaient sur la beauté du monde, l'existence ou non de l'au-delà, le mouvement des étoiles dans le ciel, l'amour, la meilleure manière d'apprêter le cerf aux aîlles, l'éducation des enfants et l'organisation de la société, avec autant de pénétration que les meilleurs penseurs, peintres et poètes de l'époque historique, si l'on pondère par les limites imposées par la place que prenait à cet âge les questions liées à la survie immédiate et l'absence de transmission écrite. Cependant, on peut assurer, pour des raisons que nous allons dévoiler progressivement, que leur vocabulaire abstrait pour désigner les couleurs était nettement plus limité que celui dont nous disposons aujourd'hui, voire même que ce vocabulaire concernait autant d'autres propriétés (brillance, clarté, texture...) que la teinte elle-même. Le proto-indo-européen, fort récent si l'on réfléchit sur de telles échelles, et dont la culture

domina les cultures précédentes, ne compte lui-même qu'une poignée de termes basiques de couleur. C'est donc dans le monde de l'histoire, et non de la préhistoire, que se sont acquis dans les langues indo-européennes les termes abstraits dans la variété que nous leur connaissons – c'est-à-dire extrêmement récemment.

Bien sûr, les langues ont éventuellement pu perdre des termes basiques au cours de leur histoire, mais hormis une possible exception que nous mentionnerons plus bas, c'est là une option qui est essentiellement théorique. Tout converge plutôt vers le contraire : les langues qui gagnent des termes basiques de couleur au cours de leur histoire ne les perdent plus.

Regardons donc maintenant les couleurs des langues indo-européennes modernes, en nous autorisant ici et là quelques interprétations plus spéculatives.

XII

FLAMMES ET FUMÉES¹

Le latin présente un élément clé, dont on peut suspecter qu'il s'agit d'une trace très archaïque : autant qu'il discrimine le noir et le blanc, il discrimine séparément le brillant et le mat en agrégeant cette différence au sein des termes concernés. Nous verrons plus bas pourquoi on peut supposer qu'un système d'abstraction ancestral devait catégoriser la brillance plutôt que la couleur à proprement parler, avant de former peu à peu un système de termes basiques fondé vraiment sur la couleur.

Il peut sembler au locuteur moderne que le blanc est plus naturellement brillant que le noir, mais c'est là une impression superficielle : un noir brillant est tout aussi concevable qu'un blanc mat, et sa noirceur est tout aussi évidente (pensons à la voiture de tout

1. Les données sur l'histoire des termes basiques de couleur dans le domaine indo-européen proviennent de plusieurs sources. Pour les langues romanes, de nombreuses données viennent de l'ouvrage fondateur d'Andres Kristol, *Color*, qui fait toujours autorité (Kristol A., *Color. Les langues romanes devant le phénomène de la couleur*, Berne, Franke, 1978). D'autres documents sont mentionnés dans le cours du texte. Pour ce qui concerne les références plus générales au proto-indo-européen, nous nous sommes aussi aidés des ressources indo-européennes du *linguistics research center* de l'Université du Texas à Austin (groupe de recherche de Jonathan Slocum) et des correspondances informatisées de l'Université de Moscou, le projet *Tour de Babel* de Serguei Starostin, qui tient à jour autant que possible les correspondances de Julius Pokorny (qui ne sont pas parfaites et présentaient certaines lacunes importantes).

à l'heure, déclinée dans une version noire mate, face à des voitures également noires mais brillantes).

Le latin compte justement quatre termes pour les noirs et les blancs selon qu'ils sont brillants ou mats. Pour le noir, nous trouvons donc d'abord *niger*, qui désigne le noir brillant, et qui donnera notre *noir* (via une forme en *neir*) ou l'italien *nero*. Le *niger* latin provient d'une racine proto-indo-européenne (nous dirons désormais « racine PIE ») *neg(w)r* qu'on associe généralement à la fois aux notions de « sombre » et de « coloré », ce qui peut sembler un peu paradoxal, mais il est pratiquement impossible qu'une racine PIE ait pu désigner exactement ce que nous appelons « noir » ; plutôt, un tel mot devait évoquer ce qui ressort sur un fond clair et pouvait sans doute désigner diverses qualités saillantes de l'apparence des supports. Ensuite, le latin dispose du mot *ater* qui désigne un noir mat, noir de suie pourrions-nous dire, apparemment venu d'une racine indo-européenne *āt(e)r* pour le feu ou la fumée². D'*ater* latin, il ne reste en français qu'un terme archaïque et littéraire : *atrabilaire*, une sorte d'équivalent latin du *mélancolique* de formation grecque, et qui comporte l'ancêtre du suffixe *-âtre* dont nous avons si longuement parlé plus haut : ce suffixe, avant d'acquiescer son autonomie sémantique, est d'abord un composant qui nuance une couleur en la fonçant ou la ternissant, un sens qui subsiste aujourd'hui par la difficulté de qualifier avec ce suffixe des nuances brillantes³. L'Etna, volcan brûlant et fumant, mais aux pierres noires, porte un nom qui vient également de *ater*. On associe généralement des connotations négatives à *ater* : c'est le noir qui sert à construire les métaphores funestes de la noirceur figurée.

Seul le portugais, parmi les langues romanes contemporaines, compte aussi deux termes pour le noir, *negro* et *preto*, mais indépendamment de toute notion de brillant ou de mat ; *preto* ne s'entend pas en portugais moderne pour qualifier une couleur de peau, mais

2. Mais il y a aussi une hypothèse d'un emprunt étrusque pour ce mot.

3. On pense à l'*âtre* de la cheminée. Cependant, ce mot vient du latin vulgaire *astracum* pour la dalle ou le pavement et est lui-même un emprunt au grec *ostrakon*, et n'a donc rien à voir avec la fumée du foyer.

ce mot d'origine débattue a tout de même servi à désigner le parler des esclaves par le terme « *lingua de preto* ».

Notons que quand le mot « noir » désigne une couleur de peau en français, il ne s'agit évidemment pas d'un noir de suie ; de même « blanc » désigne une sorte de rosâtre saumoné, ce ton « chair » si difficile à décrire. Quant à savoir s'il s'agit plutôt de métaphores une personne « blanche » étant en quelque sorte imagée comme blanche, ou d'approximations, le teint de peau clair étant une approximation du blanc, ce qui signifierait un sorte de rétention à l'intérieur du « blanc » de notions colorées non strictement blanches, c'est une autre question.

Le blanc est dit *albus* en latin quand il est mat et *candidus* quand il est brillant. Le français n'a retenu ni *albus* ni *candidus* pour dire le blanc mais il a formé quantité de dérivés sur le premier (*aube*, *aubade*, *aubépine*, *albinos*, *albâtre*, l'*Albanie*, la ville de *Montauban*, dont les habitants sont les « Montalbanais », etc.). Les elfes des légendes germaniques (*alf*, *elf*, *aelf* selon les langues) viennent de la même racine PIE *albh*, l'une des racines associées au blanc. Une autre racine PIE qui a participé à la formation des mots pour le blanc est *k'weit* qui donnera notre *verre*. Elle a donné le *weiss* allemand (par un intermédiaire *hveita*) ainsi que le slave *svet* pour la lumière. Enfin, on trouve la racine PIE *arg'* qui donne l'*argo* du Grec ancien, et *leuk*.

De *candidus*, le français a gardé *candide* et *candidat*, car les « candidats » étaient traditionnellement vêtus d'une robe blanche, et comme ils étaient jeunes et inexpérimentés, c'est ce sens-là qui s'est peu à peu installé pour *candide* ; c'est un exemple typique de changement sémantique par métonymie : la couleur de la robe finit par désigner les caractéristiques attribuées à leurs porteurs, et enfin à quiconque les présente. Le français changera de terme pour désigner le blanc en adoptant le germanique *blank* / *blikan*, qui ne signifie originellement pas « blanc » mais, à nouveau, « brillant ». Nous retrouvons donc ici la référence à l'opposition entre brillant et mat, mais cette fois par le cheminement du germanique. Ce sens ancien subsiste d'ailleurs encore aujourd'hui en français dans une

expression figée, l'*arme blanche*, qui n'est pas blanche mais brillante car métallique.

Anecdotiquement, le français a aussi emprunté le grec ancien *leukos*, mais très tardivement et de manière artificielle, afin de créer les néologismes scientifiques et médicaux pour désigner leucômes, leucocytes et leucémies. Il reprenait ainsi la racine PIE *leuk*, qui signifie aussi quelque chose comme « blanc », « brillant » ou « lumineux », et qui a donné le latin *lux* et donc la « lumière » du français, mais aussi la *lune* et quantité de mots sémantiquement apparentés dans les langues indo-européennes, comme le slave *luc*⁴ (rappelons que le grec, le latin et le slave, où l'on trouve donc des réalisations très proches de cette racine *leuk*, sont trois familles indépendantes au sein du domaine indo-européen).

On voit donc que l'idée de lumière s'associe volontiers au brillant et au blanc, formant un réseau de termes apparentés mais qui n'ont pas toujours été solidement associés les uns aux autres. Le lien entre le blanc et le brillant est en effet loin d'être univoque, comme on le voit avec le latin, et comme on le verra encore. L'histoire des langues indo-européennes, en particulier germaniques, incite en effet à observer prudemment le passage assez perméable entre des racines signalant un degré de brillance et une teinte. Quelques exemples.

La racine PIE *k^wweit*, dont nous avons dit qu'elle a donné l'allemand *weiss* et le slave *svet* (« la lumière »), a également donné le *white* anglais mais aussi le sanskrit *sveta* pour « blanc » ; elle donnera en outre un mot arménien, *shek*, qui couvre les rouges et les jaunes. Mais pour dire le blanc, le slave emprunte le radical *bel-*, que l'on trouvera dans *Belgrade* (la « ville blanche ») et l'adjectif russe *belyi* (« blanc ») ; ce radical provient d'une racine PIE *bhel* pour « clair », « brillant » (encore une racine qui concerne ce vaste champ du « brillant »). L'aventure de cette racine est très riche : elle donnera aussi le *bald* anglais (« chauve ») et tout un champ sémantique lié à l'éclair et à la brillance (*faliros* en grec) ou à la splendeur (*bhalam*,

4. Comme le français n'a aucun équivalent pour le son qui correspondrait à *tch*, nous le notons en translittération : č. Le mot se prononce donc à peu près « louch' ».

en sanskrit). Ainsi, le slave emprunte le mot pour le blanc à une racine signifiant la brillance (et peut-être également associée à la beauté) tandis que les langues germaniques recourent à une racine signifiant la lumière.

L'allemand a donné *schwartz* pour le noir, le suédois *swart*, le néerlandais *zwart*, le danois *sort*, d'une racine germanique *swart* elle-même issue d'une racine PIE *suordo-s* qui donnera aussi notre *sordide* via le latin. Mais l'anglais moderne, qui est pourtant une langue germanique, désigne le noir par *black*, qui n'est pas issu de cette racine. *Black* est en fait un proche parent étymologique du *blanc* français, puisqu'il provient lui-aussi du germanique *blank* (« brillant »), d'où le paradoxe qui fait que le *blanc* du français a le même ancêtre linguistique que le *black* de l'anglais, malgré l'opposition radicale qui caractérise le blanc et le noir.

L'adoption de *black* par l'anglais pour le noir est assez tardive, puisqu'encore en vieil anglais, le terme usuel pour le noir est *swaert*, alors que *black* (sous la forme *blac*, *blaek*) désigne non pas une teinte mais bien une qualité de brillance. En moyen anglais, ce terme semble capable de désigner aussi bien ce qui est clair que ce qui est foncé, pourvu qu'il s'agisse de brillant, dans cette ambiguïté saisissante des teintes noires et blanches qui se mêlent de manière complexe au cours de l'histoire des langues indo-européennes aux notions de mat et brillant avec de nombreuses hésitations entre l'une et l'autre. C'est ainsi que se produit cette parenté inattendue entre le *blanc* français et le *black* anglais, tous deux sortis de la notion de brillance du germanique ancien : la brillance se décline tant sur les spectres foncés que clairs et elle n'a donc rien de particulièrement blanc. Pour ce qui est du cas particulier de *black*, le mot semble avoir désigné l'apparence brillante de l'encre et aurait ainsi glissé d'une notion de brillance, progressivement associée à celle de l'encre, vers la couleur de cette encre, la couleur noire.

Pour rester dans les langues germaniques, on voit que des mots formés sur *blak* / *blank* semblent se spécialiser à travers le temps à la fois vers la désignation du noir d'encre d'un côté, et de l'autre du brillant et du blanc, et l'anglais n'est pas un cas absolument unique; la nasalisation d'une voyelle *a* en *an* créera en effet de nouvelles

oppositions : en vieil allemand, on trouve ainsi un mot *blak* spécialisé pour « noir » et un *blank* spécialisé pour « blanc », tous deux issus, bien entendu, de la même racine germanique ancienne, elle-même provenant de cette source PIE *bheleg* ou *bhle*, qui pouvait signifier le fait de briller, mais aussi de brûler – des attributs évidents du feu.

La parenté surprenante qui existe entre l'anglais *black* et le français *blanc* illustre un processus très courant dans l'évolution du lexique. Il y a des mots qui signifient une notion générale qui peut, à un moment de l'histoire ou sur une période, couvrir jusqu'à des concepts à certains égards opposés. Pensons au français *tout à l'heure* que nous avons déjà mentionné et qui selon les cas désigne une proximité à venir ou une proximité récente, ou au verbe *louer* qui réfère aussi bien à l'action de prendre qu'à celle de donner en location. Pensons aussi au mot *hôte* qui désigne tantôt l'invité et tantôt celui qui le reçoit. *Hôte* provient d'ailleurs d'une racine qui désigne l'étranger en général, aussi bien celui qu'on accueille amicalement que celui dont on doit se protéger, de sorte que des mots de sens finalement opposés émergent sur le fondement d'une même source linguistique, qui se structure alors en deux sous-spécifications opposées : *hostile* a ainsi la même origine que *hospitalier* (et que *hôte*) tout en désignant des attitudes contraires. L'*hôte* du français et le *Gast* de l'allemand proviennent d'une racine PIE *ghostis* qui peut avoir été ambiguë très anciennement entre les différentes sortes d'étrangers, amis à recevoir et ennemis à combattre.

On retrouve des phénomènes du même type dans les connotations que certains termes peuvent revêtir. Le rouge, pour revenir aux couleurs, symbolise ainsi des opposés, comme nous l'avons mentionné en introduction : le danger, probablement par l'évocation du sang qui coule de la blessure, mais aussi la joie et l'énergie, par l'évocation du sang aussi, mais cette fois, celui qui coule dans nos veines et fait exister la vie et la vigueur. Le drapeau rouge révolutionnaire joue sur cette double symbolique : il figure la force et l'énergie vitale des révolutionnaires, tandis que ses opposants conçoivent à

sa vue l'effroi du danger⁵. Analogie et opposition sont deux ressorts fondamentaux des dénominations humaines.

En vieux germanique, il existe un mot, *blakaz*, qui signifie quelque chose comme « brûler », et retient donc de l'ancienne racine PIE (*bheleg* ou *bhle*) cet élément de feu. Voilà à nouveau une parenté sémantique entre ce qui deviendra notre *blanc* et ce qui fut l'un des noirs du latin, *ater*. Est-ce donc alors les termes du feu, élément bien entendu brillant, mais produisant aussi du noir de suie (le brûlé), qui auraient conduit à la fois vers les notions de clair et de foncé, par dédoublement des sens opposés véhiculés par divers aspects du feu, intégrés enfin à la langue par des mots différents ?

Les mécanismes du changement linguistique sont parfois très complexes et sujets à l'influence de diverses forces, certaines plus régulières, d'autres plus hasardeuses. Mais il y a un cas archétypal : celui où d'un mot s'en détache un autre. À partir d'un mot à sens général se constituent des mots distincts au sens d'une manière ou d'une autre opposé, par un petit changement phonologique. Émile Benveniste, l'un des plus grands indo-européanistes du xx^e siècle (et l'un des plus grands linguistes en général), a montré dans une étude passionnante comment une racine en « *j*⁶ » associée à la notion du temps de la vie évoluera pour produire tant *jeune* que *âge*, deux notions orientées de manière opposée mais pourtant traitant du même fait général dont la trace linguistique unitaire subsiste par

5. Voir Bertrand Y. (2000), *op. cit.* ; il donne aussi une série d'observations amusantes du même genre sur la symbolique d'autres couleurs mais surtout pour l'allemand. D'autres dualités du rouge sont courantes, par exemple en anglais par le proverbe météorologique : « Red sky at night, shepherd's delight » (« un ciel rouge le soir est le délice du berger ») car la rougeur du ciel le soir annonce le beau temps, tandis que le ciel rouge du matin est la crainte du marin et l'angoisse des oiseaux car il annonce la tempête (cf. Allan K., « The connotations of English colour terms: Colour-based X-phemisms », *Journal of Pragmatics* 41, 2009, 626-637).

6. J'utilise ici la graphie « *j* » pour le son qu'on trouve dans « jeu » (et non selon le standard de l'alphabet phonétique international pour désigner le « *yod* » phonétique qu'on trouve, dans l'allemand *ja* ou le français *abeille*).

ce simple phonème⁷. C'est une illustration saisissante de la théorie structuraliste : le lexique découpe les concepts de proche en proche par le jeu d'oppositions pertinentes (nous y reviendrons brièvement au chapitre xvi). Les linguistes, frappés par ces mécanismes de construction d'oppositions au cours du développement des langues, ont abondamment et fructueusement théorisé ces relations « associatives » comme formant un système, ou *structure*, en constante évolution et rééquilibrage.

Un mot signifiant quelque chose de l'ordre du feu, qui pouvait donc couvrir à la fois la clarté, la couleur et la fumée foncée, aurait pu ainsi se réaliser en différents mots selon qu'il se soit agi de désigner plutôt l'une ou l'autre de ces propriétés. Le feu est peut-être bien l'un des éléments de référence fondamentaux de la dénomination des couleurs dans ce qui deviendrait le proto-indo-européen, par l'intermédiaire des contrastes entre brillant et non-brillant, clair et foncé, flamme et fumée ou suie. Quoi de plus frappant que le feu, vénéré pour son importance pour la survie, brillant dans la nuit ?

Pour le français, le blanc et le noir sont des couleurs particulières. Insistons d'abord sur ce point : ce sont bien des couleurs du point de vue étroitement linguistique, et les termes qui les désignent sont bien basiques. Et cependant ils conservent une trace claire du fait que, de manière très ancienne, les mots qui servaient à les désigner n'évoquaient en fait pas vraiment la perception purement colorée. Notamment, de nombreux attributs propres à la couleur ne s'appliquent ni au blanc ni au noir : si nous voyons une robe blanche à pois noirs et gris, nous ne la dirions pas « très colorée », au contraire d'une robe rouge à pois jaunes ; il est difficile de songer à un blanc vif ou à un noir vif comme on peut imaginer un rouge vif ou un bleu vif. Il est même un peu curieux de parler de « couleur blanche » ou de « couleur noire⁸ ». Tout semble indiquer que le

7. Benveniste, E., « L'expression indo-européenne de l'«éternité» », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 1937, 38-1, 104-112.

8. Comme le signalent Danièle Dubois et Carolionne Cance, cf. Dubois D. & Cance C., « Noir c'est noir? De l'inscription discursive du sens lexical à la

monde conceptuel des couleurs commence vraiment dès qu'on sort de l'opposition entre le noir et le blanc.

De nombreuses racines PIE ont produit des mots relatifs à la noirceur, au sombre, à l'ombre, aux nuances foncées ou froides. Outre celles qui donneront des termes de couleur dans les langues modernes, on peut mentionner une racine en *tem*, par exemple, qui donnera nos *ténèbres* tout comme le *düster* de l'allemand et le verbe anglais qui signifie « s'estomper », « *dim* ». Une racine en *mel*, qui donnera le grec *melas / melan* (et par création dans le vocabulaire médical les *mélanomes*) ainsi que nos mules et mulets, est intéressante : on la rapprochera notamment de ces autres racine du PIE avec lesquelles elle est sans doute parente, (*a*)*melk*, qui signifie le nuageux, donc qui est en lien à la fois avec le sombre et avec le blanc puisque les nuages peuvent être blancs, et (*a*)*meleg* qui donnera le « lait » des langues germaniques, du grec ancien, du celtique et du slave.

Une racine en *h'eir* (avec une de ces fameuses consonnes laryngales disparues) donnera les mots pour *homme* dans les langues germaniques (*Herr*) mais évoluera en grec moderne pour donner la couleur orange (*kirros*), tout en disparaissant ailleurs. Enfin, une base proche, en *k[h](e)r* (ou *kerās*) donnera les mots du slave pour le noir, et nous allons en parler un peu plus en détail dans quelques instants.

L'aventure des couleurs commence vraiment avec le rouge, qui s'organise en une profusion de nuances. Il occupe par exemple une place très importante en latin et en grec.

liberté des mots de couleur », in de Saussure L. & Rihs A., *Études de sémantique et pragmatique françaises*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 191-216.



XIII

ENFIN DES COULEURS

Le rouge est la couleur par excellence. Elle est la teinte plus présente dans notre vocabulaire ; et dans notre imaginaire, elle est souvent la première couleur à laquelle on pense.

En latin, *ruber* ou *rubor* signale le rouge générique jusqu'au pourpre, le mot *purpureus* incluant les violets mais ne s'y réduisant pas, et étant probablement une nuance de *ruber* / *rubor*. Ainsi, on trouve chez Sénèque la mention d'une couleur *rubor purpureus*, et Pline parle du sang *purpureus*. Peut-être que le « pourprâtre » médical du français moderne, signalant le tissu infecté, est une sorte de survivance de cette notion de pourpre désignant un rouge foncé, mais de toute manière *purpureus* est pratiquement spécialisé pour le tissu rouge foncé. Le terme *rubor* / *ruber* sera peu à peu remplacé par *rubeus* (lui-même provenant de *robis* / *robeus* et ayant subi une transformation par analogie vocalique avec *ruber*) qui donnera notre « rouge ».

Le mot *ruber* / *rubor* a pour origine une racine PIE *reudh-* qui correspond à une notion de rouge et sans doute de brun, et qui donnera une grande série de mots désignant le rouge dans les langues indo-européennes. Ainsi du *red* anglais, du *rot* allemand, mais aussi de l'*erythros* grec et du *rohita* en sanskrit. Dans cette langue, cette racine a également produit *losta* qui signifie la rouille ; en français, un mot comme *rutilant* nous vient de la même origine. Nous en

avons aussi hérité, bien que de manière plus compliquée, *robuste*¹. Le russe en a tiré le mot spécifique pour la couleur rousse des cheveux (*ryjyj*). Cette même racine donnera également, bien sûr à travers le latin, le *rojo* espagnol, le *rosso* italien, le *roxo* portugais (ce dernier désigne en fait le violet depuis l'époque où c'est le pigment vermillon qui, importé de Chine, qui prit sa place d'origine ; « rouge » se dit donc *vermelho* en portugais moderne).

Il y a aussi en latin *punicus* (rouge sang chez Horace, sans doute basé sur la grenade), *rutilus* (on retrouve notre *rutilant*), *coccinus* (notre *coccinelle*), *mineus*, *sanguineus*, *flammeus*... Une grande profusion de termes, vraisemblablement chacun avec sa nuance : le rouge est le premier terme de couleur complet, avec ses dégradés et sa beauté. Il est la première couleur linguistiquement marquée dans l'histoire des langues, comme nous le verrons plus bas ; il est en fait certainement la première couleur de plein droit. Il marque en quelque sorte la sortie du noir-et-blanc.

Ce sont les langues slaves qui sont, pour le rouge, les plus étonnantes du domaine indo-européen. Non seulement les mots des langues slaves pour désigner le rouge manifestent une proximité avec une base ancienne qui a également donné les mots pour le noir, et qui devait avoir une significations vague évoquant le feu et la fumée, mais, de plus, les mots désignant la *couleur*, et également la *beauté*, ont également une origine du côté des racines produisant la notion de foncé et de noir. Regardons cela un instant de plus près.

Le mot russe pour dire le rouge, *krasnyi*, partage sa racine, *kras*, avec celui qui signifie la beauté, *krasota* ; le latin semble montrer un phénomène du même type avec *miteo* qui active à la fois le champ sémantique de la brillance, de la lumière et de la beauté.

1. Pléthore d'autres termes nous viennent de cette racine. Par exemple, le mot de *rubrique*, qui nous vient du fait qu'on écrivait généralement les titres en rouge, de *rubrica*, « terre rouge ». Les étymologies du français sont disponibles avec le meilleur détail dans le *Trésor de la langue française*. Pour ce qui est de *robustus*, le mot vient de *robur* qui désigne le bois dur, typiquement le chêne. Selon le célèbre linguiste Michel Bréal, entré dans l'histoire à la fin du XIX^e siècle pour sa contribution à la connaissance de la famille indo-européenne, il s'agirait d'une autre forme de *arbor* (l'arbre).

On s'accorde généralement pour considérer qu'en vieux russe, les mots comportant cette racine désignaient autant ce qui est beau que ce qui est rouge : la fameuse place de Moscou qu'on appelle la *place rouge* (« *krasnyi ploschad* »), signifie donc, à l'origine, plutôt la *belle* place, une place en quelque sorte flamboyante et superbe. Comme le mot *krasnyi* a évolué en russe au cours des siècles pour désigner le rouge à proprement parler, la place Rouge s'est bien trouvée d'avoir tout autour des murs et des constructions rouges, qu'il s'agisse de l'enceinte du Kremlin, de la grande cathédrale et de la basilique Saint Basile, et a ainsi conservé son nom. Le tsar qui adopta pour la Russie le christianisme, saint Vladimir, est surnommé improprement *Vladimir le soleil rouge* (« *krasnoe solntse* ») alors qu'il s'agissait à l'origine de le désigner par *beau soleil* ou *soleil sublime*.

La base *kras* de *krasnyi* existe en parallèle avec une autre base slave, *tservn-* ou *červn-*. Cette base désignait le rouge en russe avant le *xiv^e* siècle ; elle ne survit en russe moderne que dans des emplois figés, notamment pour désigner les rouges de certains objets concrets comme les cartes à jouer de cœur (l'adjectif complet est *červonnyi*). Le russe a également gardé le mot *tchervonets* pour désigner une monnaie d'or à haut titre, car cette base slave recouvrait également l'or intense. Les autres langues slaves ont dans leur majorité conservé cette base pour désigner le rouge : *červen* en bulgare, *tserven* dans les slaves du sud (serbe, croate), *červený* en tchèque ou *červony* en polonais (« *czerwony* »). Il n'est pas avéré que la ressemblance avec la racine pour le noir (*čern-*) soit liée à une origine commune, mais si tel est le cas, comme c'est bien possible, c'est par un cheminement compliqué : son origine slave, *červ*, se rapporte au ver, la notion de couleur rouge provenant apparemment de la cochenille (extraite précisément d'un ver).

C'est la relation entre le rouge, la couleur et le beau, et leur relation conjointe avec la racine PIE qui donne aussi le noir du slave (et pas seulement du slave), qui est plus fascinante. Le russe, au cours de son histoire, a « recyclé » *kras* désignant le *beau* pour dire le *rouge*, reléguant du même coup la base anciennement utilisée slave *červon* / *tservon* à la seule désignation de certaines spécialisations occasionnelles du rouge. Ce faisant, il a tout de même maintenu cette racine

kras pour le champ sémantique de la beauté. En face de *krasnyi* pour « rouge », nous avons en russe moderne notamment *krasivyi* pour « beau » et *prekrasnyi* pour « splendide », *krasota* pour la beauté, et le verbe *krasit'* pour « colorer », « peindre » et un certain nombre de termes dérivés. On observe incidemment à nouveau une distinction, ici entre le beau et le rouge, qui se forme par une petite distinction phonétique. Tout naturellement, les autres langues slaves ont aussi cette base pour le *beau* puisque nous avons *krásný* en tchèque, *krasen* en bulgare, etc. Les hasards de l'évolution du russe font que cette langue adopte cette base au XIV^e siècle pour remplacer la base en *červon-* afin de désigner le rouge. Le rouge et le beau ont donc une histoire particulièrement intime dans la langue russe.

Remontant plus loin, la racine PIE de *kras* est *k[h](e)r*, vraisemblablement associée aux concepts de *brûler*, *flamber*, et c'est la même que pour le noir du slave, après une transformation appelée « palatalisation » : le *k* remonte en quelque sorte vers l'avant du palais pour devenir *č* (« tch »), d'où la base slave *čern* pour le noir. C'est la même racine qui a donné *kirsnan* pour « noir » en vieux-prussien (qui est l'ancêtre des langues baltiques actuelles, lithuanien et letton), et d'où la rivière Kirsna tire son nom lithuanien. Beau, noir, rouge, et même la notion de couleur (par le verbe *krasit'*), se trouvent donc étonnamment inter-reliés, chacun isolant peut-être des propriétés du feu. Selon la linguiste Anna Wierzbicka, célèbre pour ses études sur les aspects conceptuels communs aux langues du monde, la provenance du « rouge » à partir du champ sémantique du feu est très généralisée².

On retrouve aussi cette racine dans le *Kr'shna* du sanskrit, signifiant un spectre de teintes recouvrant le noir, le sombre et le bleu foncé, et qui servira aussi à désigner le dieu « sombre » Krishna. Ceux des linguistes qui prennent au sérieux l'idée du « nostratique »

2. Il y a toutes sortes de spéculations au sujet de l'émergence du rouge comme catégorie perceptive; par exemple, on trouve l'idée qu'il s'agit d'une adaptation évolutionnaire permettant de mieux repérer et communiquer au sujet des baies... mais cela relève effectivement de spéculations au sujet d'états linguistiques si anciens qu'elles ne peuvent être que sujettes à caution.

associent cette racine avec les mots pour le noir (ou le foncé, ou le sale) dans des langues très diverses, du tamil au mandchou ou au turc (qui, par exemple, dit *kara*).

Le jaune et le vert nous réservent d'intéressantes surprises.

Le latin connaît une dénomination pour le vert, *viridis*, mais bien que ce terme soit bien abstrait et ait pour prototype un vert d'émeraude, il étend son domaine vers les jaunes et vers les bleus : nous avons déjà dit qu'Aulu Gelle et Isidore mentionnent le fait que le terme généralement utilisé pour le bleu, *caerulus* (« bleu foncé »), est une sorte de *viridis*³. D'autres termes apparaissent aussi comme des nuances particulières de *viridis*, comme l'emprunt grec *glaucus* ou *vitreus* pour « couleur de verre ».

L'historien des couleurs Michel Pastoureau estime que les romains n'associaient pas le vert avec la nature sauf pour ce qui concerne le vocabulaire. Il conviendrait de remarquer au contraire que c'est justement là l'association la plus forte et la plus intime qui soit : celle qui repose sur les termes du vocabulaire. Ainsi, il semble raisonnable de considérer que, bien au contraire, le vert des Romains était bel et bien intimement et profondément lié à la végétation, et que leur lexique en est la meilleure trace. On sait en effet que *viridis*, qui donnera notre *vert*, sert d'adjectif pour désigner non seulement ce qui est vert mais aussi ce qui est frais, vigoureux, jeune... comme un fruit *vert* et qui donc croît de sa poussée naturelle. Et cela même si le champ de *viridis* couvre également d'autres teintes comme les bleus et les jaunes.

L'étymologie indo-européenne de *viridis* est incertaine mais on le rapporte généralement à la racine PIE *weis* qui est associée, précisément, à la notion d'éclosion, de bourgeonnement⁴. Il nous est

3. Cf. l'étude très détaillée d'E. Anderson (2010), *op. cit.*, p. 108 *sq.*

4. Il y a bien une autre hypothèse pour l'étymologie controversée du *viridis* latin. Elle consiste à faire remonter ce mot à une racine *hvirax* auquel on attribue, d'après Regnaud, le sens primitif de « briller », et pourrait selon Walde se rapprocher étymologiquement de *vivere* (*vivre*). Walde relie *viridis* à divers mots du domaine indo-européen en rapport avec la notion de vie, et dans les langues romanes, avec la virginité. Selon lui, *virgo* – la vierge – aurait un lien avec *virga*, qui désigne la

d'ailleurs resté jusqu'à aujourd'hui la *verdeur* d'un langage et le fait qu'un vieillard puisse être *encore vert*, deux idées dépourvues de toute notion colorée mais fortement liées au concept plus fondamental de la vigueur de la nature. La verdeur reste donc associée à la nature et à son énergie, ne serait-ce que par des évocations occasionnelles suscitées par certaines expressions, certains contextes ; par exemple, le *vert paradis des amours enfantines* de Baudelaire⁵ mêle l'image verdoyante et celle de l'enfance, c'est-à-dire une nature humaine en croissance. Plus nettement encore, les *vertes années* dont parle Brassens avec nostalgie sont des années de croissance et de vigueur.

L'intéressant est que les langues germaniques suivent le même parcours conceptuel puisque *grün* en allemand, tout comme *green* bien sûr, vient d'une racine ancienne signifiant aussi la croissance, et que l'on retrouve aussi dans l'anglais *grow* ou le danois *grode*. L'origine conceptuelle du vert, à tout le moins dans nos langues indo-européennes, semble donc directement liée à la croissance des végétaux et à la vigueur de la nature, la *verdure* en somme. On trouve d'ailleurs un phénomène semblable avec le grec ancien *chloros* dont le sens de verdeur est inséparable de celui de la verdeur du feuillage⁶. Par ailleurs, *chloros* semble présenter les mêmes caractéristiques que *viridis* en étendant son spectre sur les bleus.

Anna Wierzbicka note que le mot aborigène australien qu'on traduit par *vert* fait en réalité référence à la végétation *brillante*, même quand elle n'est pas toujours verte : cette végétation croît après la pluie et fait contraste sur les sols rouges du désert australien⁷. La relation entre une notion de perception colorée, ou de brillance, et la croissance des végétaux n'est donc pas limitée au domaine indo-européen. Mais qui s'en étonnerait ?

branche de bois vert, la baguette, et peut se rapprocher de *viridis* par l'idée de la couleur des jeunes pousses. Mais il s'agit là de spéculations hasardeuses.

5. « Moesta et errabunda ». Charles Baudelaire, *Les Fleurs du mal*.

6. Cf. Lyons J. (1995), *op. cit.*

7. Wierzbicka A., « Why there is no 'colour universals' in language and thought », *Journal of the Royal Anthropological Institute* 14, 2008, 407-25.

Quant au jaune latin, plusieurs mots servent à le désigner, comme *flavus* pour jaune-brun, *galbinus*, d'où vient notre propre « jaune », qui recouvre également des verts clairs, et *helvus* pour « jaune pâle ». Sont-ce des termes basiques ? En tout cas, ce n'est pas le cas de *flavus* qui se conçoit plutôt comme une nuance dans le champ du rouge⁸. Pour ce qui est de *galbinus*, la réponse est probablement aussi négative : c'est sans doute l'une des nuances de *viridis*.

Tant *galbinus* que *helvus* proviennent d'une racine PIE *gal* ou *ghel*, qui signifiait probablement une teinte jaune d'or incluant des verts, et qui donnera dans les langues germaniques des mots comme *gelb* ou *yellow*, ainsi que les mots slaves actuels en *jol-*.

En slave, justement, non seulement le métal d'or (*zoloto*) a la même racine que le mot pour jaune (« *zoltyi* » en russe moderne), mais cette racine sert aussi à former le mot pour désigner le vert (« *zelionyi* »). On trouve le même phénomène avec les langues germaniques puisque les jaunes (*gelb*, *yellow*) et les verts (*grün*, *green*) sont de lointaine origine commune, puisant dans la même racine PIE *gal* ou *ghel* qui donnera le *galbinus* latin et les mots slaves pour le jaune et le vert.

Ici encore, deux termes de couleur, jaune et vert, ont la même provenance linguistique originelle.

Notons au passage que le jaune « moderne » a une propriété curieuse : contrairement au vert, au bleu, au rouge etc. qui recouvrent toutes les nuances du clair au foncé, le jaune, curieusement, est *nécessairement clair*. Il y a des rouges foncés, des verts foncés, des bleus foncés, mais même un jaune foncé n'est pas vraiment foncé. Il s'oppose ainsi naturellement à des couleurs foncées qui lui ressemblent, comme le brun. La clarté du jaune lui donne d'ailleurs une connotation particulière dans la culture noire américaine où un *yellow* est une personne de couleur plus claire. Le linguiste Keith Allen signale que le terme est alors positivement connoté ; il mentionne à cet égard un passage des *Delta Boys* tiré du *Mississippi Blues* où trois héroïnes sont comparées couplet après couplet, une *yellow*, une *brown* et une *black*⁹.

8. E. Anderson, *op. cit.*

9. Allan K., *op. cit.*



XV

LA PÉRIODE BLEUE

Le *bleu* français a une origine assez étrange au premier regard. Il vient du bas-francique *blao* ou *blaw*, lui-même du vieux germanique *blae*, à la signification imprécise, signalant une nuance de pâleur livide, de peau contusionnée : le bleu que l'on prend en se cognant. On suppose, mais sans preuve décisive, que ce mot francique a pénétré le latin tardif sous une forme *blavus* qui expliquerait sa présence dans plusieurs langues romanes et en particulier en italien qui a *blu* face à *azzurro*.

Ce mot provient lui aussi de cette racine PIE *bhle* (ou *bheleg*), que nous avons déjà rencontrée, qui semble avoir signifié ce qui brille ou ce qui brûle, et qui a donné le *blank*, etc. Cette racine ne s'est donc pas bornée à produire des mots désignant le brillant et le blanc : elle nous donne également le bleu. Son spectre évolutif est même plus large, puisqu'on lui doit probablement aussi l'origine de *blond*, peut-être dans une variante ancienne *bhlond*, et aussi de *blême*. L'ambiguïté sémantique de *bleu* persistera d'ailleurs assez longtemps. On peut se demander si la couleur de la barbe de Barbe-bleue, l'affreux héros du conte éponyme, était vraiment bleue au sens moderne ou avait simplement des reflets bleus, voire même qu'elle fut... blonde. En effet, quand l'historien anglo-normand Geoffroy Gaimar, en 1139, décrit le roi Guillaume II d'Angleterre, dit Rufus, comme ayant « crine bloie », c'est-à-dire des cheveux bleus, il ne s'agit pas de bleu au sens moderne : les autres historiens décrivent cette même chevelure comme blonde. Yseut aussi a la « crine bloie », d'ailleurs. Le dictionnaire anglo-normand de référence

(*The Anglo-Norman Dictionary*) signale même trois valeurs distinctes pour *bleu* : a) décoloré, livide, bleuâtre ; b) doré, blond ; c) sombre. Ce troisième terme semble étrangement opposé au premier puisque le livide est plutôt clair.

En français, ces termes nous viennent donc du germanique. Cependant, c'est la même racine PIE qui produira les termes associés à la *flamme* dans les langues romanes : en français *flamme*, bien entendu, mais aussi *flamboyant*, *flambeau*... , en espagnol *llama*. Le *bhle* passé à *fl* dans le domaine latin a donné d'ailleurs un terme supplémentaire pour le jaune, *flavus*. L'histoire de cette racine ne s'arrête même pas là, puisque nous avons noté plus haut que le latin compte, parmi les termes désignant le rouge, *flammeus*, « rouge de feu ». Tout semble ainsi mélangé : ce mot pour *rouge* est donc parent d'un mot désignant quelque chose de jaune, et a pour origine un ancêtre pour « brillant » qui a par ailleurs produit *blanc*, *bleu*, *black*...

De manière plus inattendue, cette racine PIE donnera aussi ce qui signale le *bon* ou le *béni* en vieux slave (*blag*), développant peut-être une idée de noblesse à partir de la brillance, comme c'est courant dans les symboliques, anciennes et modernes, de beaucoup de cultures.

Cette racine donnera une quantité de nuances à travers les différents dialectes germaniques, avec bien sûr les bleus, mais aussi toutes sortes de teintes décolorées et pâles. Voilà une racine au sens imprécis s'il en est, qui produira ce *bleu* aujourd'hui reçu comme si net, et même la plus populaire des couleurs dans nos symboles, à en croire Pastoureau, connotant chez nous force et efficacité, comme dans le drapeau européen, ou dans l'uniforme de beaucoup de polices européennes.

Il faudra en langue romane attendre le latin médiéval pour voir arriver le terme basique *azureus*, un emprunt à l'arabe, qui lui-même l'emprunte à l'iranien, donc à une langue elle-même indo-européenne, *lazward*, indiquant la couleur du lapis-lazuli (se développant peut-être à partir d'une autre racine proto-indo-européenne dédiée à la brillance, *g'laz*, qui donnera dans le monde germanique les mots pour le verre). L'arrivée du terme basique *azureus* entérine la disparition de *caerulus* qui n'était vraisemblablement pas basique

mais sous la portée d'un ambigu vert-jaune-bleu (*viridis*) comme on l'a vu. L'arabe moderne a conservé de son emprunt iranien un dérivé *azrock* pour le bleu. Le latin médiéval incorpore également, comme on l'a dit, la racine germanique qui donnera finalement *blu* en italien.

Le grec ancien a *glaukos*, qui couvre diverses teintes (des verts, gris et jaunes) en englobant des bleus clairs (les yeux d'Athéna sont de cette couleur), et *kyaneos*, qui touche au noir, englobant aussi des violets et probablement des bruns. La description homérique de la mer par l'idée d'une couleur de lie de vin a frappé les commentateurs. Mais si on a pu gloser *ad infinitum* sur l'étrange idée de décrire la mer par ces mots, c'est en oubliant un peu que puisque les violets du vin et les bleus intenses de la mer sont groupés sous une même étiquette, nous restons dans la même catégorie générale, ce qui rend la chose beaucoup plus compréhensible¹. Quant au grec moderne, il a abandonné l'essentiel des termes anciens pour former un paradigme original ; une série de ces nouveaux termes est empruntée au français : *ble*, *roz*, *mov* (de *mauve* pour le violet), *kafe* pour le brun, et *gri*².

Le français *bleu* n'a évidemment pas pour signification profonde tout l'ensemble de nuances disponibles chez son ancêtre germanique ni *a fortiori* proto-indo-européen. Le *bhle* indo-européen unifiait bien toutes sortes de nuances, mais la langue les a bien séparées par la suite : partageant pourtant la même origine, *bleu* organise un certain champ tandis que *blond* vient en préciser un autre, à savoir certains jaunes ; quant à *blême*, il ne désigne pas une couleur mais le caractère peu soutenu, pâle, clair (éventuellement bleuté par

1. Il y a en grec ancien d'autres moyens d'exprimer des nuances de couleur, y compris des bleus, mais il ne s'agit pas de termes de couleur basiques (des suffixes spécifiques, notamment). Voir l'étude à ce sujet d'A. Christol, « Les couleurs de la mer », dans L. Villard (éd.), *Couleurs et vision dans l'antiquité classique*, Publications de l'université de Rouen, 2002.

2. Pour une étude détaillée des termes de couleur en grec moderne, voir Charitonidis C., « Colour verbs in modern greek: A cognitive approach », *Word Structure* 7-2, 2014, 125-152.

ailleurs), d'une couleur, généralement celle du visage sous l'effet d'une émotion ou d'une maladie.

Cependant, nous avons donc aussi reçu l'*azur* du latin médiéval; notre *azur*, en face de notre *bleu*, établit une sorte de concurrence avec lui, comme en Italien *azzurro* et *blu*. L'espagnol castillan, quant à lui, désigne le bleu par le seul *azul*, et le portugais, de même, n'hérite que de *azureus*. Mais le mot qui désigne les fameuses céramiques de ce pays, les *azulejos*, souvent bleus il est vrai, ne provient pas du tout de la même origine : il est emprunté à l'arabe *al zulaydj* qui désigne les pierres polies qui servaient dans les mosaïques.

Comme le grec moderne qui a *ghalazio* et *ble*, le russe a également deux termes pour le bleu : *sinyi* pour le bleu marine et *goluboy* pour le bleu clair ou grisé, et appliqué anciennement à la robe des chevaux. Les langues autres slaves ont développé d'autres termes pour le bleu, et notamment un *blekitny* (*blękitny*) qu'on trouvera (sous diverses formes) en biélorusse, tchèque, polonais et ukrainien, ainsi qu'un *niebieski* construit sur le mot pour « ciel³ ». L'origine du mot russe *sinyi* provient d'une racine PIE qui donne en sanskrit *čyāmás* pour « noir, foncé » ainsi que notre *cyan*, qui n'est pas un terme basique de couleur mais une nuance (et bien sûr le grec ancien *kyaneos* dont nous avons parlé). Il y a d'autres langues qui ont deux termes différenciés pour les bleus foncés et clairs : le maltais et le turc, notamment hors du domaine indo-européen. Et en italien, la forte concurrence entre *blu* et *azzurro* est troublante : dans l'imaginaire des italophones, *azzurro* et *blu* semblent se partager les teintes respectivement claires et foncées, mais cela n'est pas entièrement vrai, car l'équipe nationale de football, au maillot bleu soutenu, est tout de même surnommée *gli azzurri*.

En français, nous devons aussi attendre les invasions germaniques pour nous doter du brun et du gris. En latin médiéval, *brunus*

3. Pour une étude des termes de couleur dans les différents domaines slaves, on se référera à : Hipsley A. & Gazdar G., « Inheritance hierarchies and historical reconstruction: Towards a history of slavonic colour terms », *Proceedings of the Chicago Linguistic Society* 35, 1999, 125-140.

vient du germanique *brûn*⁴ et donnera notre « brun ». « Gris » vient quant à lui du bas francique *greis* signifiant quelque chose comme « sénile ». *Brun* et *gris* désigneront d'abord la robe des chevaux, polie, luisante, ou au contraire mate, avant de prendre définitivement leur statut de termes de couleurs vers 1100 seulement, c'est-à-dire remarquablement tard : avant le douzième siècle, aucun objet ne pouvait être identifié en français comme relevant d'une couleur générique, abstraite, « grise ». Le latin disposait de nuances diverses comme *spadix* (« châtaigne ») ou *fulvus* (jaune-brun) pour désigner le brun mais il ne s'agissait pas de termes basiques.

« Rose » est attesté comme adjectif basique de couleur également très tard, seulement vers 1160, et « violet » vers 1230. Et rendons-nous compte que ce n'est que bien après la bataille de Marignan que le ciel peut enfin prendre une teinte « orangée » ou « orange », termes attestés seulement vers 1550 pour désignant cette couleur basique en français⁵.

Il y a quelques points intéressants à noter au sujet de ces couleurs dont la dénomination abstraite est survenue tardivement. Nous avons signalé que le jaune n'a pas de foncé, et intuitivement il vient à l'esprit que c'est le « brun » qui fait office de jaune foncé. Cependant, les études expérimentales ont montré que ce que nous désignons avec « brun » est en fait de l'orange foncé (à vrai dire l'étude a été conduite sur l'anglais américain, mais le registre des couleurs est essentiellement le même). Les résultats expérimentaux sont spectaculaires : une barre de chocolat éclairée d'une manière appropriée devient « orange », et un point orange peu à peu contrasté

4. Qui deviendra *braun* en allemand quand ces û (et les ï) germaniques se transforment en diphtongues entre 1400 et 1700 à partir d'un changement venu de Bohême (en tout cas selon Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, p. 283).

5. Mollard-Desfour A., « Les mots de couleur : Des passages entre langues et cultures », *Synergies Italie* 4, 2008, 23-32. À noter que le mot lui-même est attesté au début du XIII^e siècle sous la forme de *pume orange* pour désigner l'orange (amère) (*Trésor de la langue française*).

avec un environnement de plus en plus vivement blanc devient soudain d'un riche « brun⁶ ».

Il y a quelque chose d'un peu similaire avec le rose, qui semble n'être que du rouge clair : tout enfant mélangeant la gouache rouge avec du blanc pense trouver une sorte de rose, car ce qu'il obtient *ressemble* à du rose. Pourtant, les teintes que nous appelons « rose » sont en fait des rouges qui sont non seulement blanchis mais aussi légèrement bleus, tirant à peine sur le violet. Le rose magenta ou « fuchsia » (le rose tiré de la fuchsine a été appelé *magenta*, dit la tradition, pour commémorer le sang français versé à la bataille du même nom contre les Autrichiens) en est un bon exemple. Mais dès qu'un rouge clair se trouve ne serait-ce que très légèrement jauni, nos intuitions perceptives sont claires et nous refusons de les catégoriser comme « rose ». Nous leur trouvons toutes sortes d'autres dénominations, comme *saumon* ou *pêche*, mais nous sommes sûrs que ces couleurs ne sont pas du rose⁷. Le rose appelle le bleu et rejette le jaune.

Avatars de l'histoire imprévisible des langues que tout ceci ? Classifications construites par les mouvements arbitraires des cultures, des conventions et des visions du monde ? C'est en effet ce qu'on a longtemps cru. À cette aune, il n'y aurait rien d'autre à produire, scientifiquement, à propos de l'évolution des langues et de leur diversité, que des descriptions. Au plus s'est-on posé la question de savoir si l'apparition d'un nouveau terme ou au contraire sa disparition provoquait une réorganisation du système linguistique, et si ces changements étaient liés à l'économie générale des langues⁸.

6. Quinn P., Rosano J. & Wooten B., « Evidence that brown is not an elemental color », *Perception and psychophysics* 43-2, 1988, 156-164.

7. Voir pour tous ces éléments : Hardin C., « Basic color terms and basic color categories », in Backhaus W., Kliegl R. & Werner J. *Color vision : Perspectives from different disciplines*, Berlin – New York, Walter De Gruyter, 1998, 207-218.

8. Les travaux du linguiste André Martinet (1908-1999) restent à cet égard toujours d'actualité : les langues sont structurées selon des lois d'économie, et tout changement dans la langue poursuit un objectif de simplification, obéissant aux lois du moindre effort, mais ces simplifications induisent en retour une plus grande ambiguïté, qu'il est alors nécessaire de combler par l'introduction de nouveaux termes

Il est enfin temps de faire un détour un peu plus détaillé sur cette question avant d'en venir à la réponse à notre dernière énigme : pourquoi les Romains, comme les Grecs de l'antiquité, n'ont-ils pas de terme pour désigner spécifiquement le bleu, et cette question recouvre-t-elle une question scientifique plus fondamentale ?

ou de nouvelles structures. Tout est affaire d'équilibre. Un exemple canonique est la disparition des déclinaisons en français et l'introduction, pour compenser cette perte du marquage des cas grammaticaux, des diverses prépositions. L'idée que les fondements du langage manifestent une tension entre l'imprécision (économique) et la précision (nécessaire à la compréhension) est partagée par la plupart des chercheurs ; c'est d'ailleurs l'hypothèse fondamentale d'une des grandes théories linguistiques actuelles, la théorie de l'optimalité (*Optimality Theory*). Divers « principes d'économie » se rencontrent dans virtuellement toutes les théories actuelles du langage et de la communication.



XVI

LANGAGE, PENSÉE, CULTURE, NATURE

Au chapitre III, nous avons distingué entre *langage* et *communication* et considéré que le langage entretient un rapport étroit avant tout avec la « pensée » et seulement de manière secondaire avec la « communication » qui en est une sorte « d'externalisation ». En ce qui concerne le lien entre le langage et la pensée, nous avons laissé de côté jusqu'ici la question de l'influence de notre langue sur notre pensée et sur notre conception du monde. Il est temps d'y revenir et d'entrer dans quelques considérations générales à son sujet pour progresser un peu, avant d'y revenir encore en toute fin de parcours.

Nous avons en effet deux intuitions de bon sens mais en apparence contradictoires au sujet du rapport entre la langue et la pensée. La première intuition est que nous « pensons dans notre langue », et la deuxième est que la pensée est au contraire indépendante de la langue. Regardons-les l'une après l'autre.

L'intuition que « nous pensons dans notre langue » se manifeste dans diverses idées courantes. Ainsi de celle qui veut que nous ne maîtrisons une langue étrangère que lorsque nous sommes capables de « penser dans cette langue ». Cette intuition est d'abord fondée sur des questions de lexique : pensons au petit danois dont la table est en *arbre*. Mais elle est aussi regardée sous l'angle de la grammaire, et elle est présente en demi-teinte dans toute l'aventure intellectuelle du structuralisme à divers degrés et dans un nombre important d'approches pour lesquelles la langue fournit sa structure à la pensée. Cette intuition est également fondatrice pour un ensemble de théories culturelles du langage, socioconstructivistes et

relativistes au sens fort : si l'on pense dans une langue, alors partager une langue ne signifie pas qu'on partage seulement un simple code de communication mais en fait tout un mode de pensée et donc une culture, une vision du monde, que la langue non seulement manifeste, mais établit, maintient et reproduit.

Mais cela signifie-t-il que nos pensées sont vraiment *différentes* selon qu'elles sont associées à une langue ou à une autre ? ou plus simplement, est-ce à dire que nos pensées prennent une *forme particulière* en fonction de la langue que nous parlons ? Les choses sont évidemment complexes et même les chercheurs les plus aguerris sur cette question ne peuvent plus se contenter des réponses simplistes et radicales qui ont trop longtemps prévalu ; en effet, comme tout problème complexe, celui-ci a vraiment fait l'objet de simplifications grossières qui ont fini par dévoiler leur caractère fantaisiste et parfois profondément dogmatiques ou idéologiques.

En grossissant la loupe, force est de convenir que les mots, d'une langue à l'autre, ne recouvrent pas les mêmes zones conceptuelles et donc donnent accès à des représentations sensiblement différentes. Prenons l'exemple de mon collègue Martin Hilpert, « sauce », que nous avons déjà évoqué en introduction. En anglais, contrairement au français, il ne peut pas désigner la vinaigrette à salade : on utilisera alors le mot « dressing » ; mais à l'inverse, « sauce » convient pour désigner une compote (« applesauce »), contrairement au français. Quant à « dressing », il convient évidemment aussi pour l'habillement, de sorte que la salade anglaise est en quelque sorte habillée par la vinaigrette. On peut donc légitimement admettre que la phrase française *J'ai mis la sauce dans le bol* n'a pas exactement le même sens, ou la même extension possible, que *I have put the sauce in the bowl*. Comme il ne s'agit pas d'un exemple isolé mais au contraire du cas général, on a le sentiment qu'à différents lexiques, différents styles de pensée.

On connaît la tentation d'associer des valeurs culturelles à des traits linguistiques. Quand on le fait, on est immédiatement sur le fil du rasoir du stéréotype et des interprétations simplistes. Et en même temps, il est difficile de ne pas concéder le fait qu'un concept enraciné dans une langue enracine du même coup quelque chose

dans les « manières de penser ». Pourtant, il est difficile de savoir ce qu'on peut concrètement entendre par là. Peut-être convient-il de prendre les choses un peu différemment – et à nouveau, nous les prendrons d'une manière très concrète et pragmatique.

Partons de ce fait crucial : une dénomination qui isole une catégorie facilite immensément sa manipulation par l'esprit. En effet, grâce à la singularité qu'elle lui offre dans l'ensemble des choses pensables, par l'enracinement mémoriel qu'elle produit, et par conséquent grâce à l'économie qu'elle permet pour son évocation, une étiquette rend évidemment très aisée non seulement l'usage de l'expression mais le maniement mental d'une catégorie conceptuelle à toutes sortes de fins. C'est un extraordinaire « effet de facilitation ». Ainsi, il est vrai qu'une langue qui dispose d'une certaine étiquette rend une certaine catégorie plus familière aux membres d'une communauté linguistique.

Mais c'est aussi le cas de corps de métier spécialisés, qui ont leur jargon ; or en ce cas, cela ne signifie pas qu'ils forment des cultures particulières, sauf à avoir un sens si peu spécifié du mot « culture » qu'il s'en trouve dissolu dans l'indéfini. Par ailleurs, cela n'implique pas que ces catégories ne sont pas pensables par les locuteurs qui n'ont pas ce jargon ou qui parlent d'autres langues. Le lien entre langue et culture est donc à la fois ténu et complexe.

Par exemple, le norvégien a un verbe, *tyvsmake*, qui signifie (en gros) le fait de goûter et grignoter en cachette, en particulier les plats qu'on est en train de préparer en cuisine. Ce qui est sûr, c'est que s'il existe un mot pour la désigner, il s'agit alors d'une activité dont il est facile de parler. Bien sûr, on peut imaginer toutes sortes de choses « culturelles » sans autre limite que la fantaisie, ouvrant à la spéculation la plus hasardeuse. Pensera-t-on que l'existence de ce mot est la marque d'une tension bergmanienne entre conformisme et transgression ? Ou que les Norvégiens ont une propension particulière à de petits péchés commis en cachette ? Ou à l'inverse, que la naturalité du terme dédramatise, banalise, un petit fait de comportement ainsi rendu anodin, par la sagesse de la culture nordique ? Tout de même, cette propension n'a rien d'exclusivement nordique : Norvégiens ou non, nous grignotons tous discrètement

nos plats en cours de préparation. Des conclusions opposées sont donc invitées par de telles considérations, et elles sont peut-être vraies toutes deux à un certain degré, ou fausses toutes deux, et seule une anthropologie sérieuse pourrait nous renseigner à ce sujet s'il devait être d'un quelconque intérêt, ce dont il est difficile de préjuger.

Autre exemple : il y a un mot du folklore grec, célébré dans une chanson connue, *saltadoros*, qui désigne à la fois celui qui « saute » (c'est emprunt au vénitien *saltador* construit sur *salto*) mais aussi le petit futé qui « saute » sur une occasion, par exemple qui dérobe à la sauvette avec habileté. Le terme de « voleur » ne convient pas. Il était notamment utilisé pour désigner pendant l'occupation nazie le gamin dégourdi et audacieux qui « sautait » sur les véhicules de l'occupant pour en dérober ce qu'il pouvait, siphonnait leur essence des réservoirs ou en retirait un pneu pendant que les soldats avaient le dos tourné (la chanson rend justement hommage ces gamins saboteurs). De l'existence de ce mot faudrait-il conclure que la catégorie de « sauteur sur l'occasion de dérober » serait plus forte culturellement en Grèce? Craignons le ridicule et le stéréotype : le pays a un taux de délinquance parmi les plus faibles d'Europe, nous le savons bien. Et si nous revenons à nos considérations plus sérieuses, à nouveau, nous voyons que mot ou pas, nous pouvons fort bien nous figurer à peu de frais le sens de cet « intraduisible ». Un autre exemple est particulièrement parlant à cet égard : les Yagan de la Terre de Feu disent par le mot de « mamihlapinatapai » le regard particulier échangé par deux personnes qui partagent un désir commun mais espèrent que ce sera l'autre qui fera le premier pas (ou quelque chose comme ça)¹. Nous n'avons pas de mot spécialisé pour cette idée, mais il est évident que nous voyons très bien ce que ce mot signifie : la situation nous est parfaitement

1. Repris ici d'un chercheur anglais en « psychologie positive » du nom de Tim Lomas, qui d'ailleurs cite aussi l'exemple, connu, de *tyvsmake* (cf. <http://www.drtilomas.com>). Il y a quantité de blogs et de listes d'intraduisibles ou réputés tels sur Internet, faciles à trouver par les moteurs de recherche habituels, mais, à l'instar de celui de Tim Lomas, ils ne sont pas tous établis par des chercheurs professionnels sur le langage.

claire. C'est une chose que nous nous représentons très bien sans pourtant disposer du mot.

Il faut donc prêter une attention particulière à la deuxième intuition, tout aussi forte, qui suggère que la pensée précède le langage et qu'elle est une condition nécessaire pour son expression.

En ce qui concerne la couleur, il a été démontré par exemple que les bébés disposent d'une différenciation sommaire entre couleurs même avant l'existence d'une quelconque langue², ce qui soutient l'idée d'une conceptualisation antérieure au langage, au moins pour certaines divisions du champ chromatique; on sait également que les données en provenance des aphasiques concordent avec ce fait³. Les scientifiques ont d'ailleurs identifié tout un ensemble de connaissances et d'aptitudes qui sont présentes à la naissance et qui ne laissent pas de doute que le fait que « toute la pensée » n'est pas « linguistique ».

Cette intuition est d'ailleurs beaucoup plus générale : elle nous dit qu'en l'absence de pensée, il ne serait point de langage, mais donc aussi qu'une pensée existe en l'absence même de langage. Cette idée implique que nos pensées ne varient pas, sinon superficiellement, en fonction de la langue que nous parlons et qui n'est somme toute qu'un codage parmi d'autres possibles. Le langage, de nature publique, est alors conçu comme un médium permettant d'exprimer, peut-être plus ou moins schématiquement, des pensées, qui sont peut-être complexes, de nature privée car intimes, et fondamentalement non linguistiques.

Cette conception se retrouve à travers toute l'histoire de la pensée sur le langage, des stoïciens jusqu'à la fameuse grammaire logique

2. La méthode pour le montrer repose sur la différence de comportement des bébés, bien connue, lorsqu'ils sont en face d'objets nouveaux ou d'objets identiques à des objets déjà connus. Pour la recherche sur les couleurs, voir Bornstein M., Kessen W. & Weiskopf S., « The categories of hues in infancy », *Science* 191, 1976, 201-202.

3. Voir Davidoff J., « Color terms and color concepts », *Journal of Experimental child psychology*, 2006, 94-4, 334-338. Mais ce bref et excellent article rappelle aussi le fait évident que les catégories « finales » sont effectivement obtenues dans l'usage quotidien de ces termes.

d'Arnauld et Lancelot, dite « de Port-Royal », publiée en 1665 (un magnifique ouvrage) et jusqu'à de nombreux philosophes du langage contemporains, mais avec, bien sûr, d'importants raffinements. Elle procède d'une « sémiotique » (théorie du signe) classique : un « signe » est un élément perceptible qui, par le jeu de relations causales, permet de se représenter l'existence d'un élément non perçu. Par exemple, la rougeur du visage, perceptible, est signe de l'existence d'une émotion, qui n'est pas perceptible en elle-même. Ou tout simplement, la fumée que je vois au loin me fait conclure à l'existence du feu. Le langage, dans cette perspective, est une perception qui permet de se figurer la pensée, qui est quant à elle intime et non perceptible⁴.

C'est évident : ces intuitions, chacune à leur manière, capturent des parts de vérité, mais de manière approximative seulement, et donc de manière assez trompeuse dès qu'on cherche à en faire la vérité générale et absolue du langage. Déjà, le terme de *pensée* peut renvoyer à une quantité d'activités cérébrales différentes, et il convient de ne pas tout confondre.

Les philosophes de la tradition logique appellent en général *pensée* ce qui a la forme d'une proposition logique assortie d'une « valeur de vérité ». En d'autres termes, ce qui mérite le terme de « pensée », pour cette approche, correspond à ce que nous « tenons pour vrai » (et à ce que nous « tenons pour faux »). De ce point de vue, un concept comme « chien » n'est pas une pensée, puisque nous ne pouvons pas tenir « chien » pour vrai ou faux. En revanche, « J'ai soif », tout comme « César a conquis la Gaule⁵ », est une pensée car c'est une proposition : elle a la capacité d'être vraie ou fausse. Qui plus est, il s'agit d'une seule et même pensée, qu'on l'exprime par

4. Voir à ce sujet le très beau livre de Jean-Claude Milner, *Le périple structural*, Paris, Verdier, 2008).

5. Il s'agit d'un célèbre exemple du philosophe Gottlob Frege qui fut aussi l'un des grands théoriciens de la sémantique logique. Ce sera ensuite toute une lignée de philosophes, parmi lesquels Alfred Tarski, Richard Montague et même Bertrand Russell qui travailleront à faire de cette forme d'arithmétique logique des lois sémantiques générales.

« César a conquis la Gaule », « C'est la Gaule qui a été conquise par César », « La Gaule a été conquise par César », « César, la Gaule, il l'a conquise », « Caesar conquered Gaul », etc.

On ne peut nier que *César* en français et *Caesar* en anglais renvoient à la même réalité, et il en va de même pour les différents mots désignant la Gaule à travers différentes langues. En n'y regardant pas de trop près, la relation exprimée par le verbe *conquérir* et son correspondant anglais est également similaire. Mais regardons un instant les nuances à apporter à ces deux intuitions contradictoires afin de faire apparaître une possibilité d'arrangement.

La première intuition, « nous pensons en langue », trouve sa limite essentiellement dans deux faits.

D'abord, il existe quelque chose de fondamentalement commun (un cœur sémantique partagé) entre toutes sortes de mots jugés plus ou moins « équivalents » dans différentes langues, par exemple aux deux *sauce* citées plus haut ; il y a en ce cas recoupement conceptuel et non différence irréductible. Si ces mots ne permettent pas de désigner exactement le même segment de réalité, il s'agit d'une question de frontières. Nous ne sommes pas ici dans le cas d'*arbre* contre *bois* qui désignent des abstractions distinctes indépendamment de leur nature commune. Il ne faut donc pas céder à l'excès de généralisation : si certains concepts peuvent présenter des différences difficiles à réduire, d'autres sont en étroite correspondance malgré des frontières qui ne se superposent pas.

Ensuite, et surtout, les concepts que les individus communiquent précisément ne se déterminent que dans le contexte d'énonciation, de cas en cas, de manière *ad hoc* et sur le moment. Le linguiste français Gustave Guillaume, au début du xx^e siècle, distinguait déjà entre le cœur conceptuel schématique, qu'il appelait le « signifié de puissance », et le concept précisément activé ou construit dans l'occasion, le « signifié d'effet ». Il s'agit là d'un principe cognitif et linguistique fondamental. Il est donc erroné de croire qu'à chaque mot correspond un concept précis et délimité, et qu'en retour chaque concept accessible à l'esprit soit obligatoirement matérialisé dans un mot identifiable. Bien au contraire : il y a beaucoup plus de concepts disponibles pour l'esprit qu'il n'y a de mots dans notre

langue. Nous instancions même pour l'occasion des catégories provisoires comme « l'ensemble des objets sur lesquels on peut monter pour changer une ampoule⁶ », concepts aussitôt oubliés et qui n'ont pas l'occasion de devenir des mots. Cette malléabilité conceptuelle, largement décrite et bien connue, n'est qu'un des effets de l'économie générale de la cognition.

Inversement, la deuxième intuition (notre pensée n'est pas formée par notre langue), même si elle est plus exacte, doit aussi faire l'objet de quelques nuances. Les concepts schématiques pour lesquels nous disposons de mots sont conventionnalisés : cela ne signifie pas seulement qu'ils deviennent aisés à manipuler mentalement, formant ainsi des outils extraordinairement puissants car très économiques pour notre pensée (l'effet de facilitation), mais c'est aussi que tout l'ensemble d'informations encyclopédiques attaché à une certaine étiquette (un certain mot) devient à son tour plus facile d'accès et donc plus aisé à manipuler intellectuellement. Ce n'est donc pas seulement une catégorie qui devient aisée à penser, mais tout un ensemble d'informations qui par elle deviennent saillantes à notre esprit. Cela signifie que ces mots deviennent familiers, et que s'articulant entre eux en réseaux de significations, c'est toute une cartographie d'associations conceptuelles qui les accompagne qui gagne en familiarité. Une recherche toute récente publiée par *Nature* l'illustre de manière assez spectaculaire : cette investigation systématique, menée par des chercheurs de l'Université de Berkeley, a montré grâce à l'imagerie cérébrale par résonance magnétique non seulement que les mots activent des zones cérébrales spécifiques, mais qu'ils font en outre s'activer des zones différentes où « résident » des concepts qui sont en relation d'analogie avec eux⁷ : notre cerveau s'illumine en quelque sorte de manière différente selon les réseaux de

6. Barsalou L., « The instability of graded structure: implications for the nature of concepts », in U. Neisser (ed.), *Concepts and Conceptual Development: Ecological and Intellectual Factors in Categorization*, Cambridge University Press, 1987, 101-140.

7. Huth, A. *et al.*, « Natural speech reveals the semantic maps that tile human cerebral cortex », *Nature* 532, 2016, p. 453-458.

concepts activés par de mots. Et comme ces réseaux diffèrent d'un mot à l'autre, d'une langue à l'autre, nous pensons en quelque sorte grâce aux activations conceptuelles spécifiquement produites par les mots de notre langue... La question qui reste est celle de savoir si ces différences sont significatives ou superficielles, et si elles ont une quelconque relation avec la « culture » ou la « vision du monde ».

Revenons cependant à l'effet de facilitation. Pensons l'espace d'un instant au mot *terrier* : manipuler ce concept et le communiquer à l'aide d'un mot rend très aisée toute une série de raisonnements et donc d'actions que l'on peut conduire au sujet des terriers. Il en irait tout autrement s'il fallait à chaque fois parler du *trou dans lequel des petits animaux habitent ou hibernent*. Et pensons à nouveau au mot *reverdir* – le concept de *devenir vert une nouvelle fois* (en réalité un concept plus complexe puisque nous savons que le feu de circulation ne reverdit pas) devient grâce à lui identifiable, singularisé par une étiquette que nous pouvons manipuler à loisir même sans en maîtriser consciemment tous les tenants et aboutissants. L'économie mémorielle que permettent de telles étiquettes autorise ces concepts à prendre une dimension utilitaire, pragmatique, extraordinaire. Et bien sûr, ces étiquettes et ce qu'elles désignent varient potentiellement beaucoup d'une langue à l'autre, tout en restant dans le champ des classifications que le cerveau lui-même permet de réaliser. Nous avons donc tout lieu de penser que, d'une certaine manière, notre langue influence de manière tangible la façon dont notre esprit traite les concepts. Mais il ne s'agit que d'une « manière de faire », et à un certain niveau de réflexion, la différence entre les manières de faire peut être assez anecdotique, toute fascinante qu'elle soit au premier regard.

On pourrait dire ceci : la pensée n'est pas linguistique (nous pouvons penser conceptuellement aux terriers même sans le mot *terrier*) mais son exercice, lui, est très largement linguistique (réfléchir et communiquer au sujet des terriers est plus ardu et coûteux en l'absence du mot *terrier*).

On comprend mieux maintenant l'avantage cognitif que le langage apporte, et pourquoi il y a de la raison à admettre que le langage est avant tout un instrument de pensée (de cognition). Il

n'est l'instrument de la communication qu'en second lieu, et ce n'est qu'à partir de là qu'il manifeste ensuite sa dimension sociale.

Tout ceci étant posé, on peut donc se demander si ce que nos yeux perçoivent (et avec eux notre système perceptif en général) est influencé par la manière dont notre langue structure le monde conceptuel.

L'histoire scientifique récente – disons, des cent dernières années tout de même – a connu plusieurs grandes étapes à cet égard.

Jusqu'aux années 1960-1970, c'est une réponse positive et sans nuances qui a prévalu, selon laquelle notre langue nous fournit clés en mains une certaine lecture du monde, de pure convention et sans lien nécessaire avec la réalité. L'idée même de réalité est même parfois considérée comme carrément suspecte. C'est le règne de ce qu'on a appelé l'*anti-réalisme*, le relativisme radical, et c'est dans ce sillage qu'on observe la montée en puissance d'un modèle intellectuel qui va prédominer dans les sciences sociales, l'ethnologie, l'anthropologie, les sciences de la société et de la culture. L'une des versions les plus actives de cette tradition est le constructivisme social, qui voit dans le caractère relatif du langage un argument déterminant pour le postulat selon lequel la « réalité » est une construction sociale conventionnelle. Pour ses versions radicales, la notion de « réalité » est si floutée que la frontière entre la réalité et les représentations sociales de la réalité s'estompe. Cela rend la théorie paradoxalement attirante, car cela suggère que les humains ne sont pas asservis à un monde matériel fixé et régi sans notre consentement par les forces brutes de la nature, mais que, bien au contraire, nous construisons une culture qui nous affranchit de l'animalité primitive et de la domination du monde physique (et des neurones) sur notre comportement et notre pensée. La notion de *culture* se définit d'ailleurs souvent comme une notion opposée à la nature, concernant les activités qui ne sont pas en lien avec la survie : boire sans soif, créer des œuvres artistiques, discuter sans but précis, avoir des relations sexuelles pour le plaisir et sans objectif reproducteur, mijoter des aliments qui auraient la même valeur nutritive s'ils ne l'étaient pas mais qui donnent alors un plus grand plaisir gustatif, etc. Cette idée confère également un sentiment de sagesse à ceux qui en sont imprégnés, car il vient avec

elle une sorte d'impression d'être initié à des subtilités inconnues du commun des mortels qui ignore le caractère relatif et socialement construit de sa « réalité », qu'il prend naïvement pour « la » réalité.

Il n'est pas possible ici de discuter des origines de cette nébuleuse de traditions intellectuelles qui endossent une position relativiste, et qui traverse l'histoire de la pensée, tantôt prévalant sur le réalisme scientifique, tantôt au contraire s'effaçant devant lui. Au xx^e siècle, pour le dire de manière extrêmement lapidaire, elle a connu un renouveau spectaculaire avec les interprétations structuralistes de la société, dans l'essor de l'école dite « critique » allemande et par le développement, de manière générale, du champ des sciences humaines et sociales, censées offrir une alternative à la pensée naturaliste perçue comme positiviste et donc naïvement « objectiviste ». L'après-guerre, qui s'est principalement manifesté après le temps de latence propre au passage des générations, accusant le coup des effroyables horreurs totalitaires, a été décisif : autour de 1968, les universitaires, largement nourris de débats sur le structuralisme et le « post-structuralisme », théorisent le changement social et analysent les épisodes totalitaires comme entrant en relation avec un modèle de société ancestral, patriarcal et autoritaire où ne peut prévaloir qu'une pensée unique au service d'élites pratiquant la violence sociale avec les instruments de la force (c'est l'un des sens possibles du slogan *CRS – SS* des manifestants, qui établit un lien organique entre les différentes étapes catastrophiques de l'histoire avec lesquelles il faut rompre). Les théories sociales héritent avec une étonnante vigueur des théories linguistiques, affirmant que les modèles sociétaux connus, et *a fortiori* l'effroyable totalitarisme nazi, reposent sur une organisation de la pensée qui est tenue pour une représentation adéquate d'un réel immuable alors qu'elle ne repose que sur une forme d'arbitraire conventionnel auquel chacun se plie sans réfléchir devant la violence de la reproduction idéologique ; on conçoit alors que l'ordre moral repose ainsi sur des chimères profitables à quelques-uns sous la forme d'une pensée unique pernicieuse. Or, contrairement à ce que prône l'ordre ancien, archaïque, dont la forme la plus épouvantable se manifeste dans les guerres, les totalitarismes, l'extermination, les nouvelles théories affirment,

ou plutôt réaffirmation, le caractère relatif de toute conception, de toute vision du monde, en conférant une dimension éthique et politique à ce débat.

Il y aurait évidemment beaucoup à dire à ce sujet, et notamment sur le fait que le totalitarisme nazi reposait lui-même en réalité sur une idéologie qui rejette précisément la rationalité scientifique, ou l'instrumentalise, pour faire prévaloir l'idée que l'instinct brut doit être privilégié vis-à-vis de la réflexion rationnelle, ce « rationalisme » qu'il honnit. Tout ce qu'on vient de mentionner sur les effets essentiellement marginaux de l'influence de la langue sur la pensée n'est vrai que des sociétés évoluant de manière spontanée et hors de l'influence de la propagande délibérée. En effet, les humains sont, à de nombreux égards, très bien équipés pour gérer les situations quotidiennes non malveillantes : nos procédures de raisonnement, fondées davantage sur la rapidité de décision que sur l'analyse fine des données et des arguments, nous permet d'exceller dans les décisions et les interactions de la vie ordinaire mais nous conduit à tomber dans d'innombrables panneaux dès que ces processus sont instrumentalisés à certaines fins machiavéliques. Ainsi, oui, la langue que nous parlons influence notre pensée d'une manière qui n'est pas anecdotique quand les effets de facilitation, donc de familiarité, notamment par la dénomination, sont instrumentalisés, à la manière de la *novlangue* du célèbre roman de George Orwell, *1984*. La manipulation de la langue allemande par le pouvoir nazi est un exemple malheureusement très réel de ce type de processus. Ainsi, le régime appelle délibérément « héros » ceux qui sont capables de faire taire leurs mouvements moraux fondamentaux jusqu'à assassiner les populations civiles, alors que le « héros » est en principe celui qui sauve et protège la veuve et l'orphelin. De même, on modifie les connotations du mot « fanatisme » puisqu'il faut embrasser la cause du régime d'une manière non raisonnée, c'est-à-dire en somme d'une manière dédaigneuse des faits objectifs, donc de la réalité⁸.

8. Voir les travaux du célèbre philologue Viktor Klemperer publiés en français sous le titre *LTI : la langue du III^e Reich*, où il décrit les changements sémantiques imposés par le régime et leur influence sur le comportement social.

Des phénomènes de ce type n'interviennent pas dans le jeu ordinaire des changements linguistiques, mais uniquement lorsqu'un groupe d'individus s'applique à les créer ; en s'appuyant sur les capacités technologiques actuelles de diffusion, cette capacité de nuisance et de manipulation est bien réelle et il convient d'être vigilant, notamment face au discours hyper-construit des spécialistes de la communication, qu'ils soient au service du monde politique ou de celui des intérêts privés, qui n'ignorent rien de ces processus, des « biais » cognitifs, et de l'avantage qui peut être tiré de leur exploitation.

En 1968, le monde intellectuel est donc abondamment nourri par le structuralisme, né comme théorie linguistique et qui va être adopté par l'ensemble des sciences humaines et sociales, de la littérature à la sociologie et à l'anthropologie. Le structuralisme tel qu'il est devenu à cette époque suggère que les faits observables sont des créations intellectuelles, que ces faits n'ont d'existence que par leur relation non pas au monde objectif mais aux autres faits du même type, ces faits étant finalement conventionnels et donc relatifs aux communautés sociales⁹. Évidemment, de là à considérer que les langues sont de purs faits sociaux qui structurent et donc imposent une vision de la réalité, il n'y a qu'un pas, très vite franchi, même si les textes fondateurs du structuralisme sont beaucoup plus prudents à ce sujet.

L'affirmation de la liberté des langues vis-à-vis du « réel » et du monde extérieur est un postulat qui n'est pas soutenu que par le structuralisme. Une école de pensée américaine née au début du xx^e siècle et progressivement de plus en plus influente, jusqu'à

9. C'est le célèbre *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure (Payot, 1995 [1916]), établi par ses disciples à partir des cahiers d'étudiants, qui est considéré comme le fondement du structuralisme et l'un des grands inspirateurs de l'anthropologie structurale de Claude Lévi-Strauss (par l'intermédiaire du linguiste Roman Jakobson en exil à New York, inventeur du terme *structuralisme*). Ce *Cours*, on le sait, influencera considérablement la vie intellectuelle avec l'adoption des méthodes qu'il préconise par l'ensemble des sciences humaines et sociales. Voir pour la linguistique de Saussure : Amacker R., *Linguistique Saussurienne*, Genève, Droz, 1975 ; pour avoir une vue d'ensemble du structuralisme, voir le passionnant *Périple structural* de Jean-Claude Milner paru au Seuil en 2002.

complètement dominer le panorama intellectuel, partage aussi cette conception. C'est là que les couleurs vont entrer en scène.

Cette école de pensée naît à Chicago à la fin du XIX^e siècle sous l'impulsion de l'ethnolinguiste Frans Boas. C'est à lui qu'on doit l'hypothèse célèbre qu'il y a en Inuit¹⁰ davantage de termes pour désigner la neige que dans celles des pays « industrialisés ». Il articule même le chiffre de sept. L'idée qui se développe alors est que les langues présentent toutes une étendue et une complexité comparable. Si nous avons des mots comme *kérosène* ou *logarithme*, c'est que notre culture s'est spécialisée dans certains domaines au détriment d'autres, tandis que les Inuits, par exemple, ont une connaissance bien plus détaillée que nous au sujet d'autres réalités comme la neige. Jusqu'ici, rien de problématique.

Mais d'une part le nombre des termes de la neige en inuit deviendra vite une sorte de légende urbaine, qui continue encore d'exister sous diverses formes, par exemple sous l'idée que le vocabulaire inuit contient beaucoup plus de nuances pour le « blanc » que les langues européennes, et d'autre part l'hypothèse générale de Frans Boas sera surinterprétée pour produire une théorie relativiste radicale du langage et de la culture dont l'influence sera longtemps prépondérante. Pour ce qui est des termes de la neige en inuit, il y a d'ailleurs eu beaucoup d'élucubrations : chaque génération de chercheurs ajoutant sa pierre à l'édifice, on a vu des estimations qui allaient jusqu'à plusieurs centaines de termes. Il en subsiste l'idée étrangement persistante que la neige des inuit n'est pas la nôtre et que nous ne saurions donc rien en comprendre. Cependant, ce paysage gelé s'est transformé au gré des études plus récentes qui, techniquement plus contrôlées, dévoilent autre chose. En effet, en utilisant la même grille d'analyse, l'inuit n'a que quelques termes de plus que le français pour la neige, avec deux racines au lieu d'une seule, ce qui reste notable mais est très éloigné des estimations anciennes. Une petite dizaine de termes apparentés vient compléter

10. L'inuit est parlé par les habitants du Nunavut, qu'on appelle souvent « Eskimos », bien que ce mot signifie en réalité « homme » dans cette langue et non un peuple particulier.

ce champ sémantique. En français, la même grille d'analyse produit non seulement « neige » mais « congère », « blizzard », « givre », « poudreuse », « flocon »... et le nombre obtenu est assez proche. Autrement dit, tout d'abord, la différence linguistique est beaucoup moins forte que la différence culturelle, du moins telle qu'on peut la saisir intuitivement. Ensuite, il est de toute manière difficile de soutenir que cette différence numérique relève d'une question culturelle, puisque la neige forme l'environnement naturel des Inuits, auquel leur communication quotidienne est logiquement adaptée¹¹.

Les termes de couleur ont constitué un argument majeur pour soutenir la thèse du relativisme radical : la différence du découpage d'une langue à l'autre semblait précisément montrer que malgré le spectre physique et notre appareillage physiologique commun, nous percevons différemment les couleurs selon que leur découpage est fourni par une langue donnée ou par une autre. Notre langue nous donnerait notre « vision colorée du monde », pour ainsi dire. Cette conception, s'inscrit dans l'idée que les langues présentent les unes par rapport aux autres une infinie variété que rien ne vient contraindre.

À l'aube des années 1960, nouvelle étape : le climat intellectuel commence à changer sous l'impulsion du livre fondateur de Noam Chomsky, intitulé *Structures syntaxiques*, publié en 1957. Chomsky donne alors dans plusieurs publications fondatrices un ensemble d'arguments inédits qui indiquent que des principes généraux gouvernent toutes les grammaires du monde et relèvent donc d'un caractère inné dont les principes sont inscrits dans la cognition. L'idée de *langage naturel* est née, et avec elle celle de « grammaire générative » : la grammaire n'est pas un ensemble de règles conventionnelles mais un mécanisme profond du cerveau qui fabrique, ou *génère*, des structures ; et cette grammaire profonde est « universelle ». C'est une impulsion décisive en direction de la fondation des sciences dites « cognitives » qui visent à replacer l'étude des comportements humains dans le champ d'investigation des sciences de la nature.

11. Comme le rappelle Pinker S. (1999), *op. cit.*

L'un des éléments importants amenés par Chomsky concerne le fait que la grammaire, si ses principes sont universels et mentaux, doit alors exister dans un état initial en quelque sorte « détemporalisé ». En effet, si la parole s'égrène forcément dans le cours du temps, les structures fondamentales, elles, ne sont pas asservies à un quelconque ordre linéaire. C'est à cela qu'on doit l'existence de hiérarchies « à distance » dans les phrases. À la suite de Chomsky, de nombreuses recherches expérimentales ont alimenté et soutenu cette conception de la grammaire comme obéissant à des structures fondamentales d'une nature universelle et donc neurologique, biologique¹². Les différences entre les langues sont alors comprises comme superficielles malgré les apparences : on voit pourquoi, comme on l'a dit au chapitre III, les langues sont vues comme différentes réalisations concrètes d'une aptitude fondamentale liée à la pensée abstraite.

L'idée qu'il existe un « instinct du langage » sous la forme d'une grammaire fondamentale préétablie dans le cerveau humain, fruit de l'évolution, est contestée par d'autres chercheurs, et il est évidemment difficile d'aborder la question du relatif et de l'universel dans le langage, question centrale pour les couleurs, sans au moins toucher un mot au sujet de ces controverses. Le chercheur britannique Vyvyan Evans a récemment publié un livre intitulé *The language myth*¹³ qui défend essentiellement l'idée que le langage n'est qu'une manifestation parmi d'autres de propriétés très générales de l'esprit et notamment de nos capacités sociales¹⁴. Plusieurs études ont

12. Une étude de l'Université de New York, publiée dans *Nature neuroscience*, a encore récemment donné des arguments importants en ce qui concerne l'existence d'un processus de hiérarchisation mentale par regroupements grammaticaux lors du processus de compréhension des phrases, or ce type de hiérarchisation est précisément l'un des cœurs (possibles) de la grammaire « universelle » : Ding N. *et al.*, « Cortical tracking of hierarchical linguistic structures in connected speech », *Nature Neuroscience* 19-1, 2015, 158-164.

13. Evans V., *The language myth. Why language is not an instinct*, Cambridge University Press, 2014.

14. Cet ouvrage a été reçu de manière très critique ; voir notamment les numéros 158 et 162 de la revue de référence *Lingua* où David Adger montre les

soutenu l'idée que certaines prédictions de la théorie de la « grammaire universelle » sont fausses, et que par exemple l'acquisition du langage se fait bien comme on le pensait autrefois, par imitation, et non par le paramétrage d'une grammaire schématique présente à la naissance (c'est le cas du courant des « grammaires constructionnelles » au sein d'un courant relativement en vogue aujourd'hui, qui transpose vers la grammaire les mécanismes identifiés pour le lexique), ou encore que certaines caractéristiques censées être universelles ne se retrouvent pas dans certaines langues. Ainsi, les recherches de l'ethnolinguiste Daniel Everett au sujet de la langue amérindienne piraha, dont il pense qu'elle contredit la théorie de la grammaire universelle, a même donné lieu à un documentaire télévisé¹⁵, mais les soi-disant conclusions de l'étude d'Everett ont été contredites par une étude systématique et approfondie qui en a montré les limites sinon les erreurs¹⁶). On a également cru pouvoir montrer que l'ordre des mots dans les phrases à travers les langues du monde est plus variable qu'attendu selon la théorie « générative » devenue dominante¹⁷. Plus récemment, des primatologues et informaticiens de l'université d'Édimbourg ont conçu des modèles informatiques censés suggérer que « la culture forme l'évolution de la cognition » et donc incidemment du langage¹⁸. On trouve aussi quelques écoles de pensée, souvent d'inspiration sociologique, qui proposent des modèles alternatifs fondés sur l'idée que le langage est

problèmes soulevés pas la position d'Evans.

15. Everett D., « Cultural constraints on grammar and cognition in Piraha. Another look at the design features of human languages », *Current anthropology* 46-4, 2005, 621-646. Le documentaire a été diffusé sur ARTE sous le titre « La langue cachée d'Amazonie » (et est disponible en VOD sur : <http://www.arte.tv/guide/fr/038373-000-A/la-langue-cachee-d-amazonie>).

16. Nevins A., Pesetsky D., & Rodrigues C., « Pirahã exceptionality: A reassessment », *Language* 85(2), 2009, 355-404.

17. Dunn M., Greenhill S., Levinson S. & Gray R., « Evolved structure of language shows lineage-specific trends in word-order universals », *Nature* 473, 2011, 79-82.

18. Thompson B. *et al.*, « Culture shapes the evolution of cognition », *Proceedings of the National Academy of Sciences* 113(16), 2016, 4530-4535.

une création continue de la conversation sans aucun fondement stabilisé. D'autres chercheurs insistent encore pour affirmer que le langage naît chez l'enfant grâce à des procédures d'acquisition qui reposent sur des ressources variées de l'esprit et non pas sur un module mental prédéterminé. Par exemple, deux non-linguistes, Paul Ibbotson (un lecteur en psychologie développementale à Open University) et Michael Tomasello (un célèbre psychologue dont nous avons déjà mentionné le nom), affirment dans un récent article de *Scientific American* : « [Les enfants] héritent l'équivalent mental d'un couteau suisse : un ensemble d'outils génériques, comme la catégorisation, l'interprétation des intentions communicatives, la fabrication d'analogies, avec lesquelles les enfants construisent les catégories grammaticales et les règles du langage qu'ils entendent autour d'eux¹⁹ ». Les médias en général raffolent de cette idée que le langage est, pêle-mêle, la culture, la vision du monde, un bricolage social, et diverses autres choses poétiques qui lancent entre nous toutes sortes d'atomes crochus.

Pourtant, comme le rappelle le linguiste Jeff Lidz à propos de l'idée du couteau suisse, il ne s'agit pas là de propositions nouvelles et originales, mais au contraire de celles, anciennes, qui se sont justement montrées incapables d'expliquer des faits simples de syntaxe ; or c'est précisément la contribution essentielle de Chomsky que d'avoir montré que de tels « outils généraux » ne suffisent pas à expliquer les faits d'acquisition du langage (par exemple : pourquoi les enfants dressent-ils la *bonne* analogie dans un ensemble d'analogies toutes plausibles ?)²⁰.

On voit que les débats dépassent le cadre de la grammaire, car sinon, en quoi cette question pourrait-elle crisper les esprits à ce

19. Ibbotson P. & Tomasello M., « Evidence rebuts Chomsky's theory of language learning », *Scientific American*, 7 septembre 2016.

20. Lidz J., « The Generative Death », 2016, Part I. *Faculty of language*. Blog : facultyoflanguage.blogspot.com. Par ailleurs, toute personne intéressée à identifier les fantaisies reprises par les médias au sujet du langage pourra considérer les critères préliminaires proposés par la linguiste Asya Pereltsvaig de l'Université de Stanford : <http://www.languagesoftheworld.info/uncategorized/a-guide-to-the-perplexed-how-to-identify-pseudo-linguistic-articles-in-the-media.html>.

point, parfois jusqu'à l'insulte ? Ces études suscitent des réfutations et controverses immédiates et passionnées. Cela tient non seulement à la double nature du langage, mais aussi à une grande confusion au sujet de ce qu'il faut appeler *langage*. C'est à la fois un système formel, une aptitude grammaticale abstraite propre à l'espèce humaine, et c'est aussi un ensemble de faits variés de communication verbale, de représentations conceptuelles, etc. Deux dimensions du langage donc, l'une naturelle, l'autre culturelle et sociale, qui se reflètent dans un affrontement entre des chercheurs partagés en deux camps, l'un à la recherche de l'essentiel commun par les voies des méthodologies des sciences naturelles, et l'autre qui observe plutôt la vie du langage dans la société et portent l'infinie variété des comportements linguistiques au rang d'essence du langage.

Ces controverses se relient à la conception que chacun se fait non seulement du langage mais de l'être humain. Autrement dit, elles recouvrent d'autres controverses, qui sont alors anthropologiques et philosophiques.

Nous avons déjà relevé au chapitre III que le lexique – le vocabulaire – est beaucoup moins stable que la grammaire ; en même temps, nous avons aussi relevé quelques lignes de force à tendance universelle dans le lexique. Complétons maintenant. Plus on descend vers des phénomènes fondamentaux de notre expérience humaine commune, plus on peut s'attendre à trouver des ressemblances entre les langues. Autrement dit : plus nous descendons vers les concepts les plus élémentaires, plus il est raisonnable de s'attendre à voir davantage de traits partagés avec nos semblables ; la relative permanence de certains traits sémantiques au cours de l'histoire des langues en est d'ailleurs une trace probable. Si l'on prend des mots comme *main* ou *yeux*, par exemple, et corollairement *prendre* ou *voir*, on observera peu de variation sémantique. Ces mots, dans les différentes langues, non seulement existent mais ne présentent que relativement peu d'écarts de sens. On s'attend donc à ce que les perceptions humaines fondamentales – *dur, mou, froid, chaud, bon, mauvais, agréable, désagréable, fort, doux* etc. présentent également relativement peu de différences à travers les langues. On peut dire la même chose de mots hypersensibles au contexte comme *ici, je,*

maintenant. Par leur nature primitive, ces catégories sont *a priori* de bons candidats à l'universalité, même si une observation attentive conduit presque toujours à identifier des comportements un peu différents de ces mots sur le plan sémantique d'une langue à l'autre.

Les termes de couleur sont logiquement de bons candidats à une forme d'universalité. C'est précisément parce que nous avons cette intuition que nous trouvons étonnant que les langues puissent découper le monde chromatique n'importe comment, selon leur gré.

Et, au fond, nous avons raison de trouver ça vraiment très étonnant.

XVII

LA DÉCOUVERTE

L'Université de Berkeley est l'une des plus prestigieuses des États-Unis. De l'autre côté de la baie de San Francisco, elle fait face à la vibrante métropole californienne où se rencontrent et se frottent mille cultures différentes. « Frisco », ville des intellectuels, des hippies et des artistes, dresse de multiples ponts de l'Amérique vers l'étranger, dans un brassage fascinant. Vers l'Asie, bien sûr, grâce à ses nombreuses communautés immigrées extrême-orientales, en particulier japonaise et chinoise. Mais c'est aussi le monde du Pacifique : c'est de San Francisco qu'on part pour les atolls, pour Hawaï, et même pour la Polynésie qui est à mi-chemin vers l'Australie. C'est enfin le monde de l'Amérique latine, par la proximité géographique et culturelle de la Californie avec le Mexique. En Amérique centrale, les populations indigènes parlent encore des langues amérindiennes qui ont survécu de manière impressionnante aux siècles de domination hispanique. Si l'on se promène à Antigua Guatemala, on voit que les Mayas continuent d'être des Mayas et ne sont jamais devenus des *gringos* : malgré la puissance culturelle qui leur a été imposée depuis les conquêtes, ils n'ont adopté le christianisme qu'en cohabitation avec des religions traditionnelles qui n'ont pas disparu ; ils continuent de pratiquer, malgré souvent une grande pauvreté, un mode de vie ancestral qui manifeste, avec le maintien des langues propres, un farouche attachement à une identité que rien n'a pu leur soustraire, pas même la violente détermination des conquérants.

L'Université de Berkeley jouit d'un très grand prestige. C'est une ruche qui attire des étudiants du monde entier, et des chercheurs parmi les meilleurs du monde y travaillent. Nous sommes en 1965 et deux jeunes linguistes anthropologues fraîchement docteurs, Brent Berlin et Paul Kay, se retrouvent avec joie après leurs études respectives sur le terrain, l'un parmi les locuteurs mayas du tzeltal dans le Chiapas au Mexique, et l'autre à Tahiti, à des milliers de kilomètres dans le Pacifique. Les deux langues n'entretiennent aucun lien entre elles, ni avec les langues européennes. Parlant à bâtons rompus dans la verdure du beau campus californien, les deux jeunes linguistes découvrent qu'ils ont fait, chacun de leur côté, une expérience semblable et très inattendue, car brutalement contraire à ce que prédit la doxa en vigueur chez les linguistes, qui stipule, comme le dit V. Ray en 1952, qu'« ...il n'y a rien de tel qu'une division naturelle du spectre [des couleurs] » et que « chaque culture a pris le continuum spectral et l'a divisé sur une base très arbitraire¹ ».

Les deux jeunes chercheurs ont en effet appris durant leurs études que le relativisme linguistique est un fait établi, et que le découpage des couleurs est, ainsi que Kay le rapporte lui-même, le « *locus classicus* » de sa démonstration. Brent Berlin et Paul Kay s'attendaient donc naturellement à ce que le lexique des couleurs, dans les langues qu'ils étaient partis étudier chacun de leur côté, serait particulièrement difficile à acquérir pour eux-mêmes, anglophones : comme il doit s'agir d'un découpage totalement arbitraire, rien dans la langue maternelle des chercheurs n'est censé pouvoir servir de point d'appui pour apprendre les termes employés dans des langues aussi éloignées sur le plan linguistique. Et pourtant c'est tout le contraire qui s'est produit : il leur est apparu, à chacun indépendamment, que les termes de couleur des Mayas tzeltalophones et des Tahitiens correspondent de manière saisissante aux termes des couleurs qu'on rencontre en anglais. À une curieuse exception

1. Traduction de l'auteur. Cette citation est donnée par Paul Kay lui-même dans : Kay P., « Universality of color categorization », in Elliott J., Fairchild M. & Franklin A. (eds), *Handbook of color psychology*, Cambridge University Press, 2015, 245-258. C'est dans ce même texte que P. Kay évoque les circonstances relatées ici.

près, cependant : ces deux langues ont chacune un seul terme qui couvre à la fois les verts et les bleus.

Il est théoriquement possible qu'il s'agisse là du simple fruit du hasard, mais c'est très peu plausible. En effet, il s'agirait en réalité d'une multiplicité de hasards, puisque ces deux langues se ressemblent sur le domaine de couleurs non seulement l'une à l'autre, mais aussi, chacune, à une multiplicité d'autres langues, alors qu'elles n'entretiennent aucun lien de famille linguistique ni entre elles ni avec les langues dont elles se trouvent curieusement semblables sur ce point. Cette « sérendipité » conduit les deux chercheurs à émettre deux hypothèses générales corollaires :

Hypothèse 1 : bien que les langues codent les couleurs dans un nombre variable de termes basiques, il existe un inventaire stable de termes basiques possibles parmi lesquels chaque langue extrait les siens.

Hypothèse 2 : Si une langue code moins de onze termes de couleur, qui est le nombre qu'on estime établi dans les langues au vocabulaire chromatique le plus segmenté, alors il existe de précises limitations, ou « contraintes », portant sur les catégories qui sont codées par ces langues.

La *Théorie des termes basiques de couleur* naît à partir de ces deux prédictions. Les deux chercheurs décident en effet de procéder ensemble à une investigation systématique qui portera sur 98 langues du monde (20 par informateurs directs et 78 par des informations indirectes, grammairiales, correspondants etc.). Cette investigation permettra de dessiner une image radicalement nouvelle, plus excitante à mesure que les résultats leur parviennent.

Le nombre de termes basique varie. Certaines langues, rares il est vrai, n'ont que deux termes ; à l'autre extrémité de la liste, on trouve celles qui atteignent onze termes (voire treize, éventuellement, si les deux termes pour le bleu en grec ou en russe, les deux verts du coréen, les deux rouges du hongrois etc. sont bien basiques). Ces *basic color terms* (termes de couleur basiques) présentent une convergence tout à fait inattendue que seul un examen minutieux permet d'appréhender au-delà d'une apparente anarchie.

Certes, il n'est pas toujours facile de les identifier, car il arrive que les informateurs présentent des hésitations qu'il faut résoudre, et certains termes ne remplissent pas très précisément toutes les caractéristiques des termes basiques, à l'image du français *orange*, qui demande quelques investigations supplémentaires avant de pouvoir faire l'objet d'un classement.

Ce n'est pas tout : encore faut-il comprendre précisément *ce que désignent* les mots identifiés : si cela est assez simple pour les langues qui leur sont familières, c'est beaucoup plus difficile en dehors du domaine indo-européen. Pour minimiser le risque d'erreur et réduire celui de l'ethnocentrisme, ils enquêtent à l'aide d'une table de couleurs identique pour tous les informateurs. Il s'agit d'un nuancier du type de celle qu'on consulte pour choisir une peinture d'intérieur : des carrés présentant des dizaines de nuances. En l'occurrence, leur nuancier est une table appelée *table de Munsell* du nom de son créateur (et d'une entreprise de peinture) et se présente comme suit :

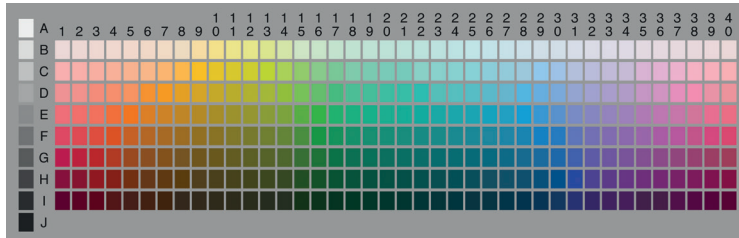


Fig. 1. La table de Munsell utilisée par Berlin & Kay (1969).

Pour chacun des termes basiques identifiés dans une langue donnée, on demande aux locuteurs de désigner la pastille qui le représente le mieux. Il s'agit donc de désigner un prototype. Ensuite on évalue l'aire susceptible d'entrer sous la dénomination concernée.

Pour le *jaune* du français, nous aurions ainsi, selon les locuteurs, des jaunes plus ou moins semblables qui permettent par recouplement statistique d'obtenir le prototype intuitivement le plus fort pour les locuteurs et qu'on appellera la *couleur focale* du jaune ; par complément, on observera également la zone de teintes que les

locuteurs identifient comme entrant sous la portée du mot. On identifie ainsi la zone d'impressions chromatiques que l'on peut associer à chaque terme basique autour d'une zone focale et de frontières géographiques sur la table de Munsell.

Chaque langue étudiée se retrouve ainsi cartographiée, et les zones en question peuvent alors être comparées à travers les langues. On regroupe les langues en fonction du nombre de termes basiques dont elles disposent. Et ce qui apparaît est tout à fait inattendu et contraire à la doctrine scientifique admise jusque-là. La manière dont les langues découpent le spectre chromatique n'est pas « libre et arbitraire » mais montre au contraire des récurrences précises et puissantes. Leur livre pionnier de 1969, *Basic color terms*, qui rendra compte de ces résultats, aura immédiatement un écho absolument immense dans la petite communauté des linguistes d'abord, puis au-delà ensuite.

D'abord, Berlin et Kay y constatent que les rares langues qui n'ont que deux termes basiques, comme le dani de Nouvelle-Guinée, ont pour couleurs focales, respectivement, le noir (le foncé) et le blanc (le clair). Une telle langue recouvre avec ces deux termes des aires disjointes : leurs champs chromatiques comprennent des couleurs que nous désignons certes respectivement par « blanc » et « noir » mais aussi des ensembles de teintes plus ou moins « chaudes » ou « froides ». Ils ne sont donc pas équivalents à ce que désignent notre « noir » et notre « blanc », et il vaut donc mieux les désigner d'un terme technique plutôt que par nos propres termes de couleur. On les appellera BLACK et WHITE en majuscules pour éviter toute confusion, à partir du mot anglais correspondant à leur focale. Ce sont des termes qui couvrent des champs chromatiques composites et ne se réduisent donc pas à nos « noir » et « blanc ».

Bien entendu, les locuteurs du dani ne voient pas le monde en noir et blanc et peuvent parler autant qu'ils le souhaitent de la couleur du ciel ou de l'herbe ; mais il y a dans cette langue uniquement deux termes *basiques* de couleurs. Pour le reste, on a recours à des termes non basiques.

Les langues qui ont trois termes basiques de couleur représentent une deuxième configuration. Berlin & Kay relèvent que

ces langues ont systématiquement non seulement le « noir » et le « blanc » mais qu'elles disposent en outre d'un terme basique pour le rouge, qui en réalité couvre également une zone plus étendue que notre « rouge » ; il inclut suivant les cas l'orange, les jaunes, certains violets, bruns et roses. Nous avons donc avec ces langues quelque chose comme BLACK, WHITE, RED, tous trois « composites » mais organisés autour d'un point focal correspondant à un noir, un blanc et un rouge.

Cela signifie qu'aucune langue parmi les 98 étudiées ne possède par exemple trois termes basiques de couleur dans une combinaison *blanc-noir-vert*, ou *noir-blanc-jaune*, ou *blanc-noir-bleu*... Et *a fortiori*, aucune langue ne dispose que de trois termes de couleurs basiques désignant séparément le jaune, le violet et le brun, par exemple. Ni même trois termes correspondant exclusivement à *vert*, *bleu*, *jaune*. C'est très troublant. Ce seul fait suffirait à contredire l'hypothèse de l'arbitraire absolu du découpage chromatique opéré par les langues, si les 98 langues en question sont bien représentatives d'un phénomène général. Et précisément, on peut le présumer : ces langues très diverses sont choisies à travers des familles linguistiques très différentes et qui donc n'ont rien à voir les unes avec les autres et qui sont distribuées à travers le globe.

Il y a cependant quelques anomalies dans certaines langues, comme le vietnamien, le cantonais, l'apache occidental, le hopi, le samal et le papago, qui semblent avoir une logique un peu différente... Mais nous n'en sommes qu'au tout début des investigations.

Un troisième cas de figure, qui implique donc un quatrième terme, est un peu plus compliqué mais il n'en est pas moins régulier. Dans leur enquête de 1969, Berlin et Kay pensent d'abord pouvoir établir qu'une langue à quatre termes compte, en sus des trois précédents, soit le jaune soit le vert. C'est en effet bien le cas pour une grande quantité de langues de cette configuration, mais très vite s'est présentée une difficulté posée par l'existence de certains termes dans un ensemble de langues qui couvrent à la fois les verts et les bleus et non pas les verts tout seuls. C'est le cas notamment de la langue inuit, du vietnamien qui désigne aussi bien le bleu du ciel que le vert des feuilles par le mot *xanh*, du futunais, d'un

ensemble de langues bantoues etc. Et Berlin et Kay eux-mêmes avaient pensé observer un phénomène similaire en thaïen et en tzeltal. Il faut d'ailleurs également expliquer que le japonais *ao* pour *bleu* est historiquement plus ancien que le terme *midori* pour *vert* (Berlin & Kay le signalent déjà dans leur étude de 1969 comme un problème à résoudre²).

Leur première hypothèse était que de telles langues étaient en période de transition, de changement entre deux configurations, ce qui expliquerait cette forme d'ambiguïté des termes. Mais Il fallut pourtant admettre que tel n'est pas le cas, et, entre autres pour rendre compte de ce cas de figure, un modèle modifié naît dans au cours des années 1970 qui inclut pour ces langues l'existence possible d'un terme pour *vert-ou-bleu*, qu'on baptisera *grue*, généralement traduit en français par *blert*. Une langue de la troisième configuration est donc une langue qui contient soit 1) le jaune soit 2) le blert OU le vert dans son répertoire de termes basiques.

Une langue de la quatrième configuration dispose à la fois un terme pour le jaune et d'un terme pour le « blert » *ou* d'un terme pour le vert (toujours, outre les autres déjà mentionnés).

Ce ne sont donc que les langues d'une cinquième configuration qui associent un terme basique spécifique à la couleur que

2. Voir à ce sujet l'exposé de Yasmine Jraissati (Jraissati Y., *Couleurs, culture et cognition. Examen épistémologique de la théorie des termes basiques de couleur*, thèse de doctorat, EHESS – CNRS, 2009), p. 48-49. Une discussion des problèmes posés par le japonais au modèle standard de Berlin & Kay est à trouver dans Stanlaw J., « Language, contact, and vantages: fifteen hundred years of Japanese color terms », *Language Sciences* 32, 2010, 196-224. Le japonais présente d'autres particularités, par exemple la rigidité grammaticale de certains termes comme *midori* pour le vert, mais aussi *murasaki* (violet) et *hai-iro* (gris), qui n'existent que comme noms substantifs et non pas comme adjectifs ; les autres termes existent sous la forme substantive et adjective, mais le choix de la catégorie n'est pas libre et dépend de facteurs précis (voir Fujimura I., « Interaction entre la syntaxe des lexèmes et le sémantisme des parties du discours : nom vs. adjectif de couleur en japonais », in Moneglia M. & Panuzzi A. (eds), *Bootstrapping Information from Corpora in a Cross-Linguistic Perspective*, Firenze University Press, Florence, 2010, 73-96). Une hypothèse parfois rencontrée suggère que *midori* aurait pris l'espace du vert avec l'arrivée de certains crayons de couleur sur le marché intérieur.

nous appelons le « bleu ». Seules des langues qui disposent d'un tel terme peuvent également comprendre un terme basique pour des couleurs situées dans des focales correspondant à nos *brun, rose, violet, orange* et *gris*. Là aussi, des contraintes existent : par exemple, une langue qui dispose d'un « violet » dispose aussi nécessairement d'un « brun », mais pas l'inverse. Des « gris » existent en revanche dans des langues de configuration diverses mais toujours seulement s'il existe déjà un « bleu » (et le reste, évidemment).

La logique reste la même : aucune langue n'a de terme basique pour le brun ou le violet si elle n'a pas déjà un rouge, un jaune, un vert, un bleu ; aucune langue n'a de terme pour le bleu sans avoir de terme pour le rouge, un autre pour le jaune et un autre pour le vert, aucune langue n'a de jaune si elle n'a déjà un rouge, etc.

Un parallèle s'établit immédiatement avec l'histoire des langues. Si aucune langue ne peut avoir de bleu sans avoir aussi un jaune, un vert, un rouge et bien sûr les fondamentaux noir et blanc, il s'ensuit que, si cette langue a évolué et gagné des termes de couleur au travers de son histoire, elle doit avoir transité par des « stades » : l'existence de certaines couleurs lexicalisées dans des termes basiques est en quelque sorte une condition nécessaire, un préalable indispensable, pour qu'un nouveau mot surgisse pour la couleur « suivante ». La théorie prédit donc que les langues acquièrent leurs termes basiques dans un certain ordre au cours de leur histoire, si tant est qu'elles en acquièrent. On ne parlera donc pas de « configurations » mais de « stades ». Le « stade 1 » contient ainsi BLACK et WHITE, le « stade 2 » y ajoute RED, le « stade 3 » introduit soit un jaune soit un blert ou un vert, le « stade 4 » marque la différenciation entre le jaune et le vert (ou le blert), et ce n'est qu'au « stade 5 » que le bleu émerge comme terme de couleur basique, présupposant l'existence de tous les autres ci-dessus. Le processus continue avec les stades ultérieurs de sorte qu'une langue comme le français ou l'anglais a dû transiter par toutes ces étapes antérieures.

Il ne s'agit évidemment pas là d'une quelconque évolution en complexité : il n'y a aucun sens à considérer qu'une langue est plus « avancée » qu'une autre dans un chemin qui irait du moins perfectionné vers le plus perfectionné. Une langue avec moins de termes

basiques recourt davantage à des termes non basiques, tout comme une langue avec moins de cas de déclinaison recourt à davantage de prépositions. Le latin a moins de termes basiques que le français simplement parce que le système des couleurs basiques du latin est en quelque sorte une condition nécessaire sans laquelle le système du français ne peut émerger, mais il ne s'agit là que de faits complètement affranchis de toute considération d'amélioration. Une telle idée serait au demeurant complètement saugrenue, mais il importe malheureusement de le préciser clairement, tant les confusions à ce sujet ou sur des sujets de ce genre ont pu être insistantes et même dangereuses, brassant toutes sortes d'idées préconçues sur lesquelles il est inutile de s'étendre.

Quelles sont les circonstances qui président à l'adoption par une langue d'un nouveau terme basique ? Ce sont probablement de simples effets de fréquence qui interviennent et qui produisent par leur présence accrue dans le vocabulaire courant une notion abstraite, basique, en quelque sorte simplifiée et générale. Le processus peut certainement se faire à partir d'une notion concrète, non basique précise et comparative. Ainsi, le terme étant son champ d'application sur un ensemble de cas de figure plus ou moins ressemblants entre eux et non sur une nuance précise. D'une certaine manière, on pourrait dire qu'il n'y a qu'un seul rose de fleur rose, mais qu'il y a une quantité indéterminée de teintes possibles pour la couleur rose, une fois qu'à force d'être employé, ce mot en vient à désigner des teintes encore proches mais non plus exactement le rose de la fleur. De fil en aiguille, « rose » cesse ainsi de désigner une nuance d'autre chose et prend son ampleur propre de terme basique en étant fréquemment convié à des adaptations de son sens à travers des contextes d'emploi de plus en plus courants. C'est très probablement le chemin suivi par *vermelho* en portugais qui a chassé à force d'être employé de manière de plus en plus générique le terme basique existant pour le rouge. On peut aussi imaginer que pour éviter des confusions, les locuteurs adaptent un autre terme, produisent un néologisme, mais il y a fort à croire que le processus est intimement lié à des effets de fréquence, donc de saillance dans le vocabulaire de la perception.

Qu'en est-il de la langue proto-indo-européenne ? Cette question n'est pas très intéressante mais on peut déduire avec une certaine confiance que le PIE n'avait pas de terme basique pour le bleu, puisqu'on ne le trouve pas dans les langues anciennes comme le grec ou le latin. On sait aussi, notamment en observant les langues slaves que la même racine PIE a pu donner à la fois des jaunes et des verts, et que *viridis* latin recouvre aussi des jaunes, ce qui est un peu curieux vis-à-vis de la théorie des termes basiques de couleur. Cependant, la chose s'explique et nous y venons brièvement un peu plus bas. Les dictionnaires étymologiques indo-européens disponibles ne distinguent pas entre termes basiques et non-basiques ; ils recensent donc une série de racines correspondant plus ou moins à des teintes diverses. Et comme on ne peut pas interroger un locuteur du PIE, que nous n'en avons pas de trace écrite, il est impossible de savoir directement si en proto-indo-européen, tel ou tel terme de couleur était basique ou correspondait au contraire à un terme de nuance.

Il y a cependant une série d'indicateurs importants. D'abord, le fait que des termes de couleur ont la même origine morphologique implique que l'un d'entre eux a survécu plus tard que l'autre en formant contraste avec lui ou que les deux se soient différenciés à partir d'un fond commun antérieur. Ensuite, le partage de certaines racines PIE dans le domaine indo-européen, et aussi l'absence de certains termes basiques dans les langues dites « anciennes » sont des indices que la distinction des couleurs dans les langues indo-européennes s'est sans doute établie à un stade relativement précoce de la différenciation des langues indo-européennes elles-mêmes, c'est-à-dire avec une certaine autonomie dans chacune des groupes qui évolueront jusqu'à former les grandes familles de l'indo-européen. Il est pratiquement certain qu'il n'existait aucun terme basique pour le bleu, le gris, le brun, le violet, l'orange, le rose en proto-indo-européen : l'histoire des langues indo-européennes montrent que tous ces termes émergent parfois très tard en tant que termes basiques, notamment dans le monde médiéval. En revanche, les termes pour le noir et le blanc sont attestés dans l'antiquité, ainsi que ceux pour le rouge, et un vaste domaine centré autour du vert ou de l'or.

En somme, le proto-indo-européen disposait sans guère de doute de la triade WHITE – BLACK – RED et d'un ensemble <jaune+vert> (ou peut-être <jaune+blert>). Il est également possible que les termes de couleur fussent encore assez peu stabilisés et que des re-créations soient intervenues dans les différentes langues indo-européennes. Par exemple, apparemment, même si un terme existait pour les rouges en proto-indo-européen par la racine *reudh*, le slave a introduit un nouveau terme créé sur la base du ver à cochenille, au lieu de conserver l'ancienne racine, laquelle, perdant sa basicité, se spécialisera pour la rousseur. Le portugais suit la même logique et repousse *reudh* hors de la basicité pour adopter le *vermelho*. Des racines peuvent donc aussi se perdre ou se trouver repoussées vers des significations différentes tandis que de nouveaux mots prennent le champ ainsi laissé libre.

Quant à la proximité du vert et du bleu, elle se rencontre encore très facilement à notre époque. Un cas d'espèce est le mot *verde* en italien, non pas en italien officiel, mais dans les dialectes (du moins dans leur état de la première moitié du xx^e siècle). Le dialectologue et spécialiste des couleurs dans le monde roman André Kristol signale qu'à travers toute l'Italie des dialectes, il règne une grande fragmentation lexicale pour le type bleu, et qu'une manière assez générale de parler du bleu est d'utiliser *verde* (à la stupeur des enquêteurs dialectologues et ethnolinguistes). Kristol présente plusieurs explications possibles, parmi lesquelles l'extension de *verde* devant la disparition du latin *caerulus*³. Cependant, il est également possible qu'il ne s'agisse là que d'une pérennisation de l'amplitude chromatique du *viridis* latin dont *caerulus* n'était qu'une nuance.

En 1978, on introduit dans le modèle une distinction entre des termes de couleurs basiques de deux ordres : les termes *fondamentaux*, comme *blanc*, *noir*, *rouge*, *vert*, *jaune*, *bleu*, qui ont éventuellement un caractère « composite » (en particulier dans les langues de stade 1 et 2), et des termes *dérivés*, comme *orange* ou *violet*, qu'on va

3. Voir Kristol A., « Il colore azzurro nei dialetti italiani », *Vox romanica* 38, 1979, 85-99. Il se réfère en particulier aux données de l'*Atlanti linguistici sul territorio italiano* publié entre 1928 et 1940.

considérer basiques essentiellement pour la raison qu'ils ne sont pas des teintes subordonnées à une autre catégorie de couleur, tout en relevant qu'ils n'ont pas *toutes* les caractéristiques de la basicité « complète ». On admet donc que ces termes « dérivés » puissent répondre moins clairement aux critères de « basicité » énoncés par Berlin & Kay en 1969⁴.

Ces critères sont les suivants.

Premièrement, les termes basiques sont indécomposables (ou « monolexémiques ») : leur sens n'est pas fait de composants. C'est ce qui correspond à la notion que nous avons utilisée plus haut sous le terme de « sens atomique ».

Deuxièmement, leur signification n'est contenue dans celle d'aucun autre terme. À l'inverse de *carmin* qui est une sorte de *rouge*, ce dernier n'est une sorte de rien d'autre.

Troisièmement, ils sont généraux et donc ne s'appliquent pas qu'à des classes spécifiques d'objets. *Blond*, qui ne s'applique qu'aux cheveux et à quelques autres supports par ressemblance aux cheveux (comme le *blé*) n'est pas un terme basique. On l'analysera comme un substitut de *jaune* spécifique pour ces supports, puisque, en principe, on ne parle pas de cheveux « jaunes ».

Quatrièmement, ils sont psychologiquement « saillants » : ils sont statistiquement fréquents, ils sont fortement conventionnels, ils sont stables à travers les variantes dialectales et les individus, et ils viennent vite à l'esprit et dans les listes de couleurs⁵.

Si un terme particulier ne répond pas de manière claire à ces critères, on regardera encore le comportement morphologique vis-à-vis de celui des termes basiques déjà connus. C'est là que nous retrouvons le suffixe – *âtre* et les verbes devenir que nous avons

4. Voir Kay P. & McDaniel C., « The linguistic significance of the meanings of basic color terms », *Language* 54-3, 1978, 610-646. Voir également Sternheim C. & Boynton R., « Uniqueness of perceived hues with a continuous judgmental technique », *Journal of experimental psychology* 72, 1966, 770-776, la première étude qui a montré que *orange* est moins basique que *rouge* ou *jaune* (en anglais).

5. Berlin B. & Kay P. (1969), *op. cit.*, p. 6. Ils signalent encore trois critères secondaires.

discuté dans la première partie : car justement, l'exemple même de « comportement morphologique » posé par Berlin & Kay est la compatibilité avec le suffixe – *âtre* ou, en anglais, *ish*. Nous voyons donc que si nous trouvons naturellement « rougeâtre » ou « brunâtre » mais pas « mauvâtre » ou « azurâtre », c'est parce que « rouge » et « brun » sont basiques, mais pas « mauve » ni « azur ». De même, on voit que ce que nous observons au sujet d'*orange* et du bizarre *orangeâtre* prend aussi une nouvelle allure : *orange* est d'une basicité « dérivée », et sa compatibilité avec *-âtre* en est affectée.

Aucune langue n'a d'autre terme de couleur basique que ceux qui sont énoncés dans ces stades, à l'exception des quelques subdivisions supplémentaires que nous avons mentionnées plus haut, qui sont parfois controversées en ce qui concerne leur basicité : les deux bleus du russe et du grec, les deux verts coréens, les deux rouges hongrois et quelques autres⁶.

Déjà en 1969, la découverte de Berlin & Kay apparaît comme sensationnelle. Elle séparera rapidement les savants en deux camps : ceux qui refusent leurs conclusions en les accusant de biais expérimentaux, et ceux, très majoritaires, qui sont immédiatement convaincus et prennent acte de la découverte. Avec le recul, les données produites en 1969 puis révisées et réinterprétées jusqu'à aujourd'hui présentent une robustesse si remarquable que les discussions ne portent plus sur l'existence de ces stades d'évolution universels, mais plutôt sur la nature même de ce qu'il faut comprendre par « basicité », la manière de traiter des langues exceptionnelles qui n'entrent pas exactement dans ce cadre, et la résolution de paramètres spécifiques qui interviennent pour perturber le schéma dans certaines langues. Bref, il est admis que les récurrences entre

6. Un ensemble d'études tendent à confirmer que les deux termes russes sont bien tous deux basiques. On trouvera une discussion à ce sujet et à celui de l'ukrainien et du biélorusse chez A. Hipsley, « Basic BLUE in East Slavonic », *Linguistics* 39-1, 2001, 151-179. Voir aussi I. Davies *et al.*, « A developmental study of the acquisition of Russian colour terms », *Journal of child language* 25, 1998, 395-417. Pour le polonais, voir D. Stanulewicz, « Polish terms for 'blue' in the perspective of Vantage Theory », *Language sciences* 32, 2010, 184-195.

les langues relativement aux termes de couleur ne peuvent être dues au hasard et que le schéma génialement posé en 1969 est globalement juste.

On a donc compris la raison pour laquelle le latin ni le grec ancien n'ont de termes basiques correspondant à *bleu* : ce sont des langues de stade antérieur à l'apparition du bleu comme singularité conceptuelle. Le linguiste John Lyons souligne d'ailleurs que les quatre couleurs primitives chez Empédocle et Démocrite sont le noir, le blanc, le rouge et le vert ou le jaune, couleurs associées aux éléments primitifs : respectivement la terre, l'air, le vent et l'eau⁷. Point encore de « bleu » au sens du français moderne.

Lorsque paraît le compte-rendu des premières observations, en 1969, beaucoup, dans la communauté scientifique vont alors considérer que le débat entre « universalisme » et « relativisme » est terminé : les langues sont « relatives » uniquement dans l'espace laissé ouvert par ce que la cognition comporte de structures stables à travers les individus et donc à travers les cultures. On comprend donc que la nature biologique, neurocognitive, du langage, lié à des capacités purement formelles (la grammaire), concerne aussi, au moins dans certaines de ses manifestations, le domaine intensément vaste et changeant du lexique conceptuel, qui était jusque-là réputé imprévisible et sujet à des modifications chaotiques et arbitraires.

Tout ceci n'empêche en rien le caractère infini de la variété des langues, mais en limite le spectre. Cela montre que cette infinie variété n'est pas infiniment libre de toute force venue du monde naturel. Ce n'est pas du tout contradictoire : il y a des structures impossibles, mais l'étendue des structures possibles suffit à une infinité de réalisations concrètes.

7. Lyons J., « The vocabulary of color with particular reference to Ancient Greek and Classical Latin », in Borg A., *The language of colour in the Mediterranean: an anthology on linguistic and ethnographic aspects of color terms*, Acta Universitatis Stockholmiensis, 1999, p. 215. Cette association entre quatre teintes fondamentales et les quatre éléments est aussi présente dans la théorie de la couleur d'Aristote.

XVIII

PAS SI SIMPLE

Linguistes, ethnologues, mais aussi psychologues s'intéressent rapidement à ce cas fascinant, car il faudrait comprendre non seulement si les découvertes de Berlin et Kay ont vraiment le potentiel de valoir de manière universelle, mais aussi en ce cas *pourquoi* il en va ainsi. De nouveaux éléments viendront sans cesse nourrir un débat qui s'avère passionné dans la petite communauté des linguistes et des anthropologues, puisqu'au fond, la réponse ultime qui s'imposera devrait permettre une avancée décisive non seulement dans la compréhension de ce qui est universel dans les conceptualisations humaines et de ce qui est proprement culturel, mais aussi dans l'identification de possibles mécanismes sous-jacents et potentiellement généralisables. C'est finalement à partir de ce petit point de détail linguistique qu'on entrevoit soudain le potentiel d'un nouveau paradigme scientifique.

Le modèle sera encore modifié et précisé à plusieurs reprises car il y a eu du neuf entre-temps.

D'abord, l'idée d'une opposition brute entre les termes basiques, eux-mêmes divisés entre initiaux et dérivés, et les autres termes de couleurs, est remise en cause aujourd'hui au profit d'une approche plus dynamique, selon laquelle il y a un continuum de termes plus ou moins basiques à la mesure de leur degré de conventionnalisation, c'est-à-dire en fonction de leur caractère plus ou moins courant dans l'usage. Cette hypothèse de la « basicité relative » se développe peu à peu dans des travaux d'inspirations diverses et avec des critères variables. En étudiant la force avec laquelle les divers

termes de couleur répondent aux critères de basicité de Berlin & Kay, le chercheur finlandais Seija Kerttula a traité dans sa thèse de 2002, consacrée aux termes de couleurs anglais, de l'existence d'une disparité entre les termes basiques : certains termes basiques (par exemple *red*) connaissent de nombreuses nuances, tandis que d'autres, dérivés (par exemple *brown*), n'en ont que relativement peu ; les termes basiques acceptent avec plus ou moins de facilité des dérivations morphologiques (donc : par exemple l'adjonction du suffixe *-ish*), ils ont une fréquence d'usage plus ou moins grande¹. Mais c'est le travail très documenté de Yasmine Jraissati en 2009, une thèse de doctorat soutenue à l'institut des sciences cognitives de Paris², qui donnera toute sa dimension à cette idée de basicité relative en développant une approche contextualiste et cognitive liée à la notion de stabilité. La stabilité d'un terme dans une langue signale la force de son enracinement dans le lexique commun³. En utilisant ce critère de la stabilité des termes de couleur à travers les sujets parlants d'une langue, elle va jusqu'à suggérer que *saumon* et *bordeaux* en français pourraient aussi être considérés comme des candidats à une forme de basicité. Ils seraient alors *faiblement basiques*, et même si intuitivement nous pourrions avoir des réserves sur ces deux termes particuliers, l'idée contient une vérité essentielle qui emporte l'adhésion : nous observions nous-même en première partie d'ouvrage le comportement assez peu basique d'*orange* et de *violet*, que nous mettions en relation non seulement avec une apparition relativement tardive dans le lexique abstrait du français, mais aussi avec des effets de présence statistique brute relativement faible dans le français contemporain. Pour ce qui est de *saumon*, mais peut-être aussi de *pêche*, ce sont des termes qui désignent des rouges clairs teintés de jaune, une zone chromatique assez vaste qui

1. Kerttula, S., « English Colour Terms : Etymology, Chronology, and Relative Basicness », Helsinki, Société Néophilologique, 2002, thèse.

2. Jraissati, Y. (2009), *op. cit.*

3. Cf. Golka, M., « La catégorisation linguistique des couleurs : niveaux d'élémentarité des noms de couleurs français », *Études Cognitives* 14, 2014, 131-147, *inter alia*.

n'est pas clairement identifiée par un terme basique (ils n'entrent pas facilement sous la dénomination du « rose » comme on l'a vu, et ce ne sont ni des rouges ni des jaunes)⁴, et cela constitue certainement une condition favorable pour que ce que *saumon* devienne un prochain terme basique. Ailleurs (en préparant une conférence sur le sujet), j'avais suggéré que *chair* pourrait être un prochain candidat à la basicité, mais *chair* et *saumon* recouvrent plus ou moins la même zone chromatique. Il est possible que *bordeaux* relève d'un phénomène similaire, mais c'est moins certain.

Si nous appliquons la logique de Jraissati, nous admettrons alors que *orange* est plus faiblement basique que *jaune*, car il est moins « stabilisé » et donc moins courant. Cela converge avec l'idée qu'un terme comme « orange » est « basique dérivé ». Notre « roux » (dont elle ne traite malheureusement pas, et qui est curieusement peu documenté) serait bien un terme basique, bien qu'organisé autour de focales imprécises – donc une sorte de « composite ». Si on se demande d'ailleurs ce que des locuteurs d'une langue de stade 2 peuvent entendre par leur composite RED, on peut sans doute en avoir une idée assez juste en songeant à notre « roux » qui couvre des teintes qui ne sont elles-mêmes rassemblées sous aucun « chapeau commun » ni ne se réduisent l'une à l'autre. Mais la comparaison s'arrête là, car d'un côté le roux ne semble pas connaître de nuances (*roux renard* ne semble pas une expression très naturelle, par exemple), et en même temps, nous l'avons dit plus haut, il y a des sortes de roux très différents, depuis la chevelure du petit « poil de carotte » jusqu'au brun teinté de rouge du renard et à la sauce qui a roussi, encore plus brune que le sucre roux. « Roux » permet sans problème « roussâtre », « roussir », mais il ne s'articule pas autour d'une teinte prototypique univoque. Ce terme, dans son usage contemporain, semble retenir quelque chose d'un sens lié au brûlé : « ça sent le roussi », dit-on. Si ce qui est roux est d'abord ce qui est brûlé, il se peut que le spectre ambigu qui lui correspond

4. Voir sur cette question Boynton R., Insights gained from naming the OSA colors, in Hardin C. & L. Maffi (eds), *Color categories in thought and language*. Cambridge University Press, 1997, 135-150.

aujourd'hui ait hérité de l'ambiguïté intrinsèque de la couleur du brûlé, puisque cette couleur varie selon la matière brûlée. Cette expression, « ça sent le roussi », et l'usage courant de *roussi* pour parler de quelque chose qui a foncé sous l'action du feu, nous encourage à le supposer – mais il nous faut toujours être attentifs à ne pas tomber dans le piège étymologique.

Certains auteurs, dès les années 1990, suggéraient déjà que certains termes de nuances tendaient peu à peu vers la basicité⁵; ainsi, non seulement certains termes basiques sont plus basiques que d'autres, mais aussi, certains termes de nuances sont également plus ou moins proches de la basicité, sans jamais en faire partie toutefois (on cite souvent le cas de *beige* que nous avons regardé, et celui de *mauve*, dont nous avons mentionné plus haut l'éventuelle concurrence avec le rose).

Mais revenons pour l'instant à l'aube des années 1970 car les découvertes de Berlin & Kay vont aussi avoir un grand impact, tout à fait inattendu, sur la théorie même du « sens lexical », c'est-à-dire sur la question de savoir ce que signifient les mots *en général*.

Le projet que forme la psychologue Eleanor Rosch-Heider, qui est aussi à l'Université de Berkeley, immédiatement après la publication de *Basic color terms*, consiste à mettre l'idée des couleurs basiques à l'épreuve d'une hypothèse : et s'il y avait un fondement biologique, neurologique, à la théorie des termes basiques de couleur ?

Elle s'intéresse d'abord au fait que les sujets interrogés dans l'étude de Berlin & Kay, s'ils s'accordent relativement bien sur l'identification des couleurs focales, présentent davantage de divergences à propos de l'étendue des champs chromatiques désignés par les termes basiques, c'est-à-dire qu'ils hésitent davantage sur les frontières de ce qui est nommable par « rouge », « bleu », etc. Elle suppose que cela pourrait révéler quelque chose de beaucoup plus profond au sujet de la manière dont l'esprit réalise et traite les catégories.

5. Cf. par exemple : H. du Bois des Lauriers, « Secondaire ou fondamental? Du statut indéfini de certains termes de couleur en français », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 37-2, 1992, 331-341. Pour *mauve* : cf. Delbecq *op. cit.*

La pensée dominante chez les philosophes et les linguistes est alors encore généralement inspirée d'une conception aristotélicienne des concepts : pour qu'un objet quelconque soit identifié comme appartenant à une catégorie, il lui faut répondre à un ensemble suffisant de conditions nécessaires. Par exemple, pour qu'un objet entre dans la catégorie des chaises, il faut que cet objet obéisse à une définition univoque, exprimée en traits distinctifs, du type : « siège rigide pour une personne avec dossier et sans accoudoirs ». Cela permet de distinguer les chaises des tabourets, fauteuils, canapés, bancs et poufs de manière claire et précise, tout en inscrivant le concept de *chaise* dans une catégorie plus générale, celle des sièges⁶. On fait ainsi équivaloir le *sens des mots* avec une *définition* envisagée comme une sorte de check-list exhaustive traçant des frontières claires et précises entre chaque concept et donc entre chaque mot, sous l'idée (erronée, comme on l'a déjà vu) selon laquelle à chaque mot correspond un concept unique et bien circonscrit.

Cela présente sans aucun doute de nombreux avantages analytiques, et c'est peut-être adéquat pour réfléchir de manière métaphysique. C'est sans doute indispensable pour faire des dictionnaires. Mais il y a des problèmes sérieux qui gênent cette conception s'il s'agit de rendre compte de la réalité concrète, empirique, du langage lui-même, c'est-à-dire pour expliquer comment l'esprit humain travaille avec les mots, les utilise, se représente leur sens et les interprète. Notons les deux plus importants de ces écueils.

Nous avons d'abord un problème important avec cette conception dès qu'il s'agit de rendre compte des termes de couleur, et de tout un ensemble de termes « atomiques », irréductibles, puisqu'ils ne

6. Je reprends ici l'exemple classique de Bernard Pottier que beaucoup d'étudiants en linguistique voient passer à un moment ou un autre (Pottier B., *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Publications linguistiques de la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, 1963). Il faut cependant souligner l'importance des travaux de Brent Berlin lui-même sur la classification, en particulier des faits naturels, en tzeltal du Mexique dont il considère qu'elle illustre un mécanisme de classification universel (Berlin B. & al., *Principles of Tzeltal classification*, New York, Academic Press, 1974). Mais il va de soi que la littérature sur cette question est énorme.

sont pas décomposables en liste suffisante de conditions à satisfaire. On ne peut tout simplement pas les définir par une liste de traits particuliers. Il faut alors soit supposer que les termes atomiques forment une catégorie exceptionnelle, soit, tout au contraire, que leur propriété atomique est en fait révélatrice d'un fait général du lexique humain. Dans ce cas, le fait qu'on puisse décrire de nombreux termes du lexique par la méthode des « traits » et des conditions nécessaires et suffisantes est dû à des propriétés conceptuelles que l'on peut isoler par la réflexion analytique et non pas au fonctionnement mental réel du lexique. Les termes de couleur seraient alors plutôt un révélateur qu'une exception étrange.

Ensuite, cette conception classique peine à s'accorder avec le fait que les catégories linguistiques ne sont pas rigides. En effet, certains traits des définitions sont plus importants que d'autres et certains membres d'une catégorie donnée la représentent mieux que d'autres, de sorte qu'il existe des catégories hybrides, comme le mouton à cinq pattes, qui reste bien un mouton, et le tabouret de bar, qui peut avoir un dossier voire des accoudoirs comme un fauteuil mais reste (probablement) un tabouret.

En somme, non seulement les termes basiques de couleur sont atomiques, mais, de plus, ils couvrent un ensemble de teintes dont certains membres sont des représentants privilégiés (les prototypes) et d'autres de moins bons représentants. Être atomique est une chose, et être organisé autour d'un prototype en est une autre et pourrait être une propriété beaucoup plus générale du vocabulaire.

À y regarder de près, les concepts non atomiques – par exemple le concept de chaise, ou celui d'oiseau – ont peut-être également des contours flous, ou une généralité très grande. La sémantique traditionnelle en « check-list » ne le prévoit pas non plus.

De manière plus générale, si l'on peut faire des définitions en conditions nécessaires et suffisantes pour les concepts de *chaise*, *table*, *vieux* ou *libre*, cela n'implique nullement que pour l'esprit, les concepts soient effectivement classés en vertu de ces définitions qu'il a fallu qu'un rédacteur de dictionnaire, un lexicologue ou un philosophe invente après mûre réflexion. Les dictionnaires répertorient d'ailleurs plus ou moins de types d'usage des mots, et

plus un dictionnaire est grand et plus il contiendra d'informations et de nuances à ce sujet. Définir objectivement ce à quoi un mot peut référer dans le monde des concepts est en fait un travail qui se situe en aval, et non en amont, de l'usage des mots : on constate *a posteriori* et tant bien que mal ce que les locuteurs peuvent faire avec un mot, selon une certaine norme d'observation. Mais il serait naïf d'imaginer que nous avons des exemplaires du Robert, ou du meilleur dictionnaire actuel, le *Trésor de la langue française*, ou même des sortes de versions incomplètes ou partiellement erronées de dictionnaires, inscrits dans notre cerveau.

Autrement dit : peut-être que tous les concepts, même les plus susceptibles d'être *définis*, seraient atomiques pour l'esprit qui les traite alors comme des sortes de blocs (c'est déjà l'intuition de philosophes médiévaux comme Guillaume d'Ockham, et c'est une position que des chercheurs comme l'anthropologue Dan Sperber a défendu de manière pionnière dans le cadre des sciences cognitives contemporaines). Et donc, les objets hybrides, comme les chaises-tabourets, par exemple, et les objets non canoniques, comme les moutons à cinq pattes, ne sont peut-être pas l'exception impossible à expliquer, la déviance à éliminer du tableau, mais bien le phénomène marginal fournissant la clé du sens lexical d'une manière plus générale. En ce cas, il y a deux grandes possibilités.

La première est que la signification se fonde non pas sur des listes de critères exhaustifs mais sur des relations de ressemblance de proche en proche, et c'est la « théorie du prototype ». Le philosophe Ludwig Wittgenstein, dans ses *Investigations philosophiques*, posait déjà cette hypothèse en prenant l'exemple du mot *jeu* et en suggérant qu'il n'y avait rien de commun entre toutes les sortes possibles de jeu qui n'étaient en somme réunis sous cette étiquette qu'en vertu de ressemblances de proche en proche⁷. Georges Kleiber, dont nous avons déjà parlé, montre de manière convaincante qu'il y a même des mots qui désignent des catégories intuitivement claires mais

7. Il en tire la conclusion que le lexique est intrinsèquement vague ; la recherche lexicale a plutôt tendance à montrer que les mots ne sont pas vagues mais – on l'a dit – sous-déterminés : leur sens est général plutôt que vague.

dont une description en « traits définitoires » n'est pas efficace, alors même qu'ils n'ont *a priori* rien à voir avec des concepts « atomiques » comme les couleurs. Un des cas d'espèce pour illustrer ce point est celui du mot « oiseau ». Qu'est-ce qu'un oiseau ?

Quand je demande à mes étudiants de première année de me dire spontanément ce qu'est un oiseau, on me répond en général que c'est un animal qui vole. Cela semble trivial, et pourtant c'est extrêmement intéressant, puisque cette réponse est à la fois très immédiate, très spontanée, alors même qu'elle est grossièrement inadéquate, d'une part puisqu'il existe quantité d'animaux volants, du moustique aux poissons volants en passant par les abeilles, et d'autre part parce qu'il existe quantité d'oiseaux qui ne volent pas, de l'autruche aux émeus en passant par les kiwis et les manchots (qui, par ailleurs, sont plutôt des animaux marins et nageurs). Cette réponse dit donc quelque chose d'important sur la manière dont nous identifions certaines propriétés comme plus centrales que d'autres au sujet des catégories avec lesquelles nous pensons.

La raison de la prévalence de cette réponse malgré son inadéquation objective peut s'interpréter comme suit : l'oiseau volant est le *prototype* des oiseaux, et l'oiseau est sans doute alors le prototype des animaux volants. Mais cela signifie-t-il que nous organisons nos catégories de manière fondamentale en prototypes et ressemblances, ou à l'inverse de tels effets prototypiques ou stéréotypiques ne sont-ils que le résultat d'effets statistiques relatifs à la fréquence des situations rencontrées ?

Quoi qu'il en soit, à partir de là, on peut réfléchir à des autres propriétés des oiseaux qui permettraient de les définir, puisque *voler* ne convient pas. Quelles sont donc les autres conditions qu'un animal devrait satisfaire pour être un oiseau ? Ils pondent des œufs, mais c'est aussi le cas des serpents et de toutes sortes d'autres animaux. Ils ont un bec, mais c'est aussi le cas de l'ornithorynque (lui aussi ovipare d'ailleurs), et n'oublions pas qu'on parle aussi du « bec du dauphin » sans faire pour autant de métaphore ou de jargon zoologique (et pensons aussi au « bec-de-lièvre » qui a donné son nom à une malformation de la lèvre).

Restent les plumes. Pourtant regardons un manchot de près : ce qu'on perçoit ressemble plutôt à des poils, ou du moins, cela ne ressemble pas à des plumes, et ces espèces de poils couvrent l'entier du corps, excepté les pattes bien sûr, mais cela ne correspond pas à ce que nous savons en général des plumes. Bien évidemment, l'ornithologue spécialiste nous expliquera que les poils du manchot sont génétiquement des plumes, d'où leur rigidité, etc., ce qui fait que la seule caractéristique définitoire des oiseaux est la plume. Mais cela ne se découvre qu'avec l'aide du spécialiste et donc échappe à notre conceptualisation intuitive, la seule qui compte dans la discussion que nous avons ici. Or, même sans identifier les plumes du manchot, nous avons l'intuition indiscutable que le manchot est un oiseau : son allure, ses espèces d'ailes, son bec...

La réalité semble donc s'éloigner de l'hypothèse d'une catégorisation mentale par le biais d'une conjonction suffisante de conditions nécessaires à la mode des dictionnaires. Selon cette première hypothèse nous classons le monde en termes de ressemblance avec des prototypes, et nous considérons les manchots comme des sortes d'oiseaux parce qu'ils entretiennent suffisamment de ressemblances apparentes avec les oiseaux qui nous servent de prototype de la catégorie. Et en même temps, nous sommes sensibles au fait que les manchots, ou les autruches, sont de relativement mauvais représentants de la catégorie des oiseaux : ce ne sont pas des prototypes. Les oiseaux le plus prototypiques sont en effet plutôt les aigles ou les moineaux, qui nous sont familiers en termes soit de représentations culturelles soit de vie quotidienne, et ils rassemblent tous les traits que nous associons aux oiseaux, notamment le fait qu'ils volent⁸. Un tel processus semble identifié au sujet des termes de couleur. C'est Eleanor Rosch-Heider qui développera la première l'idée que les catégories avec lesquelles l'esprit travaille, et qui sont schématiquement codées par les mots, font intervenir ces conditions définitoires avec une certaine souplesse – en réalité une hiérarchie de forces ou

8. Voir à ce sujet, et en particulier pour l'exemple de *oiseau*, Kleiber G, *La sémantique du prototype*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.

« gradients de représentativité⁹ », une idée qui a attiré l'attention des chercheurs depuis le livre de Berlin & Kay sur les couleurs¹⁰. Par exemple, on conçoit facilement le fait qu'une table soit un meilleur représentant de la catégorie des meubles qu'un tabouret et *a fortiori* qu'un frigo, et que la chaise représente mieux les sièges que le pouf. Le protocole expérimental qui permet de le montrer repose d'abord sur la méthode dite des temps de réaction : plus le sujet est rapide à valider une phrase du type « un X est un P », par exemple « Une table est un meuble », plus le terme X est considéré représentatif (l'expérience, assez sophistiquée, fait également intervenir d'autres paramètres afin d'éviter diverses formes de parasitages).

Cette approche du sens implique que les concepts activent des « réseaux de signification » ; elle sera largement endossée par le courant dit de « linguistique cognitive » dont les contributeurs les plus connus sont Leonard Talmy de l'Université de Buffalo, Charles Fillmore, qui a travaillé avec Paul Kay et est l'un des grands fondateurs d'une théorie de la grammaire fondée sur ces principes, et George Lakoff, lui aussi de l'Université de Berkeley, l'homme des « métaphores de la vie quotidienne ». Il en a découlé de nombreuses conséquences théoriques au sujet de la formation cognitive des catégories conceptuelles et sur leur nature. La recherche sur le langage, les catégories et la cognition s'est trouvée durablement influencée par cette nouveauté, notamment en ce qui concerne l'acquisition du sens lexical par les enfants, les processus d'abstraction et de décomposition conceptuelle etc.

D'autres recherches semblent indiquer que celui qui était le plus dans le vrai était le philosophe médiéval Guillaume d'Okham, pour

9. Rosch E., « Principles of categorization », in Rosch E. and B. Lloyd (eds), *Cognition and categorization*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum, 1978, 27-48.

10. Voir le résumé et les nombreuses références présentées dans Mervis C. & Rosch E., « Categorization of natural objects », *Annual Review of Psychology*, 1981, 32(1), 89-115., et notamment : Ross J., « The category squish : Endstation hauptwort », *Chicago linguistic society papers* 8, 1972, 316-329 ; Fillmore C., « An alternative to checklist theories of meaning », *Proceedings of the annual meeting of the Berkeley linguistic society* 1, 1975, 123-131 ; Lakoff G., « On linguistic gestalts », *Chicago linguistics society papers* 13, 1977, 236-287, *Inter alia*.

qui c'est la répétition d'expériences de dénominations couronnées de succès qui permet l'acquisition des dénominations conceptuelles par les enfants. Bien d'autres psychologues, neuroscientifiques expérimentaux et philosophes comme Ruth Millikan contribueront à cette recherche sur l'acquisition des concepts, recherche qui sera récemment complétée par de nouvelles contributions techniques en provenance des probabilités « bayésiennes » (dans lesquelles les chercheurs en informatique donneront une contribution majeure). Ces travaux montreront qu'il suffit aux individus de très peu d'expériences de dénomination pour disposer déjà d'une capacité remarquablement précise à « classer », donc pour disposer d'un sens déjà étonnamment précis¹¹, ce qui suggère qu'une aptitude statistique innée est disponible dans la cognition.

Cependant, que nous disposions de catégories conceptuelles qui impliquent des degrés de représentativité pose des problèmes, car il faut aussi expliquer pourquoi nous avons malgré tout des frontières claires entre ces catégories. Il ne faut donc pas aller trop loin et ne pas oblitérer le fait qu'il y a quand même une signification schématique, générale, associée aux termes qui les désignent.

C'est là que nous trouvons la deuxième hypothèse à retenir au sujet du sens lexical, qui met l'accent non pas sur le prototype, mais sur la sous-détermination : un mot donné encode un schéma non pas vague, mais à la fois suffisamment général pour couvrir un certain ensemble mais aussi assez réduit en termes de sens pour autoriser des précisions, ou au contraire des approximations, afin d'identifier ce qui est vraisemblablement le sens le plus pertinent dans les circonstances¹². Et si nous avons des effets de prototype, ils proviennent non pas nécessairement de représentations typiques organisant des « gradients de représentativité » mais peut-être simplement d'un effet statistique qui isole des exemplaires plus courants que d'autres et donc simplement plus accessibles à la conscience quand on interroge des individus hors contexte, en dehors de toute

11. Xu F. & Tennenbaum J., « Word learning as bayesian inference », *Psychological review* 114-2, 2007, 245-272.

12. Sperber D. & Wilson D., *op. cit.*

visée pragmatique. On aura compris que pour cette approche dite de « pragmatique cognitive », les effets de prototype sont liés à des facteurs externes au langage et même à la conceptualisation : ce sont des effets soit statistiques, relatifs à la fréquence des désignations, soit liés à des biais de catégorisation bien connus, ceux-là même qui font émerger dans la pensée des individus des stéréotypes que nous cherchons inconsciemment à confirmer.

Une telle « signification générale » se trouvera adaptée dans les circonstances propres à l'énonciation, et déterminée plus précisément dans le processus de la communication réelle : le sens des mots est fondamentalement variable d'un contexte à l'autre. Mais ce sont les chercheurs qui s'intéressent à l'interprétation, à la compréhension, qui proposeront enfin des modèles performants pour expliquer les procédures que nous appliquons pour déterminer les concepts visés dans un moment de parole donné¹³.

Eleanor Rosch-Heider étudie les Danis de Nouvelle Guinée, qui n'ont que deux termes basiques : *mili* qui renvoie à BLACK et *mola* à WHITE. Les expériences qu'elle va mener montrent d'abord que les Danis acquièrent plus facilement un nouveau terme basique s'articulant autour des focales connues comme centres basiques dans d'autres langues (rouge, bleu, vert, jaune etc.) que des termes de nuances ; elles montrent également que ces nouveaux termes basiques, inventés pour les besoins de l'expérience, jouissent d'une bien meilleure permanence mémorielle que les autres (ce qui plaide encore pour le caractère abstrait des termes de couleur). Mais elle montre surtout, de manière assez spectaculaire, que les locuteurs danis apprennent plus facilement un terme avec un *rouge* comme focale qu'un terme pour une autre couleur basique et en particulier que l'orange et le brun qui sont les plus difficiles. Cela semble

13. Les théories qui traitent des processus interprétatifs divergent elles-aussi sur un ensemble de points ; citons cependant : Levinson S., « Presumptive meanings. The theory of generalized conventional implicature », Cambridge, MIT Press, 2000, et le livre fondateur de Dan Sperber et Deirdre Wilson à propos du langage et de la cognition que nous avons cité déjà à plusieurs reprises (Sperber D. & Wilson D., *Relevance. Communication and cognition*, Oxford, Blackwell, 1995).

suggérer qu'il y a un fondement biologique, neurologique, à la distinction entre *basique* et *non basique* et à l'ordre avec lequel les langues lexicalisent les couleurs.

Les chercheurs continuent entre-temps d'accumuler des données sur la manière dont les langues du monde dénotent les couleurs. Le modèle, face à ces données, doit encore se préciser.

Parmi ces précisions, par exemple, on détaille le statut des trois premières couleurs pour les langues de stade 1 et de stade 2, WHITE, BLACK et RED : ces termes sont effectivement compris comme composites, mais on va identifier plus clairement les teintes qui sont normalement recouvertes par ces termes. Cela permet, sans tout résoudre, d'être moins surpris devant des cas qui sont déviants par rapport aux prédictions de la recherche de 1969, comme le gunu du Cameroun qui a un terme pour un composite noir-vert-bleu tout en disposant en même temps d'un terme séparé pour le bleu ; ou le waorani d'Equateur qui a un jaune-blanc mais n'a pas de rouge. Bref, la théorie se complexifie et se solidifie.

On va ainsi comprendre que dans les langues de stade 1, le terme BLACK qui a le noir pour focale embrasse typiquement des bleus, des bruns, des verts, des rouges, et, chose *a priori* surprenante, même des couleurs claires et en particulier des roses. De son côté, le « blanc » est quant-à-lui composite entre le blanc, le jaune, et des rouges (couleur qui est donc « à cheval » entre les domaines BLACK et WHITE. Enfin, RED dans les langues de stade 2 couvre non seulement les rouges, le rose et le violet, mais aussi, en principe, les jaunes et d'autres couleurs chaudes comme l'orange.

Tout se passe comme si, lorsqu'une langue installe de nouveaux termes abstraits dans son répertoire, ces termes sont de moins en moins composites. Le structuralisme se trouve soudain illustré d'une manière inattendue : la langue se structure de proche en proche en établissant des différences qui circonscrivent à chaque fois davantage la portée sémantique de chaque mot ; à chaque nouveau terme, le champ des termes préexistants se restreint et donc se précise

également¹⁴. Et cependant, pas n'importe comment puisque, pour le dire ainsi, le jaune sort du blanc tandis que le bleu ou le vert (ou le « blert ») sortent du noir, à moins que ce soit le noir qui s'extrait du BLACK. Pour l'anecdote, c'est déjà ce que suggérait le *Traité des couleurs* de Goethe, pour qui la couleur est un assombrissement du blanc et un éclaircissement du noir. Intuition remarquable du point de vue cognitif, à ce qu'il semble aujourd'hui en regard de ces recherches sur les termes de couleur.

Tout cela montre aussi qu'il y a donc trois domaines à bien séparer en ce qui concerne la cognition de la couleur : a) la couleur physique en tant que longueur d'onde et qui est évidemment mieux appréhendée par le modèle newtonien (le blanc est la somme des couleurs) ; b) la couleur physiologique qui est construite par l'appareil visuel (le système antagoniste dit de Hering et ses successeurs, qui semblent établir la séparation des couleurs sur des échelles opposées et déterminées par les fameux « cônes » et explique notamment qu'on ne peut percevoir de « jaune bleuâtre » ou de « rouge verdâtre ») et enfin ce qui nous intéresse ici, à savoir c) l'organisation mentale de la classification abstraite des couleurs.

Plusieurs études, notamment celle de Roberson *et al.*, vont faire du bruit en décrivant une langue, le berinmo, également parlé en Nouvelle Guinée, qui semble échapper aux prédictions de la *théorie des termes basiques de couleur* en présentant une architecture des couleurs tout simplement différente. En berinmo, il y a un terme, *nol*, qui recouvre des verts, des bleus et certains violets, un autre, *wor*, qui inclut d'autres verts, certains bruns, des oranges et la plupart des jaunes, tandis que *kel* mélange allègrement des bleus, des verts, des violets et des bruns. Seul *mebi* représente à peu près les rouges¹⁵. Qui

14. Pour qui s'intéresse aux théories du langage de manière générale, c'est digne d'attention puisque dans ce cas précis, le structuralisme, concentré sur les aspects organisationnels de la langue, se trouve réconcilié avec la révolution cognitive, concentré sur les aspects plus biologiques du langage.

15. Roberson D., Davies I. & Davidoff J., « Color categories are not universal: replications and new evidence from a Stone-Age culture », *Journal of Experimental Psychology*, 2000, 129-3, 369-398.

plus est, Roberson et ses collègues échouent à répliquer les fameuses expériences de Rosch-Heider avec les locuteurs berinmos. Enfin, le berinmo n'est même pas le seul dans son cas, puisque Roberson et ses collaborateurs trouveront ultérieurement une distribution chromatique semblable à celle du berinmo en himba, une langue de Namibie qui n'a rien de commun avec le berinmo.

Cependant, dans des études techniques approfondies, et en se concentrant sur la récurrence statistique des prototypes (les « meilleurs exemples »), les spécialistes vont montrer qu'il s'agit, dans ces cas rares mais dont l'existence est avérée, malgré une sorte de transposition du schéma sur une échelle chromatique différente, de langues de stade 4 (atypiques dans une certaine mesure seulement)¹⁶. L'affaire du berinmo est donc généralement considérée comme close. Elle a cependant conduit à une conséquence très importante pour le débat qui va un temps se cristalliser autour de la question de savoir si les termes de couleur sont bien déterminées par un point focal disposant d'une réalité psychologique, ou s'il ne s'agit que d'un épiphénomène linguistique... Kay et son collègue Regier, en discutant notamment le cas du Berinmo, vont montrer que les « centres géométriques » des termes de couleur sont statistiquement trop semblables à travers les langues pour être un simple « épiphénomène » linguistique.

Parallèlement, des chercheurs ont aussi découvert le cas problématique de langues qui semblent avoir un terme basique indifférencié *jaune-ou-vert*. Cela semble cette fois un vrai problème, car on ne peut pas simplement adapter le modèle pour recenser cette combinaison sans autre forme de procès. En effet, un tel terme viole non seulement la séquence normale d'acquisition de termes basiques par une langue, puisque l'on est censé trouver d'un côté le jaune et de l'autre le vert ou blert, mais également une règle importante du modèle qui concerne un aspect du schéma d'évolution que nous

16. Kay P. & Regier T., « Color naming universals: the case of berinmo », *Cognition* 102-2, 2007, 289-298; Regier T., Kay P., & Cook R., « Focal colors are universal after all », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 102(23), 2005, 8386-8391.

avons brièvement mentionné : certaines couleurs se singularisent à partir du champ chromatique qui se trouve sous la portée d'un terme préexistant, de proche en proche, par un découpage opéré sur une catégorie plus générale. Or le jaune est censé surgir d'une source WHITE alors que le vert (et le bleu) surgissent en principe de BLACK. Un terme pour *jaune-ou-vert* est donc une anomalie sérieuse car elle brise la frontière supposée rigide entre le monde du WHITE et le monde du BLACK : la théorie des termes basiques, dans les détails qu'elle a spécifiés à travers ses développements, suggère que l'évolution des termes basiques de couleur se fait d'une manière binaire, par extraction successive à partir de ces pôles chromatiques. Nous avons dit que le WHITE comprend non seulement le blanc mais aussi les champs du rouge et du jaune, mais au stade 2, en réalité, ce n'est pas RED qui se singularise, mais bien le blanc qui prend son autonomie. La langue isole le blanc du WHITE et laisse à un nouveau terme, RED, l'ensemble chromatique, toujours composite, formé par les nuances rouges et jaunes... (mais RED peut aussi émerger du BLACK dans certains cas). Au stade 3, une première possibilité est que BLACK, qui s'est éventuellement déjà délesté de ses composants rouge foncé, soit se sépare du vert (qui prend alors un nouveau nom) et conserve les bleus, soit se singularise comme noir laissant de côté une catégorie vert-bleu¹⁷. Mais alternativement, il se peut aussi que ce soit le rouge qui se singularise dans le RED comme teinte plus spécifique par son divorce des teintes jaunes, qui reçoivent alors une nouvelle dénomination. On comprend donc pourquoi à ce « stade 3 » c'est soit le jaune soit le vert-bleu qui surgit, dans un ordre indifférencié : c'est l'une ou l'autre source BLACK ou WHITE qui se scinde, et il n'y a pas de

17. L'affinité entre les verts et les bleus est très persistante, beaucoup plus qu'entre les rouges et les jaunes. C'est peut-être à cela qu'est dû une fameuse expérience de psychologie sociale où l'on fait admettre à des sujets que des pastilles bleues sont vertes grâce à l'affirmation répétée de sujets complices (Moscovici S. & Personnaz B., « Studies in social influence: Minority influence and conversion behavior in a perceptual task », *Journal of experimental social psychology* 16-3, 1980, 270-282).

raison que l'une le fasse avant l'autre. La naissance du jaune n'est donc pas un préalable à celle de la zone verte et/ou bleue, et réciproquement. Qu'un seul terme couvre des jaunes et des verts (ou verts-bleus) pose donc un problème important puisque ces couleurs sont censées avoir deux sources conceptuelles distinctes.

Le *World color survey*, qui détaille 110 langues préalablement non étudiées de cultures dites « non industrialisées », recense 6 langues qui présentent ce cas de figure. C'est peu, mais ce n'est pas négligeable. Ce sera l'un des plus grands linguistes britanniques, John Lyons, qui, par sa réflexion critique, apportera paradoxalement une réponse à ce problème : il ne faut pas confondre le sens et l'étymologie, d'une part, et d'autre part il n'y a aucune raison métaphysique pour penser que toutes les langues doivent découper avec des termes basiques *l'entier du spectre chromatique* ni que les termes basiques doivent opérer un découpage strictement partitionnant, couvrant des zones qui devraient se toucher l'une l'autre de manière exhaustive (ni même que des langues doivent disposer de termes basiques tout court, d'ailleurs)¹⁸. On ne peut exclure *a priori* l'existence de langues « non juxtaposantes ».

D'un point de vue linguistique, même si le phénomène est rare, il n'y aurait donc pas à s'étonner de la survenue possible dans le lexique d'une langue donnée d'un terme basique jouissant d'une signification étrangère à celle que l'on trouve dans les langues épousant étroitement le système le plus courant. On doit donc pouvoir imaginer la possibilité qu'une langue fasse « émerger » un terme basique sans qu'il en existe d'autres antérieurs, ou sans que d'éventuels termes antérieurs soient composites.

Par analogie, disons que la posture qui considère le contraire consisterait à penser que tous les meubles imaginables entrent automatiquement dans une des catégories dont nous disposons déjà. Or, par principe, on ne peut exclure la survenue d'un meuble qui n'entre dans aucune catégorie préalable, qu'il ne s'agirait ni d'un siège, ni d'un meuble servant à poser des objets (tables, guéridons, consoles...)

18. Lyons J. (1999), *op. cit.* Voir aussi Lyons J. (1995), *op. cit.*

ni d'un meuble à poser au mur (étagère, bibliothèque), etc. ; de même, un terme pour *jaune-ou-vert* pourrait surgir comme abstraction sans qu'aucun terme n'ait jamais embrassé dans sa signification une couleur « préalable » de la séquence canonique. Un *jaune-ou-vert* n'est problématique que s'il existe préalablement un WHITE composite et un BLACK composite. Or rien n'oblige fondamentalement à cette existence dans toutes les langues du monde... Une langue peut donc *ex nihilo* faire surgir un terme qui embrasse les jaunes et les verts. L'important, et l'intéressant, c'est que ces langues ne violent pas les prédictions fondamentales de la théorie, puisqu'elles ne présentent pas d'anomalies de séquence : elles n'ont pas de terme basique préexistant pour le bleu, par exemple.

Le modèle s'enrichit ainsi d'une hypothèse dite *de l'émergence* pour répondre à ce cas de figure des langues qui ne sont pas « juxtaposantes ». De telles langues peuvent très bien disposer de termes pour désigner le blanc et le noir, mais ce ne seront alors pas des termes basiques. Le « blanc » de telles langues ne comprend donc pas les teintes jaunes, et leur noir ne comprend pas les verts (ni les bleus). Il s'ensuit qu'il est possible pour un concept coloré de *jaune-ou-vert* d'émerger directement comme terme basique original ; il s'agit donc de langues de stade IV spéciales, qu'on va donc appeler « langues à émergence¹⁹ ». Ces langues peuvent évidemment faire monter leurs termes pour le blanc, le noir et le rouge au niveau d'abstraction des termes basiques, mais le processus d'abstraction aura commencé autour d'une catégorie différente, le jaune-ou-vert (ou jaune-ou-bleurt).

Tout cela nous rappelle le cas des langues indo-européennes qui semblent justement répondre à ce cas de figure, puisque nous trouvons une origine commune pour des termes qui couvrent un champ chromatique allant du jaune au vert et parfois jusqu'au bleu (avec le latin *viridis*). Revenons un instant sur ce point.

En général, l'évolution de la forme acoustique d'un mot se retrace relativement à sa dimension conceptuelle, soit que le concept reste

19. Kay P. & Maffi L., « Color appearance and the emergence of basic color lexicons », *American Anthropologist* 101, 1999, 743-760.

stable, comme avec l'exemple des mots pour signifier *père*, soit qu'il évolue lui-aussi en changeant de sens par étapes, comme le « campus » latin est devenu « champ » en français (face à « camp »). Mais un mot d'aujourd'hui, qu'il soit conceptuel ou grammatical, peut aussi avoir pour origine une racine de signification différente, et ce n'est d'ailleurs pas exceptionnel. Un exemple classique en morphologie est celui du futur latin « amaturus » qui est construit par l'ajout d'un composant de sens futur « par-dessus » le participe passé « amatus ». C'est donc en partant du morphème passé que s'est construit, par modification, un terme qui désigne spécifiquement le futur. Nous restons bien sûr dans un domaine commun, ici le temps; un changement phonologique correspond alors à une différence conceptuelle très significative, et même à la survenue d'une notion distincte (le futur), mais qui entretient une relation avec le concept précédemment dénoté (le temps); mais il n'est pas nécessaire de supposer qu'il a dû exister nécessairement un concept de « passé ou futur » pour expliquer cette évolution. Il n'y a rien qui empêche en principe une langue de puiser d'un côté pour créer un mot et d'un autre pour son sens, en tout cas si l'on reste dans le même ordre global d'idées. Il y a d'un côté les mots comme « signifiants » (leur forme phonologique), et de l'autre comme « signifiés », à savoir « ce qu'ils veulent dire ». Or si un mot, disons MOT2, surgit dans une langue par ressemblance et distinction avec un mot préexistant disons MOT1, cela n'implique pas que le concept qu'il signale, disons CONCEPT2, soit une simple évolution du concept attaché au mot précédent, CONCEPT1. C'est souvent le cas, mais croire que c'est *nécessaire*, donc *toujours le cas*, est une exagération.

À titre de comparaison, l'idée que la catégorie du « blanc » soit née de celle de la « brillance » nous semble intuitivement plausible, mais il n'y a là absolument rien d'obligatoire. Il est donc aussi parfaitement possible, à l'inverse, qu'un concept de blancheur émerge dans une langue donnée d'une manière indépendante du brillant, c'est-à-dire devienne saillant pour la perception et pour la catégorisation humaines dans une société donnée pour des raisons non-linguistiques, et que les locuteurs créent pour désigner le blanc un néologisme inspiré d'un terme qui jouit déjà par ailleurs d'une

forte présence et qui a aussi à voir avec quelque chose de l'ordre de l'apparence lumineuse.

Mais s'il peut arriver qu'un mot naisse par une modification de la forme d'un mot préexistant sans que le concept qu'il désigne soit lui aussi extrait du concept désigné par le mot préexistant, pourquoi tel mot est-il sélectionné plutôt qu'un autre pour subir une modification et s'adjoindre le nouveau concept? Rappelons-nous que les éléments de notre vocabulaire nous permettent de penser plus facilement en synthétisant des notions pour les manipuler avec confort et efficacité (l'effet de *facilitation* dont nous parlons plus haut). La brillance est un fait de perception concernant l'allure extérieure des objets, la blancheur en est un autre, et la langue va jouer sur l'analogie des concepts, sans que pour autant l'un « naisse » de l'autre, ni bien entendu d'une catégorie générale préalable *blanc-ou-noir*²⁰.

Pourquoi préciser tout cela? Parce que nous avons vu que les racines des langues indo-européennes pour le vert et le jaune partagent souvent, peut-être toujours, une origine commune. Doit-on en conclure que le proto-indo-européen était une langue à émergence?

C'est fort probable, mais on ne saurait l'affirmer avec certitude. Certes, le plus plausible est bien en effet qu'une racine originelle générale pour *jaune-ou-vert* s'est ensuite différenciée en deux termes apparentés mais distincts pour les deux couleurs. Mais on a compris qu'il existe une autre possibilité : la racine originelle signifiant le jaune peut avoir été recyclée par les locuteurs pour créer, par le jeu d'une différence fine, une nouvelle racine pour signifier spécifiquement le vert/blert (ou inversement), la nouvelle couleur pouvant ainsi naître en tant que catégorie sur la base d'une catégorie composite

20. Il y a de nombreux travaux en psychologie de la perception qui investiguent le lien entre luminosité, brillance, couleur, mais encore une fois, ici, nous parlons de deux niveaux qui « dépassent » la question de la perception brute : la formation de concepts d'une part, et celle des mots d'autre part. Il y a une indépendance certes relative à certains égards, mais une indépendance tout de même, entre ces secteurs de l'activité cérébrale. On pourra voir une recherche technique sur ces faits de perception dans : Nayatani Y., « On attributes of achromatic and chromatic object-color perceptions », *Color research and application* 25-5, 2000, 318-332.

préexistante mais en utilisant un mot qui n'était pas celui qui désignait l'ancêtre cognitif de cette couleur. Le mot servant à la désigner serait alors né par un jeu d'analogie et de différence sur la base d'une racine qui signifiait une couleur qui n'englobait nullement la nouvelle. Dans ce cas, le nouveau mot pour dire le vert serait bien toujours au sujet d'une catégorie née psychologiquement du noir, mais la langue aurait sélectionné le mot pour « jaune » comme base de différenciation afin d'élaborer le nouveau mot pour « vert ».

Rien d'impossible à cela, mais le cas du latin ne s'intègre pas très bien dans ce panorama. En effet, *viridis* sélectionne non pas le vert mais le blert avec le jaune, ce qui constitue un problème particulier. Le plus raisonnable est de suivre la linguiste K. Shields, qui suggère que le proto-indo-européen dispose en effet de quatre termes basiques, à savoir BLACK, WHITE, RED et *jaune-ou-vert* (ou *jaune-ou-blert*), et considérer cette langue comme une des rares langues de stade III à émergence²¹.

Il est parfaitement plausible qu'à un stade très ancien à notre échelle – mais très récent à l'échelle de l'histoire de l'humanité – un proto-indo-européen archaïque disposait d'un système originel non pas fondé sur la teinte mais sur la brillance, à l'instar de plusieurs langues connues dans le monde aujourd'hui. Ces langues n'ont aucun terme basique pour signifier les couleurs, alors qu'ils ont des mots pour la brillance et le mat. Selon Anna Wierzbicka, on rencontre cette situation par exemple dans une langue aborigène d'Australie, le walpiri²². L'idée est qu'il est pertinent dans de telles sociétés de désigner facilement, c'est-à-dire par des mots, des effets de perception qui renvoient à l'apparence des végétaux : l'herbe est brillante quand elle pousse mais terne quand elle est séchée par

21. Shields K., « Indo-European color terms », *Canadian journal of linguistics* 24, 1979, p. 142-146. Des particularités notables de la zone est du domaine indo-européen, en particulier du hittite et le sanskrit, suggèrent à E. Anderson (*op. cit.*, p. 119-129) que ces langues ont été influencées par le commerce du textile avec des sociétés du croissant fertile auxquelles elles auraient emprunté *ex post* des changements dans le canon des couleurs.

22. Wierzbicka A. (2008), *op. cit.*

l'été. Pensons un instant à nouveau à notre vert et à notre jaune : diverses translations sont possibles du brillant vers le vert (qui en tant que catégorie, on l'a vu, naît en principe du BLACK) et du mat vers le jaune (qui provient en principe du WHITE), et il nous est évident que l'herbe verte jaunit dans la sécheresse. Le domaine des « couleurs froides » et celui des « couleurs chaudes » se structurent ainsi vis-à-vis d'oppositions fondamentales de brillance, formant une typologie utile dans la perception, la conceptualisation et la communication de données environnementales pertinentes. Cette relation ambiguë entre les couples *noir-blanc* et *brillant-mat*, couples qui se croisent, se font et se défont, se dédoublent et se décroisent, n'est pas anecdotique. On a vu que le latin a croisé les notions, ou hérité de ce croisement, faisant un blanc-brillant, un blanc-mat, un noir-brillant et un noir-mat ; on a vu que le germanique marque avec *blank* une notion de brillance qui se réalisera de manière opposée en français et en anglais contemporains. Historiquement, c'est un phénomène courant que les langues développent des termes de couleur à partir de termes de brillance ou ambiguës entre la brillance et la teinte ; l'anglais en est un exemple classique de cette évolution²³. L'intéressant est que l'abandon de la notion de brillance au profit exclusif de la couleur semble une chose récente, voire très récente dans les langues indo-européennes.

Bref : il y a donc à la fois un schéma général d'évolution des termes basiques, dont l'étendue statistique rend compte d'un phénomène de facilitation linguistique liée à l'organisation cognitive des percepts colorés, mais qui ne signifie pas pour autant que les mots pour dire une couleur respectent phonologiquement ce schéma d'une manière absolue, ni que toutes les langues devraient impérativement disposer de termes basiques composites « juxtaposants » pour « commencer ». À vrai dire, l'existence de termes pour *jaune-ou-vert* dans certaines langues prouve tout simplement le contraire.

23. Pour un aperçu historique de l'évolution des termes de couleur en anglais, voir Casson R., « Color shift : evolution of English color terms », in Hardin C. L. & Maffi L. (eds), *Color categories in thought and language*, Cambridge University Press, 1997.

Et justement, Stephen Levinson, l'un des principaux théoriciens contemporains de la communication langagière, détaille le cas d'une langue de Nouvelle-Guinée (encore une, mais la Nouvelle Guinée est un immense territoire), le yéli dnye, qui présente bien des termes pour *blanc*, *noir* et *rouge* mais dont l'extension ne couvre pas l'entier du champ chromatique²⁴. C'est exactement le cas imaginé par John Lyons.

Pour Levinson, de manière générale, il y a bien des principes cognitifs qui sous-tendent le langage, mais ce sont des principes généraux et non des principes spécifiques ; ils seraient même trop généraux pour déterminer des « universaux » proprement linguistiques. Cela consiste en somme à dire, par exemple, que tous les humains ont en commun une gestion cognitive de certains domaines, par exemple les couleurs ou l'espace, mais que leur gestion linguistique peut se réaliser dans des systèmes (des « typologies ») qui n'ont rien de nécessairement semblable, tout en étant chacune fondée sur des atomes conceptuels universels, communs à tous²⁵. La question n'est pas superficielle : aujourd'hui, le petit monde des chercheurs ne s'oppose plus tant sur la question de savoir s'il y a ou non des universaux, mais plutôt de savoir s'il y a des universaux « absolus » ou des universaux « statistiques », et si les universaux observables dans le langage sont dus à des mécanismes cognitifs qui concernent, et à quel degré, le langage lui-même (la syntaxe, la phonologie, la morphologie des langues), la communication de manière plus

24. Levinson S., « Yéli Dnye and the Theory of Basic Color Terms », *Journal of Linguistic Anthropology* 10(1):3-55, 2001.

25. Un exemple utilisé par Levinson pour soutenir cette thèse relativiste est celui d'une population aborigène australienne qui n'utilise pas les coordonnées relatives (droite, gauche, devant, derrière etc.) pour se repérer dans l'espace mais des coordonnées absolues (nord, sud, est, ouest). Mais voir On trouvera la discussion détaillée de la question des universaux spatiaux telle qu'elle est envisagée par Levinson et ses collègues et telle qu'elle pourrait malgré les apparences se réduire elle aussi à un système fondamental universel cognitif d'ajustement pragmatique, dans : Maillat D., « Pragmatically disambiguating space. Experimental and cross-linguistic evidence », in Jaszczolt K. & L. Filipovic (eds), *Space and time in languages and cultures: linguistic diversity*. Amsterdam – New York, John Benjamins, 2012.

générale, notamment notre capacité intuitive à nous mettre à la place d'autrui pour deviner ce qu'il cherche à nous dire, (la « théorie de l'esprit »), la socialisation, voire des principes cognitifs beaucoup plus généraux qui orientent de larges pans de notre activité mentale, et qui peuvent porter par conséquent sur le langage, ou au contraire rendre impossible la mise en correspondance des différentes configurations rencontrées dans les différentes langues du monde qui, dès lors, ne reposeraient pas sur un schéma universel sous-jacent.

Les auteurs de la théorie des termes basiques vont même considérer un temps qu'à cause des cas problématiques, le modèle des couleurs basiques reflète peut-être plutôt une forte tendance des langues et non un vrai phénomène universel linguistique. Mais après réflexion, volte-face : l'équipe publie une discussion en 2005 qui remet en cause l'impact des langues d'apparence non standard.

Cet article est passionnant. Intitulé *Focal colors are universal after all*²⁶, il produit essentiellement l'hypothèse suivante, très simple, à partir d'un examen minutieux des données connues : si les couleurs focales sont bien universelles, alors les prototypes des langues « non industrielles » ne doivent pas être *significativement éloignés* (au sens technique de la « signification statistique ») des prototypes des langues comme l'anglais ou le français etc. alors qu'au contraire, si la variation entre les langues est purement culturelle et arbitraire, les centres des catégories seraient déterminés par des conventions locales et ne présenteraient aucune récurrence significative. Cet article, qui passe en revue de nouvelles données, ne résout peut-être pas toutes les difficultés mais donne un argument décisif en montrant que cette récurrence « significative » est effectivement bien présente. Il ouvre d'ailleurs vers une autre contribution, toujours de l'équipe de Paul Kay, qui ne tardera pas à suivre, et qui reviendra sur la question de la « partition » et de la « juxtaposition » des teintes dans les différentes langues en montrant que les langues tendent à optimiser la distribution des teintes sur l'entier du champ chromatique²⁷. Les

26. Regier T., Kay P. & Cook R. (2005), *op. cit.*

27. Cf. Regier T., Kay P. & Khetarpal N., Color naming reflects optimal partitions of color space. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the*

auteurs reprennent une idée d'autres chercheurs qui affirmaient que l'« espace » chromatique est intrinsèquement irrégulier, fait de teintes, de saturations, de luminosité, etc., et que l'interaction de ces différents paramètres crée des sortes de bosses conceptuelles, des zones plus saillantes, qu'il devient plus économique et utile de nommer suivant les circonstances. En gros, l'idée est que ce sont des noms correspondant à de telles « bosses » dans l'espace perceptif qui sont les plus « informatifs », c'est-à-dire utiles dans la conceptualisation et la communication.

Quoi qu'il en soit, une conclusion semble s'imposer : si des langues échappent au cadre exact du modèle, ce n'est pas que ce modèle est faux, mais qu'il est encore trop approximatif pour embrasser tout le « matériel empirique ». Mais c'est après tout le propre de la recherche scientifique que de percer un peu du brouillard pour permettre d'avancer un peu plus loin... dans un brouillard souvent plus épais encore à mesure qu'on avance. L'erreur, grossière, serait de croire avec naïveté que quand on soulève un coin du voile, on a fait disparaître tout entier le rideau qui couvre la scène. Tentation compréhensible au demeurant tant la tendance actuelle de la recherche, poussant à une sorte de marketing, tend à valoriser non pas la modestie d'avancées raisonnées et progressive mais la publication pléthorique de résultats *ground-breaking* dont le mérite principal s'évalue à leur capacité à détruire, souvent avec des arguments souvent bâclés à l'emporte-pièce, les positions d'autrui, afin d'affirmer son existence.

La théorie, depuis 1969 et jusqu'à aujourd'hui, a dû répondre à des objections d'autres sortes, et qui concernent essentiellement les points suivants (voir la synthèse très détaillée de Yasmine Jraissati sur cette question²⁸). Une première critique avait porté sur le nombre et la qualité des informateurs, mais la théorie des termes basiques a lancé ensuite un énorme projet, dès 1976, le *World color survey*, qui permet d'avoir un nombre et une diversification des données tels que cet argument ne tient plus. La méthode de Berlin & Kay

United States of America, 2007, 104-4, 1436-1441.

28. Jraissati (2009), *op. cit.*, 64-65.

a également fait l'objet de la double critique suivante : elle serait biaisée car ethnocentrée à partir des couleurs des langues européennes (de l'anglais) et de la culture occidentale, notamment en isolant une notion de « couleur » fondé sur la teinte et qui est elle-même occidentale, excluant la luminosité, le lustre, la brillance. D'autre part elle ne tiendrait pas compte des conditions d'emploi des termes de couleur, à la fois du point de vue de la syntaxe et de la morphologie et de celui des contextes dans lesquels les termes basiques interviennent²⁹. Cependant ces critiques sont elles-mêmes problématiques, d'abord devant le fait que c'est la même méthode qui est appliquée dans tous les cas. La critique de l'ethnocentrisme a la même faiblesse que celle qui consiste à suggérer que les récurrences ne sont pas significatives si elles sont fondées sur la table de Munsell qui est occidentale : s'il en ressort des généralisations, il est en effet très hautement improbable qu'elles soient dues au hasard ou à un biais de catégorisation initial ; si une écrasante majorité des langues entre dans le schéma, il semble en effet difficile d'en attribuer le fait à un choix d'échantillons inadéquat, qui aurait plutôt dû conduire à des résultats erratiques ou inutilisables plutôt qu'à une forte convergence (et aurait dû, du même coup, exclure les quelques cas problématiques³⁰). La réponse de Paul Kay à cette critique est donc épistémologique : si les langues ne partageaient pas une même notion générale de couleur, et que donc la table

29. Notamment la thèse de Barbara Saunders : Saunders B., *The invention of basic colour terms*, Utrecht, Rijksuniversiteit Utrecht – ISOR, 1992. Voir aussi, entre autres, Lucy J., *Language diversity and thought : a reformulation of the linguistic relativity hypothesis*, Cambridge University Press, 1992.

30. D'ailleurs, d'autres études ont été menées avec d'autres systèmes et convergent avec les données de Berlin & Kay sur l'existence et le nombre des termes basiques, notamment en remplaçant la table de Munsell par les échantillons de la Société optique américaine, avec des sujets locuteurs de l'anglais, puis avec des locuteurs du japonais. Voir : Boynton R. & Olson C., « Locating basic colors in the OSA space », *Color research and application* 12, 1987, 94-105, ainsi que : Uchikawa K. & Boynton R., « Categorical color perception of Japanese observers : Comparison with that of Americans », *Vision research* 27, 1987, 1825-1833.

de Munsell était un instrument biaisé pour l'investigation, il n'en suivrait pas un effet de classification universel³¹.

Cela n'empêche pas que certains systèmes de désignation de l'apparence se soient construits non pas sur « nos » couleurs mais sur d'autres formes d'échelles pour lesquelles la table de Munsell n'est pas un bon indicateur : la langue hanunoo des Philippines, déjà décrite dans les années cinquante par l'anthropologue Conklin, est un cas classique d'un tel système. Conklin considérait que cette langue semble unir dans certains termes des effets de couleur (par exemple la verdure) avec une idée d'humidité, de brillance et de succulence gustative. Ainsi, pour lui, en hanunoo, le même mot désigne la verdure du bambou cru et le brun du bambou cuit, la langue mettant donc l'accent sur le caractère humide et succulent de la plante... Mais ces observations se sont avérées assez exagérées, notamment parce que cette association entre une couleur et des attributs accessoires, qui se retrouve d'ailleurs dans de nombreuses langues, ne signale pas, en réalité, une association sémantique « inséparable » : elles relèvent davantage de liens encyclopédiques que de la signification inaliénable du mot.

Le hanunoo n'est pas la seule langue qui semblerait bizarre à nos yeux d'occidentaux selon ces critères. Le yucatec maya, par exemple, combine des éléments de couleur avec d'autres notions qui indiquent la texture de ce dont on parle (la douceur ou la dureté, le caractère lisse ou rugueux, plat ou bosselé...) ³². Il n'empêche : dès qu'on analyse les composants proprement colorés, on retrouve les lignes de force du fameux modèle de Berlin & Kay, et quand des langues mettent moins l'accent que d'autres sur les échelles purement chromatiques, ces échelles n'en sont pas pour autant absentes. Quant à la critique portant sur le contexte et les conditions d'emploi, elles ne

31. Kay, P., « Methodological issues in cross-language color naming », in Jourdan C. & Tuite K. (eds), *Language, culture and society*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, 115-134.

32. Sur ces éléments et pour les références aux études concernées, voir Biggam C., *The semantics of colour. A historical approach*, Cambridge University Press, 2012, p. 54-55.

portent pas sur le modèle de Berlin & Kay mais permettent plutôt de rappeler que d'autres analyses, portant sur d'autres questions, sont toujours utiles. C'est ainsi que certains chercheurs s'intéressent à l'usage des termes de couleur dans la publicité ou dans les catalogues de peinture, en regardant les choix des auteurs (nom, adjectif, construction grammaticale...). Ces travaux soutiennent en général l'idée que l'usage des termes de couleur varie selon les différents types de domaines conceptuels auxquels ils se trouvent associés, en particulier l'espace. Mais des études sémantiques ont montré par ailleurs que la dépendance contextuelle des termes de couleur n'est pas aussi grande qu'on aurait pu le penser³³.

Ceci dit, le fait que les termes de couleur s'associent dans beaucoup de langues à des notions connexes (fraîcheur, humidité, texture...) n'est pas anodin. Il s'agit là vraisemblablement d'une dimension utilitaire et pragmatique associée à ces termes qui ne renvoient donc pas qu'à une sorte de contemplation de la nature : l'apparence des objets allie différentes dimensions qui ont une utilité directe pour la survie³⁴. Le caractère consommable d'une plante, les indications climatiques, saisonnières, etc., sont synthétisés dans des termes qui empilent ainsi des significations et les associent ensemble. Même si elles évoluent à travers les sociétés et l'histoire, les connotations des couleurs, si nombreuses, pourraient alors ne pas être *uniquement* des constructions sociales conventionnelles et

33. On peut consulter à ce sujet une étude sur les catalogues de peinture menée dans le cadre de la *vantage theory*, une variante de la théorie « constructionnelle », par exemple Anishchanka A., « Vantage construal in the attributive use of basic color terms : the *AcN* and *N of Nc* constructions », *Language Sciences* 32, 2010, 170-183 ; pour les études concernant l'usage des termes de couleur dans la publicité, on consultera les nombreux travaux à ce sujet de Danièle Dubois, certains co-écrits avec Caroline Cance. Enfin, pour une analyse sémantique qui montre au contraire la faible dépendance contextuelle des termes de couleur, au-delà de leur réelle flexibilité, voir l'article de Kennedy C. & McNally L. (2010) que nous avons mentionné dans la première partie du livre car il discute aussi la question de la « gradabilité » des adjectifs de couleur.

34. On trouve cette idée chez plusieurs auteurs ; cf. Bronstein M., « Considérations sur l'organisation des tonalités chromatiques », in Tornay S. (éd.), 1978, *op. cit.*, 71-82.

même relever dans certains cas de motivations plus profondes. Le recours à la notion de « convention » obscurcit parfois d'ailleurs la nécessité de découvrir des explications plus fondamentales. D'ailleurs, bien au-delà des travaux qui concernent la manière dont les couleurs peuvent soutenir des formes de communication sociale (ce qu'on appelle la « sémiotique » des couleurs, et qui relève souvent de simples impressions générales³⁵), il existe un ensemble de recherches en marketing sur le rôle des couleurs dans divers domaines. Par exemple, certaines couleurs incitent davantage l'utilisateur à la patience en attendant qu'une page internet se charge – c'est donc un avantage pour garder l'individu captif devant le site internet.

Il y a encore un point qui mérite une certaine attention : l'existence de langues dans lesquelles l'idée même de couleur n'est pas présente. La linguiste polonaise Anna Wierbicka, citée à plusieurs reprises plus haut, est célèbre pour avoir identifié un nombre significatif de « primats » sémantiques à travers les langues, c'est-à-dire de concepts primitifs communs dans toutes les langues ; or elle refuse ce statut à la notion de couleur. Cette langue australienne dont nous avons parlé (le walpiri), où la couleur est tout simplement absente, mais où d'autres propriétés visuelles sont en revanche très abondamment présentes, est un exemple qui semble emporter l'adhésion³⁶. L'idée même de *couleur* n'est donc peut-être pas elle-même linguistiquement universelle après tout. En revanche, lorsqu'elle est présente dans le lexique, comme c'est le cas dans pratiquement toutes les langues sous une forme ou sous une autre, alors la théorie des termes basiques de couleur s'applique.

Il y a une littérature si énorme à propos de la théorie des termes basiques de couleurs qu'il est impossible d'en rendre compte de manière exhaustive. Mais même si le fin mot de l'histoire est encore partiellement ignoré des chercheurs eux-mêmes, ce qui est sûr, c'est que d'une part les langues ont parfois des schémas très différents

35. Sur la sémiotique des couleurs et leur rôle dans la communication contemporaine, outre les éléments que donnent Pastoureau, on pourra se référer à : van Leeuwen T., *The language of colour*. Londres – New York, Routledge, 2011.

36. Wierzbicka A. (2008), *op. cit.*

des nôtres propres, qui nous semblent, souvent à tort, universels, par une sorte de biais d'évidence dû à notre familiarité avec notre propre langue, mais que d'autre part et à l'inverse, toutes les langues sont des *langues* et partagent des traits communs, et que les humains étant des humains, la pensée et la manière de former les catégories, quelque diverse qu'elle soit et quelque culturelle qu'elle puisse être ici ou là, manifeste aussi et surtout des traits fondamentaux communs à l'humanité dans son entier. Ce que nous prenons pour de la variété n'est parfois que la réalisation accidentelle d'une unité fondamentale, à l'image des êtres humains eux-mêmes qui sont tous différents, notamment par leur apparence qui nous semble parfois très éloignée, mais, cela va sans dire, tous profondément semblables. Il faut se garder d'oublier l'unité, fondamentale, derrière la magnifique diversité que cette unité, en quelque sorte, réalise elle-même à travers des histoires, des contextes, des moments et des lieux.

Outre l'explication neurocognitive aux termes basiques et à leur évolution, on trouve aussi une proposition plus sociologique : les langues diviseraient le spectre des couleurs au fur et à mesure du développement culturel et technologique des sociétés. L'inconvénient de cette deuxième approche est qu'elle n'explique rien quant à la régularité des schémas partagés par les langues, tout en oubliant des faits importants relatifs à la subtilité de cultures qui ne nous apparaît pas spontanément du fait que ce ne sont simplement pas les nôtres et qu'on a vite fait de les reléguer à des états de civilisation différents par une sorte de biais identitaire qui n'est pas bon conseiller. Ce n'est pas la biologie qui est ethnocentrique.

Une autre hypothèse parfois suggérée est que l'architecture colorée des termes basiques correspondrait statistiquement aux teintes les plus émergentes, les plus courantes, ou *saillantes*, dans la nature. Ce n'est pas du tout impossible ; cela montrerait alors une convergence adaptative, lentement acquise dans l'évolution, concernant la conceptualisation des teintes relativement à l'environnement et disponible au moment où, dans une langue, pour toutes sortes de raisons liées à des fréquences d'emploi de terme, le terme non basique monte en abstraction pour devenir basique.

XIX

VOIR EN MOTS

En ce qui concerne les couleurs, le problème de l'évolution des termes basiques a peu à peu cédé la place à des questions davantage liées à la psychologie de la perception. Par exemple, diverses études, y compris dans la mouvance de Berlin & Kay, ont suggéré l'existence d'un lien entre les termes basiques et l'existence de couleurs fondamentales pour la neurologie de la vision (les « primaires de Herring ») ou avec la théorie physique et artistique des couleurs : couleurs primaires et secondaires, etc., ou encore en réfléchissant aux couleurs en termes de composition (le vert est une composition de jaune et de bleu ; le violet une composition de rouge et de bleu, et ainsi de suite)¹. Dans un article de 2010, les psychologues italiens Osvaldo Da Pos et Liliana Albertazzi reprennent et développent une hypothèse plus ancienne (d'Anna Wierzbicka, encore une fois) selon laquelle nous nommons les couleurs et les délimitons par le biais d'expériences concrètes répétées (le sang est rouge, le lait est blanc, le charbon est noir...) ancrées dans notre vie, dans le monde concret. Ils montrent que quel que soit le lexique disponible aux individus à travers les langues, il existe une manière commune, universelle, d'ordonner les teintes en passant par des dégradés. Ils expliquent : « Bien que les langues adoptent des stratégies différentes dans la catégorisation de la couleur [...], du point de vue de

1. L'ouvrage de Hardin et Maffi, bien qu'ancien, reste un ouvrage de référence sur ces questions et nous en avons cité plusieurs chapitres : Hardin C. & Maffi L. (eds), *Color categories in thought and language*, Cambridge University Press, 1997.

la perception, tout sujet de toute communauté linguistique *partage la même expérience de la couleur, i. e. la manière dont elle apparaît phénoménologiquement dans le champ visuel*² ». Ils délimitent ainsi un certain nombre « d'universaux » de la perception de la couleur.

Mais il y a une question plus anthropologique qui surgit constamment en filigrane : le fait d'avoir un terme basique pour un champ chromatique délimitable autour d'une teinte focale induit-elle une conséquence pour la perception même des couleurs ? Autrement dit : si j'ai un mot pour bleu, est-ce que la couleur bleue catégorisée par mon cerveau induit une différence de perception vis-à-vis de celle d'une personne dont la langue ne comprend pas un tel terme ?

L'idée que nos perceptions soient le produit de notre dénomination du monde et non l'inverse n'est certes pas nouvelle : on la trouve diversement exprimée à travers les siècles, et c'est peut-être l'évêque Berkeley, qui vivait au XVIII^e siècle, qui l'a exprimée avec le plus de radicalité, allant à affirmer qu'il n'y avait pas de réalité autre que perçue. Dans cet esprit, on évoque parfois l'expérience intellectuelle qui consiste à se demander si, lorsqu'un arbre tombe seul dans une forêt lointaine et que personne ne l'entend ni ne le perçoit, cet événement a une existence ou non. Il a été longtemps à la mode de répondre *non* à cette question – mais la conséquence fâcheuse d'une telle réponse est que si l'événement n'a pas d'existence, sa conséquence ne peut pas en avoir non plus, ce dont il faut conclure que personne ne pourra jamais découvrir cet arbre mort – une conséquence gênante, sans compter que l'existence de l'événement est prévue dans l'énoncé du problème lui-même. Le problème en réalité confond deux dimensions : la réalité d'un côté, au sujet de laquelle nos idées ne sont que ce qu'elles sont, et les représentations sociales ou partagées de la réalité.

Ceci dit, et nous sommes ici à nouveau sur un fil tendu entre diverses positions intellectuelles tranchées, il est évident que les mots que nous utilisons ont une forme d'impact sur la manière dont nous saisissons la réalité, dont nous l'appréhendons au-delà de la

2. Ma traduction, italiques originaux. Da Pos O. *et albertazzi L.*, « Is it in the nature of the colours? », *Seeing and perceiving* 23-1, 2010, 39-73.

perception strictement physique, et au-delà des effets de facilitation de la pensée dont nous avons déjà parlé. Il y a quelque chose de plus intime, en quelque sorte.

Dès les années 1990, on commence à disposer de données expérimentales qui font suspecter qu'il y a effectivement une influence de la dénomination des couleurs sur leur perception. Une série d'expériences va montrer par la suite de manière spectaculaire que cette influence existe bel et bien. Le cas sur lequel se focalisent le plus les chercheurs est la différence entre les verts et les bleus : comme on l'a vu, certaines langues, comme le français, discriminent entre ces deux couleurs, tandis que d'autres langues ont un seul terme qui couvre l'ensemble des « blerts ». A. Gilbert et ses collègues, et en collaboration avec Paul Kay, vont notamment construire une expérience impressionnante.

Ils disposent quatre carrés en dégradé du vert au bleu (figure 2) ; chacun de ces carrés représente une teinte séparée de celle qui précède par la même différence de fréquence. Il s'agit donc d'une série de pastilles qui ont la même différence de proche en proche entre elles. Et au milieu passe la « frontière linguistique » entre le vert et le bleu. Des sujets parlant une langue qui dispose d'un seul terme *blert* et des sujets anglophones, qui ont donc *green* et *blue*, sont soumis à un test de discrimination des couleurs. Lorsque seul leur champ visuel droit est actif (et uniquement dans ce cas), les locuteurs anglophones discriminent plus rapidement que les autres entre les teintes qui sont séparées par la frontière linguistique. Autrement dit, dans ce champ visuel, leur perception de la différence entre une teinte verte et une teinte bleue est rendue plus forte que celle des locuteurs n'ayant qu'un seul terme général. Or le champ visuel droit est traité dans l'hémisphère gauche, où se situe la mémoire des mots, la mémoire sémantique.

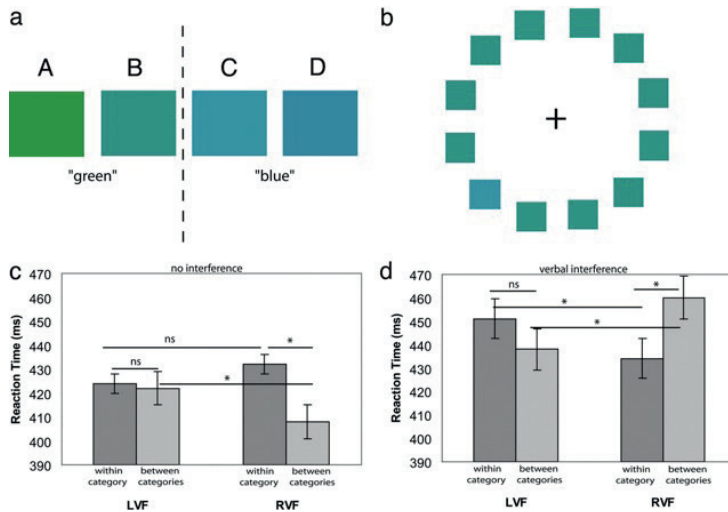


Fig. 2. L'expérience de Gilbert *et al.* (2006).

Il y aurait donc une facilitation de la perception de la différence lorsque celle-ci est traitée dans l'hémisphère gauche où la mémoire sémantique, donc linguistique, se situe. Autrement dit, l'existence d'une catégorie linguistique amplifie la discrimination perceptive des couleurs³. Si nous avons un mot pour le bleu et un autre pour le vert, alors nos perceptions de ces couleurs est en quelque sorte plus différenciable. Quant aux Coréens, qui ont deux termes pour les verts, ils ont de la même manière une perception plus différenciée

3. Gilbert, A. *et al.*, « Whorf hypothesis is supported in the right visual field but not the left », *Proceedings of the National Academy of Sciences* 103, 2006, 489-494. Il faut ajouter que les recherches récentes accréditent l'existence d'une seule véritable frontière perceptive : celle qui sépare les couleurs chaudes (en gros : WHITE) et les couleurs froides (en gros : BLACK), le reste étant affaire de « processus de catégorisation cognitive généraux », et donc notamment de langage (Bird C., Berens S., Horner A. & Franklin A., « Categorical encoding of color in the brain », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 111(12), 2014, 4590-4595.

des verts que les francophones ou les anglophones⁴. Mais ceci n'intervient toujours que lorsqu'on laisse l'influence de la mémoire sémantique s'exprimer. Le psychologue Guillaume Thierry, qui dirige un groupe de recherche à l'université de Bangor au pays de Galles, a également montré avec son collègue grec Panos Athanassopoulos et d'autres chercheurs que les sujets hellénophones, qui ont deux termes pour le bleu, ont également un effet de perception mesurable lié à l'existence d'une frontière catégorielle posée par le lexique grec; une autre recherche encore a montré la même chose pour le russe : les russophones identifient 124 millisecondes plus rapidement que les anglophones le passage d'un bleu foncé vers un bleu clair⁵. Cet effet de « latéralisation⁶ » de la perception des couleurs a ensuite été confirmé par des examens avec électroencéphalogramme et par résonance magnétique, avant que d'autres études ne tendent à montrer que l'influence du langage et de la catégorisation « générale » abstraite des couleurs sur la perception est généralisée tant qu'on reste dans un traitement du signal affecté par l'hémisphère gauche⁷.

4. On doit la réplique de l'expérience pour le coréen à : Roberson D. *et al.*, « Categorical perception of colour in the left and right visual field is verbally mediated: Evidence from Korean », *Cognition* 107, 2008, 752-762.

5. On trouvera un résumé de ces expériences, ainsi que d'autres, dans un article technique de Regier & Kay (2009) : Regier T. & Kay P., « Language, thought, and color: Whorf was half right », *Trends in Cognitive Sciences* 13-10, 2009, 439-46. On ne peut pas ici, faute de place et à cause de l'ampleur de ces recherches, évoquer la littérature expérimentale en détail, mais voir pour des renvois utiles Ciaccio L. A., « Color terms and color perception. Reconciling universalism and relativism », *Rivista Italiana Di Filosofia Del Linguaggio*, 9(2), 2015, 1-13. Pour le cas grec, voir : Thierry G., Athanassiopoulos P. *et al.*, « Unconscious effects of language-specific terminology on preattentive color perception », *Proceedings of the national academy of science* 106, 2009, 4567-4570 ainsi que Athanassopoulos P., « Cognitive representation of colour in bilinguals: The case of Greek blues », *Bilingualism: Language and Cognition*, 2009, 12-1, 83-95. Pour le russe : Winawer J., Witthoft N., Frank M. C., Wu L., Wade A. R. & Boroditsky L., Russian blues reveal effects of language on color discrimination, *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 2007, 104-19, 7780-7785.

6. C'est-à-dire lié à l'hémisphère du cerveau concernée par le langage.

7. Liu Q. *et al.*, « The N2pc component in ERP and the lateralization effect of language on color perception », *Neuroscience Letters* 454, 2009, 58-61 ; Siok W.

Il reste cependant de nombreuses inconnues à résoudre pour comprendre la relation entre ce que le cerveau humain a d'universel en lui-même, notre relation au monde extérieur, et la variété de nos perceptions et de nos dénominations. Le cerveau d'un individu partage avec ceux de ses semblables des mécanismes procéduraux (par exemple l'aptitude à imaginer les intentions d'autrui), mais vraisemblablement beaucoup moins de catégories conceptuelles *a priori* : nous naissons avec une base catégorielle certes, mais élémentaire. On sait que dès la naissance, le cerveau est déjà équipé d'un savoir minimal, et donc inné, sur une certaine quantité de choses comme la différence entre le *vivant animé* et le *non-vivant inanimé* ou le sens de la gravité. Mais c'est surtout au niveau des mécanismes qui produisent l'acquisition du savoir que le cerveau est prêt à travailler avec des procédures de découvertes, ou *heuristiques*, déjà largement disponibles à la naissance, qui permettent déjà aux nouveau-nés de réagir de manière différenciée à différents types d'intonation par exemple, indépendamment des cultures. Les bébés manifestent aussi de l'intérêt pour ce qui est nouveau et surprenant, puis ils se lassent de ce qui est connu pour s'intéresser à ce qui ne l'est pas encore ; ils cherchent à connaître le monde qui les entoure par leurs sens et ne construisent pas ce savoir au hasard mais selon des étapes bien connues qui ont commencées d'être identifiées par le psychologue suisse Jean Piaget dans les années cinquante et soixante.

Les recherches de ces dernières décennies ont montré le caractère extrêmement précoce, et même souvent inné, des procédures de découvertes que les enfants appliquent pour faire sens du monde dans lequel ils ont été parachutés : nous ne sommes donc pas des tables rases mais bien au contraire nous disposons en naissant de nombreuses aptitudes décisives pour élaborer une connaissance du monde. En ce qui concerne le langage, nous l'avons déjà dit, c'est très vraisemblablement une procédure de ce type, prédéterminée, qui va permettre à l'enfant d'acquérir une grammaire plutôt qu'un

& al., « Language regions of brain are operative in color perception », *Proceedings of the National Academy of Sciences* 106, 2009, 8140-8145 ; Fontenau E. & Davidoff J., « Neural correlates of colour categories », *NeuroReport* 18, 2007, 1323-1327.

fatras indistinct de règles inopérantes : en effet, si l'on regarde les types de paroles auxquels les enfants sont confrontés dans leur plus jeune âge, seules certaines d'entre elles sont sélectionnables pour servir d'indicateurs grammaticaux, et qui plus est, ces paroles manifestent des faits de grammaires qui pourraient, pris isolément, s'expliquer comme le résultat de toutes sortes de règles erronées. Et à l'inverse, ils produisent des erreurs systématiques qui montrent qu'ils ne copient pas des schémas linguistiques par imitation, mais qu'ils utilisent un calcul morphologique qui présuppose des principes fondamentaux. Ils ont ainsi un ensemble de mécanismes prédictifs qui leur permettent d'anticiper la grammaticalité des formes qu'ils produisent.

Les verbes irréguliers sont typiques de ce processus. Par exemple, les petits francophones, à trois ans, ont tendance à dire « j'ai rendu » au lieu de « j'ai pris ». Une « simple » imitation les conduirait tout aussi probablement à produire « j'ai prendi » par ressemblance avec « j'ai grandi » ou « j'ai prenci » par ressemblance avec « j'ai franchi » que « j'ai rendu » par ressemblance avec « j'ai rendu ». Or ce n'est pas le cas : c'est « j'ai rendu » qui est systématiquement sélectionné. Couplé au fait qu'ils n'ont évidemment jamais entendu quiconque produire « j'ai rendu », qui ne saurait donc être imité, il faut conclure que la forme produite par l'enfant est effectivement une construction abstraite réalisée en calculant la combinaison *racine* + *flexion* sur la base d'une généralisation propre à une classe de verbes, qui est donc déjà inconsciemment identifiée (mais qui ne sera nommée qu'à l'école) : rend-re / rend-u; vend-re / vend-u, pend-re / pend-u, attend-re / attend-u, etc. Il en résulte la construction du couple « fautif » prendre / prend-u. Parallèlement, une grande quantité de formes agrammaticales qui surviennent dans les aléas de la conversation quotidienne ne sont pas imitées. On peut donc suggérer que la forme irrégulière « j'ai pris » résulte de pressions qui ne concernent pas l'architecture grammaticale de la langue française mais qui proviennent d'une pression externe à la langue elle-même, soit historique, soit une convention devenue norme (tout comme « Si j'avais su » vis-à-vis de « si j'aurais su »). On

peut également penser à « ils sontaient », « il disa », « j'allerai⁸ ». Des formes de présentent cette forme de divergence peuvent remarquablement persister à l'âge adulte, tant les processus de régularisation cognitive sont insistants; ainsi, une étude de 1997 a montré que jusqu'à 66 % d'étudiants universitaires préfèrent « ils élisirent » ou « ils élirent » à la forme normée « ils élurent » pour le verbe *élire*⁹. Il n'empêche qu'au final, rappelons-le, les individus ne reproduisent pas une langue préexistante mais construisent bien leur propre version, un « idiolecte » qui contient de subtiles différences par rapport à ceux de leurs parents et de leur entourage et qui par le pouvoir qu'elles ont de se répandre, président aux changements qui s'opèrent dans les langues.

Les éléments du lexique, comme on l'a dit plus haut, permettent une facilitation décisive de la manipulation des concepts, mais sans jamais imposer une rigidité absolue. Le lexique perceptif étant atomique, il a ce caractère ineffable et intime qui empêche de discuter leur réalité : rien ne permettra jamais à mon collègue et à son épouse de régler leur différend à propos du vase jaune pour l'un et vert pour l'autre. Seul l'avenir, au-delà de l'avalanche continue de d'expériences au sujet du rapport entre lexique et perception des couleurs, pourra éventuellement nous dire quelque chose à ce sujet. Il ne se passe guère de mois sans qu'une étude, généralement suivie d'une contre-étude, vienne montrer l'importance de schémas universels, ou au contraire la profondeur de la variation interlinguistique des termes de couleur.

Les différences, souvent immédiatement visibles, sont généralement plus faciles à montrer que les similitudes sous-jacentes, qui requièrent pour leur démonstration des investigations parfois sophistiquées. L'idée d'une « infinie variété » a ainsi un certain pouvoir de persuasion par qu'elle repose sur l'exercice de la description, or

8. Pour reprendre quelques exemples mentionnés par David J. & Renvoisé C., « La morphologie verbale : Repérer les complexités et les régularités », *Synergies France* 6, 2010, p. 61-75.

9. Roubaud M.-N., « Le passé simple en français », *Studia Neophilologica* 69, 1997, p. 79-93.

évidemment ce qui ressort de la description des diverses langues est justement qu'elles sont différentes. Quant aux similitudes profondes entre les langues, elles ne sont parfois pas apparentes sans une explication assez compliquée et technique. Mais ce n'est pas tout : cette posture « culturelle » de la différence est remarquablement attrayante pour ceux qui voient dans la diversité la primauté de la culture sur la nature et donc pour tous les penseurs qui considèrent que la culture fait l'être humain et que pour être telle, la culture ne peut qu'être irréductiblement diverse.

Cet attrait pour l'idée d'une variété irréductible des langues tient à l'effet en quelque sorte réconfortant que cette pensée peut produire : il est plus agréable, confortable et rassurant de ne pas nous croire limités dans notre vie intérieure par des cadres génétiques prédéterminés et contraignants. L'être humain aime la liberté, nous aimons penser que la culture humaine est sans limites, qu'elle est infiniment créative et qu'elle est capable de s'affranchir de toutes les bornes imposées par notre corporéité matérielle, fût-elle celle des neurones. C'est ainsi qu'on est vite gagné par l'idée que la langue que nous parlons nous fournit à titre collectif des catégories toutes faites, conventionnelles, pour penser et qui sont sans lien avec la biologie ou le monde extérieur.

Cette idée, cependant, est également pénible aux entourneures même à ceux qui la regardent favorablement ; c'est plus ou moins la gêne exprimée par ce cri de Roland Barthes, le célèbre sémiologue et théoricien de la culture (qui n'a pas lu « Mythologies » ?), qui lance dans son discours inaugural au Collège de France en 1977 : « La langue est fasciste, non parce qu'elle empêche dire, mais parce qu'elle force à dire ». En effet : si la langue, résultant de la convention et de l'arbitraire, n'a rien qui soit rendu obligatoire par la *nature* impersonnelle et froide, portant ainsi la marque de l'affranchissement « culturel » par l'homme, l'individu est en même temps victime de la communauté sociale qui exerce sur lui la pression du conformisme, y compris dans le détail des formes linguistiques, puisqu'elle lui sont rendues disponibles uniquement par la convention collective. La tâche en quelque sorte révolutionnaire de l'homme doit alors être celle de l'affranchissement face aux normes linguistico-culturelles,

qui s'articulent ensuite au niveau du discours avec la domination d'une classe privilégiée d'individus entraînés dès le plus jeune âge à manipuler les conventions avec dextérité, par exemple en maniant élégamment les difficultés de la langue française et ne cédant jamais au « Si j'aurais su ».

On voit pourquoi maintenir avec des arguments et des données le caractère premier, au moins en termes d'importance, de l'essence culturelle du langage vis-à-vis de sa naturalité peut revêtir une importance particulière pour ceux qui perçoivent ce double caractère de la convention : affranchissement de la nature mais domination de la structure sociale : il peut y avoir une révolution contre la structure sociale, qui contrairement à la nature, n'est pas immuable. Face à eux, les laborantins des neurosciences, équipés d'appareils aussi sophistiqués qu'obscurs, et les statisticiens derrière leur ordinateur, pourraient ressembler aux biologistes du passé qui tentaient d'identifier l'âme dans un bec-bunsen. Ils seraient prisonniers de leur fascination matérialiste comme le papillon tournoyant devant la lampe incapable de s'échapper. Et en effet : la culture se capture-t-elle avec un électroencéphalogramme ?

Mais nous parlons de langage, et le langage n'est pas la culture.

La contribution des investigations neurocognitives depuis quelques décennies au sujet du langage est remarquable ; elle ne se réduit évidemment pas à l'image d'Épinal du chercheur en blouse blanche contemplant des bips émanant d'un électroencéphalogramme. À l'inverse, la théorie pure, élaborée loin des laboratoires et de l'imagerie à résonance magnétique, mais qui en interprète les résultats, repose sur une démarche attentive et complexe ; elle ne saurait se contenter d'être un discours vaguement intellectuel, métaphorique et symbolique qui dédaignerait les résultats expérimentaux. Le discours d'intellectuel brillant et fatigué, prompt à la formule frappante plutôt qu'à l'argument froidement développé, qui envahit trop souvent les médias n'est certes pas de la théorie au vrai sens du terme.

La variété des façons dont les humains, à travers les cultures, conçoivent le monde qui les entoure est si belle et si fascinante qu'elle est un peu comme la musique. Toujours composée de sons

aux propriétés physiques inaliénables, toujours répondant à des mécanismes perceptifs fixés et donc universels, étrangement lié au corps qu'elle fait danser par son rythme, elle fait émerger un nombre infini de mélodies, d'arrangements, dans des cultures aussi diverses, et de beautés vécues, devant lesquelles seul le silence de la parole est finalement de mise, une fois la discussion scientifique suspendue. Mais celle-ci nous dit aussi que les schémas rythmiques humains fondamentaux sont universels¹⁰.

Résumons-nous, en adaptant quelque peu les trois conclusions d'un récent article de la philosophe du langage A. Ciaccio¹¹ : le lexique des couleurs est contraint par des tendances universelles qui concernent les « focales » colorées ; notre lexique influence notre cognition des couleurs et de leurs frontières, de sorte que des personnes ayant un vocabulaire différent ont une cognition des couleurs marginalement différente, et que la cognition des couleurs n'est pas figée et peut changer lorsqu'une personne en vient à maîtriser un autre ensemble de termes de couleurs (par exemple par multilinguisme). En aucun cas ces différences, de même que les autres différences fascinantes entre les langues, ne se qualifient pour le concours de ce qui peut signaler des différences de « vision du monde » : s'il existe des visions du monde différentes, et elles existent, elles procèdent d'un très grand ensemble de faits historiques, psychologiques, expérientiels et culturels qui finissent par définir plutôt des communautés de pensée et finalement des individus par des frontières (certainement poreuses) qui n'épousent pas, il faut insister là-dessus, les frontières entre les langues. La réalité des visions du monde est infiniment plus complexe.

Comme les langues isolent grâce à des étiquettes des ensembles conceptuels distincts les uns des autres, les locuteurs des différentes langues manipulent ces ensembles conceptuels différemment d'une langue à l'autre. C'est là une évidence, et c'est une immense richesse pour l'humanité (qu'on y songe alors que des centaines de langues

10. Ravignani A., Delgado T. & Kirby S., « Musical evolution in the lab exhibits rhythmic universals », *Nature human behaviour* 1, 2016.

11. Ciaccio A. (2015), *op. cit.*

disparaissent année après année sous la pression de la globalisation). Qui plus est, les étiquettes conceptuelles s'associent bon an mal an à des connotations, c'est-à-dire à des effets de valeur positive ou négative, qui entrent aussi en résonance les unes avec les autres pour former un tissu d'information secondaire. Comme l'étiquette, c'est-à-dire le mot, n'est qu'un facilitateur pour la pensée, et non un fabricant de pensée, la langue a une certaine influence sur les catégories que nous manipulons et avec lesquels nous raisonnons. Mais comme les concepts dont nous parlons s'instancient de manière *ad hoc* de contexte en contexte et dans le flux de l'interaction, il ne peut pas s'agir d'un mécanisme culturel propre à une langue donnée. Sans compter que puisque les concepts s'instancient de contexte en contexte, il faudrait aussi supposer que nous changeons de vision du monde à chaque phrase...

Revenons enfin, maintenant que nous nous trouvons à l'issue de ce parcours dans le monde du vocabulaire des couleurs, du langage en général, de la perception et de la catégorisation, à cette question : les langues sont-elles libres de découper le monde conceptuel à leur guise, de manière arbitraire et conventionnelle ?

La réponse est finalement très simple : oui.

Car les contraintes qui pèsent sur l'étiquetage des catégories ne sont pas le moins du monde des contraintes linguistiques, mais des contraintes neuro-cognitives. La langue peut tout faire en termes de lexique, mais des faits qui sont en dehors de son pouvoir la contraignent : le cerveau bien sûr, qui ne catégorise pas la réalité de manière complètement libre et arbitraire, et l'environnement, qui, puisqu'il est stable à travers les cultures au moins sur certains traits fondamentaux, et qui conduit à certaines réponses catégorielles.

Il existe donc un nombre assez restreint de domaines dans lesquels on peut observer des phénomènes sémantiques très généralisés et de grande ampleur à travers les langues, comme l'évolution des termes de couleur ou celle des verbes indiquant la possibilité ou la nécessité. Ce sont là des cas à comprendre comme relevant de la cognition – le cerveau et la gestion mentale de la réalité – et non de ce qui proviendrait de la langue elle-même par la simple fantaisie

de sa circuiterie propre (contrairement aux contraintes universelles qui concernent la syntaxe).

Mais pourquoi les langues en viennent-elles à ajouter soudain un terme basique de couleur dans leur répertoire? Même si on ne peut pas complètement exclure que dans certaines circonstances, accumuler les termes basiques alors que mille termes de nuances existent peut n'avoir aucune utilité réelle, il est plus probable que ce sont des processus très pragmatiques qui conduisent à cette montée d'un terme vers l'abstraction. Autrement dit, ces processus doivent être en relation avec l'utilité que procure la nouvelle étiquette dans la vie quotidienne, qu'il s'agisse d'identifier des fruits mûrs ou verts, de signaler le printemps ou l'été dans des régions à alternance saisonnières, ou pour des raisons diverses liées aux aléas de la vie socio-culturelle. Ce sont en réalité de simples effets de fréquence d'emploi qui reflètent l'importance que vient à prendre une notion de couleur au fil du temps : vient-il un moment où une communauté d'individus commence – cela prend un temps probablement très long – à référer à une teinte avec plus d'insistance et de fréquence, et cet usage répété en vient à passer du côté de l'abstraction, car l'abstraction facilite considérablement à la fois les opérations de la pensée et la communication. Il est possible qu'il faille aussi pour cet effet de fréquence un effet de taille du groupe linguistique considéré, ce n'est pas impossible. Quoiqu'il en soit, cette montée dans l'abstraction amène un gain pragmatique dans les circonstances dans lesquelles elle se produit, mais certainement au prix, sans doute, d'une forme d'aliénation de notre saisie de ce monde sur lequel nous hissons alors des frontières devenues désincarnées.



XX

EN GUISE DE CONCLUSION : LA PART DES POÈTES

Si *a priori* tous les mots imaginables sont possibles, cela signifie que tous les découpages du réel sont possibles du point de vue de la langue. C'est là qu'il faut finalement comprendre que, d'une certaine manière, et aussi étonnant que cela puisse sembler, *le vocabulaire n'est pas vraiment une question de langue*. La langue en tant que telle n'impose pas de contraintes sur la manière dont le vocabulaire se construit. Il n'y a pas d'universaux proprement *linguistiques* du vocabulaire. C'est la catégorisation mentale qui a ses propres contraintes et que le vocabulaire ne peut jamais être amené à ignorer.

Cette conclusion semblera déroutante après avoir constaté le caractère universel du vocabulaire des couleurs. Et pourtant, cet universel, précisément, est un universel strictement cognitif de prise en compte et d'organisation mentale de l'environnement sensible. Il correspond à des contraintes propres à la neurologie de la perception et de la catégorisation du monde extérieur perçu. Il n'a rien à voir avec des conditions qui seraient préformatées *dans le langage*. Il ne s'agit donc pas d'universaux proprement linguistiques.

Les langues fabriquent-elles nos visions du monde? Non : il y a autant de visions du monde que d'individus. Mais en même temps oui : il y a quelques lignes de force qui traversent les langues et font que chacune d'entre elles présente un univers différemment structuré, au moins superficiellement, et qui se voit quand le petit danois, ou le petit russe, qui travaillent sur une table en arbre,

rencontre le petit français ou le petit anglais qui sont eux sur du bois. Cette fine marge de manœuvre est finalement comme l'œuvre musicale : élaborée sur de mêmes principes généraux, ils créent des résultats irréductiblement différents, mais chacun, à sa manière, procure un plaisir de la même nature. Et tout au bout de la chaîne des différences langagières se trouve l'individu lui-même. Derrière la citation angoissée de Roland Barthes, c'est finalement la place de l'individu dans sa plénitude personnelle, et non comme pièce d'un puzzle social ou comme robot naturel automatique, qui est en jeu.

Pour ce qui est des couleurs : les locuteurs convergent-ils bien entre eux ? Confirment-ils dans des investigations ultérieures les données de Berlin et Kay ? Eh bien la réponse est mitigée quand il s'agit de savoir quelles sont les frontières des zones colorées embrasées : les locuteurs divergent assez souvent. D'ailleurs, nous divergerons sans doute, vous et moi, si l'on confronte nos propres zones chromatiques, tout comme mon collègue et sa femme à propos du vase jaune ou vert. De tels désaccords sont courants, mais après tout, ils peuvent survenir dans tous les domaines conceptuels dès lors qu'un objet est relativement éloigné de ses représentants les plus conventionnels... Un tabouret de bar, avec un dossier, est peut-être davantage un tabouret pour vous, davantage une chaise pour d'autres. Certains verront plutôt un coussin là où d'autres voient plus un oreiller. Un *hummer* est-il plus une voiture, un minibus, une camionnette, un véhicule militaire ? Et ainsi de suite. Mais dès qu'il s'agit d'identifier les prototypes focaux des termes basiques de couleur, le consensus se fait étonnamment bien. Et c'est bien là le plus saisissant, car n'oublions pas que c'est la similitude qui est toujours surprenante, non pas la différence.

Il n'y a pas que les termes de couleurs qui ne soient pas délimitables par des définitions précises. L'idée selon laquelle nous manipulons des concepts clairs et nets est elle-même douteuse ; il s'agit plutôt d'un artefact de logicien, qui adopte en l'espèce une sorte de conception naïve selon laquelle les mots ont un sens précis, « on sait ce qu'on dit », et on peut « appeler un chat un chat ». Certes, la sémantique de tradition logique, dite « formelle », montre qu'il y a une logique sous-jacente aux phrases : elles recouvrent des

« propositions » logiques. Et cependant les phrases sont souvent intraduisibles en formules logiques exhaustives et satisfaisantes sans que s'évanouissent des composants de sens plus intimes et subjectifs, qui peuvent être d'ailleurs communs à tous les usages d'un mot et faire donc même partie de leur sens fondamental. La logique est un contributeur essentiel de l'analyse sémantique, bien évidemment, mais elle peine à rendre compte d'éléments également inscrits dans le langage de manière profonde et qui concernent des éléments d'attitude, d'émotion, de subjectivité, d'expressivité... En ce qui concerne le lexique, il faut bien admettre que ce sont des approches d'inspiration plus psychologique que logique qui donnent les meilleurs résultats en laissant de côté l'approche classique des « conditions nécessaires et suffisantes » pour préférer des modèles plus souples, dynamiques, plus conforme aux données empiriques. Notre langue n'est pas sur l'étagère sous la forme d'un dictionnaire mais elle bien dans notre tête.

Parmi les questions qu'il est intéressant de se poser à cet égard, il y a celle du langage imagé, des « figures de style ». En effet : on peut tenter d'aborder cet aspect créatif du langage sous deux angles bien différents, l'un formel – à la manière du dictionnaire – et l'autre psychologique.

D'abord on peut supposer comme les anciens que métaphores, hyperboles et autres métonymies ne sont que de simples artifices esthétiques, purement formels. Le langage imagé n'est alors vu que comme un tenant-lieu d'expressions littérales et sa vertu n'est qu'ornementale.

Mais une telle approche se heurte à des problèmes insurmontables dès qu'on commence à considérer des exemples un peu plus subtils que « Marie est un ange ». Ainsi, comment supposer que quand Baudelaire dit dans *L'homme et la mer* :

*La mer est ton miroir; tu contemples ton âme
Dans le déroulement infini de sa lame,
Et ton esprit n'est pas un gouffre moins amer.*

le poète aurait pour intention de dire de manière « ornée » (terme qui d'ailleurs manque de définition...) quelque chose qu'il aurait pu écrire de manière littérale, s'il n'avait voulu faire œuvre poétique? En effet, à quoi diable ressemblerait l'équivalent de ces vers si l'on devait les dépouiller de leurs images, de leurs métaphores? L'exercice est vain : on pourra croire un moment l'approcher en commençant une périphrase logique, mais à force d'être longue et ardue il faudra s'apercevoir finalement que tout n'y a pas été consigné, et notamment la marge de manœuvre interprétative que les figures ouvrent au lecteur. D'ailleurs, on aura beau discuter, il n'est pas systématiquement possible de se décider pour une interprétation plutôt que pour une autre et qui vaudrait « pour tous » (c'est une sorte d'évidence : à chaque lecteur sa lecture). Le personnage se « reflète-t-il » dans la mer? Ou est-ce plutôt la mer qui lui « ressemble »? Mais dans quel sens – n'est-ce point là encore une métaphore, qui n'épuise pas la métaphore d'avant? On comprend donc bien la tentation spontanée d'expliquer les métaphores par d'autres métaphores, les œuvres par des œuvres, dans une espèce de commentaire sans fin indéfiniment polyphonique. Il faut donc aller dans une seconde direction : le poète nous dit ici ce qu'aucun sens littéral ne peut jamais parvenir à rendre ou à épuiser.

Avec un texte comme celui-ci, le lecteur est devant une formulation qui est énigmatique pour qui voudrait la rendre par des phrases claires et littérales. En même temps, elle ne se résout pas dans l'immédiateté du contexte, contrairement aux métaphores de la vie quotidienne, parfois abusivement appelées « métaphores ». Disons que dans un contexte précis de conversation quotidienne, si le locuteur s'exclame que « Marie est un ange », la métaphore est immédiatement interprétée relativement au type particulier d'angélisme à attribuer à Marie dans les circonstances, angélisme métaphorique qui invite à en tirer facilement des conclusions qu'il aurait été plus compliqué, et donc moins économique, de communiquer sans la métaphore : Marie nous aidera, Marie est pleine de douceur, Marie est naïve, Marie est très belle. Rien de tel ici. Le lecteur de Baudelaire cherchera à satisfaire une nécessité de sens pertinent, dans un sens très large de « pertinent » bien sûr : cela peut être un

sens indicible, largement imaginatif et relativement mystérieux, qui se compose aussi d'impressions rétives à l'explicitation. Il n'y a que trop peu d'indices de ce que l'auteur lui-même tiendrait pour une interprétation pertinente – et à vrai dire c'est normal parce que cette interprétation « voulue par l'auteur » n'existe pas ou peut indéfiniment différer de ce qui plaira au lecteur d'interpréter. Le lecteur est donc incité à spéculer un sens de manière très libre et peu clarifiable, ce qui ouvre à un nombre indéfini d'interprétations possibles, parfois très subtiles et parfois moins, car il y a une infinité de contextes imaginables pour que cette impression de sens émerge pour un lecteur donné.

Mais surtout, et c'est évidemment là qu'il faut insister, il y a un élément primordial dans ce type de métaphores qui est son impressionnisme, son ineffabilité fondamentale. Il s'agit d'un processus *expressif* car il se connecte d'emblée avec le monde émotionnel, convoquant tout un tissu de relations subjectives et symboliques liées au miroir, à la mer, à la vanité, à l'immensité, à la perte, à tous les espoirs déçus et toutes les émotions que ces images produisent ; par cela, ces images emmènent le lecteur vers une proximité qui n'a rien de « propositionnel » mais qui est au contraire de l'ordre de l'ineffable avec le personnage mis en scène par l'auteur, avec l'auteur lui-même (ou sa figuration) qui a souhaité représenter cette scène, et avec le lecteur lui-même comme *alter ego* tel qu'il est projeté dans un certain contexte poétique par le poète. C'est là un aspect du partage intime et affectif que suscite la poésie. Il s'agit d'un partage schématique, bien sûr, puisque chaque lecteur recompose en lui-même non seulement la part de commun et donc d'universel qui se trouve dans le contenu poétique mais aussi la part personnelle qui se construit en écho à son expérience propre.

Quand T.E. Lawrence écrit, dans l'incipit des *Sept piliers de la sagesse* :

Nous dormions dans le silence innombrable des étoiles

il ne s'agit pas seulement d'un effet de raccourci où l'adjectif *innombrable* fait d'une pierre deux coups, qualifiant les étoiles mais par métaphore aussi le silence. Il s'agit bien d'une manière synthétique et poétique de rendre une impression totale d'immensité

du ciel et de profondeur du silence, sans qu'aucune de ces deux expressions prise isolément, ni leur juxtaposition, ne pourrait jamais espérer rendre exactement.

Loin d'être des cas anormaux dans la littérature, de tels effets expressifs en sont le cœur et l'âme. La littérature, même romanesque, n'est probablement pas une affaire de communication. Bien sûr, un roman peut être en quelque sorte une allégorie sur la vie et le monde, mais ce n'est pas là ce qui fait l'œuvre littéraire ; au contraire, la nature d'*œuvre* réside dans son caractère dépourvu de signification intrinsèque, au sens où on l'entend habituellement, à savoir une intention identifiable de communication. Avec une œuvre, y compris littéraire, et à plus forte raison poétique, nous cherchons en tant que lecteurs à construire en nous-même un écho expérientiel de la représentation que l'auteur produit, et non à identifier un « vouloir-dire » de l'auteur. La question traditionnelle des linguistes « qu'est-ce que l'auteur veut dire » n'est pas dépourvue d'intérêt mais ce n'est pas la question à laquelle nous cherchons à répondre en lisant et en interprétant ; c'est une question superficielle dès qu'il s'agit d'une œuvre. Nous construisons d'abord des impressions expressives, en recyclant probablement des procédures initialement utilisées dans l'interprétation de la communication ordinaire mais avec d'autres objectifs que la communication au sens usuel du terme¹. Ce ressenti nous fait primordialement partager des états mentaux, des émotions

1. Briens S. & de Saussure L. soumis. Les fonctions discursives et narratives des émotions. Pour un nouveau champ de recherche « Littérature et émotions » ; Wharton T., *Pragmatics and Non-Verbal Communication*, Cambridge University Press, 2009 ; Wharton T., « That bloody so-and-so has retired: Expressives revisited », *Lingua* 175-176, 2016, 20-35 ; Sperber D. & Wilson D., « Beyond Speaker Meaning », *Croatian journal of philosophy* 44, 2015, p. 117-149 ; Strey C., « The Language of Emotions: An Ostensive-Inferential Study », PhD Thesis. Porto Alegre, PUCRS, 2016 ; Godoy E. & Ferreira R. B., « The communicative relevance in fictional discourse », *Linguagem Em (Dis) Curso* 14-3, 2014, p. 545-556. Pour ce qui est des sciences cognitives à propos de la littérature, voir notamment (mais là aussi les références commencent à être bien nombreuses) : Burke M. & Troscianko E. (Eds), *Cognitive Literary Science*, Oxford University Press, 2017, et Cave T., *Thinking with Literature*, Oxford University Press, 2016.

et des affects, qui construisent notre sentiment de proximité avec les personnages ou l'auteur lui-même. De ce point de vue, les termes de couleurs sont des instruments idéals de la construction poétique puisqu'ils sont ineffables et expérientiels par essence. Ils sont comme les autres termes liés à nos perceptions et à impressions, chaudes ou froides, vives ou ternes, douces, fermes, sucrées, tendres, etc. qui jouent en écho avec toute notre palette intime d'émotions vécues et familières. Immédiats à la saisie personnelle et intime, ces termes, tout comme les ressorts profonds des figures poétiques créatives, restent énigmatiques pour qui cherche à les expliquer au-delà de la trivialité; c'est que tout cela emprunte un autre canal, celui de la monstration, de la représentation, de l'invitation à imaginer, et non celui, clos, de l'argumentation dont l'articulation peut s'expliquer rationnellement à l'aide du dictionnaire sur l'étagère.

Il n'y a pas que la poésie ou les procédés littéraires qui soient expressifs. Des choses aussi banales que « J'ai bientôt fini » adressé à la personne qui vous attend, ou une partie de récit comme « On a eu chaud : une minute de plus et le train déraillait », imposent un certain point de vue sur les événements, qu'on serait bien en peine de restituer « littéralement » dans toute son entièreté : le *bientôt* combiné à un passé composé demande à l'interlocuteur de se projeter de manière imaginaire dans un moment du temps futur (« bientôt ») et de considérer l'événement comme passé depuis ce point de vue futur. « J'ai bientôt fini » revient en quelque sorte à dire à quelqu'un : « situe-toi *bientôt* et observe la scène : j'ai fini », incitant par là même l'interlocuteur d'une manière toute particulière à patienter. Quant à l'usage de l'imparfait à propos d'un événement qui ne s'est jamais produit, il demande de s'imaginer la situation comme « vécue » pour en faire sentir l'importance et le poids dramatique. À cet égard, de tels petits exemples ne sont pas profondément différents des artifices que la littérature trouve pour rendre « comme de l'intérieur » le point de vue subjectif de personnages, en particulier à l'aide du discours indirect libre, cette technique consistant à donner comme de l'intérieur les pensées d'un personnage afin de provoquer chez le lecteur un écho spontané à ses émotions devant les turpitudes dans lesquelles il est plongé, grâce

à cette aptitude humaine d'imaginer la vie intérieure des autres, de la simuler en nous, en partie par référence à la nôtre propre² (mais l'expérience propre ne peut pas tout expliquer, notamment lorsque nous sommes capables de recréer, fût-ce schématiquement, des impressions relatives à des expériences que nous n'avons jamais approchées).

Enfin, en regardant tout cela, on peut se demander si la place du monde subjectif et intime dans le langage n'est pas encore plus généralisée que nous ne l'avons suggéré jusqu'ici. Les termes de couleur, et de manière générale les termes de sensations, de perceptions et ceux renvoyant à nos états subjectifs, nos *qualia*, ne sont que la partie la plus visible de cette propriété du langage. Définir la *liberté* ne permet que d'approcher timidement la connaissance qu'en donne une expérience réelle. Même les mots les plus simples en apparence, comme *chaise*, ne peuvent s'explicitier que jusqu'à un certain point. Comme nous définissons les mots avec d'autres mots, et ceci à l'infini, il arrive un moment où nous ne pouvons plus que nous abstenir, devant des atomes premiers. En ce sens, les termes de couleur sont à situer non pas comme une exception étrange, mais sur le sommet de l'iceberg appelé *langage* et qui n'a toute sa puissance conceptuelle, argumentative et communicative que parce qu'il manipule efficacement aussi des éléments fondamentalement ineffables et intimes, potentiellement variables chez chacun. C'est la double dimension inhérente au langage : la dimension « propositionnelle », qui manipule et transmet de l'information structurée et logique en permettant l'argumentation, avec tous les effets d'analyse du réel, de découverte conjointe par l'interaction (sans parler de la domination de certains sur d'autres), et la valeur subjective, non-propositionnelle, ineffable et intime, faite d'informations impressionnistes faisant écho à notre monde d'expériences sensibles et affectives, recrées par l'interlocuteur grâce à des aspects essentiels de la cognition qui font de nous des êtres d'échange.

2. Cf. de Saussure L., « Perspectival interpretations of tenses », in Jaszcolt K. & L. de Saussure, *Time : Language, cognition and reality*, Oxford University Press, 2011, 46-69.

Après tout, c'est aussi cela qu'on demande au langage : nommer et dire ce patrimoine humain qu'on ne saurait jamais nommer ni dire complètement, comme les couleurs dont nous partageons l'expérience sans jamais savoir si elles sont complètement les mêmes ou complètement des autres. Langage et communication, ainsi, sont à la fois partage et exil.

Genève, mai 2017



RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES

- ACHARD P., « Des mots et des couleurs en français. Promenade linguistique entre le proverbe et le plan du métro », in Tornay S. (éd.), *Voir et nommer les couleurs*, Nanterre, Service de publication du LABETHNO, 1978, 138-166.
- ADGER D., « More misrepresentation : A response to Behme and Evans », *Lingua* 162, 2015, 160-166.
- ADGER D., « Mythical myths : Comments on Vyvyan Evans’“The Language Myth” », *Lingua* 158, 2015, 76-80.
- ALLAN K., « The connotations of English colour terms : Colour-based X-phemisms », *Journal of Pragmatics* 41, 2009, 626-637.
- AMACKER R., *Linguistique saussurienne* (Vol. 6), Genève, Librairie Droz, 1975.
- ANDERSON E. R., *Folk taxinomies in Early English*, Londres, Associated University Press, 2010.
- ANISHCHANKA A., « Vantage construal in the attributive use of basic color terms : the *AcN* and *N of Nc* constructions », *Language Sciences* 32, 2010, 170-183.
- ANTHONY D., *The horse, the wheel, and language : How bronze-age riders from the eurasian steppes shaped the modern world*, Princeton, Princeton University Press, 2007.
- ATHANASOPOULOS P., « Cognitive representation of colour in bilinguals : The case of Greek blues », *Bilingualism : Language and Cognition* 12-1, 2009, 83-95.
- VAN DER AUWERA J. & PLUNGIAN V. A., « Modality’s semantic map », *Linguistic Typology* 2, 1998, 79-124.
- BARBET C., « Le verbe modal *devoir* en français médiéval et contemporain : hypothèses pragmatiques sur le changement linguistique » in Combettes B. *et al.* (éds), *Études de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, 2010, 19-41.
- BARSALOU L., « The instability of graded structure : implications for the nature of concepts », in Neisser U. (ed.), *Concepts and Conceptual*

- Development : Ecological and Intellectual Factors in Categorization*, Cambridge University Press, 1987, 101-140.
- BENVENISTE E., « L'expression indo-européenne de l'“éternité” », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 38-1, 1937, 104-112.
- BERLIN B. & KAY P., *Basic color terms*, Berkeley – Los Angeles, University of California Press, 1969.
- BERLIN B., RAVEN P.H. & BREEDLOVE D.E., *Principles of Tzeltal Plant Classification : An Introduction to the Botanical Ethnography of a Mayan-Speaking People Orhighland Chiapas*, New York, Academic Press, 1974.
- BERNEZ C., *Grammaire des couleurs*, Berne, Peter Lang, 2014.
- BERTRAND Y., « Les couleurs. Sens figurés, valeurs symboliques, aspects idéologiques », *Nouveaux cahiers d'allemand* 4, 2000, 423-438.
- BIGGAM C., *The semantics of colour. A historical approach*, Cambridge University Press, 2012.
- BIRD C., BERENS S., HORNER A. & FRANKLIN A., « Categorical encoding of color in the brain », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 111(12), 2014, 4590-4595.
- BLOOM P., *Against empathy : The case for rational compassion*, New York, Harper Collins, 2014.
- BOLHUIS J.J., TATTERSALL I., CHOMSKY N. & BERWICK R.C., « How could language have evolved? », *PLoS Biology* 12-8, 2014, e1001934.
- BORNSTEIN M., « Considérations sur l'organisation des tonalités chromatiques » in Tornay S., *Voir et nommer les couleurs*, Nanterre, Service de publication du LABETHNO, 1978, 71-82.
- BORNSTEIN M., KESSEN W. & WEISKOPF S., « The categories of hues in infancy », *Science* 191, 1976, 201-202.
- BOTTINEAU T., « Les valeurs sémantiques du suffixe -âtre, marqueur d'opérations sur le plan notionnel », *Syntaxe et sémantique* 17, 2010, 35-54.
- BOYNTON R. & OLSON C., « Locating basic colors in the OSA space », *Color research and application* 12, 1987, 94-105.
- BOYNTON R., « Insights gained from naming the OSA colors » in Hardin C. & Maffi L. (eds), *Color categories in thought and language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, 135-150.
- BRIENS S. & DE SAUSSURE L. (soumis), « Les fonctions discursives et narratives des émotions ».

- BROAKES J., « Could we see lime, purple, orange and teal as unique hues? », *Behavioral and brain sciences* 20-2, 1997, 183-184.
- BURKE M. & TROSCIANKO E. (Eds), *Cognitive Literary Science*, Oxford, Oxford University Press, 2017.
- BYBEE J., PERKINS R., PAGLIUCA W., *The evolution of grammar. Tense, aspect and modality in the languages of the world*. Chicago, The Chicago University Press, 1994.
- CADIOT P., « Extensions et glissements polysémiques d'une langue à l'autre », *Atti della fiera internazionale della traduzione*, Forli, Ateneo, 1992, 31-56.
- CARSTON R., *Thoughts and Utterances*, Oxford, Blackwell, 2008.
- CASSON R., « Color shift : evolution of English color terms from brightness to hue », in Hardin C. L. & L. Maffi (eds), *Color categories in thought and language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, 224-239.
- CAVE T., *Thinking with Literature*, Oxford, Oxford University Press, 2016.
- CHARITONIDIS C., « Colour verbs in modern Greek : A cognitive approach », *Word Structure* 7-2, 2014, 125-152.
- CHRISTOL A., « Les couleurs de la mer », in L. Villard (éd.), *Couleurs et vision dans l'antiquité classique*, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 2002, 29-44.
- CIACCIO L.A., « Color terms and color perception. Reconciling universalism and relativism », *Rivista Italiana Di Filosofia Del Linguaggio*, 9(2), 2015, 1-13.
- CONKLIN H.C., « Lexicographical treatment of folk taxinomies », *International journal of American linguistics* 28, 1962, 119-141.
- DA POS O., BERTAZZI L. « Is it in the nature of the colours? », *Seeing and perceiving* 23-1, 2010, 39-73.
- DAVID J. & RENOISÉ C., « La morphologie verbale : Repérer les complexités et les régularités », *Synergies France* 6, 2010, 61-75.
- DAVIDOFF J., « Color terms and color concepts », *Journal of Experimental child psychology*, 2006, 94-4, 334-338.
- DAVIES I.R., CORBETT G.G., MCGURK H. & MACDERMID C., « A developmental study of the acquisition of Russian colour terms », *Journal of Child Language* 25(02), 1998, 395-417.
- DELBECQUE N., *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 2002.

- DEMOULE J.-P., *Où sont passés les Indo-Européens? Le mythe d'origine de l'Occident*, Paris, Seuil, 2014.
- DENNETT D., *La conscience expliquée*, Paris, Odile Jacob, 1993.
- DEONNA J. & TERONI F., *The emotions : A philosophical introduction*, New York, Routledge, 2012.
- DING N., MELLONI L., ZHANG H., TIAN X. & POEPPLE D., « Cortical tracking of hierarchical linguistic structures in connected speech », *Nature neuroscience* 19(1), 2016, 158-164.
- DU BOIS DES LAURIERS H., « Secondaire ou fondamental? Du statut indécis de certains termes de couleur en français », *Meta : Journal des traducteurs/Meta : Translators'Journal* 37(2), 1992, 331-341.
- DUCROT O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.
- DUBOIS D. & CANCE C., « Noir c'est noir? De l'inscription discursive du sens lexical à la liberté des mots de couleur », in de Saussure L. & Rihs A. (eds), *Etudes de sémantique et pragmatique françaises*, Berne, Peter Lang, 2011, 191-216.
- DUNN M., GREENHILL S., LEVINSON S. & GRAY R., « Evolved structure of language shows lineage-specific trends in word-order universals », *Nature* 473, 2011, 79-82.
- EVANS V., *The language myth. Why language is not an instinct*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.
- EVERETT D. 2005. Cultural constraints on grammar and cognition in Piraha. Another look at the design features of human languages. *Current anthropology* 46-4, 621-646.
- FAUCONNIER G. & TURNER M., *The way we think. Conceptual blending and the mind's hidden complexities*, New York, Basic books, 2002.
- FILLMORE C., « An alternative to checklist theories of meaning », *Proceedings of the annual meeting of the Berkeley linguistic society* 1, 1975, 123-131.
- FONTENAU E. & DAVIDOFF J. « Neural correlates of colour categories », *NeuroReport* 18, 2007, 1323-1327.
- FORSTON B., *Indo-European language and culture. An Introduction*, Oxford, Blackwell, 2010 [2004].
- FRUYT M., « La lexicalisation et la conceptualisation de la couleur dans les textes techniques et scientifiques latins », in Thomasset C. (éd.), *L'écriture du texte scientifique au Moyen-Âge*, Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, *Cultures et civilisations médiévales* 35, 2006, 13-47.

- FUJIMURA I., « Interaction entre la syntaxe des lexèmes et le sémantisme des parties du discours : nom *vs.* adjectif de couleur en japonais » in Moneglia M. & Panuzzi A. (eds), *Bootstrapping Information from Corpora in a Cross-Linguistic Perspective*, Florence, Firenze University Press, 2010, 73-96.
- GILBERT A., REGIER T., KAY P. & IVRY R. B., « Whorf hypothesis is supported in the right visual field but not the left », *Proceedings of the National Academy of Sciences* 103, 2006, 489-494.
- GODOY, E. & FERREIRA, R. B., « The communicative relevance in fictional discourse », *Linguagem Em (Dis) Curso* 14-3, 2014, 545-556.
- GOLKA M., « La catégorisation linguistique des couleurs : niveaux d'élémentarité des noms de couleurs français », *Études Cognitives* 14, 2014, 131-147
- GRAND-CLÉMENT A., « La mer pourpre : façons grecques de voir en couleurs. Représentations littéraires du chromatisme marin à l'époque archaïque », *Pallas* 92, 2013, 143-140.
- HAAK W., LAZARIDIS I., PATTERSON N., ROHLAND N., MALICK S., LLAMAS B., BRANDT G., NORDENFELT S., HARNEY E., STEWARDSON K. & FU Q., « Massive migration from the steppe was a source for Indo-European languages in Europe », *Nature* 522(7555), 2015, 207-211.
- HARDIN C. & MAFFI L. (eds), *Color categories in thought and language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- HARDIN C. « Basic color terms and basic color categories », in Backhaus W., Kliegl R. & Werner J. (eds), *Color vision : Perspectives from different disciplines*, Berlin – New York, Walter De Gruyter, 1998, 207-218.
- HIPPISLEY A., « Basic BLUE in East Slavonic », *Linguistics* 39, 2001, 151-180.
- HIPPISLEY A. & GAZDAR G., « Inheritance hierarchies and historical reconstruction : towards a history of slavonic colour terms », *Proceedings of the Chicago Linguistic Society* 35, 1999, 125-140.
- HUTH A. G., DE HEER W. A., GRIFFITHS T. L., THEUNISSEN F. E. & GALLANT J. L., « Natural speech reveals the semantic maps that tile human cerebral cortex », *Nature* 532, 453–458.
- IBBOTSON P. & TOMASELLO M., « Evidence rebuts Chomsky's theory of language learning », *Scientific American*, 315(5), 2016.

- JACKENDOFF R., « Toward a cognitive science of culture and society », *Pinkel Lecture*, 2004, <http://www.ircs.upenn.edu/pinkel/lectures/jackendoff>
- JACKSON F., « Epiphenomenal qualia », *Philosophical quarterly* 32, 1982, 127-136.
- JRAISSATI Y., *Couleurs, culture et cognition. Examen épistémologique de la théorie des termes basiques de couleur*, Thèse de doctorat, EHESS – CNRS, 2009, ms. 316 p.
- KAY P. & REGIER T., « Color naming universals : the case of berinmo », *Cognition* 102-2, 2007, 289-298
- KAY P., « Methodological issues in cross-language color naming » in Jourdan C. & Tuite K. (eds), *Language, culture and society*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, 115-134.
- KAY P., « Universality of color categorization » in Elliott J., Fairchild M. & Franklin A. (eds), *Handbook of color psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, 245-258.
- KAY P., BERLIN B., MAFFI L., MERRIFIELD W.R. & COOK R., *The world color survey*, Stanford, California, CSLI Publications, 2009.
- KAY P. & MAFFI L., « Color appearance and the emergence of basic color lexicons », *American Anthropologist* 101, 1999, 743-760.
- KAY P. & MCDANIEL C., « The linguistic significance of the meanings of basic color terms », *Language* 54-3, 1978, 610-646.
- KENNEDY C. & McNALLY L., « Color, context, and compositionality », *Synthese* 174(1), 2010, 79-98.
- KERTTULA S., « English Colour Terms : Etymology, Chronology, and Relative Basicness », Helsinki, Société Néophilologique, 2002, thèse.
- KLEIBER G., *La sémantique du prototype*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.
- KLEIBER G., « Adjectifs de couleur et gradation : Une énigme très colorée », *Travaux de linguistique* 55, 2008, 9-44, 30.
- KLEMPERER V., « La langue du III^e Reich », *Carnet d'un philologue*, Paris, Albin Michel, 1996.
- KRISTOL A., *Color. Les langues romanes devant le phénomène de la couleur*, Berne, Franke, 1978.
- KRISTOL A., « Il colore azzurro nei dialetti italiani », *Vox romanica* 38, 1979, 85-99.

- LAFER-SOUSA R., HERMANN K.L. & CONWAY B.R., « Striking individual differences in color perception uncovered by ‘the dress’ photograph », *Current Biology* 25-13, 2015, 545-546.
- LAKOFF G., « On linguistic gestalts », *Chicago linguistics society papers* 13, 1977, 236-287.
- LAKOFF G., *Women, fire and dangerous things*, Chicago University Press, 1987, p. 416.
- VAN LEEUWEN T., *The language of colour*, Londres – New York, Routledge, 2011.
- LEVINSON S., « Presumptive meanings. The theory of generalized conversational implicature », Cambridge, MIT Press, 2000.
- LEVINSON, S., « Yéli Dnye and the Theory of Basic Color Terms », *Journal of Linguistic Anthropology* 10(1), 2001, 3-55.
- LIU Q., LI H., CAMPOS J.L., WANG Q., ZHANG Y., QIU J., ZHANG Q. & SUN H.J., « The N2pc component in ERP and the lateralization effect of language on color perception », *Neuroscience letters* 454(1), 2009, 58-61.
- LUCY J., *Language diversity and thought : a reformulation of the linguistic relativity hypothesis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- LYONS J., « Colour in language », in Lamb T. & Bourriau J. (eds), *Colour : Art and science*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 194-224.
- LYONS J., « The vocabulary of color with particular reference to Ancient Greek and Classical Latin », in Borg A. (ed.), *The language of colour in the Mediterranean : an anthology on linguistic and ethnographic aspects of color terms*, Stockholm, Acta Universitatis Stockholmiensis, 1999.
- MAILLAT D., « Pragmatically disambiguating space. Experimental and cross-linguistic evidence » in Jaszczolt K. & Filipovic L. (eds), *Space and time in languages and cultures : linguistic diversity*, Amsterdam – New York, John Benjamins, 2012.
- MERVIS C. & ROSCH E., « Categorization of natural objects », *Annual Review of Psychology*, 32(1), 1981, 89-115.
- MILNER J.-C., *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil, 1978.
- MILNER J.-C., *Le périple structural*, Paris, Verdier, 2002.
- MOLINIER C., « Les adjectifs de couleur en français. Éléments pour une classification », *Revue Romane* 36, 2001, 193-206.

- MOLINIER C., « Les termes de couleur en français. Essai de classification sémantico-syntaxique », *Cahiers de grammaire* 30, 2006, 259-275.
- MOLLARD-DESFOUR A., « Les mots de couleur : Des passages entre langues et cultures », *Synergies Italie* 4, 2008, 23-32.
- MOSCOVICI S. & PERSONNAZ B., « Studies in social influence : Minority influence and conversion behavior in a perceptual task », *Journal of experimental social psychology* 16-3, 1980, 270-282.
- NAYATANI Y., « On attributes of achromatic and chromatic object-color perceptions », *Color research and application* 25-5, 2000, 318-332.
- NEVINS A., PESETSKY D., & RODRIGUES C., « Pirahã exceptionality : A reassessment », *Language* 85(2), 2009, 355-404.
- NEWMAYER F., « Peut-on reconstruire la langue des premiers êtres humains ? », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 29, 2009, 99-113.
- NOAILLY M., « L'intensité de la couleur. Remarques sur l'emploi de *très* devant bleu, rouge, vert, jaune », in Choi-Jonin I., Bras M., Dagnac A. & Rouquier M. (eds), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions*, Berne, Peter Lang, 2005, 263-273.
- OKADA H., MATSUOKA K. & HATAKEYAMA T., « Life span differences in color dreaming », *Dreaming* 21-3, 2011, 213-220.
- PAGEL M., « Darwinian perspectives on the evolution of human languages », *Psychonomic bulletin and review*, 2016, doi:10.3758/s13423-016-1072-z.
- PASTOUREAU M., *Bleu. Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2000.
- PASTOUREAU M., *Noir. Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2008.
- PASTOUREAU M., *Vert. Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2013.
- PASTOUREAU M., *Rouge. Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2016.
- PASTOUREAU M. & SIMONNET D., *Le petit livre des couleurs* (Vol. 377), Paris, Seuil, 2007
- PERELTSVAIG A. & LEWIS M.W., *The Indo-European Controversy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.
- PINKER S., *L'instinct du langage*, Paris, Odile Jacob, 1999.
- PINKER S., NOWAK M. A. & LEE J. J., « The logic of indirect speech », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 105-3, 2008, 833-838.
- POKORNY J. & PARTRIDGE H.B., *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Berne, Francke, 1969 [Pokorny 1959].

- POTTIER B., *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Publications linguistiques de la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, 1963.
- QUINN P., ROSANO J. & WOOTEN B., « Evidence that brown is not an elemental color », *Perception and psychophysics* 43-2, 1988, 156-164.
- RAVIGNANI A., DELGADO T. & KIRBY S., « Musical evolution in the lab exhibits rhythmic universals », *Nature human behaviour* 1, 2016, doi :10.1038/s41562-016-0007.
- REBOUL A., « HOT theories of meaning : The link between language and theory of mind », *Mind & Language* 21(5), 2006, 587-596.
- REBOUL A., « A relevance-theoretic account of the evolution of implicit communication », *Studies in Pragmatics* 13, 2011, 1-19.
- REBOUL A., *Cognition and communication in the evolution of language*, Oxford University Press, 2017.
- REGIER T., KAY P. & COOK R., « Focal colors are universal after all », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 102(23), 2005, 8386-8391.
- REGIER T. & KAY P., « Language, thought, and color : Whorf was half right », *Trends in Cognitive Sciences* 13-10, 2009, 439-46.
- REGIER T., KAY P. & KHETARPAL N. 2007. Color naming reflects optimal partitions of color space. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 104-4, 1436-1441.
- ROBERSON D., DAVIES I. & DAVIDOFF J., « Color categories are not universal : replications and new evidence from a Stone-Age culture », *Journal of Experimental Psychology*, 2000, 129-3, 369-398.
- ROBERSON D., PAK H. & HANLEY J.R., « Categorical perception of colour in the left and right visual field is verbally mediated : Evidence from Korean », *Cognition* 107 (2), 2008, 752-762.
- ROSCHE E., « Principles of categorization », in Rosch E. & Lloyd B. (eds), *Cognition and categorization*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum, 1978, 27-48.
- ROSS J., « The category squish : Endstation hauptwort », *Chicago linguistic society papers* 8, 1972, 316-329.
- ROUBAUD M.-N., « Le passé simple en français », *Studia Neophilologica* 69, 1997, 79-93.
- SAUNDERS B., *The invention of basic colour terms*, Utrecht, Rijksuniversiteit Utrecht – ISOR, 1992.

- DE SAUSSURE F., *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1995 [1916].
- DE SAUSSURE L., « Perspectival interpretations of tenses », in Jaszcolt K. & de Saussure L. (eds), *Time : Language, cognition and reality*, Oxford, Oxford University Press, 2011, 46-69.
- DE SAUSSURE L., « Sur un critère morphologique pour les couleurs basiques et son interprétation en pragmatique cognitive », *Cahiers de lexicologie* 99-2, 2011, 133-150.
- SHIELDS K., « Indo-European color terms », *Canadian journal of linguistics* 24, 1979, 142-146.
- SIOK W.T., KAY P., WANG W.S., CHAN A.H., CHEN L., LUKE K.K. & TAN L.H., « Language regions of brain are operative in color perception », *Proceedings of the National Academy of Sciences* 106(20), 2009, 8140-8145.
- SPERBER D. & WILSON D., *Relevance. Communication and cognition*, Oxford, Blackwell, 1995 [1986], traduction française : *La pertinence*, Paris, Minuit, 1989.
- SPERBER D. & WILSON D., « Beyond Speaker Meaning », *Croatian journal of philosophy* 44, 2015, 117-149.
- STANLAW J., « Language, contact, and vantages : fifteen hundred years of Japanese color terms », *Language Sciences* 32, 2010, 196-224.
- STANULEWICZ D., « Polish terms for 'blue' in the perspective of Vantage Theory », *Language Sciences*, 32(2), 2010, 184-195.
- STERNHEIM C. & BOYNTON R., « Uniqueness of perceived hues with a continuous judgmental technique », *Journal of experimental psychology* 72, 1966, 770-776
- STREY C., « The Language of Emotions : An Ostensive-Inferential Study. PhD Thesis », Porto Alegre, PUCRS, 2016.
- THIERRY G., ATHANASOPOULOS P., WIGGETT A., DERING B. & KUIPERS J.R., « Unconscious effects of language-specific terminology on preattentive color perception », *Proceedings of the national academy of science* 106, 2009, 4567-4570
- THOMPSON B., KIRBY S. & SMITH K., « Culture shapes the evolution of cognition », *Proceedings of the National Academy of Sciences* 113(16), 2016, 4530-4535.

- UCHIKAWA K. & BOYNTON R., « Categorical color perception of Japanese observers : Comparison with that of Americans », *Vision research* 27, 1987, 1825-1833.
- UÜSKULA M. & SUTROP U., « The puzzle of two terms for red in Hungarian », in Wohlgemuth J. & Cysouw M. (eds), *Rara & rarissima. Documenting the fringes of linguistic diversity*, Berlin, De Gruyter Mouton, 2010.
- WATKINS C., *The American heritage dictionary of Indo-European roots*, Boston, Houghton Mifflin Harcourt, 2000.
- WHARTON T., *Pragmatics and Non-Verbal Communication*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- WHARTON T., « That bloody so-and-so has retired : Expressives revisited », *Lingua* 175-176, 2016, 20-35
- WHITTAKER S. *La notion de gradation. Application aux adjectifs*, Berne, Peter Lang, 2002.
- WIERZBICKA A., « Why there is no 'colour universals' in language and thought », *Journal of the Royal Anthropological Institute* 14, 2008, 407-25.
- WINAWER J., WITTHOFT N., FRANK M. C., WU L., WADE A. R. & BORODITSKY L., « Russian blues reveal effects of language on color discrimination », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 104-19, 2007, 7780-7785.
- WITTGENSTEIN L., *Bemerkungen über die Farben*, Oxford, Blackwell, 1977.
- XU F. & TENNENBAUM J., « Word learning as bayesian inference », *Psychological review* 114-2, 2007, 245-272.



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	7
L'auteur.....	9
Préambule.....	11
I. Introduction : le silence des couleurs	13

AUJOURD'HUI

II. Grammaires	37
III. Langages	49
IV. Presque	65
V. Imprécisions	75
VI. Libertés	83
VII. Devenir	91
VIII. Plus ou moins de couleur	95
IX. Pas très rouge	103
Conclusion à mi-course	109

HORIZONS SPATIO-TEMPORELS

X. Variétés	115
XI. Traces préhistoriques	125

XII. Flammes et fumées	139
XIII. Enfin des couleurs	149
XV. La période bleue	157
XVI. Langage, pensée, culture, nature	165
XVII. La découverte	185
XVIII. Pas si simple	199
XIX. Voir en mots	229
XX. En guise de conclusion : la part des poètes	243
Références scientifiques.....	253